



Sida



vam
vulnerability analysis and mapping

Rapport Final

Côte d'Ivoire :

Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire

Septembre/Octobre 2006

Tome 1 : Principaux résultats



Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire (Septembre – Octobre 2006) – Tome 1

Préparé par :

- le bureau du PAM en Côte d'Ivoire,
- le bureau régional du PAM – Afrique de l'Ouest à Dakar
- l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ODAV)
- l'unité d'évaluation de la sécurité alimentaire (ODAN)

Janvier 2007

© Programme alimentaire mondial, Services de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ODAV) et de l'évaluation de la sécurité alimentaire (ODAN)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Siège social: Via C.G. Viola 68, Parco de' Medici, 00148, Rome, Italie

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union Européenne, de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI) et de la FAO. Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces organismes.

Côte d'Ivoire :
Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire

Septembre - Octobre 2006

Table des matières

TOME 1 : Principaux résultats

Remerciements

Acronymes

Table des illustrations

Résumé exécutif

1	INTRODUCTION.....	13
2	OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	13
2.1	OBJECTIFS DE L'EVALUATION	13
2.2	DEFINITIONS, TERMINOLOGIES ET CONCEPTS	14
2.3	METHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES.....	14
2.4	LIMITES DE LA METHODOLOGIE EMPLOYEE.....	18
3	CONTEXTE GENERAL DE COTE D'IVOIRE.....	19
3.1	CONTEXTE POLITIQUE	19
3.2	GEOGRAPHIE.....	19
3.3	SYSTEMES AGRICOLES	20
3.4	POPULATION : MIGRATIONS ET DEPLACEMENTS	21
3.5	ECONOMIE.....	22
3.6	CONSEQUENCES SOCIALES DE LA CRISE	23
3.7	SECURITE ALIMENTAIRE : APERÇU GENERAL.....	24
3.8	RISQUES ET DANGERS	26
4	PROFILS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	27
4.1	PREVALENCE DES CLASSES DE SECURITE ALIMENTAIRE.....	27
4.2	CARACTERISATION DES CLASSES DE SECURITE ALIMENTAIRE.....	27
5	AUTRES FACTEURS EN RELATION AVEC LA SECURITE ALIMENTAIRE	44
5.1	ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.....	44
6	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	45
6.1	PRINCIPALES CONCLUSIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE	45
6.2	ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE ET A RISQUE.	45
6.3	ZONES GEOGRAPHIQUES ET GROUPES DE POPULATION PRIORITAIRES.....	46
6.4	RECOMMANDATIONS EN TERMES D'INTERVENTION ET DE SUIVI	46

TOME 2 : Analyses descriptives et annexes

Partie 1 : analyses descriptives par région

Partie 2 : Annexes

Remerciements

Ce rapport dont les résultats serviront de base pour la définition des orientations du nouveau programme d'intervention du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en Côte d'Ivoire est le résultat de la contribution de plusieurs collègues appartenant à diverses organisations.

En premier lieu, le PAM exprime sa reconnaissance au Gouvernement Ivoirien, aux Préfets et Sous-préfets de toutes les localités visitées, ainsi qu'à toutes les communautés rurales qui ont bien voulu réserver un accueil fraternel aux équipes du PAM.

De nombreux collègues travaillant pour les Nations Unies, les structures nationales et les agences non gouvernementales ont également participé activement au bon déroulement de cette étude par le biais du groupe sectoriel «sécurité alimentaire» en prodiguant leurs expériences et leurs points de vue qui ont servi de base à la réalisation de cette étude.

C'est également le lieu d'adresser tous nos remerciements à la cellule des Urgences de la FAO en Côte d'Ivoire pour son appui financier et technique pendant la réalisation de cette étude.

La mise en œuvre d'un tel exercice n'aurait pas été possible sans l'appui technique, logistique et administratif du Bureau de pays du PAM en Côte d'Ivoire et de tous ses sous-bureaux.

Les assistants de programme, les moniteurs de terrain ainsi que les chauffeurs ont su braver les difficultés auxquelles ils ont été confrontés sur le terrain pendant la collecte des données. Nous leur réitérons nos sincères félicitations pour le courage et le sérieux dont ils ont fait preuve pendant le déroulement de cette enquête.

Dans une plus large mesure, l'enquête n'aurait jamais pu aboutir sans l'active participation du Bureau régional du PAM à Dakar et de la division de l'Analyse cartographique de la vulnérabilité (VAM) à Rome. Ainsi, nos plus sincères remerciements vont aux personnes suivantes :

Margot Van der Velden, Marie Ndiaye, Abdoulaye Dièye, Mamadou Diouf et Samir Wanmali.

Nous adressons un remerciement particulier à l'endroit de l'Union Européenne et de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI) qui ont cofinancé une partie de cette étude.

Abdou Dieng
Représentant
Programme Alimentaire Mondial
Abidjan, Côte d'Ivoire

Acronymes

ABSA	Assez Bonne Sécurité Alimentaire
ACP	Analyse en composantes principales
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité (VAM en anglais)
ARV	Antirétroviraux
BSA	Bonne Sécurité Alimentaire
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
EIS-CI	Enquête sur les indicateurs du Sida en Côte d'Ivoire
EMOP	Emergency operation - Opération d'urgence
FANCI	Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (ou FDS)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDS	Forces de défense et de sécurité (ou FANCI)
FN	Forces nouvelles
GPS	Global Positioning System
GTI	Groupe de travail international sur la Côte d'Ivoire
IA	Insécurité Alimentaire
ICG	International Crisis Group
INS	Institut National de Statistiques
IPSR	Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (PRRO en anglais)
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête à indicateurs multiples)
OCHA	Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDDR	Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens combattants
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRRO	Protracted relief and recovery operation (IPSR en français)
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH-98	Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1998
RIA	Risque élevé d'Insécurité Alimentaire
SMIG	Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti
SODECI	Société des Eaux de Côte d'Ivoire
TME	Transmission mère - enfant
UA	Union Africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDP	United Nations Development Programme
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
VAM	Vulnerability Analysis & Mapping (ACV en français)

Table des illustrations

Liste des tableaux

Tableau 1: Classes de consommation alimentaire	17
Tableau 2: Croisement des classes de consommation alimentaire et d'accessibilité.....	18
Tableau 3: Classes de sécurité alimentaire	18
Tableau 4: Principaux indicateurs macro-économiques 2003	22
Tableau 5: Statistiques sur l'éducation (2000-2004)	23
Tableau 6: Prévalence des classes de sécurité alimentaire	27
Tableau 7: Taille du ménage, sexe et âge du chef de ménage	27
Tableau 8: Niveau d'éducation du chef de ménage et de son épouse	28
Tableau 9: Proportion d'enfants non scolarisés.....	28
Tableau 10: Raisons de non scolarisation des enfants	28
Tableau 11 : Migrations par classes de sécurité alimentaire	29
Tableau 12: Accueil de personnes déplacées.....	29
Tableau 13: Accès au crédit par classe de sécurité alimentaire	30
Tableau 14: Nombre et types de biens possédés par classe de sécurité alimentaire	30
Tableau 15: Types de biens possédés par classe de sécurité alimentaire	30
Tableau 16: Principales activités des ménages par classe de sécurité alimentaire	31
Tableau 17: Dépenses monétaires par classe de sécurité alimentaire	33
Tableau 18: Dépenses à crédit par classe de sécurité alimentaire	34
Tableau 19: Nombre de repas par jour par classe de sécurité alimentaire	37
Tableau 20: Source des aliments consommés par la classe en insécurité alimentaire	38
Tableau 21 : Accès à l'assistance humanitaire.....	38
Tableau 22 : Effets du choc.....	40
Tableau 23 : Principales stratégies développées par classe de sécurité alimentaire.....	41
Tableau 24: Connaissance des femmes sur le VIH/sida et la TME par classe de sécurité alimentaire.....	42
Tableau 25: Connaissance des femmes sur les modes de la TME par classe de sécurité alimentaire.....	42
Tableau 26: Malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	44
Tableau 27: Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et à risque par région	45
Tableau 28: Régions prioritaires d'intervention	46
Tableau 29: Estimation du nombre de bénéficiaires par type d'intervention	48

Liste des figures

Figure 1: Types culturels et groupes ethniques en Côte d'Ivoire	21
Figure 2: Dépenses par tête par classe de sécurité alimentaire.....	33
Figure 3: Dépenses monétaires et à crédit par classe de sécurité alimentaire	35
Figure 4: Consommation alimentaire par classe de sécurité alimentaire	37
Figure 5: Chocs par classe de sécurité alimentaire.....	39
Figure 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire.....	43
Figure 7: Répartition géographique des classes de sécurité alimentaire	43

Résumé

Contexte

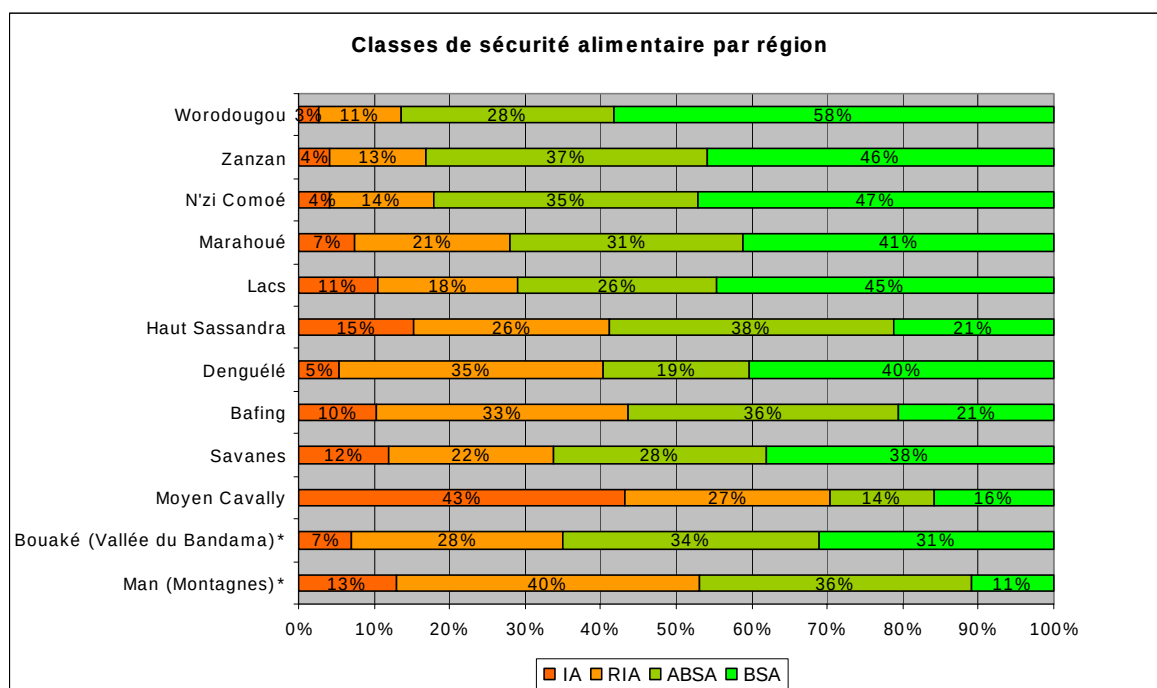
La Côte d'Ivoire connaît des troubles sociopolitiques depuis le coup d'état militaire du 24 décembre 1999. Une deuxième tentative de coup d'Etat s'est transformée en une rébellion armée le 19 septembre 2002 et a conduit à la partition du pays en deux zones, séparées par une zone de confiance.

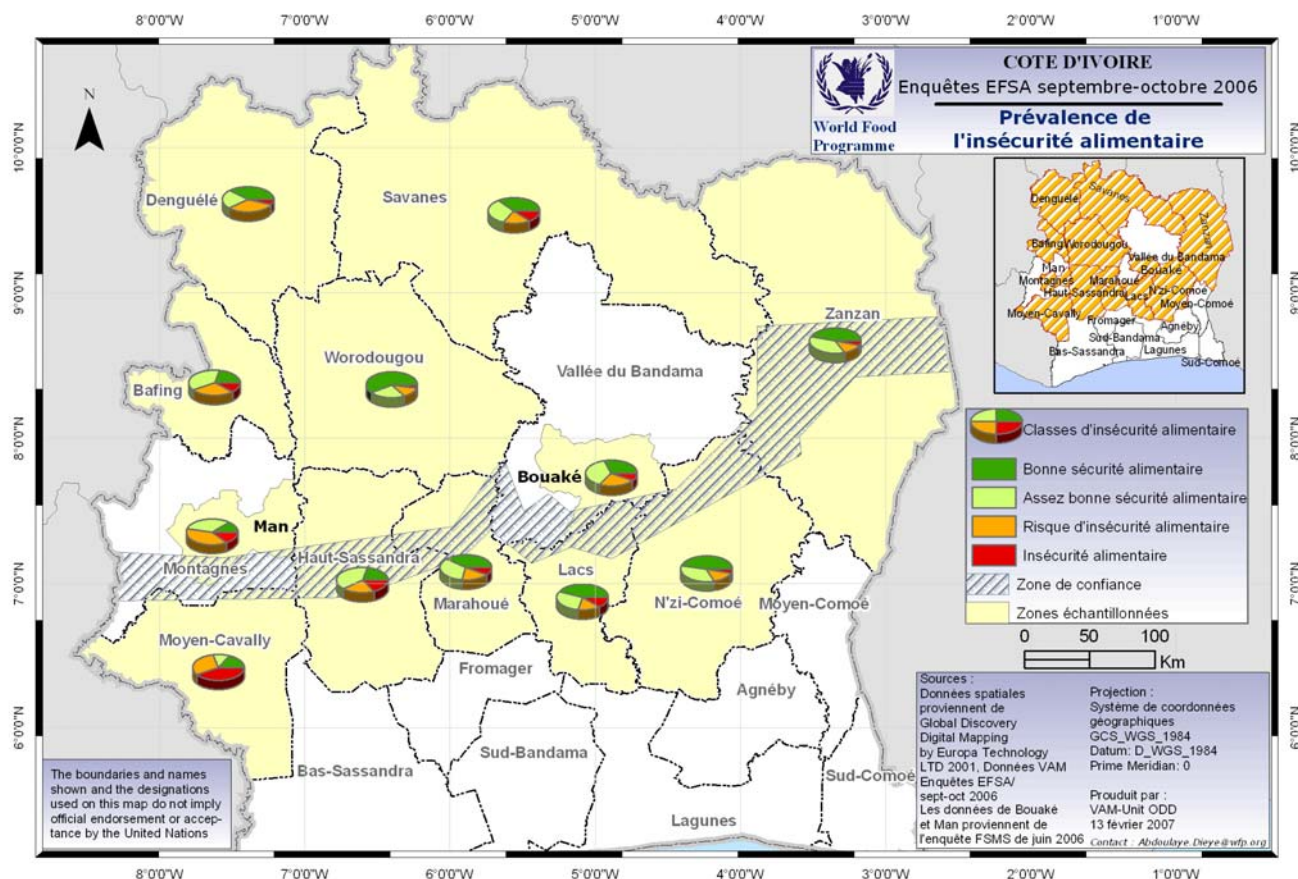
Dans le cadre de son intervention en Côte d'Ivoire, le Programme Alimentaire Mondial, en collaboration avec la FAO, a mené une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages, afin de disposer de données récentes sur les indicateurs-clés de la sécurité alimentaire et de définir d'un programme d'assistance adapté aux besoins des populations en insécurité alimentaire.

La collecte de données a couvert 10 régions sur les 19 que compte la Côte d'Ivoire, à raison de 10 ménages par village et de 10 villages par région, soit un total de 1000 ménages sélectionnés de manière aléatoire: Worodougou, Bafing, Denguélé, Moyen Cavally, Lacs, Savanes, Marahoué, N'Zi Comoé, Zanzan et Haut-Sassandra. Des données secondaires sur les autres régions ont également été utilisées lors de l'analyse.

Prévalence de l'insécurité alimentaire (globale et par région)

Les résultats de l'évaluation montrent que 9% des ménages de l'échantillon sont en insécurité alimentaire, 20% sont à risque élevé d'insécurité alimentaire, tandis que 31% sont en assez bonne sécurité alimentaire et 40% en bonne sécurité alimentaire





Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire

L'extrapolation des résultats obtenus à la population rurale estimée en fin 2006 dans les régions étudiées, conduit aux estimations suivantes :

- 566 500 personnes seraient en insécurité alimentaire ;
- 1 109 600 personnes seraient à risque élevé d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'elles seraient à la limite de l'insécurité alimentaire et pourraient basculer soit dans l'insécurité alimentaire en cas de changement négatif les affectant, soit dans une assez bonne sécurité alimentaire en cas de changement positif.

Principales conclusions

L'évaluation a identifié les points essentiels suivants sur la sécurité alimentaire des ménages :

- Les ménages en insécurité alimentaire font face à des problèmes d'accès ;
- Les ménages en insécurité alimentaire n'ont pas de moyens d'existence leur fournissant un flux régulier de revenus ;
- Les modèles de dépenses alimentaires montrent que les ménages en insécurité alimentaire achètent principalement des céréales (riz) et que les dépenses *per capita* sont un peu plus de la moitié de ce dont disposent les ménages en bonne sécurité alimentaire. Cela indique un revenu net très faible disponible pour couvrir les besoins alimentaires et non alimentaires (problème d'accès) ;
- Les modèles de consommation alimentaire illustrent un niveau très bas de diversité alimentaire (principalement des céréales) avec du poisson, probablement consommé en très petites quantités ;
- Les taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire ainsi que les taux d'alphabétisation des adultes sont faibles, en particulier dans les régions au nord de la zone de confiance. Des écarts prononcés prévalent selon le genre ;

- Le taux d'allaitement exclusif est extrêmement bas (4% selon le MICS 3) et les pratiques inappropriées d'alimentation des enfants de moins de 2 ans sont un élément crucial de la malnutrition;
- Avec une prévalence du VIH de 4,7 %, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus atteints par le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest. La méconnaissance de la TME est d'autant plus préoccupante que l'on assiste à une féminisation de l'épidémie du VIH/SIDA en Côte d'Ivoire (6,4% des femmes contre 2,9% des hommes).

Principales recommandations

Sur la base des résultats de l'évaluation, la mission formule les recommandations suivantes :

- *Distribution générale (zone prioritaire : l'Ouest – Moyen Cavally et 18 Montagnes)*

Le contexte sécuritaire restant volatile, en particulier dans l'ouest où les tensions intercommunautaires et interethniques perdurent, créant régulièrement des déplacements internes de population, il est recommandé de prévoir une assistance alimentaire pour couvrir les besoins initiaux des populations qui seraient amenées à se déplacer.

- *Education (zone prioritaire : les régions au nord de la zone de confiance)*

En raison des faibles taux de scolarisation des enfants, en particulier dans les régions au nord de la zone de confiance (comme observé dans le MICS 3 et la présente évaluation), une assistance aux écoles primaires pour augmenter l'inscription des enfants en âge de scolarisation et les maintenir à l'école pendant la durée du cycle est fortement recommandée. De plus, une forte disparité de genre ayant été observée dans certaines régions, une activité pilote de ration à emporter pour les filles scolarisées dans ces régions est suggérée. Les régions concernées sont : 18 Montagnes, Bafing, Worodougou et Denguélé.

Dans les régions au nord de la zone de confiance, de nombreuses écoles fonctionnent grâce à des enseignants bénévoles vu que de nombreux enseignants titulaires ont quitté ces régions au début de la crise. Le redéploiement du personnel enseignant étant en cours, il conviendrait de soutenir les bénévoles avec une ration alimentaire jusqu'à l'arrivée des enseignants titulaires.

- *Malnutrition (zone prioritaire : Savanes, Denguélé, Bafing, Worodougou, Vallée du Bandama)*

Sur la base des résultats du MICS 3 qui montrent une insuffisance des soins de santé maternels et infantiles ainsi qu'une prévalence non négligeable de la malnutrition, il est proposé d'apporter une assistance alimentaire aux enfants pris en charge dans le cadre des programmes de nutrition complémentaire et thérapeutique ainsi qu'aux femmes bénéficiaires des activités de santé maternelle et infantile.

Compte tenu du faible niveau d'éducation des femmes et des mauvaises pratiques alimentaires (surtout chez les enfants de moins de 2 ans) et leurs effets sur la situation nutritionnelle de ces enfants, il est suggéré que l'accent soit mis sur les activités d'éducation sanitaire et nutritionnelle.

- *VIH/SIDA*

En raison de la prévalence élevée du SIDA observée en Côte d'Ivoire et des proportions élevées de femmes non sensibilisées à la transmission de la mère à l'enfant, il est conseillé de mettre l'accent sur les activités de prévention de la transmission de la mère à l'enfant.

- Assurer une assistance alimentaire aux femmes enceintes séropositives, sur la base de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, afin de mettre l'accent sur les activités de prévention de la TME ;
- Fournir une ration alimentaire familiale aux personnes vivant avec le VIH, bénéficiant d'un traitement aux antirétroviraux, et vulnérables à l'insécurité alimentaire afin d'améliorer leur état nutritionnel, d'augmenter leur adhérence au protocole du traitement ARV et de réduire l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire du ménage. Si les bénéficiaires sont toujours vulnérables après cette période d'appui, ils pourront bénéficier d'un appui en intégrant une activité de formation (alphabétisation) en milieu urbain ou une activité de vivres contre travail ou vivres pour formation en milieu rural ;

- Fournir une assistance alimentaire aux orphelins du SIDA vivant dans des familles d'accueil afin d'apporter un supplément nutritionnel à ces ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et de leur permettre un transfert de revenus sur des dépenses non alimentaires ;

- *Moyens d'existence / Agriculture (zone prioritaire : Moyen Cavally, Savanes, Hautassandra, Zanzan, Lacs, 18 Montagnes, Vallée du Bandama)*

L'analyse des moyens d'existence des ménages en insécurité alimentaire a montré que les ménages dont les principales ressources proviennent du « travail journalier » et des « envois d'argent ou aide extérieure » sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Ceux qui mènent des activités de petit commerce ou petits métiers sont à risque, du fait de la précarité de leur flux de revenus. La mission suggère les actions suivantes :

- Fournir une ration alimentaire dans le cadre de projet vivres contre travail aux ménages en insécurité alimentaire qui dépendent des envois d'argent et d'aide extérieure. Il est proposé de centrer les travaux sur la réparation d'infrastructures telles que des pistes ou ponts permettant un meilleur accès aux marchés, des travaux d'aménagement de bas-fond ou autres travaux d'irrigation, par exemple ;
- Fournir une ration alimentaire dans le cadre d'activités de formation contre travail aux ménages qui dépendent des activités de petit commerce, petits métiers ou travail journalier, afin de leur permettre de renforcer leurs compétences techniques et niveau d'alphabétisation dans le but d'améliorer la productivité de leur activité. Outre l'alphabétisation, les techniques de transformation des produits agricoles et l'appui à la diversification des activités génératrices de revenus sont tout particulièrement recommandés.

Certains ménages (déplacés ou retournés) n'ont pas pu produire de cultures vivrières en raison de leur déplacement, de l'insécurité ou de conflits fonciers. La mission suggère d'appuyer ces ménages lors de leur premier cycle de production, en fournissant une ration de protection de semences en complément des intrants fournis par la FAO. Les régions concernées seront essentiellement le Moyen Cavally et les 18 Montagnes.

L'ensemble des interventions recommandées et l'estimation du nombre de bénéficiaires sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau: Estimation du nombre de bénéficiaires par type d'intervention		
Types d'intervention	Description	Nombre de bénéficiaires
Distribution alimentaire générale	Nouveaux déplacés, réfugiés ou retournés	17 000
Santé et nutrition	- Enfants malnourris modérés (6 à 59 mois) en CNS - Santé maternelle et infantile	5 000
	- VIH et personnes affectées par le VIH - Orphelins du Sida vivant en famille d'accueil	42 000
Formation contre nourriture	- Ménages en insécurité alimentaire qui dépendent du petit commerce/petits métiers ou de contrats journaliers	30 000
Protection des semences	- Ménages en insécurité alimentaire retournés ou déplacés, effectuant leur 1 ^{er} cycle de production depuis leur retour (Moyen Cavally, 18 Montagnes)	26 300
Vivres contre travail	Ménages en insécurité alimentaire qui dépendent de l'aide extérieure et des envois d'argent	10 000
Alimentation scolaire	- Appui aux cantines scolaires ;	580 000
	- Appui aux enseignants bénévoles en attendant le retour des enseignants officiels;	18 000
	- Ration à emporter pour les filles scolarisées dans les régions à forte disparité garçon – fille	60 000

- *Suivi du contexte sociopolitique*

Les recommandations formulées découlent de la logique du scénario d'évolution du contexte jugé le plus probable par la mission d'évaluation, qui serait une continuation de la situation actuelle sans aggravation de la situation sécuritaire. Dans le cas où un scénario plus pessimiste se produirait, il s'agirait de revoir ces recommandations à la hausse, notamment sur la base des estimations faites dans le cadre du plan de contingence.

La mission recommande également que le rôle d'une éventuelle assistance alimentaire soit étudié dans le cadre du PNDDR en ce qui concerne les enfants vulnérables (ex-combattants, etc.) afin de faciliter leur retour dans le cursus scolaire « normal » ou l'insertion dans la vie active.

- *Suivi de la sécurité alimentaire*

En raison des proportions de ménages en insécurité alimentaire ou à risque élevé d'insécurité alimentaire, il est recommandé de poursuivre les activités du système de suivi de la sécurité alimentaire en étendant les zones géographiques couvertes de façon à assurer un suivi périodique dans les régions suivantes :

- Moyen Cavally, Savanes, 18 Montagnes, Vallée du Bandama (actuellement couvertes par le système en place) ;
- Haut-Sassandra, Bafing, Denguélé (régions supplémentaires à inclure dans le système).

Une prochaine collecte de données sur la sécurité alimentaire des ménages privilégiant des informations qualitatives serait souhaitable au cours des prochains mois afin d'explorer plus en profondeur certaines des hypothèses soulevées et d'affiner les critères de sélection des bénéficiaires à l'intérieur des régions et groupes identifiés.

1 Introduction

Après quatre décennies de stabilité politique et de relative prospérité, la Côte d'Ivoire a connu son premier coup d'état militaire le 24 décembre 1999, qui a marqué le début des troubles politiques et d'instabilité dans le pays. Le 19 septembre 2002, une deuxième tentative de coup d'Etat s'est transformée en une rébellion armée qui aboutit à la partition du pays en deux zones : le Sud, sous contrôle gouvernemental et le Nord occupé par les ex-rebelles ou Forces Nouvelles (FN), séparées par une zone tampon dite « zone de confiance ». Une chronologie des principaux événements de la crise ivoirienne est fournie en annexe 1 du tome 2.

Ces quatre dernières années, la communauté internationale a consacré des ressources importantes et obtenu différents accords (Linas-Marcoussis, Accra, Pretoria) pour aider les parties ivoiriennes à sortir le pays de la crise. La première période de transition s'est achevée en octobre 2005 sans que des élections se soient tenues et sans que des progrès notables aient été accomplis sur les grandes questions du désarmement, du démantèlement des milices, de l'identification de la population et de la réunification du pays, malgré la nomination d'un Premier Ministre de transition.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), à l'instar de nombreuses organisations humanitaires, a développé des programmes en Côte d'Ivoire en réponse à la crise sociopolitique. Son programme actuel, une Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) devant s'achever en juin 2007, le PAM a jugé utile de procéder à une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire afin de lui permettre d'élaborer la réponse la plus appropriée pour la phase suivante, qui débutera en juillet 2007.

Compte tenu de la quantité de données collectées pendant l'évaluation, le rapport a été structuré en deux tomes : le tome 1 présente les principaux résultats et les recommandations en termes d'intervention. Les analyses descriptives par région sont quant à elles présentées dans le tome 2.

La section 2 du tome 1 présente les objectifs et la méthodologie utilisée au cours de l'évaluation. La section 3 décrit le contexte général de la Côte d'Ivoire, à savoir la situation politique, la géographie du pays, les systèmes agricoles, la population, l'économie, les conséquences sociales de la crise et les risques et dangers susceptibles de menacer la sécurité alimentaire des ménages.

La section 4 décrit les profils des ménages selon leur niveau de sécurité alimentaire ainsi que la prévalence de l'insécurité alimentaire dans les régions étudiées. La section 5 fournit des informations sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans. Quant à la section 6, elle fournit les principales conclusions et fait des recommandations en terme de programmes afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

2 Objectifs et méthodologie de l'évaluation

2.1 Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de cette étude est de faire une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages en Côte d'Ivoire. Cette étude qui se propose de fournir des informations récentes sur les indicateurs-clés de la sécurité alimentaire servira de base pour la définition d'un programme d'assistance adapté aux besoins des populations en insécurité alimentaire.

L'évaluation vise spécifiquement à :

- déterminer le niveau d'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées,
- décrire le profil des ménages en insécurité alimentaire ou vulnérables à l'insécurité alimentaire,
- identifier les causes de l'insécurité alimentaire ou de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire,
- estimer le nombre de personnes en insécurité alimentaire,
- définir les orientations pour la nouvelle IPSR sur les besoins d'aide alimentaire, le ciblage géographique, ainsi que les interventions les plus appropriées pour la réduction de l'insécurité alimentaire.

2.2 Définitions, terminologies et concepts¹

L'analyse des différents indicateurs liés à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire a été effectuée selon le cadre conceptuel et les concepts de la sécurité alimentaire.

La **sécurité alimentaire** est assurée quand tous les membres d'un ménage disposent à tout instant d'un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante en quantité, saine et nourrissante, qui satisfait leurs besoins et leurs préférences alimentaires et leur permet de mener une vie saine et active. Cette définition intègre les trois piliers de la sécurité alimentaire :

- **les disponibilités alimentaires** désignent la quantité de nourriture réellement présente dans un pays ou une région sous toutes les formes par le biais de la production domestique, des importations commerciales et de l'aide alimentaire ;
- **l'accès alimentaire** renvoie à la capacité d'un ménage à se procurer de façon régulière la quantité nécessaire de nourriture par le biais de sa propre production domestique, de ses réserves, achats, troc, dons, emprunts et aide alimentaire ;
- **l'utilisation de la nourriture** désigne l'utilisation (préparation et consommation) par un ménage de la nourriture à laquelle il a accès, et la capacité d'un individu à absorber et à métaboliser les substances nutritives (transformation effective de la nourriture par le corps humain).

Dans le cadre du présent rapport, les données sur les **disponibilités alimentaires** se réfèrent aux estimations de récoltes des principales cultures vivrières dans les différentes régions enquêtées. La provenance des aliments consommés durant les sept derniers jours avant l'enquête renseignent sur **l'accès**, tandis que **l'utilisation de la nourriture** a été évaluée à partir de la fréquence de consommation hebdomadaire des principaux aliments ainsi que la diversité de la diète alimentaire.

Le concept de **vulnérabilité** fait référence à tous les facteurs qui affectent les moyens d'existence des populations et les mettent en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son degré d'exposition aux tendances (démographiques, économiques, physiques, etc.), aux chocs (naturels, économique, santé, etc.), et aux saisonnalités (prix, possibilité d'emploi, etc.) et sa capacité à faire face à ces risques.

La notion de **ménage** désigne une unité sociale composée d'individus, unis par des relations familiales ou autres relations sociales, et partageant une base commune de ressources. De manière empirique, la notion intègre quatre dimensions : unité de résidence, unité de production économique, unité de consommation et reconnaissance d'une autorité qui est le chef de ménage.

2.3 Méthodes de collecte et d'analyse des données

2.3.1 Données secondaires

Les données secondaires utilisées dans ce rapport proviennent de plusieurs sources dont les références sont jointes en annexe 2 du tome 2.

Un constat se dégage de l'analyse des données secondaires sur la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. La plupart des études réalisées depuis le déclenchement de la crise en 2002 ne fournissent que des informations localisées et souvent parcellaires, qui ne permettent pas de tirer des conclusions à l'échelle régionale et nationale.

En zone gouvernementale, la plupart des études se sont focalisées sur la partie Ouest du pays (région du Moyen Cavally), région particulièrement affectée par le conflit armé. Les structures de l'Etat n'étant plus opérationnelles dans les zones sous contrôle des Forces Nouvelles, certaines ONG et Agences du Système des Nations Unies ont mis l'accent sur la collecte des informations dans ces zones.

Ces études utilisent rarement la même méthodologie, ce qui ne permet pas toujours d'établir une comparaison entre les zones et de suivre l'évolution des tendances de la

¹ Les définitions ont été tirées du « Emergency Food Security Assessment Handbook » du PAM

sécurité alimentaire d'une période à une autre. De plus, la plupart de ces études s'appuient principalement sur des approches qualitatives.

2.3.2 Données primaires

2.3.2.1 Échantillonnage

Au moment de l'enquête, la Côte d'Ivoire comptait 19 régions administratives. L'enquête devait en principe couvrir 14 régions administratives (Lagunes, Lacs, Bas-Sassandra, Haut-Sassandra, Marahoué, N'Zi Comoé, Fromager, Moyen Comoé, Agnéby, Sud Bandama, Moyen Comoé, Zanzan, Denguélé et Moyen Cavally).

Pour chaque région, la taille de l'échantillon devrait en principe être calculée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2 \times P(1-P)}{d^2}$$

où

n = Taille d'échantillon minimale

Z = 1,96 (à 95% intervalle de confiance)

P = 50% (prévalence estimée des ménages vulnérables)

d = 5% (marge d'erreur)

Le nombre de régions à enquêter a été fixé à 10, faute de budget suffisant. Un échantillonnage stratifié à deux degrés a été utilisé et la taille de l'échantillon a été fixée à 1000 ménages.

Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour la construction de l'échantillon (situation sécuritaire, absence de données récentes, pré-identification de problèmes ou non dans la zone). Sur cette base, les régions suivantes ont été retenues : Worodougou, Bafing, Denguélé, Moyen Cavally, Lacs, Bas-Sassandra, Marahoué, N'Zi Comoé, Zanzan et Haut-Sassandra. La région du Bas-Sassandra a été finalement remplacée par celle des Savanes pour des raisons de sécurité au moment de l'évaluation.

Dans chaque région, 10 villages ont été tirés au hasard à partir du fichier du dernier recensement de la population et de l'habitation de 1998. Des villages de remplacement avaient également été prévus (4 par région) au cas où l'accès à certains villages ne serait pas possible. Deux des 100 villages sélectionnés ont finalement été remplacés, soit un taux de remplacement de 2%. La liste des villages sélectionnés et la carte de localisation figurent en annexes 3 et 4 du tome 2.

Dans chaque village, la méthode dite de l'échantillonnage systématique a été utilisée pour sélectionner les 10 ménages à enquêter. Cette méthode a été expliquée aux superviseurs et aux enquêteurs pendant la formation.

D'après les résultats du Recensement de la population et de l'habitation de 1998 (RGPH-98), la population rurale cumulée de ces 10 régions était estimée à 3 527 280 habitants. Les données ont été pondérées pour tenir compte de la différence de population entre les régions.

Les données sur les régions des 18 Montagnes et de la Vallée du Bandama proviennent de l'étude VAM de 2004 et/ou du système de suivi de la sécurité alimentaire dans les départements de Man (région des 18 Montagnes), de Guiglo (région du Moyen Cavally), de Korhogo (région des Savanes) et de Bouaké (région de la Vallée du Bandama).

2.3.2.2 Outils d'enquêtes

Un questionnaire structuré a été utilisé pour collecter les informations au niveau du ménage (Annexe 5 du tome 2).

Ce questionnaire était composé de 12 rubriques :

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| 1. Démographie | 7. Dépenses |
| 2. Migration et mouvement | 8. Consommation alimentaire |
| 3. Habitat et équipement | 9. Aide extérieure |
| 4. Accès au crédit | 10. Chocs et sécurité alimentaire |
| 5. Agriculture et élevage | 11. Nutrition et santé de l'enfant |
| 6. Revenus | 12. VIH Sida |

Tous les enquêteurs et superviseurs ont bénéficié de 5 jours de formation au cours de laquelle ils ont reçu des instructions sur le remplissage des questionnaires et sur la reformulation de certaines questions. La phase de collecte proprement dite a été précédée d'une enquête pilote pour tester le questionnaire. Un manuel d'enquêteur a également été mis à la disposition de chaque équipe.

Les coordonnées géographiques de tous les villages enquêtés ont été relevées à l'aide d'un GPS (système de positionnement global) et utilisées pour cartographier la zone enquêtée.

2.3.2.3 Collecte et analyse descriptive des données

La phase de collecte des données s'est déroulée du 11 septembre au 7 octobre 2006 inclus. L'enquête a mobilisé six équipes composées chacune de trois enquêteurs et d'un superviseur.

La saisie des données a eu lieu du 25 septembre au 13 octobre 2006. Elle a mobilisé huit opérateurs de saisie. Les données ont été saisies sur Microsoft Access. Un nettoyage de la base était effectué quotidiennement afin de détecter d'éventuelles erreurs. Un second niveau de nettoyage a permis de détecter les erreurs de cohérence entre les différentes variables. Pour ce faire, une syntaxe permettant de tester la cohérence des réponses a été développée.

Une fois la phase d'apurement des données terminées, celles-ci ont été transférées sur le logiciel SPSS. Les données ont été analysées sur SPSS et ADATTI² (analyse multi variée, détermination des classes de consommation, d'accessibilité et d'insécurité alimentaire). L'analyse des données a été faite en Côte d'Ivoire (Abidjan), en étroite collaboration avec le bureau régional (ODD) et le siège (ODAN et VAM).

2.3.2.4 Méthode de création des classes de sécurité alimentaire

Les classes de sécurité alimentaire ont été créées suivant les étapes ci-dessous.

a) Méthodologie d'analyse de la consommation alimentaire

Les ménages de l'échantillon ont fourni des informations sur la consommation alimentaire de leur ménage au cours de la semaine précédant l'enquête. Ainsi, ils ont décrit (a) la fréquence de consommation en nombre de jours des différents aliments et (b) la source de chaque aliment consommé (par exemple leur propre production, l'achat, etc.). Au total 20 différents aliments ont été pris en compte dans l'analyse. Il s'agit :

- des céréales (maïs, riz, autres céréales)
- des tubercules (manioc, igname, banane plantain)
- des légumineuses et arachides
- des protéines d'origine animales (poisson, viande, œuf, lait)
- des escargots et champignons
- des légumes, feuilles et fruits
- de l'huile
- du sucre et du sel

La fréquence de consommation et la source de ces aliments sont analysées simultanément à travers l'Analyse en Composantes Principales (ACP), suivie d'une classification non hiérarchique dont le but est de regrouper les ménages ayant un régime alimentaire similaire. Dix sept classes ont ainsi été définies, consolidées et regroupées en 7 classes, selon les étapes suivantes :

- Retrait des aliments pour lesquels la fréquence moyenne était zéro, ou uniformément élevée (c'est-à-dire 6 ou 7) ou seulement applicable à un très petit groupe de ménages. Cela est revenu à retirer « œuf », « sel » et « escargot ».
- Un score a été attribué à chaque classe de consommation, soit la somme de toutes les fréquences moyennes pour tous les aliments ;
- Les 17 classes ont alors été à nouveau traitées dans ADDATI en ajoutant le score comme variable, ce qui a donné 7 classes de consommation.

² ADDATI (*en italien : Analisi Dei Dati ou analyse des données*) logiciel dont la version 5.01 a été élaborée avec l'aide de l'Unité "Analyse et cartographie de la vulnérabilité" du PAM à Rome.

- Un score a été alloué à ces 7 classes (somme de toutes les fréquences moyennes pour tous les aliments).

Enfin, les 7 classes ont été regroupées en 5 classes de consommation alimentaire en fonction de leur score respectif (cf. tableau 1).

Tableau 1: Classes de consommation alimentaire		
Classes	N	% ménages
Très pauvre consommation	85	8%
Pauvre consommation	106	11%
Consommation moyenne	248	25%
Bonne consommation	299	30%
Très bonne consommation	262	26%

b) Méthodologie d'analyse de l'accessibilité des ménages

La capacité d'accès des ménages à la nourriture a été mesurée en tenant compte de leur capacité de production pour l'autoconsommation, de leurs sources de revenus et de leur pouvoir d'achat. Pour ce faire, 6 variables ont été utilisées, il s'agit de :

- la quantité de céréales autoconsommées par personne
- la quantité de tubercules autoconsommés par personne
- la quantité de café et cacao vendue
- la quantité de fruits vendue
- le montant des dépenses monétaires par personne
- la proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses globales.

Ces variables sont analysées simultanément à travers une ACP, suivie d'une classification non hiérarchique, dont le but est de regrouper les ménages ayant des modalités d'accès similaires.

Cette analyse a permis de regrouper les ménages en 12 classes. On a attribué ensuite à chacune de ces classes un score d'accessibilité variant de 1 à 5 permettant de les classer selon leur degré d'accessibilité, de très faible à bon.

Une régression est ensuite effectuée sur ces 12 classes, en utilisant comme variables explicatives les 6 indicateurs d'accessibilité et comme variable à expliquer le nouveau score qui leur est attribué.

Les résultats de la régression ont montré que toutes les variables explicatives sont significatives et par conséquent permettent de séparer valablement les groupes. Les coefficients de régression issus de cette analyse ont permis de calculer les scores d'accessibilité de chaque ménage à l'aide de la formule suivante :

Score d'accessibilité $= 1,2556613 + 0,002765 * \text{cer_a} + 0,000944 * \text{tub_a} + 0,000248 * \text{cafcac_v} + 0,000448 * \text{fruit_v} + 0,000132 * \text{dep_mo} - 0,010894 * \text{pro_depal}$

où :

- cer_a= quantité de céréales autoconsommée par personne
- tub_a = quantité de tubercules autoconsommée par personne
- cafcac_v= quantité de café et cacao vendue
- fruit_v= quantité de fruits vendue
- dep_mo= dépenses monétaires par personne
- pro_depал= proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses globales

Les ménages sont ensuite ordonnés suivant leurs scores d'accessibilité du plus faible au plus élevé, pour être regroupés en 5 classes d'accessibilité.

c) Méthodologie d'analyse de la sécurité alimentaire des ménages

La détermination des classes d'insécurité alimentaire s'est faite en croisant les classes d'accessibilité et les classes de consommation alimentaire. En effet, selon la définition de l'insécurité alimentaire, celle-ci est influencée à la fois par la capacité des ménages à

accéder à la nourriture et par l'utilisation effective de cette nourriture (la consommation alimentaire).

Aussi bien pour l'accessibilité que pour la consommation alimentaire, les classes sont numérotées de 1 à 5. Ce croisement a permis de classer les ménages en 4 catégories. Les regroupements effectués sont donnés par les tableaux 2 et 3 ci-dessous :

Tableau 2: Croisement des classes de consommation alimentaire et d'accessibilité						
ACCESSIBILITE		CONSOMMATION				
		1 Très pauvre	2 Pauvre	3 Moyenne	4 Bonne	5 Très bonne
	1 Très pauvre	1	1	2	2	3
	2 Pauvre	1	1	2	3	3
	3 Moyenne	2	2	3	3	3
	4 Bonne	2	3	3	4	4
	5 Très bonne	3	3	3	4	4

On obtient ainsi les quatre classes de sécurité alimentaire ci-dessous :

Tableau 3: Classes de sécurité alimentaire	
<u>Classe 1 :</u> Insécurité alimentaire (IA)	Ménages en insécurité alimentaire avérée, prioritaires en termes d'intervention
<u>Classe 2 :</u> Risque élevé d'insécurité alimentaire (RIA)	Ménages qui sont à la limite de l'insécurité alimentaire et que le moindre changement pourrait faire basculer soit en insécurité alimentaire, soit au contraire vers une assez bonne sécurité alimentaire.
<u>Classe 3 :</u> Assez bonne sécurité alimentaire (ABSA)	
<u>Classe 4 :</u> Bonne sécurité alimentaire (BSA)	

2.4 Limites de la méthodologie employée

Si le mode d'échantillonnage permet de tirer des conclusions représentatives au niveau de chaque région, il n'est en revanche pas possible d'en faire autant à l'intérieur de chaque région. L'enquête ne permet pas d'expliquer les éventuelles hétérogénéités entre les niveaux d'insécurité alimentaire à l'intérieur d'une même région.

Les données de l'étude n'ont été collectées qu'au niveau des ménages. Aussi, le manque d'informations au niveau communautaire limite-t-il l'interprétation de certains résultats. Plusieurs des hypothèses avancées dans ce rapport sont basées sur les jugements et les expériences, ainsi que sur les données qualitatives provenant d'enquêtes précédentes.

De plus, aucune mesure anthropométrique n'a été prise au cours de la présente évaluation, limitant ainsi l'interprétation des données sur la malnutrition qui proviennent essentiellement de l'enquête à indicateurs multiples conduite par UNICEF et l'INS à la même période.

3 Contexte général de Côte d'Ivoire

3.1 Contexte politique

3.1.1 Evolution de la situation politique en 2006

Des progrès vers la paix, bien qu'insuffisants, ont néanmoins été réalisés en 2006³ : Le gouvernement a organisé les examens scolaires reportés depuis deux ans dans le Nord. Le dialogue politique a été relancé par le sommet du 1^{er} mars 2006 qui a réuni les quatre acteurs majeurs du conflit autour du premier ministre. La Commission électorale indépendante (CEI) a débuté ses activités. Les ministres des FN sont revenus à Abidjan pour siéger au gouvernement. Les activités politiques des partis politiques ont repris ainsi que le dialogue militaire entre les forces belligérantes, avant d'être à nouveau suspendu.

L'impasse actuelle est avant tout le résultat de désaccords profonds entre les protagonistes de la crise ivoirienne sur ces questions fondamentales : procédures de délivrance des certificats de nationalité et d'établissement des listes électorales, pré-cantonement dans le cadre du Programme National de désarmement, de démobilisation et de réintégration (PNDDR), démantèlement des milices. La deuxième période de transition s'achève, sans que des élections aient pu se tenir.

En septembre 2006, un scandale de déchets toxiques déversés par un navire étranger dans la ville d'Abidjan a éclaté et conduit à des manifestations de rue des populations.

Devant l'impasse de la situation et l'impossibilité d'organiser des élections avant la date du 31 octobre 2006, la communauté internationale (CEDEAO, UA, ONU) a décidé l'instauration d'une deuxième année de transition conférant des pouvoirs étendus au Premier Ministre. La résolution 1721 qui définit le cadre de la transition jusqu'au 31 octobre 2007 a été adoptée par le Conseil de Sécurité le 1^{er} novembre.

3.1.2 Sécurité

Au cours des derniers mois, la situation en matière de sécurité est restée imprévisible, compte tenu notamment des tensions liées à l'interruption des audiences foraines, aux conditions de vie précaires des ex-combattants sur les sites de pré-regroupement, aux désaccords sur les modalités d'application du programme de démantèlement et de désarmement des milices, au scandale des déchets toxiques et aux déclarations des partis politiques dans un contexte social marqué par des grèves et des manifestations de populations, de fonctionnaires et de gendarmes.

Plusieurs incidents violents se sont produits dans la zone de confiance provoquant des déplacements de population. Dans l'ouest du pays, la présence de miliciens armés et la persistance des conflits fonciers alimentent le climat d'insécurité. La criminalité s'est étendue au-delà d'Abidjan et a atteint d'autres régions telles que Bouaké, Korhogo et l'ouest du pays. Les vols à main armée, les vols à la tire et le racket à des postes de contrôle restent fréquents dans le sud et le nord du pays, tandis que les « coupeurs de route » opèrent dans la partie ouest de la zone de confiance et dans le nord du pays.

3.2 Géographie⁴

La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest dans la zone intertropicale humide. D'une superficie de 322 462 km², elle est limitée au sud par le golfe de Guinée sur une côte de 550 km, à l'ouest par la Guinée et le Libéria, au nord par le Burkina Faso et le Mali, et à l'est par le Ghana.

Le pays, bien que d'un relief relativement plat, est composé de :

- Plaines vallonnées sur la zone côtière au sud, qui s'élèvent vers l'intérieur. La côte est rocheuse et bordée de lagunes à partir de Fresco. Au Nord de la bande littorale de sable, s'étend une vaste plaine puis une région de bas plateaux situés à des altitudes inférieures à 350m.

³ International Crisis Group (ICG) : *Côte d'Ivoire: La paix comme option* - 17 mai 2006.

⁴ Source FAO Aquastat – Système d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture – version 2005.

- Les plateaux du nord, dont l'altitude atteint exceptionnellement 900m vers l'ouest, sont entrecoupés de vallées. On y trouve quelques collines isolées.
- Les montagnes, qui appartiennent à la dorsale guinéenne, se situent à l'ouest, avec le Mont Nimba qui culmine à 1752m à la frontière guinéo-libérienne.

Le pays est divisé en **trois grandes zones agro-écologiques**⁵:

- La **zone guinéenne** (50% du territoire), située au sud, est la plus pluvieuse et comprend pratiquement toute la région forestière. Elle est caractérisée par un climat subéquatorial à quatre saisons: une grande saison sèche (décembre à mars), une grande saison des pluies (mars à juin), une petite saison sèche (juillet à août) et enfin une petite saison des pluies (septembre à novembre). La pluviométrie annuelle y dépasse les 1500 mm et les sols sont d'assez bonne qualité. Le café et le cacao dominent l'économie de la région (les deux tiers des surfaces cultivées), mais sont aussi présents le palmier à huile, l'hévéa et le cocotier. Les cultures annuelles couvrent 25% des surfaces cultivées (maïs, riz, manioc, plantain, etc. intercalés avec le cacao généralement). L'agriculture est basée sur des pratiques traditionnelles extensives de défriche-brûlis et donne de faibles rendements. Ces pratiques conjuguées à la croissance rapide de la population ont conduit à une déforestation à large échelle et à une réduction des temps de jachère qui ne permettent plus de restaurer la fertilité des sols.
- La **zone soudano-guinéenne** (19 % du pays) est une zone de transition entre la zone forestière et le nord. Elle est caractérisée par quatre saisons: une grande saison sèche (novembre à février), une grande saison des pluies (mars à juin), une petite saison sèche (juillet à août) et une petite saison des pluies (septembre à octobre). Les précipitations varient entre 1200 et 1500 mm, mais sont erratiques. En ce qui concerne l'agriculture, c'est la zone la plus difficile à cultiver en raison de la sécheresse et des inondations.
- La zone **soudanienne** (31% du pays) est située plus au nord. C'est une région de savane au climat tropical de type soudano-guinéen avec une seule saison des pluies. Les précipitations, entre 900 et 1200 mm, permettent généralement une agriculture pluviale. Les sols ayant un potentiel agricole acceptable représentent moins de 50% de la zone. Les cultures pluviales dominent (maïs, riz, arachides) et sont souvent associées. Environ 40% des exploitations de la région produisent du coton. Les cultures pérennes (mangues, karité) et l'élevage sont aussi d'importantes sources de revenus.

Le bois constitue depuis 1990 une ressource importante. Mais, surexploitée, la forêt disparaît progressivement. Les ressources minières sont essentiellement le fer, le manganèse, les diamants et le pétrole (gisements off-shore). Le sol de la Côte d'Ivoire, relativement riche, allié au climat tropical humide, favorise l'agriculture tant vivrière que d'exportation, qui est une ressource-clé du pays.

3.3 Systèmes agricoles

Les terres cultivables sont estimées à 21 millions d'ha, soit 65% de la superficie totale du pays. En 2002, la surface mise en culture représentait 6,5 millions d'ha environ, soit 21% de la superficie totale du pays et 33% de la superficie cultivable⁶. Le climat tropical humide est très propice aux cultures en particulier en Basse Côte. L'agriculture pratiquée est assez diversifiée (vivriers, cultures de rente, cultures industrielles).

Deux types d'opérateurs interviennent dans le secteur agricole:

- les sociétés agro-industrielles sur de grandes plantations mécanisées avec méthodes culturales intensives;
- les petits exploitants individuels formant l'essentiel de la population rurale.

Les systèmes de production pratiqués par ces petits exploitants sont fondés sur la culture manuelle, extensive et itinérante, aux rendements faibles. Les productions sont fortement centrées sur les cultures d'exportation et dominées par le binôme café-cacao. Selon le Recensement national de l'agriculture de 2001, la culture du coton était pratiquée par 265 726 petites exploitations traditionnelles, 14 320 grandes exploitations traditionnelles et 64

⁵ Source : FAO

⁶ Source : FAO Aquastat

exploitations modernes sur une superficie en culture principale de 280 115 hectares. La population directement ou indirectement concernée par la production cotonnière avoisinait 3,5 millions personnes.

Viennent au second plan les cultures vivrières dont les plus importantes sont le riz, l'igname, la banane plantain, le manioc et le maïs. Enfin, le maraîchage est en pleine expansion dans la zone d'influence des centres urbains.

D'un point de vue structurel, les principales contraintes au développement du secteur agricole résident dans les problèmes fonciers et le manque de main-d'œuvre agricole, de maîtrise des techniques d'irrigation, d'intégration élevage-agriculture et d'accès au crédit. De plus, le contexte d'instabilité politique actuel provoque dans l'ouest du pays, une insécurité qui réduit l'activité agricole, notamment vivrière. Dans l'ensemble du pays, les barrages routiers portent préjudice au commerce intérieur, ce qui entraîne la hausse du prix des produits vivriers destinés à la consommation et la baisse des prix payés aux producteurs, en particulier pour le cacao, le café, l'anacarde et le coton.

3.4 Population : migrations et déplacements

La population de la Côte d'Ivoire était estimée à environ 15,3 millions d'habitants en 1998⁷, avec un taux d'accroissement annuel de 3,3%.

Figure 1: Types culturels et groupes ethniques en Côte d'Ivoire



Les courants migratoires en Côte d'Ivoire sont liés au développement des activités économiques en particulier la culture du café et du cacao. Après l'indépendance, les autorités ivoiriennes ont suscité et encouragé les déplacements à l'intérieur du pays et des pays voisins vers la Côte d'Ivoire. Ces mouvements se sont faits des zones défavorisées vers le sud forestier, propice à la culture des produits d'exportation.

⁷ Recensement général de la population et de l'habitation, 1998, INS

⁸ Recensement général de la population et de l'habitation, 1998, INS

Ces migrations ont connu un accroissement spectaculaire au cours des années 1960 et 1970, en même temps que la croissance rapide de l'économie du pays. Mais, dans les années 1980, on a assisté à un ralentissement des mouvements migratoires, lié surtout à la dégradation de l'environnement économique, mais aussi à un nationalisme naissant qui s'affirme de plus en plus depuis les années 1990.

Au niveau interne, plus de 2 personnes sur 3 sont recensées dans une sous-préfecture autre que celle de leur naissance. Certaines zones sont connues pour la propension à migrer de leurs habitants, tandis que d'autres sont des zones d'arrivée. Les premières se situent au centre et au nord du pays, en particulier les régions du N'Zi Comoé, de la Vallée du Bandama, du Worodougou et des Savanes. Les principales régions d'accueil sont celles du Bas-Sassandra, du Moyen Cavally, du Sud-Comoé et du Bafing. Par son importance économique, la ville d'Abidjan est un pôle d'attraction aussi bien pour les migrants internes qu'internationaux.

L'économie de plantation avec les cultures de rente comme le café, le cacao, le palmier à huile, l'hévéa, a constitué le facteur déterminant des mouvements en direction du milieu rural. Parallèlement, s'est développé l'exode rural. En effet, le développement des activités urbaines a été la source de l'exode rural vers les capitales régionales et principalement vers Abidjan.

3.5 Economie

3.5.1 Le secteur agricole, pilier de l'économie ivoirienne

Tableau 4: Principaux indicateurs macro-économiques 2003⁹	
PIB global	8,206 milliards francs ¹⁰
PIB par tête	453 000 francs/an
SMIG	36 600 francs
Répartition du PIB par secteur	primaire 26% secondaire 22% tertiaire 40%.

Le secteur agricole a constitué le principal moteur de la croissance ivoirienne depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, avec le développement spectaculaire des cultures de rente impulsé par l'État (cacao, café, coton, banane, ananas, palmier à huile, hévéa, etc.). L'agriculture occupe encore une place essentielle dans l'économie ivoirienne et contribuait pour 26% au PIB en 2003, générant environ 60% des recettes d'exportation.

Le secteur du café-cacao est le véritable pilier de l'économie ivoirienne : il représente près de la moitié de la valeur des exportations et emploie environ 1,2 millions de petits producteurs. Premier producteur mondial de cacao et 10^{ème} de café, la Côte d'Ivoire subit chaque année la variation des cours sur le marché mondial de ces produits hautement spéculatifs. Quant au binôme ananas/bananes, il constitue en volume, le deuxième produit d'exportation de Côte d'Ivoire après le cacao et le café. Le secteur de la banane représente à lui seul environ 5% du PIB.

La filière coton joue également un rôle important dans l'économie agricole de la Côte d'Ivoire. Elle représente suivant les années entre 5% et 10% des exportations du pays et génère annuellement près de 120 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 70% à 80% en devises. Par ailleurs, le coton représente le poumon de l'économie rurale du nord de la Côte d'Ivoire. Cependant, la privatisation et la restructuration de ce secteur n'ont pu être suffisamment accompagnées à cause de la crise, et ont empêché la filière de faire face à la chute mondiale des cours. La campagne 2005/2006 a souffert d'une réduction importante du nombre de planteurs du fait de la défaillance financière d'un des trois opérateurs industriels de la filière. Selon l'Union régionale des coopératives agricoles de Côte d'Ivoire, la production du coton avoisinait les 265 000 tonnes en 2005-2006, contre 325 000 tonnes, en 2004-2005, soit une baisse de 18,46%.

L'économie ivoirienne est tributaire de l'agriculture d'exportation, mais le secteur tertiaire reste le plus important en terme de valeur ajoutée du PIB. Il est suivi de loin par le secteur primaire et le secteur secondaire. L'industrie contribue pour 22% au PIB. L'industrie manufacturière domine à 80% le secteur secondaire. Bâtiment et travaux publics comptent

⁹ Source : site officiel de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire

¹⁰ L'unité monétaire utilisée dans le document est le franc CFA

pour 10% tandis que l'énergie et les mines représentent 15% du secteur. L'agro-alimentaire fournit environ 25% du PIB secondaire.

Les activités liées au tourisme et au transport ont chuté de manière drastique depuis le début de la crise. 85 % de l'activité économique se concentre dans le sud du pays.

3.5.2 Les conséquences économiques de la crise

Les effets négatifs de la crise, qui se font sentir dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, freinent considérablement le commerce et les transports, l'investissement et la croissance, ainsi que l'intégration régionale. La Côte d'Ivoire demeure cependant un des piliers de la croissance régionale, représentant environ 40% du produit intérieur brut de l'UEMOA. Les pays voisins, comme le Burkina Faso et le Mali continuent d'être fortement tributaires des infrastructures de transport de la Côte d'Ivoire pour leurs importations et leurs exportations, mais aussi des envois de fonds de leurs ressortissants émigrés dans le pays.

La récente hausse des exportations de pétrole de la Côte d'Ivoire a contribué à atténuer les répercussions macroéconomiques considérables de la crise. En 2005, les revenus tirés des exportations de pétrole ont, pour la première fois, dépassé ceux des exportations de cacao et de café, grâce aux prix élevés du pétrole et à la mise en route de nouvelles capacités de production à la fin de 2005. Toutefois, le climat politique et la situation en matière de sécurité ont entravé la reprise des investissements et de l'activité économique. L'inflation a atteint 4% en 2005 contre 1,5% en 2004. On a enregistré une modeste reprise économique en 2004-2005, avec un taux de croissance annuel réel moyen de 1,8%, dû à l'augmentation des exportations de cacao et de la production de pétrole. Les investissements étrangers directs ont notablement baissé et de nombreuses entreprises étrangères ont cessé ou considérablement ralenti leur activité en attendant le dénouement de la crise. Celle-ci a nourri l'économie parallèle et la contrebande, notamment de cacao et de diamants, vers les pays voisins.

3.6 Conséquences sociales de la crise

Sur le front social, la crise a amplifié le taux de pauvreté, qui toucherait 48,8% de la population en 2006 contre 38,4% en 2002¹¹. Le dernier rapport du PNUD sur le développement humain 2006 classe le pays au 164^{ème} rang sur 177 pays, avec un indice de développement humain durable de 0,421 en 2004. Le chômage des jeunes demeure très élevé, les services sociaux de base se sont dégradés et le VIH/sida est endémique.

3.6.1 Education

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus était évalué à 48% en 2000¹², avec un écart très prononcé entre les hommes et les femmes, en faveur des hommes. De même, les régions du nord et du nord-ouest sont très défavorisées par rapport aux autres régions. La scolarisation y est de loin inférieure à celle du reste du pays, avec respectivement 36 et 43%. Au niveau national, il existe encore un écart de près de 10 points entre la scolarisation des garçons et des filles, favorable aux garçons.

Le tableau 5 ci-dessous montre les statistiques sur les taux d'alphabétisation et de scolarisation.

Tableau 5: Statistiques sur l'éducation (2000-2004)		
	Hommes	Femmes
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus)	60%	38%
Taux net de scolarisation dans le primaire	67%	54%
Taux net de scolarisation dans le secondaire	27%	15%

Source : Unicef, *La situation des enfants dans le monde 2006*.

Ces taux de scolarisation ont encore chuté au cours des dernières années, comme le montre les résultats du MICS 3 : fin 2006, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 59% pour les garçons et 51% pour les filles.

La crise qui perdure continue d'affecter le secteur de l'éducation, tant en zone gouvernementale qu'en zone non gouvernementale, même si les effets s'expriment

¹¹ Source : PNUD

¹² MICS 2000, Unicef

différemment selon les zones. En zone gouvernementale, la demande de scolarisation dépasse les capacités d'accueil des structures éducatives alors qu'en zone non gouvernementale le manque d'enseignants titulaires et le délabrement des infrastructures scolaires affaiblissent le système éducatif.

3.6.2 Eau et assainissement

Dans les régions FN (Centre, Nord et Ouest) les services sociaux de base tels que les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement fonctionnent *a minima* faute de personnel d'exploitation qualifié, ce qui entraîne un taux de panne élevé sur les infrastructures hydrauliques. Dans les quartiers précaires des agglomérations urbaines, seulement 35% des ménages ont accès à l'eau potable et à des latrines hygiéniques. En milieu rural, à peine 50% des familles ont accès à 20 litres par personnes par jour parce que plus de 60% des pompes hydrauliques villageoises sont hors d'usage¹³.

Les résultats préliminaires du MICS 3 montrent que 76% de la population a accès à une source d'eau salubre améliorée, avec 90% en zone urbain et 65% en zone rurale. La situation dans les régions Nord-Ouest - *Denguélé, Bafing, Worodougou*- (57%) et Ouest - *Moyen Cavally et 18 Montagnes*- (62%) est moins bonne que dans les autres régions.

Au plan sanitaire, les conséquences se traduisent d'une part par l'augmentation des risques de maladies hydriques qui se sont manifestées dans plusieurs localités depuis le début de l'année 2006 sous la forme de fièvre typhoïde, de choléra et de diarrhées parmi les populations vulnérables particulièrement chez les enfants, et d'autre part par la dégradation des conditions d'hygiène et des pratiques, aussi bien dans les zones gouvernementales que dans les régions sous contrôle des FN.

3.6.3 Santé

Dans le secteur de la santé, les problèmes majeurs se posent en terme d'accès difficile aux soins de santé, d'insuffisance de la qualité des soins et de précarité de la situation nutritionnelle. Les actions humanitaires ont ralenti la détérioration progressive des services sociaux de base en santé et éducation par un appui essentiel au système de surveillance épidémiologique déjà existant.

Les indicateurs relatifs à la mortalité maternelle (690 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) ainsi qu'à la mortalité infantile (117 pour 1000) et infanto-juvénile (194 pour 1000¹⁴), montrent que la situation sanitaire est toujours préoccupante. La situation épidémiologique de septembre 2002 à septembre 2006 a été marquée par des épidémies de choléra, de rougeole, des cas de méningite et de fièvre jaune.

En Côte d'Ivoire, la contamination de l'infection à VIH se fait essentiellement par voie sexuelle (rapports sexuels à plus de 80%), par transfusion sanguine (5%) et par la transmission « Mère-Enfant » (13%). En 2005, (*ONUSIDA, 2005*) estimait qu'environ 570 000 personnes dont 40 000 enfants de moins de 15 ans vivaient avec le VIH/SIDA en Côte d'Ivoire. Le Ministère en charge de la lutte contre le sida estime le nombre de décès dus au sida à 14 000 et les orphelins du sida à 310 000 enfants.

Les résultats préliminaires de l'enquête sur les indicateurs du SIDA en Côte d'Ivoire (EIS-CI, 2005) montrent que la séroprévalence globale (tous sexes confondus) au niveau national est de 4.7%. Les femmes avec un taux de prévalence de 6,4% sont plus infectées que les hommes (2.9%).

On observe aussi que la séroprévalence est plus élevée en milieu urbain que rural. Chez les femmes, les prévalences les plus fortes sont observées dans la ville d'Abidjan et au Centre-Est (8,6%), au Sud (8,0%) et au Centre-Ouest (5,5%). Chez les hommes, les prévalences les plus fortes sont observées au Centre (4,4%), à Abidjan (3,5%) et au Sud-ouest (3,4%).

3.7 Sécurité alimentaire : aperçu général¹⁵

L'administration en charge de l'encadrement du secteur agricole et de l'élevage n'a pas entrepris son redéploiement de façon opérationnelle dans la zone contrôlée par les FN. Les moyens d'existence des ménages ruraux restent limités en particulier dans les zones de

¹³ CAP 2007, OCHA Côte d'Ivoire

¹⁴ Situation des Enfants dans le monde 2006, UNICEF

¹⁵ CAP 2007

tensions ethniques et dans les zones affectées par les aléas climatiques de 2005 qui ont provoqué de mauvaises récoltes dans certaines régions.

La saison agricole 2006 a commencé avec les mêmes contraintes qu'en 2005. Bien que l'accès à la terre ait été possible pour la majorité des ménages, il a été restreint dans les zones à l'ouest du pays où des incidents de sécurité à base ethnique sont survenus et dans les régions densément peuplées du nord de la Côte d'Ivoire (autour de Korhogo et Boundiali).

Dans les zones où les récoltes 2005 ont été mauvaises et celles où les ménages déplacés se réinstallent chez eux, l'accès aux semences n'a pas été facile. Dans toutes les autres zones, si un accès est resté possible grâce aux réserves des récoltes précédentes, il se pose en revanche un problème de qualité des semences. La FAO et ses partenaires (CICR, ONG, gouvernement) ont distribué des semences (riz, maïs, cultures maraichères), du petit outillage et des engrais à plus de 25 000 ménages vulnérables. Seuls les ménages associés aux sociétés cotonnières, les ménages bénéficiaires des programmes d'assistance agricole et les ménages qui ont les moyens ont eu accès aux engrais. Malgré les difficultés rencontrées (accès à la terre, aux semences et/ou engrais, quelques aléas climatiques), l'évaluation des récoltes de l'année 2006¹⁶ montre que les productions vivrières ont été globalement meilleures en 2006 qu'en 2005.

Au sud du pays, les principales productions de rente ont été satisfaisantes: la commercialisation nationale de cacao pour la grande traite est restée stable à environ 965 000 tonnes. La commercialisation nationale de café a augmenté de plus de 20% entre les saisons 2004-2005 et 2005-2006 (de 69 000 tonnes au 1^{er} trimestre 2005 à 85 000 tonnes au 1^{er} trimestre 2006). Les productions d'huile de palme et d'hévéa ont été satisfaisantes et la culture de l'hévéa continue de se développer à l'ouest et au sud. Au nord, les rendements en coton au cours de la saison 2005-2006 ont été variables, car largement conditionnés par les possibilités d'accès aux intrants. La crise du secteur cotonnier perdue et a provoqué pour la saison 2006-2007, une réduction de surfaces cultivées de 25% par rapport à la saison précédente. Les paysans ont alors tendance à développer la culture d'arachide et d'autres cultures vivrières. La production d'anacarde a été satisfaisante au sud de l'aire de production (Worodougou, Vallée du Bandama), et très médiocre au nord de cette zone (Denguélé, Savanes, Zanzan). Néanmoins, les surfaces consacrées à ces plantations continuent d'augmenter progressivement dans toute l'aire de production.

Le prix des céréales est resté stable et l'impact de la demande des pays du Sahel affectés par une crise alimentaire en 2004-2005 ne se fait plus sentir. Le prix du riz importé de grande consommation a été relativement stable dans les zones sous contrôle des Forces Nouvelles (Man, Korhogo et Bouaké)¹⁷. Cette relative stabilité est à mettre en rapport avec l'amélioration des échanges commerciaux entre Abidjan et les localités sous contrôle des Forces Nouvelles et avec la stabilité des volumes des importations annuelles.

A l'échelle nationale, on peut affirmer que la disponibilité alimentaire reste assurée grâce aux productions locales, aux importations alimentaires (600 000 tonnes de riz) et à l'aide alimentaire (20 000 tonnes). De même, les marchés sont relativement bien approvisionnés. Cependant, dans les zones enclavées les flux de produits alimentaires restent limités. Par ailleurs, des entraves aux échanges commerciaux liées aux barrages militaires ou aux coupeurs de route ont été rapportées.

Par contre, l'accès à une alimentation suffisante et variée reste problématique pour les ménages vulnérables. Non seulement les capacités de production restent limitées, mais aussi, leurs revenus restent insuffisants pour l'achat du panier alimentaire de base. Avant la guerre, les sources de revenus reposaient essentiellement sur les cultures de rente, mais la crise cotonnière et les mauvaises récoltes d'anacarde au nord, l'insécurité à l'ouest qui empêche l'entretien des plantations de café et cacao, ont provoqué une baisse significative des ressources de nombreux ménages. Dans certains cas, les activités de rente ont été remplacées par la vente des produits vivriers.

En matière d'élevage, la relative stabilisation de la situation à l'ouest et le retour de déplacés chez eux permet la recapitalisation du petit bétail. Faute de programme de vaccination

¹⁶ Evaluation des récoltes de l'année 2006, rapport de mission, FAO/PAM/MINAGRI/MINPARH, janvier 2007

¹⁷ Bulletin conjoint PAM-OCPV sur l'évolution des prix, janvier à juin 2006.

substantiel et d'encadrement des éleveurs, le bétail est toujours victime d'épizooties. Suite à la sécheresse dans les pays du Sahel, le nombre des troupeaux transhumants a augmenté sur le territoire ivoirien. Dans les zones de migration (Denguélé, Worodougou, Vallée du Bandama, Savanes, Zanzan), les dégâts de ces troupeaux sur les cultures augmentent et génèrent des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Des cas de grippe aviaire ont été détectés dans les villes d'Abidjan et de San Pedro et la filière avicole a été affectée. Malgré des mesures appropriées d'abattage, de vaccination, de formation et de sensibilisation des acteurs de la filière et du public, les risques d'apparition d'autres foyers restent néanmoins élevés.

3.8 Risques et dangers

On note trois types de risques principaux, susceptibles d'affecter la situation des populations en Côte d'Ivoire :

- des risques économiques, principalement la baisse des prix des cultures de rente, qui, le cas échéant, pourrait affecter les nombreux ménages dont les ressources en dépendent ;
- des risques sociaux : nationalisme et problèmes identitaires, question foncière, et tensions ethniques qui engendrent régulièrement des troubles portant atteinte à la protection des populations civiles, et pouvant provoquer des déplacements de population et affecter leurs moyens d'existence habituels ;
- des risques politiques, pouvant engendrer un regain de violence, d'insécurité et d'impunité, affectant également la sécurité physique des personnes et pouvant conduire à des déplacements de populations.

4 Profils de sécurité alimentaire des ménages

Des classes de sécurité alimentaire ont été créées afin de mieux comprendre les différences de niveau d'insécurité alimentaire parmi les ménages de l'échantillon. Ces classes résultent des analyses multivariées fondées sur les variables liées à la consommation alimentaire et l'accès à la nourriture (Cf. §2.3.2.4 Méthode de création des classes de sécurité alimentaire).

4.1 Prévalence des classes de sécurité alimentaire

Les résultats de l'évaluation montrent que 9% des ménages de l'échantillon sont en insécurité alimentaire, 20% sont à risque élevé d'insécurité alimentaire, tandis que 31% sont en assez bonne sécurité alimentaire et 40% en bonne sécurité alimentaire (Tableau 6).

Tableau 6: Prévalence des classes de sécurité alimentaire		
Classes de sécurité alimentaire	Effectif (ménages)	%
Insécurité alimentaire	93	9%
Risque d'insécurité alimentaire	197	20%
Assez bonne sécurité alimentaire	305	31%
Bonne sécurité alimentaire	405	40%

L'analyse des résultats obtenus lors de l'évaluation met en exergue une insécurité alimentaire liée essentiellement à des problèmes d'accès et/ou d'utilisation des aliments. Cela souligne les aspects socio-économiques de la dégradation des conditions de vie de certains groupes de population.

4.2 Caractérisation des classes de sécurité alimentaire

Les principales caractéristiques des ménages appartenant aux quatre classes de sécurité alimentaire obtenues sont présentées ci-après, afin de mieux comprendre qui sont ces ménages, en terme d'indicateurs liés à la démographie, la scolarisation des enfants, les mouvements de population, les biens et possessions, les moyens d'existence, les dépenses, la consommation alimentaire, les chocs et les stratégies développées en réponse à ces chocs.

4.2.1 Démographie

La taille moyenne des ménages varie de 11 (classes IA, RIA) à 13 personnes (BSA). 93% des chefs de ménages sont des hommes, quel que soit le niveau de sécurité alimentaire. L'âge moyen du chef de ménage est également constant autour de 51-52 ans. Les résultats indiquent également que 35 à 47% des chefs de ménages sont polygames, et ont en moyenne 2 ou 3 épouses.

Tableau 7: Taille du ménage, sexe et âge du chef de ménage					
Classes de sécurité alimentaire	Taille du ménage	Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage	% chefs de ménages polygames	Nombre d'épouses (ménages polygames)
IA	11	masculin 93%	51 ans	35%	3
RIA	11	masculin 93%	52 ans	47%	2
ABSA	12	masculin 93%	51 ans	36%	2
BSA	13	masculin 93%	51 ans	45%	2

Une grande proportion de chefs de ménage n'a jamais été à l'école. Contrairement à ce qu'on aurait pensé, ceux en bonne sécurité alimentaire n'ont pas un niveau d'éducation supérieur aux autres.

De même, le niveau d'éducation des épouses est très bas et varie peu selon le niveau de sécurité alimentaire. Cela souligne le faible niveau d'éducation chez les adultes, notamment les femmes, en milieu rural dans les zones enquêtées.

Tableau 8: Niveau d'éducation du chef de ménage et de son épouse				
Classes de sécurité alimentaire	Chefs de ménages sans éducation	Niveau des chefs de ménages éduqués	Epouses sans éducation	Niveau des épouses éduquées
IA	66%	Primaire 23% Secondaire 9% Coranique 2%	82%	Primaire 13% Secondaire 3%
RIA	69%	Primaire 20% Secondaire 7% Supérieur 1% Coranique 3% Professionnel 1%	78%	Primaire 18% Secondaire 2%
ABSA	67%	Primaire 21% Secondaire 9% Coranique 3%	82%	Primaire 15% Secondaire 2%
BSA	71%	Primaire 17% Secondaire 9% Coranique 2%	84%	Primaire 11% Secondaire 3%

4.2.2 Scolarisation des enfants

45 à 46% des enfants de l'échantillon en âge d'être scolarisés (6-14 ans) sont des filles, quel que soit le niveau de sécurité alimentaire du ménage. Parmi les enfants en âge d'aller à l'école (6-14 ans), 50 à 59% ne sont pas scolarisés, selon les classes de sécurité alimentaire.

Tableau 9: Proportion d'enfants non scolarisés				Parmi les enfants non scolarisés, certains ne l'ont jamais été. Ces derniers représentent 56% à 68% des enfants non scolarisés, selon les classes de sécurité alimentaire.
Classes de sécurité alimentaire	Proportion d'enfants non scolarisés (6-14 ans)	Proportion de filles parmi les enfants non scolarisés	Parmi les enfants non - scolarisés, % n'étant <u>jamais</u> allé à l'école	
IA	51%	42%	68%	
RIA	59%	65%	56%	
ABSA	58%	64%	69%	
BSA	50%	58%	62%	

Ces données sur l'éducation primaire montrent un faible taux de scolarisation. Si ces taux ne varient que peu en fonction du niveau de sécurité alimentaire, ils fluctuent en revanche de manière significative selon les régions, comme indiqué par l'analyse descriptive régionale (cf. Tome 2 - section Education). De fortes disparités en fonction du genre sont observées dans plusieurs régions au nord de la zone de confiance, surtout dans les 18 Montagnes, le Denguélé, le Worodougou et le Bafing.

Tableau 10: Raisons de non scolarisation des enfants		
Classes de sécurité alimentaire	Principales raisons de non scolarisation <u>actuellement</u>	Enfants n'étant <u>jamais</u> allé à l'école - Raisons
IA	Négligence, manque d'intérêt 15%	école non fonctionnelle 33% frais de scolarité 28% travaux agricoles 18%
RIA	travaux agricoles 12% frais de scolarité 11%	frais de scolarité 27% négligence 18%, travaux agricoles 15% école coranique 12%
ABSA	Négligence, manque d'intérêt 8% travaux agricoles 8% pas d'enseignants 4%;	école non fonctionnelle 22% négligence 20% frais de scolarité 20% école coranique 8%
BSA	Négligence, manque d'intérêt 10% frais de scolarité 7% travaux agricoles 5% pas d'enseignant 3% maladies 2%	frais de scolarité 28% négligence 22%, école non fonctionnelle 4% école coranique 3%;

Les raisons les plus fréquentes de non scolarisation des enfants sont le manque d'intérêt, la participation des enfants aux travaux agricoles, les frais de scolarité et le manque d'enseignants.

4.2.3 Mouvements de population

Environ un tiers des ménages déclarent avoir au moins un membre qui a migré (entre 29 et 38%). Le nombre moyen de migrants par ménage est de 2 pour toutes les classes de sécurité alimentaire, à l'exception des ménages en assez bonne sécurité alimentaire qui en ont 3. Les principales raisons de la migration sont : la recherche de travail et d'opportunités économiques, l'éducation et les soins médicaux.

Environ un quart des ménages ayant des migrants avaient reçu de l'argent de leur part au cours des 12 derniers mois. La médiane des sommes d'argent reçus par les ménages en insécurité alimentaire est supérieure à celle des ménages des autres classes, soulignant ainsi l'importance de cette source supplémentaire de revenus pour les ménages concernés.

Tableau 11 : Migrations par classes de sécurité alimentaire				
Classes de sécurité alimentaire	Migrants	Nombre de migrants	Raisons de la migration	Ménages ayant reçu de l'argent de leurs migrants
IA	38%	2	Raisons économiques 51% Éducation/études 22% Soins médicaux 9%	28% - (médiane: 50 600 francs lors des 12 derniers mois)
RIA	29%	2	Raisons économiques 64% Éducation/études 23% Soins médicaux 7%	25% - (médiane: 20 000 francs lors des 12 derniers mois)
ABSA	31%	3	Raisons économiques 60% Éducation/études 23% Soins médicaux 7% Funérailles 5%	29% - (médiane: 33 351 francs lors des 12 derniers mois)
BSA	34%	2	Raisons économiques 69% Éducation/études 22% Soins médicaux 6% Funérailles 4%	19% - (médiane: 33 351 francs lors des 12 derniers mois)

Au cours des mois ayant précédé l'enquête, 6 à 15% des ménages de l'échantillon ont accueilli des déplacés.

Tableau 12: Accueil de personnes déplacées			
Classes de sécurité alimentaire	Ont accueilli des déplacés	Parmi eux, combien les accueillent encore	Nb de déplacés
IA	15%	32%	4
RIA	6%	33%	7
ABSA	12%	21%	5
BSA	12%	38%	5

Parmi ces ménages d'accueil, 21 à 38% signalent que ces déplacés étaient encore présents chez eux lors de l'enquête. Le nombre moyen de déplacés accueilli au sein du ménage oscille entre 4 et 7.

Le fait que les ménages ayant accueilli des déplacés se trouvent dans chaque classe tend à démontrer que cela n'a pas nécessairement affecté négativement leur sécurité alimentaire.

Ainsi, dans certains ménages, ces déplacés ont au contraire fourni une main d'œuvre supplémentaire ou des actifs additionnels, contribuant aux revenus du ménage à travers des contrats journaliers, par exemple.

4.2.4 Accès au crédit

Si la majorité des ménages déclarent avoir accès au crédit, il convient néanmoins de souligner qu'il s'agit principalement de sources informelles telles que les parents et amis et dans une moindre mesure les commerçants. Seuls quelques rares ménages en sécurité alimentaire signalent la banque.

Le recours au crédit pour acheter de la nourriture au cours des trois derniers mois précédant l'enquête (entre juin et août 2006) est largement répandu au sein des 4 classes de sécurité alimentaire. Cependant, la proportion de ménages ayant emprunté pour acheter de la nourriture est supérieure dans la classe en insécurité alimentaire (68%) comparée à celle des ménages en bonne sécurité alimentaire (59%).

Tableau 13: Accès au crédit par classe de sécurité alimentaire						
Classes de sécurité alimentaire	Aucun accès au crédit	Principales sources de crédit				Emprunt pour achat de nourriture
		Parents/amis	Commerçants	Coopératives	Autres	
IA	18%	57%	21%	12%		68%
RIA	16%	61%	23%	9%		62%
ABSA	28%	57%	12%	9%	Prêteur local 4%	56%
BSA	24%	58%	17%	11%	Prêteur local 4% Banque 2%	59%

4.2.5 Biens, possessions

Tableau 14: Nombre et types de biens possédés par classe de sécurité alimentaire			
Classes de sécurité alimentaire	Nombre de biens possédés	Possession d'animaux	Nombre de tête de bétail
IA	2	30%	4
RIA	4	57%	8
ABSA	5	61%	8
BSA	5	82%	13

Le nombre de biens possédés par un ménage ainsi que la diversité de ces biens augmentent avec le niveau de sécurité alimentaire. Ainsi, les ménages en insécurité alimentaire possèdent 2 biens en moyenne, contrairement à ceux en bonne sécurité alimentaire qui en possèdent 5.

Tableau 15: Types de biens possédés par classe de sécurité alimentaire			
Classes de sécurité alimentaire	Biens domestiques	Biens productifs	Moyens de locomotion
IA	Radio 36% Foyers améliorés 15%	Daba/machette 89% Hache/petit outillage 55% Brouette 11%	Bicyclette 38%
RIA	Radio 64% Télévision 16%	Daba/machette 97% Hache/petit outillage 83% Brouette 24% Pulvérisateur 20%	Bicyclette 78% Mobylette/moto 24%
ABSA	Radio 66% Télévision 12%	Hache/petit outillage 85% Brouette 27% Broyeuse 13% Presse à manioc 11% Pulvérisateur 9% Machine à coudre 6% Charrue 5%	Bicyclette 53% Mobylette/moto 24%
BSA	Radio 79% Télévision 24% Foyers améliorés 5%	Daba/machette 99% Hache/petit outillage 89% Brouette 20% Presse à manioc 12% Pulvérisateur 10% Machine à coudre 8% Charrue 6% Broyeuse 5%	Bicyclette 73% Mobylette/moto 25% Charrette 3%

La possession d'animaux croît avec le niveau de sécurité alimentaire, de 30% des ménages (IA) possédant en moyenne 4 têtes de bétail, à 82% des ménages (BSA) qui en ont 13. Cela met en exergue l'importance de la possession d'animaux ; ces derniers fournissant à la fois de la nourriture et des revenus pour les ménages en bonne sécurité alimentaire. Lorsqu'on les associe au nombre de biens productifs possédés, cela démontre que la possession d'un ensemble de biens diversifiés (animaux et biens physiques) a une relation positive sur le fait d'être en sécurité alimentaire.

Ces indicateurs, fréquemment utilisés dans les enquêtes sur la pauvreté tendent à démontrer un lien étroit entre les niveaux de pauvreté et de sécurité alimentaire des ménages.

4.2.6 Moyens d'existence

4.2.6.1 Principales activités et sources de revenus

Les ménages ruraux recourent à de nombreuses activités afin d'assurer leur accès à la nourriture à l'argent et aux services. En général, ils utilisent une combinaison de plusieurs activités qui leur permet de couvrir leurs besoins essentiels. Ainsi, il a été demandé aux ménages d'identifier les 4 activités principales qui, combinées, constituent leur revenu annuel. Une analyse en composantes principales (PCA) suivie d'une classification non hiérarchique a permis de créer des groupes homogènes des moyens d'existence, à partir de la contribution relative de chaque activité au revenu annuel du ménage. Les montants absolus n'ont pas été demandés aux ménages interrogés car le revenu est généralement sous-évalué par les personnes interrogées.

Dans le groupe en insécurité alimentaire, 48% des ménages ont comme activité principale l'agriculture (cultures vivrières et de rente). Inversement, dans le groupe en bonne sécurité alimentaire, 77% des ménages ont l'agriculture (cultures vivrières et de rente) comme principale source de revenus.

Tableau 16: Principales activités des ménages par classe de sécurité alimentaire						
Classes de sécurité alimentaire	N	Cultures de rentes	Cultures vivrières	Petit commerce et petits métiers	Travail Journalier	Envois d'argent et aide extérieure
IA	93	34%	14%	18%	23%	11%
RIA	197	46%	20%	13%	12%	8%
ABSA	305	45%	27%	16%	5%	8%
BSA	405	49%	24%	19%	4%	4%
Echantillon	1000	43%	24%	17%	8%	8%

En ce qui concerne la distribution des moyens d'existence des ménages en insécurité alimentaire, les données montrent que le « travail journalier » et les « envois d'argent et aide extérieure » sont très importants en tant que tels, au-delà du fait d'être simplement des activités supplémentaires ou saisonnières. L'implication est que l'agriculture ne constitue pas nécessairement une source de revenus stable et régulière.

4.2.6.2 Production agricole

La quantité de céréales produite semble être un facteur déterminant le niveau de sécurité alimentaire des ménages. Le groupe de ménages en insécurité alimentaire élevée n'a produit que 486 kg de riz pluvial par ménage en moyenne alors que le groupe en bonne sécurité alimentaire en a produit 1720 kg par ménage. De même pour le maïs (885 kg contre 2097 kg), le manioc (648 kg contre 5 730 kg) et l'igname (931 kg contre 4 204 kg). En revanche, la production d'arachide est insuffisante pour déterminer à elle seule le niveau d'insécurité alimentaire des ménages.

En matière de cultures de rente, l'accès à de bonnes productions de café et de cacao semble également un facteur déterminant de la sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire élevée ont produit peu de café ou de cacao (262 kg et 491 kg en moyenne, correspondant à des revenus de 65 500 francs et 171 850 francs respectivement). De plus, dans ce groupe, le nombre de ménages ayant pu vendre leur production varie de 57% à 67% des ménages seulement. Inversement, les ménages en bonne sécurité alimentaire ont produit des quantités importantes de café et de cacao (984 kg et 1432 kg par ménage respectivement, ce qui correspond à des revenus de 246 000 francs et 501 200 francs respectivement). Dans ce groupe, la plupart des planteurs (92% et 88%) ont pu vendre leur production.

La déstructuration de la filière coton est telle qu'une production moyenne ne permet pas de sortir les ménages de l'insécurité alimentaire. Les ménages producteurs de coton de l'échantillon dépendent de la société Ivoire coton dans le Denguélé et les Savanes, qui continue de payer les avoirs des planteurs. Néanmoins, la baisse des cours et l'augmentation du coût des intrants, les engrais en particulier, ont rehaussé le seuil de rentabilité de la culture. Des productions de coton comprises entre deux et trois tonnes par ménage, représentant respectivement des revenus bruts de 280 000 francs et 420 000

francs, semblent insuffisantes pour les ménages. Les ménages en bonne sécurité alimentaire ont produit en moyenne quatre tonnes de coton graine, représentant des revenus bruts de 560 000 francs par ménage.

D'après les résultats de l'enquête, l'anacarde ne constitue pas une culture dont les productions permettent de modifier de façon significative la sécurité alimentaire des ménages. Il faut préciser que les récoltes de 2006 ont été mauvaises dans le Denguélé, les savanes et le nord du Zanzan tandis que les récoltes ont été moyennes dans le Bafing, le Worodougou et le sud du Zanzan. Les productions des ménages en insécurité alimentaire ne s'élèvent qu'à 625 kg par ménage, soit un revenu brut potentiel de 63 000 francs. Les ménages en sécurité alimentaire ont produit en moyenne 1,4 tonne par ménage, soit 140 000 francs en moyenne.

4.2.7 Dépenses

Etant donné que le revenu est généralement sous-évalué par les personnes interrogées, les données sur les dépenses alimentaires et non alimentaires telles que l'éducation, la santé, le transport, etc. ont été collectées à titre d'indicateur de substitution. Cet indicateur fournit une meilleure mesure du budget des ménages et de l'allocation de leurs ressources. De plus, l'analyse des dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaires sert également d'indicateur de substitution pour l'accès des ménages à la nourriture.

De manière générale, il est d'autant plus probable que le ménage ait un pauvre accès à la nourriture que la part des dépenses totales allant à la nourriture est grande. La nourriture est, en général, moins chère que les autres produits et services tels que les soins médicaux, l'éducation ou les investissements dans des biens productifs.

Pour les ménages qui ont un niveau de revenu bas et qui ne peuvent pas produire suffisamment de nourriture pour leur consommation, acheter de la nourriture devient, *de facto*, la priorité majeure. Ainsi, les ressources du ménage vont servir à assurer qu'un niveau minimum de nourriture est acquis afin de pourvoir aux besoins du ménage. Ceci, va naturellement résulter en une plus forte proportion des ressources allouées pour assurer ces besoins alimentaires que les besoins non alimentaires.

Cependant, des études montrent que les ménages en insécurité alimentaire vont avoir tendance à acheter des produits alimentaires moins chers et plus nourrissants (céréales ou tubercules). Cela signifie que non seulement les dépenses alimentaires sont élevées, mais en plus elles portent essentiellement sur des aliments à haute valeur énergétique mais à faible valeur nutritionnelle.

Pour les ménages dépendants de leur travail physique comme moyen d'existence, les aliments qui sont plus nourrissants et qui fournissent de l'énergie semblent adaptés. Cependant, cela revient à avoir des régimes alimentaires pauvres d'un point de vue nutritionnel et favorisant les carences en micronutriments parmi les enfants et les adultes, en particulier les femmes.

Chacun des points discutés ci-dessus oriente les choix des ménages quant à l'allocation de leurs maigres ressources. Le résultat de leurs choix est probablement mieux reflété (quantitativement), à travers leurs dépenses. C'est pourquoi une analyse de leurs dépenses est cruciale pour déterminer les types de ménages qui sont susceptibles d'être vulnérables à l'insécurité alimentaire.

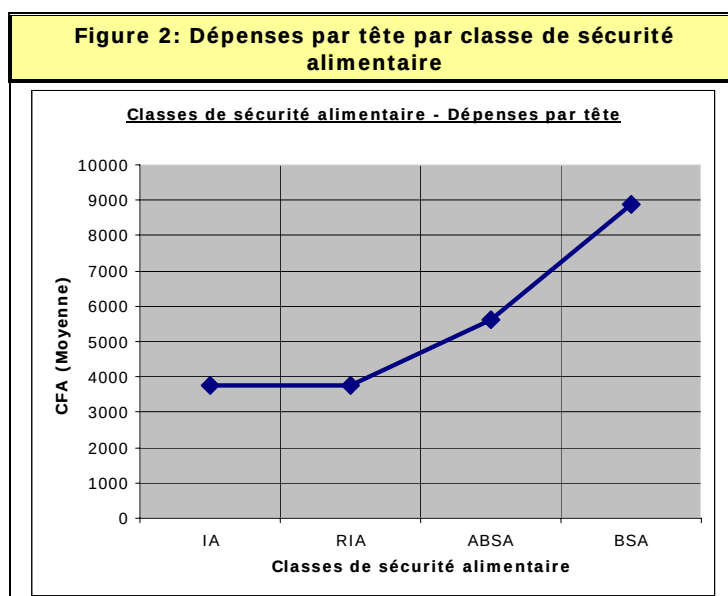
Les ménages de l'échantillon ont été invités à détailler leurs dépenses monétaires et à crédit, parmi toute une gamme de postes de dépenses alimentaires et non alimentaires (par exemple, la santé, l'éducation, la viande, le poisson, le riz, etc.). Toutes les dépenses alimentaires, quelles soient en espèces ou à crédit, étaient basées sur une période de rappel d'un mois tandis que les dépenses en espèces et à crédit non alimentaires ont été collectées pour la période des 6 derniers mois.

La raison pour l'utilisation de périodes de rappel différentes est que de nombreux produits ou services non alimentaires sont des postes de dépenses qui n'arrivent qu'une ou deux fois en six mois. Par exemple, les frais de scolarité sont généralement payés au début du trimestre. La santé et les frais médicaux tendent également à être des paiements isolés pour le traitement ou les médicaments. Ceci dit, toutes les dépenses non alimentaires ont été ensuite rapportées à un mois, afin de permettre la comparaison avec les dépenses alimentaires.

Il faut néanmoins rester prudent en interprétant les résultats des analyses des dépenses alimentaires car dans certains cas, les ménages peuvent avoir une part moins importante de dépenses alimentaires car ils dépendent de leur propre production. De même, des ménages plus aisés pourront dépenser une grande partie de leurs ressources sur des produits alimentaires coûteux (par exemple la viande), ce qui augmente le pourcentage qu'ils consacrent à la nourriture. C'est pourquoi il est important non seulement de comprendre les généralités des modèles des dépenses mais aussi d'examiner quels types de produits sont prioritaires.

Tableau 17: Dépenses monétaires par classe de sécurité alimentaire						
Classes de sécurité alimentaire	Dépenses. totales monétaires (Moyenne)	Dépenses par tête (moyenne)	Dépenses alimentaires (Moyenne)	Dépenses non alimentaires (Moyenne)	% alimentaire	% non alimentaire
IA	37274	3757	20051	17223	54%	46%
RIA	38513	3745	19402	19111	52%	48%
ABSA	61311	5635	28777	32534	47%	53%
BSA	98033	8894	42142	56041	45%	55%
Total	67230	6219	30696	36571	48%	52%

Le tableau 18 présente les dépenses faites à crédit par les ménages. Les ménages ayant une bonne sécurité alimentaire font plus de dépenses à crédit que ceux en insécurité alimentaire. Cependant, les premiers utilisent davantage le crédit pour les dépenses non alimentaires (BSA – 67%) dans une proportion plus importante que les autres (IA : dépenses non alimentaires 58%).



Le tableau 17 qui compare les dépenses monétaires des différentes classes de consommation alimentaire montre clairement que les dépenses monétaires du ménage (que l'on considère les dépenses totales ou *per capita* – Cf figure 2), augmentent significativement de la classe en insécurité alimentaire à celle en bonne sécurité alimentaire. Ainsi, les dépenses de la classe BSA représentent plus du double de celles de la classe IA. On observe la même tendance pour les dépenses alimentaires et non alimentaires. Ainsi, les ménages en IA allouent 54% de leurs ressources à l'alimentation, alors que les ménages en BSA y consacrent 45% seulement.

Les dépenses monétaires mensuelles consacrées aux intrants représentent en moyenne 3% chez toutes les classes de sécurité alimentaire. En valeurs brutes, les dépenses monétaires pour les intrants agricoles varient de 1 490 francs chez les ménages en insécurité alimentaire, à 2 940 francs chez les ménages en sécurité alimentaires.

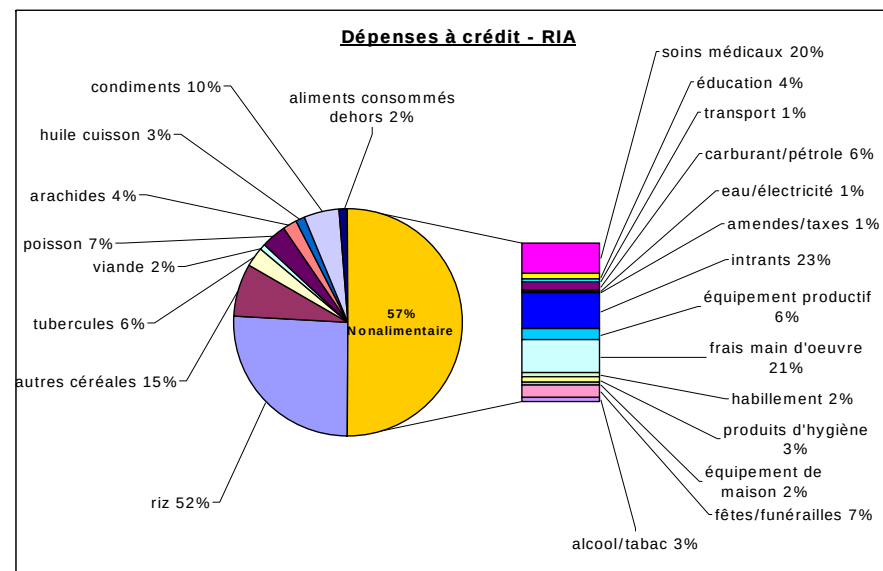
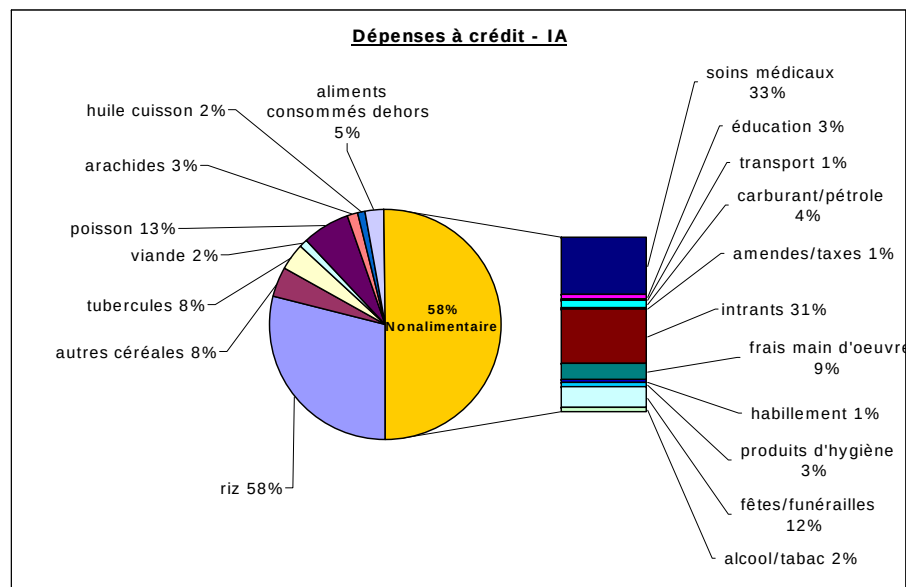
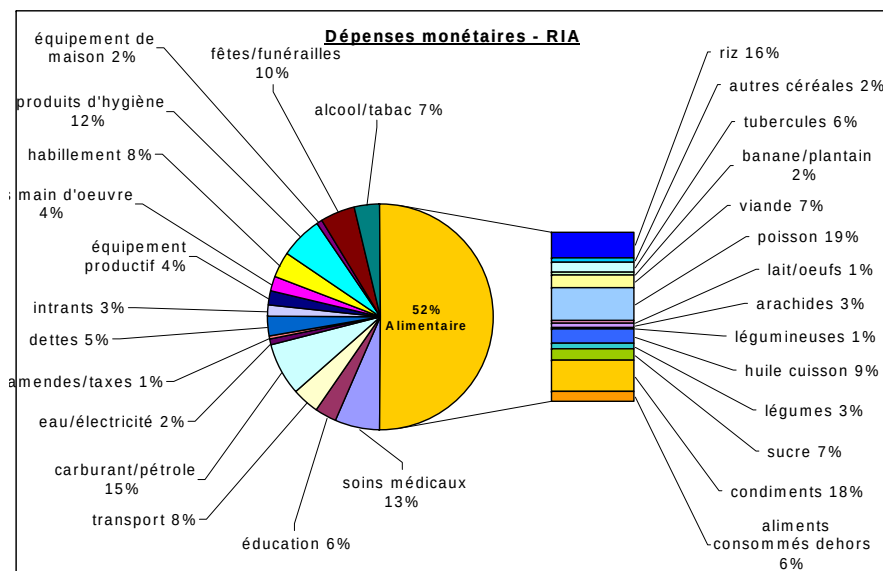
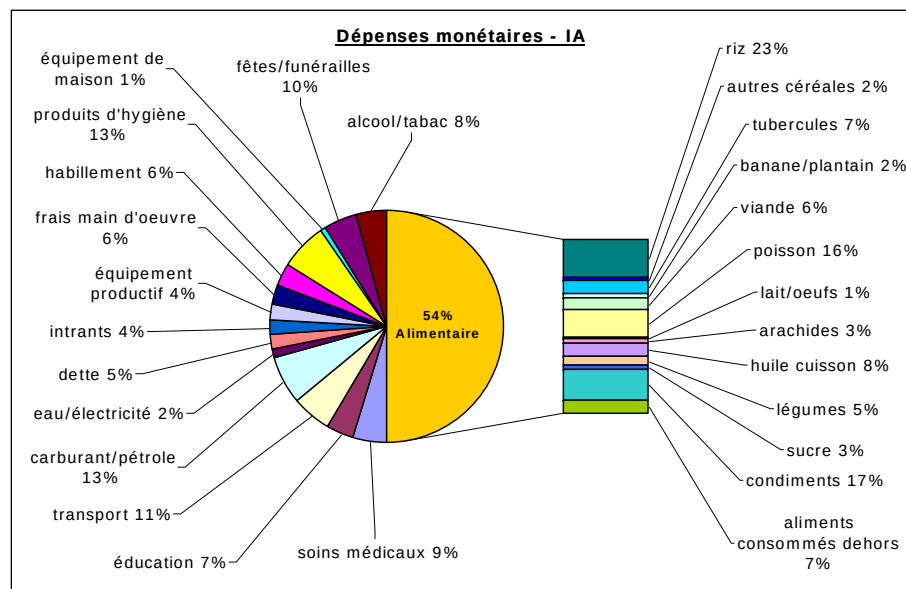
Les dépenses à crédit consacrées aux intrants varient de 31% des dépenses non alimentaires chez les ménages en insécurité alimentaires, à 19% chez les ménages en sécurité alimentaire. En valeurs brutes, les dépenses à crédit pour les intrants agricoles varient de 470 francs chez les ménages en insécurité alimentaire, à 1300 francs chez les ménages en sécurité alimentaire.

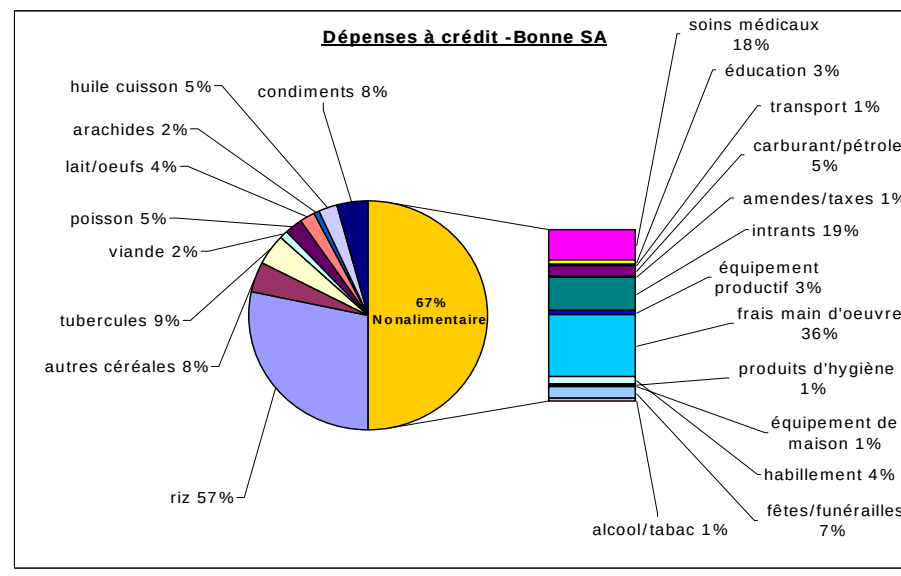
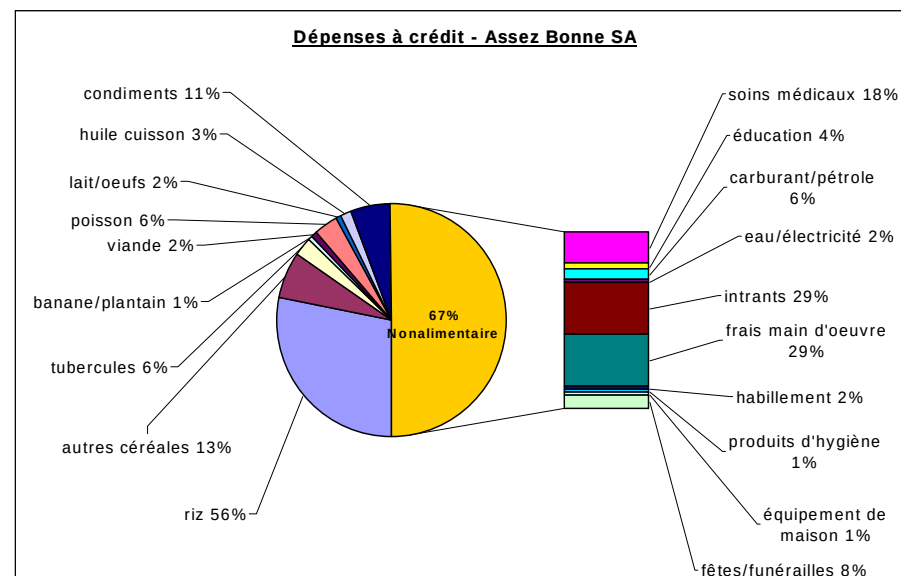
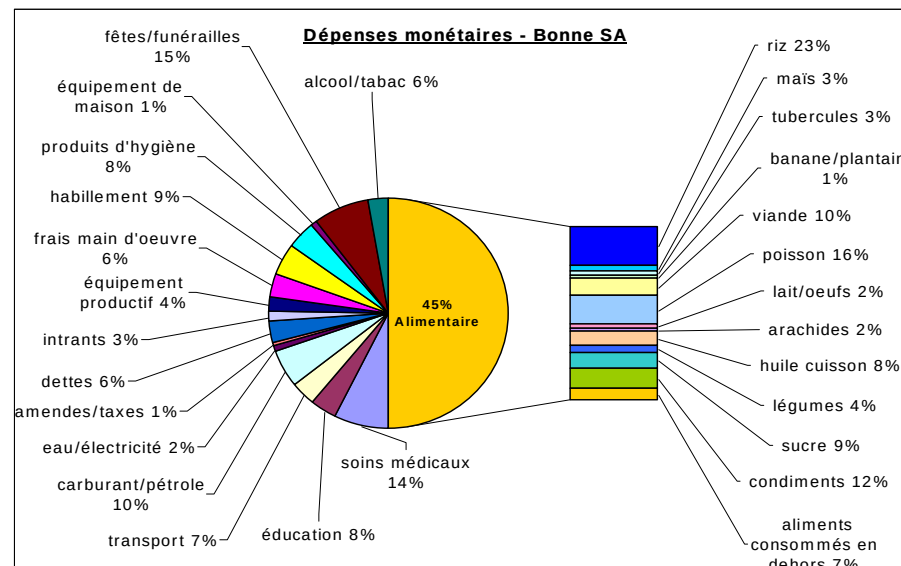
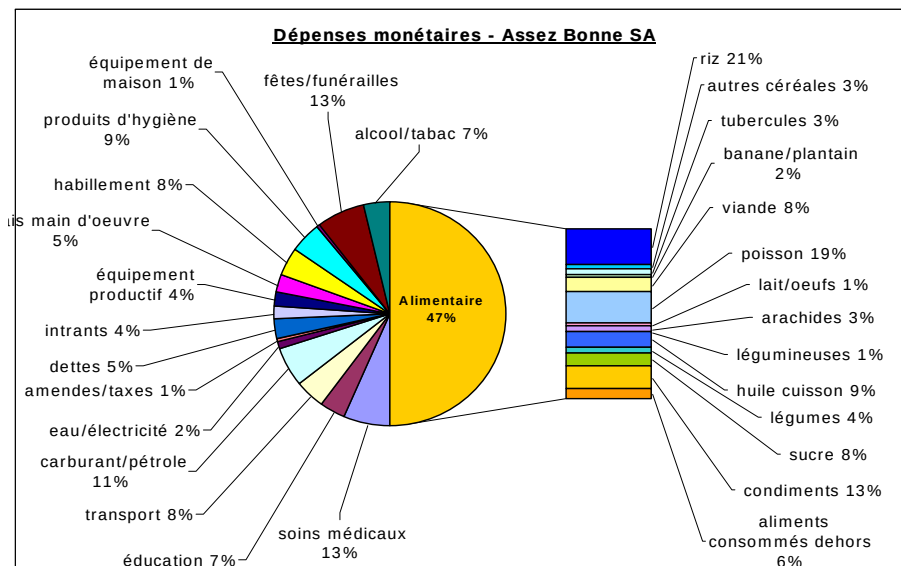
Tableau 18: Dépenses à crédit par classe de sécurité alimentaire						
Classes de sécurité alimentaire	N	Dépenses totales à crédit (Moyenne)	Dépenses alimentaires (Moyenne)	Dépenses non alimentaires (moyenne)	% alimentaire	% non alimentaire
IA	93	6074	3628	2446	42 %	58 %
RIA	197	13066	5456	7610	43 %	57 %
ABSA	305	10974	4120	6853	33 %	67 %
BSA	405	15697	5600	10140	33 %	67 %
Total	1000	12841	4937	7918	36 %	64 %

Au total, les dépenses mensuelles en intrants agricoles varient de 1 963 francs chez les ménages en insécurité alimentaire à 4 230 francs chez les ménages en bonne sécurité alimentaire. Si on prend l'exemple du mois de septembre, il ne s'agit pas d'un mois très coûteux en intrants pour les cultures vivrières. Seules les cultures maraîchères de contre-saison nécessitent l'achat de semences en septembre-octobre pour les maraîchers les plus précoces. En revanche, cette période correspond au traitement phytosanitaire et au débroussaillage du café et du cacao. Pour mémoire, le traitement correct d'un hectare de café ou de cacao revient à environ 8 000 francs (fongicide + insecticides + location du pulvérisateur). Il apparaît clairement, que les ménages en insécurité alimentaire n'ont pas les moyens de garantir une production optimale de café et de cacao.

La figure 3 ci-après représente les principaux postes de dépenses monétaires et à crédit des quatre classes de sécurité alimentaire

Figure 3: Dépenses monétaires et à crédit par classe de sécurité alimentaire





4.2.8 Consommation alimentaire

4.2.8.1 Nombre de repas par jour

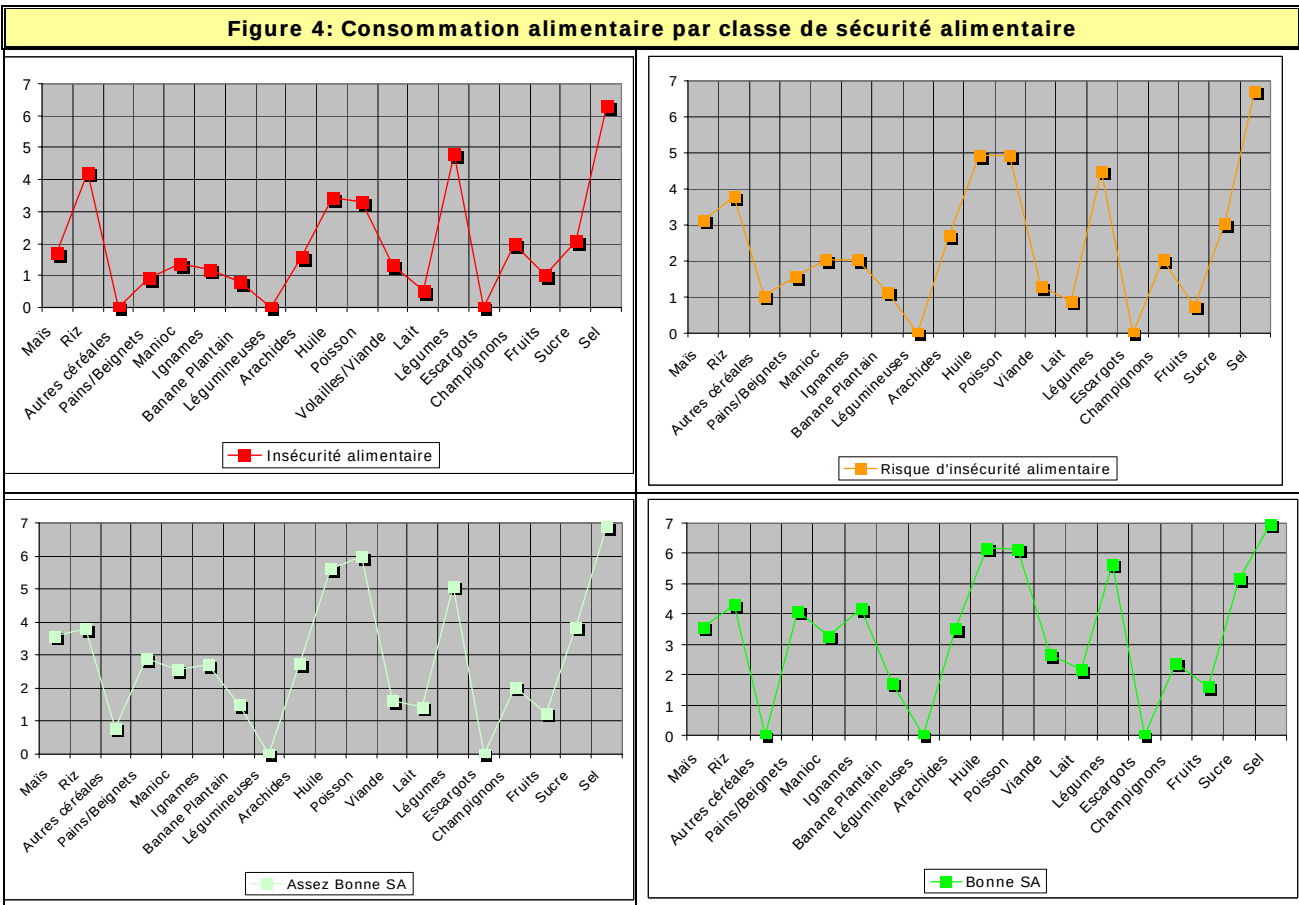
Tableau 19: Nombre de repas par jour par classe de sécurité alimentaire		
Classe de sécurité alimentaire	Enfants	Adultes
IA	3	2
RIA	3	3
ABSA	3	3
BSA	3	3

Tous les enfants consomment 3 repas par jour, indépendamment de la classe d'insécurité alimentaire dans laquelle leur ménage figure. Concernant les adultes, seuls ceux des ménages en insécurité alimentaire ne prennent que deux repas par jour.

4.2.8.2 Fréquence et diversité de consommation

Le nombre d'aliments de chaque groupe d'aliments consommés par un ménage reflète sa diversité alimentaire et fournit une mesure de la qualité du régime alimentaire du ménage. La variété des aliments et des groupes d'aliments consommés par les membres du ménage est un indicateur de substitution de la sécurité alimentaire des ménages. Des classes de consommation alimentaire des ménages ont ainsi été créées à partir de la diversité alimentaire et de la fréquence de consommation des aliments ainsi que la source des aliments de base consommés.

Les schémas de consommation montrent que les ménages en bonne sécurité alimentaire consomment plus souvent des céréales (en particulier du maïs et du pain ou des beignets), des tubercules (manioc, igname, banane plantain) que ceux en insécurité alimentaire. Ils ont également un meilleur apport protéinique et en lipides grâce à une consommation plus fréquente, de poisson et de viande ainsi que d'arachide et d'huile. Ces ménages consomment aussi plus de lait, de légumes et de sucre que ceux en insécurité alimentaire. En résumé, plus la sécurité alimentaire des ménages augmente, plus leur alimentation est diversifiée et la consommation des différents groupes d'aliments fréquentes et régulières.



4.2.8.3 Source des aliments consommés

Tableau 20: Source des aliments consommés par la classe en insécurité alimentaire				
Aliments	Production	Achat	Dons	Chasse
céréales	60%	35%	5%	0%
tubercules	63%	31%	5%	2%
viande	6%	79%	1%	14%
arachides	65%	30%	5%	0%
légumes	66%	33%	1%	0%
huile	10%	79%	2%	9%

Le tableau 20 montre que l'huile et la viande consommées par les ménages en insécurité alimentaire sont principalement achetées alors que les céréales, les tubercules, les arachides et les légumes proviennent aux deux tiers de leur production et le complément est acheté.

L'analyse de la diversité et de la fréquence de consommation, associée aux sources des aliments consommés souligne le problème d'accès auxquels les ménages en insécurité alimentaire font face.

Ils ne disposent pas de suffisamment d'argent pour acheter la nourriture complémentaire nécessaire afin d'obtenir un régime alimentaire plus fréquent et diversifié.

4.2.9 Aide humanitaire

Il a été demandé aux ménages interrogés s'ils avaient bénéficié d'une assistance humanitaire alimentaire ou non alimentaire au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

L'aide alimentaire a touché toutes les classes de sécurité alimentaire dans des proportions très similaires, bien que ces proportions diminuent lorsque la sécurité alimentaire s'améliore. Ainsi, 46% des ménages en insécurité alimentaire ont bénéficié d'une aide alimentaire, contre 41% des ménages en bonne sécurité alimentaire. Le type d'aide alimentaire varie selon les niveaux de sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire ou à risque d'élévée d'insécurité alimentaire ont reçu une plus grande variété d'appui que les ménages en assez bonne ou bonne sécurité alimentaire. On notera notamment que les 4 classes ont bénéficié des activités de période de soudure et des cantines scolaires et que ces deux activités représentent l'essentiel de l'assistance alimentaire reçue par les deux classes.

Toutes les classes de sécurité alimentaire ont eu accès à une assistance non alimentaire au cours des 12 derniers mois. Notons cependant qu'il s'agit surtout des campagnes de vaccination. Les autres types d'aide non alimentaires (tels que les intrants agricoles, l'éducation ou les matériaux de construction) ne semblent pas avoir touché la classe en insécurité alimentaire.

Tableau 21 : Accès à l'assistance humanitaire				
Classes de sécurité alimentaire	Aide alimentaire	Type d'activité	Aide non alimentaire	Type d'aide
IA	46%	cantines scolaires 64% santé maternelle et infantile 11% période de soudure 29% protection des semences 6%	90%	services médicaux (essentiellement campagne de vaccination)
RIA	44%	cantines scolaires 74% période de soudure 20% protection des semences 7% santé infanto-maternelle, centre nutritionnel 4%	68%	services médicaux 85% intrants agricoles 14% éducation 9%
ABSA	42%	cantines scolaires 81% période de soudure 9%	64%	services médicaux 91% intrants agricoles 6% éducation 7% matériaux de construction 2%
BSA	41%	cantines scolaires 89% période de soudure 7%	67%	services médicaux 89% éducation 12% intrants agricoles 6% matériaux de construction 3%

4.2.10 Chocs

Les chocs sont définis comme étant des événements qui ont des conséquences négatives pour les individus ou les ménages. Ils peuvent être d'ordre naturel, économique, politique ou social. L'analyse ci-dessous différencie les chocs qui affectent un nombre de ménages, des communautés entières ou des régions géographiques, tels que les catastrophes naturelles, les épidémies ou l'insécurité civile, des chocs qui affectent des ménages individuels et leurs membres, tels que la perte d'un emploi ou la maladie d'un membre du ménage.

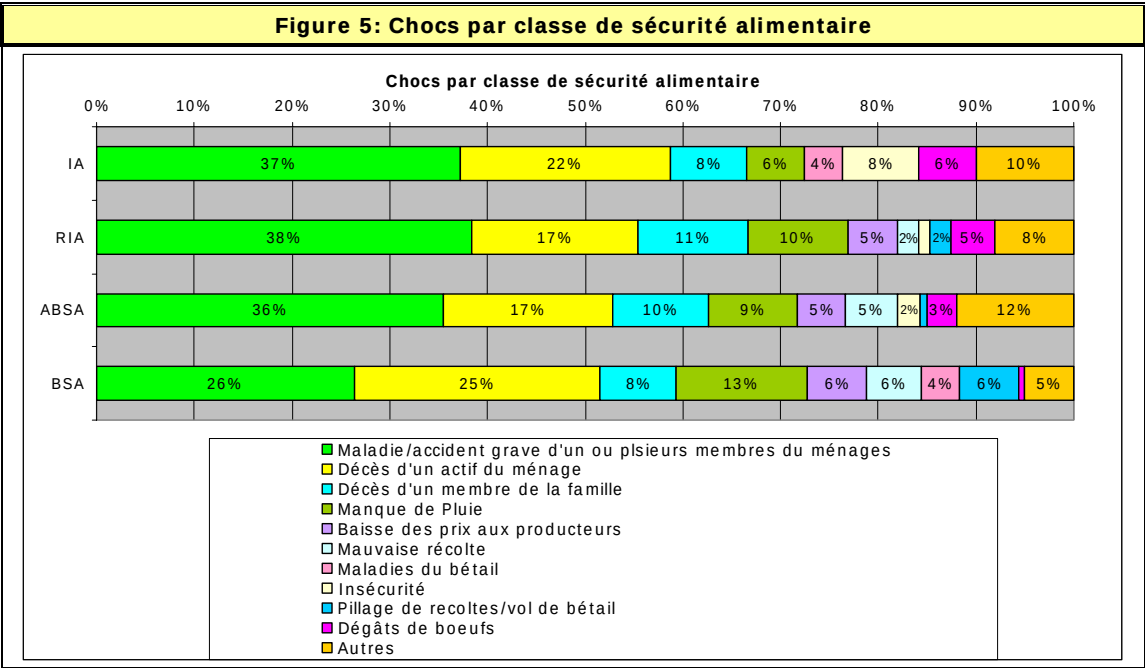
Le risque est défini comme la probabilité que le choc en question ait lieu. Les réponses et les stratégies sont définies comme étant les moyens qu'une communauté, un ménage ou un individu développe en réponse au choc ou aux risques.

Les stratégies d'adaptation peuvent induire des changements de comportement à court terme, tels qu'adapter le régime alimentaire, consommer des aliments moins chers ou emprunter de l'argent. Quand les stratégies normales de réponse et d'adaptation sont épuisées, les ménages vont avoir recours à des stratégies négatives de crise (ou détresse), telles que la vente de biens productifs. Des chocs répétés et l'utilisation de stratégies de détresse pour compenser les effets peuvent conduire à une vulnérabilité accrue et à une détérioration de la sécurité alimentaire au niveau individuel et des ménages.

La question «*Pendant les 12 derniers mois, est-ce que votre ménage a subi un choc ?*» a été posée aux ménages de l'échantillon. Il leur a ensuite été demandé de citer les trois principaux chocs et si ces chocs avaient réduit leur capacité à produire ou acheter de la nourriture. De plus, il leur a été demandé si ces chocs avaient eu pour conséquence une perte de revenus, une perte de biens ou une combinaison des deux. Enfin, les ménages ont été interrogés sur les stratégies qu'ils ont développées en réponse aux chocs pour compenser leurs effets et s'ils avaient désormais récupéré des effets de ces chocs¹⁸.

La proportion de ménages ayant déclaré avoir subi un choc au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est légèrement plus élevée pour la classe en insécurité alimentaire (56% des ménages), en comparaison avec les autres classes de sécurité alimentaire (44% - ABSA et 45% des ménages - RIA et BSA).

Les trois chocs les plus cités, quel que soit le niveau de sécurité alimentaire sont les maladies ou accidents graves d'un ou plusieurs membres du ménage, le décès d'un actif du ménage ou d'un membre de la famille ; c'est-à-dire des chocs sociaux (Cf. figure 5). L'insécurité est plus souvent citée par les ménages en insécurité alimentaire (8%) que ceux des autres classes. Les chocs climatiques (par exemple le manque de pluie) ont été davantage mentionnés par les ménages en risque d'insécurité alimentaire (10%), en assez bonne (10%) et bonne sécurité alimentaire (14%). Ceci tend à montrer que ces ménages avaient, du moins en partie, la capacité de faire face au choc. De même, les ménages ayant eu pour principal choc une mauvaise récolte se trouvent néanmoins en sécurité alimentaire (ABSA 5% et BSA 6%) malgré ce choc.



NB : *Autres chocs : inflation, perte d'emploi par un membre du ménage, inondations, etc*
Baisse des prix aux producteurs : comprend la crise de la filière cotonnière.

¹⁸ Notons que les chocs mentionnés de même que leur impact sont sujets à la perception de la personne interrogée. Les données des ménages dépeignent les tendances mais les chiffres ne sont qu'indicatifs.

Tableau 22 : Effets du choc					
Classes	No. Ménages	Revenu	Actifs/biens	Revenu et Actifs/biens	Pas de changement
IA	54	63%	15%	15%	7%
RIA	89	70%	11%	18%	1%
ABSA	133	84%	11%	5%	1%
BSA	180	79%	12%	8%	1%

Les ménages ayant dû faire face à un choc au cours des 12 derniers mois déclarent que ce choc a principalement affecté leurs revenus (64 à 79% selon les classes), ce qui s'explique par la nature des chocs principaux.

En effet, ces chocs étant liés à l'état de santé et aux décès, ils engendrent des frais médicaux élevés, des diminutions des revenus générés lorsqu'ils affectent un actif du ménage et des frais élevés pour les funérailles, le cas échéant. La proportion de ménages ayant subi un choc et déclarant avoir totalement récupéré de ses effets croît de la classe en insécurité alimentaire (9%) à celle en bonne sécurité alimentaire (17%).

4.2.11 Stratégies

Une proportion non négligeable de ménages n'a développé aucune stratégie en réponse au choc subi (IA 10% ; ABSA 28%), comme l'indique le tableau 23.

Les autres ont essentiellement eu recours à des stratégies dites sociales, comme l'emprunt auprès de parents et amis ou la solidarité. Les autres stratégies principales auxquelles les ménages ont eu recours sont l'achat d'aliments à crédit et la consommation d'aliments moins préférés mais moins chers. Certains ménages ont développé des mécanismes productifs, à travers le renforcement de leur activité de petit commerce (8% RIA) ou l'augmentation de leur production agricole (3% BSA).

Tableau 23 : Principales stratégies développées par classe de sécurité alimentaire													
Classes de sécurité alimentaire	Aucune stratégie	Consommer aliments moins préférés	Diminuer la quantité de la nourriture	Travailler contre la nourriture	Acheter aliments à crédit	Emprunt auprès d'amis/ famille	Solidarité	Dépendre des aides des parents /amis	Vente d'animaux	Renforcement de petit commerce	Utilisation de main d'oeuvre additionnelle	Augmenter production agricole	Autres
IA	10%	10%	6%	2%	14%	22%	14%	2%	4%	0%	0%	6%	8%
RIA	8%	6%	8%	5%	14%	19%	8%	3%	9%	8%	3%	1%	9%
ABSA	23%	8%	10%	3%	14%	11%	9%	4%	4%	2%	3%	2%	8%
BSA	28%	7%	5%	1%	14%	10%	7%	4%	2%	2%	2%	3%	14%

4.2.12 Connaissance VIH par classe

Des données récentes sur les taux de séroprévalence ainsi que sur les connaissances générales de la population au sujet de la prévention du VIH/Sida étant disponibles grâce à l'enquête sur les indicateurs du SIDA de 2005, le principal objectif de cette section dans le questionnaire était d'obtenir une idée approximative de la connaissance des femmes en terme de transmission mère-enfant de la maladie¹⁹.

Tableau 24: Connaissance des femmes sur le VIH/sida et la TME par classe de sécurité alimentaire				
Classe de sécurité alimentaire	Déjà entendu parler SIDA	Transmission mère-enfant		
		Oui	Non	Ne sait pas
IA	94%	61%	11%	28%
RIA	88%	47%	23%	29%
ABSA	90%	46%	20%	33%
BSA	89%	56%	16%	29%
Ensemble	90%	52%	18%	30%

Dans l'ensemble, la majorité des femmes des 4 classes de sécurité alimentaire ont déjà entendu parler du SIDA et l'on note peu de différences d'une classe à l'autre.

Près de la moitié des femmes ne savent pourtant pas qu'une femme peut transmettre le VIH à son enfant.

Parmi les femmes qui connaissent la TME de façon générale, beaucoup ignorent encore certains des modes de transmission. Quel que soit le niveau de sécurité alimentaire du ménage, l'allaitement est le mode de transmission le plus connu, tandis que l'accouchement est le moins connu.

Tableau 25: Connaissance des femmes sur les modes de la TME par classe de sécurité alimentaire									
Classe de sécurité alimentaire	TME pendant la grossesse			TME à l'accouchement			TME pendant allaitement		
	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Ne sait pas
IA	55%	10%	35%	55%	14%	31%	63%	15%	23%
RIA	52%	16%	32%	48%	17%	35%	62%	12%	26%
ABSA	54%	13%	34%	47%	15%	38%	59%	9%	32%
BSA	62%	13%	25%	54%	17%	28%	71%	13%	16%
Ensemble	57%	13%	30%	51%	16%	33%	65%	11%	23%

4.2.13 Distribution géographique des classes de sécurité alimentaire

La répartition géographique des classes de sécurité alimentaire observées dans les différentes régions est illustrée par la figure 6 ci-dessous.

Le Moyen Cavally est la région avec la proportion la plus élevée de ménages en insécurité alimentaire (43%). Les tests statistiques réalisés ont montré que cette région était significativement plus touchée que les autres. En revanche, les autres régions ne sont pas statistiquement différentes les unes des autres.

¹⁹ La question a été posée à la femme ayant répondu à la section « Nutrition » ou, à défaut, à la plus jeune femme en âge de procréer au sein du ménage.

La mère infectée peut transmettre le VIH à son enfant (a) pendant la grossesse à travers le placenta, (b) pendant l'accouchement à travers le sang et les sécrétions vaginales ou (c) à travers l'allaitement. Ceci est appelé la transmission mère - enfant du VIH ou TME.

Figure 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire

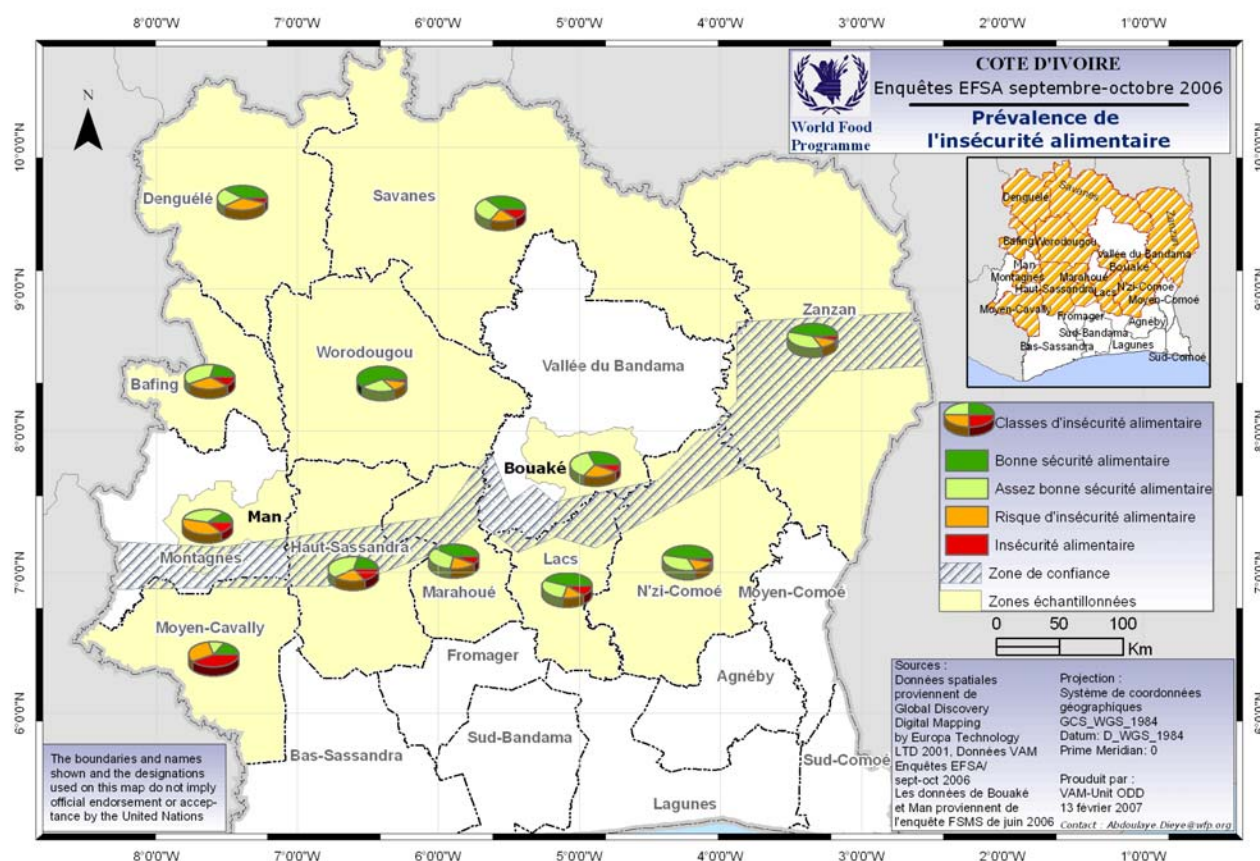
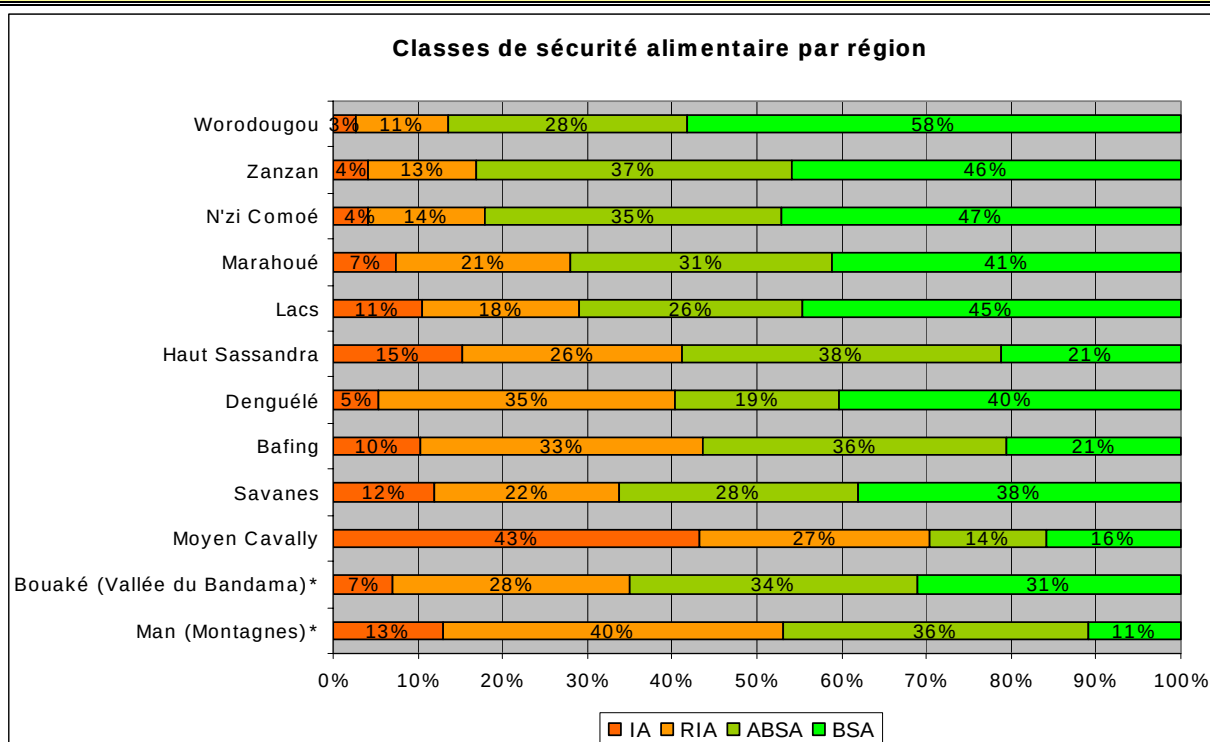


Figure 7: Répartition géographique des classes de sécurité alimentaire



* les données relatives aux départements de Bouaké (Vallée du Bandama) et de Man (18 Montagnes) sont tirées du système de suivi de la sécurité alimentaire du PAM.

5 Autres facteurs en relation avec la sécurité alimentaire

5.1 Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

Selon les résultats de l'enquête MICS-3²⁰ présentés par région dans le tableau 26, la prévalence globale de la malnutrition aigue est de 6,7%. Les régions Nord, Centre Nord et Nord Ouest sont les régions qui présentent les prévalences globales de malnutrition aigues les plus élevées avec respectivement 13,6%, 11,6% et 10,2%. Il convient de remarquer que la malnutrition aigue touche en particulier les enfants âgés de 6 à 23 mois (13%).

Près d'un enfant sur cinq souffre d'insuffisance pondérale, en particulier dans les régions du Nord, Nord Ouest et Nord Est. La prévalence d'insuffisance pondérale est plus élevée en milieu rural (23,3%) qu'en milieu urbain (12,8%).

Enfin, les résultats de du MICS-3 indiquent que 33 % des enfants âgés de 6 à 59 mois présentent un retard de croissance staturale. La prévalence est également plus élevée en milieu rural (38,3%) qu'en milieu urbain (24,5%). La région Nord Est présente la prévalence de retard de croissance la plus élevée avec 46,4%.

Globalement la maigreur, l'insuffisance pondérale et le retard de croissance sont plus répandus dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire.

Tableau 26: Malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans							
Région		Insuffisance pondérale modérée ²¹	Insuffisance pondérale sévère ²²	Malnutrition chronique modérée ²³	Malnutrition chronique sévère ²⁴	Malnutrition aigue modérée ²⁵	Malnutrition aigue sévère ²⁶
Centre	Lacs, N'Zi Comoé	17,4%	2,9%	31,8%	12,1%	4,0%	0,3%
Centre Nord	Vallée du Bandama	19,5%	4,3%	27,1%	12,0%	11,6 %	1,9 %
Nord Est	Zanzan	27,3%	6,6%	46,4 %	23,3 %	5,9%	0,7%
Centre Est	Moyen Comoé	17,8%	2,8%	29,8%	10,6%	4,9%	0,8%
Sud	Lagunes, Agnéby, Sud Bandama, Sud Comoé	18,6%	2,3%	35,1%	14,0%	6,3%	0,8%
Sud Ouest	Bas-Sassandra	20,3%	5,8%	41,8 %	21,1 %	5,6%	1,2%
Centre Ouest	Haut-Sassandra, Fromager, Marahoué	17,9%	4,3%	32,9%	15,3%	6,5%	1,0%
Ouest	Montagnes, Moyen Cavally	20,2%	4,5%	31,1%	14,8%	7,6 %	0,6%
Nord Ouest	Denguélé, Bafing, Worodougou	27,9%	8,0%	31,3%	16,7%	10,2 %	2,9 %
Nord	Savanes	30,8%	5,7%	33,6%	13,9%	13,6 %	3,0 %
Abidjan		11,1%	2,0%	22,5%	11,1%	3,8%	0,7%

²⁰ Résultats de l'enquête nationale à indicateurs multiples, Côte d'Ivoire 2006, Rapport préliminaire, INS/UNICEF, déc. 06

²¹ Insuffisance pondérale modérée : Poids/âge < -2 SD

²² Insuffisance pondérale sévère : Poids/âge < -3 SD

²³ Malnutrition chronique modérée : Taille / âge < -2 SD

²⁴ Malnutrition chronique sévère : Taille / âge < -3 SD

²⁵ Malnutrition aigue modérée : Poids/taille < -2 SD

²⁶ Malnutrition aigue sévère : Poids /taille < -3SD

6 Conclusions et recommandations

6.1 Principales conclusions sur la sécurité alimentaire

L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire menée en septembre - octobre 2006 a identifié les points essentiels suivants sur la sécurité alimentaire des ménages :

- Les ménages en insécurité alimentaire font face à des problèmes d'accès ;
- Les ménages en insécurité alimentaire n'ont pas de moyens d'existence leur fournissant un flux régulier de revenus ;
- Les modèles de dépenses alimentaires montrent que les ménages en insécurité alimentaire achètent principalement des céréales (riz) et que les dépenses *per capita* sont un peu plus de la moitié de celles des ménages en bonne sécurité alimentaire. Cela indique un revenu net très faible pour couvrir les besoins alimentaires et non alimentaires (problème d'accès) ;
- Les modèles de consommation alimentaire illustrent un niveau très bas de diversité alimentaire (principalement des céréales) avec du poisson étant probablement consommé en très petites quantités ;
- Les taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire ainsi que les taux d'alphabétisation des adultes sont faibles, en particulier dans les régions au nord de la zone de confiance. Des écarts prononcés prévalent selon le genre ;
- Le taux d'allaitement exclusif est extrêmement bas (4% selon le MICS 3) et les pratiques inappropriées d'alimentation des enfants de moins de 2 ans sont un élément crucial de la malnutrition ;
- Avec une prévalence du VIH de 4,7 %, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus atteints par le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest. La méconnaissance de la TME est d'autant plus préoccupante que l'on assiste à une féminisation de l'épidémie du VIH/SIDA en Côte d'Ivoire (6,4% des femmes contre 2,9% des hommes).

6.2 Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et à risque

L'extrapolation des résultats obtenus à la population rurale estimée en fin 2006 dans les régions étudiées, conduit aux estimations suivantes :

- 566 500 personnes seraient en insécurité alimentaire ;
- 1 109 600 personnes seraient à risque élevé d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'elles seraient à la limite de l'insécurité alimentaire et pourraient basculer soit dans l'insécurité alimentaire en cas de changement négatif les affectant, soit dans une assez bonne sécurité alimentaire en cas de changement positif.

Tableau 27: Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire et à risque par région²⁷

Régions	Ménages en insécurité alimentaire (%)	Estimation du nombre de personnes en insécurité alimentaire	Ménages à risque élevé d'insécurité alimentaire (%)	Estimation du nombre de personnes à risque élevé d'insécurité alimentaire
Département de Man*	13%	23 700	40%	178 000
Département de Bouaké*	7%	11 500	28%	40 100
Moyen Cavally	43%	198 600	27%	124 700
Savanes	12%	68 800	22%	126 200
Bafing	10%	10 600	33%	34 600
Denguélé	5%	9 300	35%	54 500
Haut Sassandra	15%	136 600	26%	236 800
Lacs	11%	25 200	18%	47 800
Marahoué	7%	32 000	21%	95 900
N'zi Comoé	4%	15 100	14%	53 000
Zanzan	4%	25 600	13%	83 100
Worodougou	3%	9 500	11%	34 900
Total		566 500		1 109 600

²⁷ Estimation calculée sur la base des chiffres de population du RGPH 98, en tenant compte du taux d'accroissement moyen, multiplié par la prévalence de la classe en insécurité alimentaire.

Cependant, l'aide alimentaire n'est pas systématiquement une réponse appropriée pour tous les ménages concernés. Ainsi, il a été déterminé que les ménages dont les principaux moyens d'existence sont les envois d'argent et l'aide extérieure sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et qu'une assistance sous la forme de vivres-contre-travail permettrait d'une part de leur apporter des vivres leur permettant d'améliorer leur consommation alimentaire et d'autre part, contribuer à la réhabilitation des infrastructures défectueuses qui constituent un obstacle à la commercialisation des productions de leur zone (ponts, routes, etc. ou éventuellement des travaux d'irrigation qui permettraient de développer les productions).

Les ménages qui dépendent principalement du travail journalier et des services, ou des activités de petit commerce auraient, quant à eux, besoin d'une assistance sous la forme de vivres-contre-formation, pour acquérir des compétences en conservation ou transformation des produits agricoles ou d'alphabétisation. Certains ménages (dans l'ouest, c'est-à-dire le Moyen Cavally et les 18 Montagnes) devraient être appuyés en intrants agricoles accompagnés d'une ration de protection de semences pour redémarrer leur production.

6.3 Zones géographiques et groupes de population prioritaires

Dans le but d'établir le ciblage des zones prioritaires en terme d'intervention pour l'aide alimentaire, plusieurs étapes ont été suivies :

- un ciblage géographique sur la base de la prévalence des classes en insécurité alimentaire par région identifiées par l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire. Ceci a permis de distinguer le Moyen Cavally;
- un ciblage socio-économique prenant en compte la composante de l'accès à la nourriture, à travers la détermination des zones ayant les plus grandes proportions de ménages dépendant des moyens d'existence les plus précaires, c'est-à-dire les envois d'argent et l'aide extérieure, le travail journalier et les services, ou le petit commerce. Ceci a conduit à l'identification des régions suivantes : Moyen Cavally, Savanes, Hautassandra, Zanzan, Lacs, 18 Montagnes, Vallée du Bandama;
- un ciblage géographique sur la base de la prévalence de la malnutrition aigue modérée et sévère, qui a désigné les régions suivantes : Denguélé, Bafing, Worodougou, Savanes, Vallée du Bandama, 18 Montagnes et Moyen Cavally.

Ainsi, le ciblage final recommandé pour les interventions du PAM résulte de la superposition des trois types de ciblage et priorise les régions du Moyen Cavally, des Savanes, du Haut-Sassandra, du Denguélé, des 18 Montagnes et de la Vallée du Bandama.

Tableau 28: Régions prioritaires d'intervention

Ciblage géographique (insécurité alimentaire)	Ciblage socio-économique (moyens d'existence les plus précaires)	Ciblage géographique (prévalence de la malnutrition aigue)	Ciblage final recommandé
Moyen Cavally	Moyen Cavally	Denguélé	Moyen Cavally
	Savanes	Bafing	Savanes
	Haut Sassandra	Worodougou	Haut - Sassandra
	Zanzan	Savanes	18 Montagnes
	Lacs	Vallée du Bandama	Vallée du Bandama
	18 Montagnes	18 Montagnes	Denguélé
	Vallée du Bandama	Moyen Cavally	Bafing
			Worodougou

6.4 Recommandations en termes d'intervention et de suivi

6.4.1 Recommandations programmatiques

Sur la base des résultats de l'évaluation, la mission recommande le renforcement des interventions humanitaires visant à réduire l'insécurité alimentaire des ménages et à prévenir une dégradation de la situation des groupes vulnérables. Les interventions suivantes sont recommandées :

- **Distribution générale** (zone prioritaire : l'Ouest – Moyen Cavally et 18 Montagnes)

Le contexte sécuritaire restant volatile, en particulier dans l'ouest où les tensions intercommunautaires et interethniques perdurent, occasionnant régulièrement des déplacements internes de population, il est recommandé de prévoir une assistance alimentaire pour couvrir les besoins initiaux des populations qui seraient amenées à se déplacer. Dans le cas où ces situations de déplacement perdureraient ou seraient plus massifs que prévus, une opération d'urgence pourrait être déclenchée afin d'assurer une assistance de plus longue durée et/ou de plus grande envergure.

▪ **Education** (zone prioritaire : les régions au nord de la zone de confiance)

En raison des faibles taux de scolarisation des enfants, en particulier dans les régions au nord de la zone de confiance (comme observé dans le MICS 3 et la présente évaluation), une assistance aux écoles primaires pour augmenter l'inscription des enfants en âge de scolarisation et les maintenir à l'école pendant la durée du cycle est fortement recommandée. De plus, une forte disparité de genre ayant été observée dans certaines régions, une activité pilote de ration à emporter pour les filles scolarisées dans ces régions est suggérée. Les régions concernées sont : 18 Montagnes, Bafing, Worodougou et Denguélé.

Dans les régions au nord de la zone de confiance, de nombreuses écoles fonctionnent grâce à des enseignants bénévoles étant donné que les enseignants titulaires ont quitté ces régions au début de la crise. Cependant, l'éducation nationale étant en train de redéployer ses fonctionnaires, il conviendrait de soutenir les bénévoles avec une ration alimentaire jusqu'à l'arrivée des fonctionnaires.

▪ **Malnutrition** (zone prioritaire : Savanes, Denguélé, Bafing, Worodougou, Vallée du Bandama)

Sur la base des résultats du MICS 3 qui montrent une insuffisance des soins de santé maternels et infantiles ainsi qu'une prévalence non négligeable de la malnutrition, il est proposé d'apporter une assistance alimentaire aux enfants pris en charge dans le cadre des programmes de nutrition complémentaire et thérapeutique, ainsi qu'aux femmes bénéficiaires des activités de santé maternelle et infantile.

Compte tenu du faible niveau d'éducation des femmes et des mauvaises pratiques alimentaires (surtout chez les enfants de moins de 2 ans) et leurs effets sur la situation nutritionnelle de ces enfants, il est suggéré que l'accent soit mis sur les activités d'éducation sanitaire et nutritionnelle.

▪ **VIH/SIDA**

En raison de la prévalence élevée du SIDA observée en Côte d'Ivoire et des proportions élevées de femmes non sensibilisées à la transmission de la mère à l'enfant, il est conseillé de mettre l'accent sur les activités de prévention de la TME.

- Assurer une assistance alimentaire aux femmes enceintes séropositives, sur la base de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, afin de mettre l'accent sur les activités de prévention de la TME ;
- Fournir une ration alimentaire familiale aux personnes vivant avec le VIH, bénéficiant d'un traitement aux antirétroviraux, et vulnérables à l'insécurité alimentaire afin d'améliorer leur état nutritionnel, d'augmenter leur adhérence au protocole du traitement ARV et de réduire l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire du ménage. Si les bénéficiaires sont toujours vulnérables après cette période d'appui, ils pourront bénéficier d'un appui en intégrant une activité de formation (alphabétisation) en milieu urbain ou une activité de vivres contre travail ou vivres pour formation en milieu rural ;
- Fournir une assistance alimentaire aux orphelins du SIDA vivant dans des familles d'accueil afin d'apporter un supplément nutritionnel à ces ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et de leur permettre un transfert de revenus sur des dépenses non alimentaires ;

▪ **Moyens d'existence / Agriculture** (zone prioritaire : Moyen Cavally, Savanes, Hautassandra, Zanzan, Lacs, 18 Montagnes, Vallée du Bandama)

L'analyse des moyens d'existence des ménages en insécurité alimentaire a montré que les ménages dont les principales ressources proviennent du « travail journalier » et des « envois d'argent ou aide extérieure » sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Ceux qui mènent des activités de petit commerce ou petits métiers sont à risque, du fait de la précarité de leur flux de revenus. La mission suggère les actions suivantes :

- Fournir une ration alimentaire dans le cadre de projet vivres-contre-travail aux ménages en insécurité alimentaire qui dépendent des envois d'argent et d'aide extérieure. Il est proposé de centrer les travaux sur la réparation d'infrastructures telles que des pistes ou ponts permettant un meilleur accès aux marchés, des travaux d'aménagement de bas-fond ou autres travaux d'irrigation, par exemple ;
- Fournir une ration alimentaire dans le cadre d'activités de formation contre travail aux ménages qui dépendent des activités de petit commerce, petits métiers ou travail journalier, afin de leur permettre de renforcer leurs compétences techniques et niveau d'alphabétisation dans le but d'améliorer la productivité de leur activité. Outre l'alphabétisation, les techniques de transformation

des produits agricoles et l'appui à la diversification des activités génératrices de revenus sont tout particulièrement recommandés.

Certains ménages (déplacés ou retournés) n'ont pas pu produire de cultures vivrières en raison de leur déplacement, de l'insécurité ou de conflits fonciers. La mission suggère d'appuyer ces ménages lors de leur premier cycle de production, en fournissant une ration de protection de semences en complément des intrants fournis par la FAO. Les régions concernées seront essentiellement le Moyen Cavally et les 18 Montagnes.

Il convient de noter que la plupart des activités recommandées étant à mettre en œuvre dans le cadre de programmes conjoints avec d'autres agences des Nations Unies (UNICEF, FAO, HCR, ONUSIDA, ...) et/ou des structures gouvernementales (Direction des Cantines Scolaires, Programme National de Nutrition,...), certaines régions pourront être ajoutées bien que n'étant pas prioritaires sur la base de l'insécurité alimentaire car d'autres critères pourront s'ajouter à ceux définis par le PAM.

L'ensemble des interventions recommandées et l'estimation du nombre de bénéficiaires sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 29: Estimation du nombre de bénéficiaires par type d'intervention		
Types d'intervention	Description	Nombre de bénéficiaires
Distribution alimentaire générale	Nouveaux déplacés, réfugiés ou retournés	17 000
Santé et nutrition	- Enfants malnourris modérés (6 à 59 mois) en CNS	5 000
	- Santé maternelle et infantile	
	- VIH + et personnes affectées par le VIH - Orphelins du Sida vivant en famille d'accueil	42 000
Formation contre nourriture	- Ménages en insécurité alimentaire qui dépendent du petit commerce/petits métiers ou de contrats journaliers	30 000
Protection des semences	- Ménages en insécurité alimentaire retournés ou déplacés, effectuant leur 1 ^{er} cycle de production depuis leur retour (Moyen Cavally, 18 Montagnes)	26 300
Vivres contre travail	Ménages en insécurité alimentaire qui dépendent de l'aide extérieure et des envois d'argent	10 000
Alimentation scolaire	- Appui aux cantines scolaires ;	580 000
	- Appui aux enseignants bénévoles en attendant le retour des enseignants officiels;	18 000
	- Ration à emporter pour les filles scolarisées dans les régions à forte disparité garçon- fille	60 000

6.4.2 Recommandations pour le suivi

Sur la base des résultats de l'évaluation et de l'analyse du contexte, la mission d'évaluation formule les recommandations suivantes en terme de suivi :

▪ **Suivi du contexte sociopolitique**

Les recommandations formulées découlent de la logique du scénario d'évolution du contexte jugé le plus probable par la mission d'évaluation, qui serait une continuation de la situation actuelle sans aggravation de la situation sécuritaire. Dans le cas où un scénario plus pessimiste se produirait, il s'agirait de revoir ces recommandations à la hausse, notamment sur la base des estimations faites dans le cadre du plan de contingence.

La mission recommande également que le rôle d'une éventuelle assistance alimentaire soit étudié dans le cadre du PNDDR en ce qui concerne les enfants vulnérables (ex-combattants, etc.) afin de faciliter leur retour dans le cursus scolaire « normal » ou l'insertion dans la vie active.

▪ **Suivi de la sécurité alimentaire**

En raison des proportions de ménages en insécurité alimentaire ou à risque élevé d'insécurité alimentaire, il est recommandé de poursuivre les activités du système de suivi de la sécurité alimentaire en étendant les zones géographiques couvertes de façon à assurer un suivi périodique dans les régions suivantes : Moyen

Cavally, Savanes, 18 Montagnes, Vallée du Bandama (actuellement couvertes par le système en place) et Haut-Sassandra, Bafing, Denguélé (régions supplémentaires à inclure dans le système).

Une prochaine collecte de données sur la sécurité alimentaire des ménages privilégiant des informations qualitatives serait souhaitable au cours des prochains mois afin d'explorer plus en profondeur certaines des hypothèses soulevées et d'affiner les critères de sélection des bénéficiaires à l'intérieur des régions et groupes identifiés.



Sida



vam
vulnerability analysis and mapping

Rapport Final

Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire

Septembre/Octobre 2006

*Tome 2 : Analyses descriptives et
annexes*



Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire (Septembre – Octobre 2006) –
Tome 2

Préparé par :

- le bureau du PAM en Côte d'Ivoire,
- le bureau régional du PAM – Afrique de l'Ouest à Dakar
- l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ODAV)
- l'unité d'évaluation de la sécurité alimentaire (ODAN)

Janvier 2007

© Programme alimentaire mondial, Services de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ODAV) et d'évaluation de la sécurité alimentaire (ODAN)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Siège social: Via C.G. Viola 68, Parco de' Medici, 00148, Rome, Italie

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union Européenne, de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI) et de la FAO. Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces organismes.

Côte d'Ivoire :
Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire

Septembre - Octobre 2006

Tome 2 : Analyses descriptives et annexes

Table des matières

1	DEMOGRAPHIE	8
1.1	Structure des ménages.....	8
1.2	Sexe et âge du chef de ménage.....	8
1.3	Taille du ménage et statut matrimonial du chef du ménage.....	8
1.4	Niveau d'éducation du chef de ménage	9
1.5	Présence de malades chroniques, d'handicapés ou d'enfants orphelins.....	10
1.6	Migration et personnes déplacées.....	11
2	CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	14
2.1	Scolarisation des enfants de 6 à 14 ans	14
2.2	Habitat et équipement.....	15
2.3	Accès au crédit.....	18
2.4	Agriculture et élevage	19
2.5	Les terres agricoles.....	19
2.6	Niveaux d'équipement agricole des ménages	20
2.7	Possessions d'animaux	21
2.8	Production agricole et stocks	21
3	SOURCES DE REVENUS ET DEPENSES	27
3.1	Sources de revenus	27
3.2	Distribution des activités principales par région	28
3.3	Modèles de dépenses des ménages	28
4	CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES	32
4.1	Description des classes de consommation alimentaire	32
4.2	Répartition géographique des classes de consommation alimentaire.....	34
5	RISQUES, CHOCS ET STRATEGIES	35
5.1	Risques et chocs subis.....	35
5.2	Réponses et stratégies développées face aux chocs	36
6	CONNAISSANCES DU VIH/SIDA	38

Liste des annexes

Annexe 1 : Chronologie des principaux évènements	41
Annexe 2 : Références bibliographiques.....	45
Annexe 3 : Carte des villages enquêtés	46
Annexe 4 : Liste des villages enquêtés	47
Annexe 5 : Questionnaire	49
Annexe 6 : Liste des membres de l'évaluation	64
Annexe 7 : Tableaux complémentaires	65
Annexe 8 : Dépenses par région.....	79
Annexe 9 : Consommation alimentaire par région	86
Annexe 10 : Utilisation des aliments et statut nutritionnel	88

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Sexe et âge du chef de ménage par région	8
Tableau 2 : Taille moyenne des ménages et ratio homme/femme.....	9
Tableau 3 : Niveau d'éducation des chefs de ménage	10
Tableau 4 : Ménages ayant des malades chroniques ou des handicapés ou des orphelins	11
Tableau 5 : Statut des ménages	11
Tableau 6 : Ménages ayant un ou plusieurs membres migrants et nombre moyen de migrant.....	12
Tableau 7 : Montant envoyé par migrant	13
Tableau 8 : Accueil de déplacés	13
Tableau 9 : Proportions des enfants scolarisés et non scolarisés	15
Tableau 10 : Accès à l'électricité par région	16
Tableau 11 : Modes d'approvisionnement en eau par région	16
Tableau 12 : Nombre moyen de biens possédés par région.....	17
Tableau 13 : Accès au crédit par type et par région*	18
Tableau 14 : Ménages empruntant pour acheter de la nourriture	19
Tableau 15 : Montant des créances par région	19
Tableau 16 : Mode d'acquisition des terres agricoles par région.....	20
Tableau 17 : Ménages possédant des animaux par région	21
Tableau 18 : Type d'animaux possédés par région	21
Tableau 19 : Productions moyennes des quatre principales cultures vivrières par région en kg ...	23
Tableau 20 : Productions moyennes des quatre principales cultures de rentes par région en kg ...	26
Tableau 21 : Groupes de moyens d'existence	27
Tableau 22 : Distribution des activités principales par région	28
Tableau 23 : Dépenses monétaires mensuelles.....	29
Tableau 24 : Quintiles de dépenses.....	31
Tableau 25 : Distribution des classes de consommation alimentaire	32
Tableau 26 : sources des aliments consommés – Très pauvre consommation alimentaire	33
Tableau 27 : sources des aliments consommés – Pauvre consommation alimentaire	34
Tableau 28 : Effets des chocs par région.....	36
Tableau 29 : Principales stratégies développées par région.....	37
Tableau 30 : Taille des ménages	65
Tableau 31 : Ratio de dépendance par région	65
Tableau 32 : Nombre moyen d'handicapés et d'orphelins par classe d'âge et par région.....	65
Tableau 33 : Ménages ayant un ou plusieurs membres migrants et nombre moyen de migrant ...	65
Tableau 34 : Montant envoyé par migrant.....	66
Tableau 35 : Destination des migrants	66
Tableau 36 : Raisons de la migration par région	66
Tableau 37 : Scolarisation des 6-14 ans	66
Tableau 38 : Non scolarisation des 6-14 ans	66
Tableau 39 : Type d'habitat par région	67
Tableau 40 : Type de biens possédés par région	68
Tableau 41 : Temps mis pour l'approvisionnement en eau.....	69
Tableau 42 : Mode d'approvisionnement en combustible	69
Tableau 43 : Temps aller-retour pour l'approvisionnement en combustible	69
Tableau 44 : Nombre d'emprunt pour nourriture au cours des 3 derniers mois (par région).....	70
Tableau 45 : Pourcentage de ménage ayant accès à la terre.....	70
Tableau 46 : Ménages ayant pratiqué l'agriculture en 2005 par région	70
Tableau 47 : Ménages pratiquant les cultures de rentes par région	70
Tableau 48 : Utilisation de la production vivrière par région.....	70
Tableau 49 : Principales cultures vivrières.....	71
Tableau 50 : Principales cultures de rentes	71
Tableau 51 : Accès aux semences de riz par région en 2006.....	72
Tableau 52 : Accès aux semences de maïs par région en 2006.....	72
Tableau 53 : Accès aux semences de manioc par région en 2006	72
Tableau 54 : Accès aux semences d'igname par région en 2006.....	73
Tableau 55 : Utilisation du riz pluvial.....	73
Tableau 56 : Utilisation du riz de bas-fonds.....	73
Tableau 57 : Utilisation du maïs	74
Tableau 58 : Utilisation des autres céréales.....	74
Tableau 59 : Productions vivrières moyennes par ménage en 2005 (comparaison avec enquête VAM 2004).....	74
Tableau 60 : Proportions des ménages pratiquant les cultures de rente par région.....	75

Tableau 61 : Productions moyennes des cultures de rente (kg) par ménage ; comparaison avec l'enquête VAM 2004	75
Tableau 62 : Nombre moyen d'animaux par ménage et par région : résultats comparés de 2006 et 2004	75
Tableau 63: Nombre moyen d'animaux possédés	76
Tableau 64 : Nombre moyen d'animaux	76
Tableau 65 : % Ménages ayant vendu des animaux	76
Tableau 66: Raisons de la vente d'animaux	76
Tableau 67 : Connaissance des femmes en âge de procréer sur le VIH / SIDA et la TME	77
Tableau 68 : Connaissance des femmes en âge de procréer sur les étapes de transmission du VIH – SIDA de la mère à son enfant**	77
Tableau 69 : Pourcentage de femmes ayant rencontré du personnel médical qualifié lors des soins prénatals	77
Tableau 70: Raison pour arrêt de l'allaitement	78
Tableau 71: Introduction alimentation solide par tranche d'âge	78
Tableau 72 : Recommandations du Programme National de Nutrition pour l'alimentation des enfants <24 mois	78
Tableau 73: Age moyen des enfants de l'échantillon par région	78
Tableau 74 : Dépenses monétaires par région	79
Tableau 75 : Dépenses à crédit par région	80
Tableau 76 : Classes de consommation alimentaire par région	87
Tableau 77 : Composition de l'échantillon « enfants<24mois »	88
Tableau 78 : Temps mis pour commencer l'allaitement après l'accouchement	89

Figures

Figure 1 : Alphabétisation des chefs de ménage	10
Figure 2 : Taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans	14
Figure 3 : Répartition des principales cultures vivrières par région	22
Figure 4 : Répartition et proportion des principales cultures de rente par région	25
Figure 5 : Distribution des dépenses alimentaires et non alimentaires	29
Figure 6 : Distribution des dépenses alimentaires et non alimentaires à crédit	30
Figure 7 : Distribution des groupes d'activités principales par quintile de dépenses	31
Figure 8 : Description de la très pauvre consommation alimentaire	32
Figure 9 : Description de la pauvre consommation alimentaire	32
Figure 10 : Description de la consommation alimentaire moyenne	33
Figure 11 : Description de la bonne consommation alimentaire	33
Figure 12 : Description de la très bonne consommation alimentaire	33
Figure 13 : Classes de consommation alimentaire par région	34
Figure 14 : Chocs principaux par région	35
Figure 15 : Connaissance des femmes sur le sida et la transmission mère - enfant.	38
Figure 16 : Répartition des femmes selon leur connaissance en matière de transmission mère - enfant	39
Figure 17 : Distribution des dépenses monétaires alimentaires et non alimentaires	79
Figure 18 : Distribution des dépenses à crédit alimentaires et non alimentaires	80

PARTIE 1 :
ANALYSES DESCRIPTIVES PAR REGION

1 Démographie

1.1 Structure des ménages

Dans l'ensemble, la proportion d'hommes et de femmes dans les ménages est quasiment identique. Dans la région du Zanzan, la proportion d'hommes (52%) est légèrement plus élevée que celle des femmes (48%). C'est la tendance inverse qui s'observe dans la région du N'Zi Comoé (47% d'hommes et 53% de femmes). Dans les autres régions, les proportions d'hommes et de femmes sont plus ou moins égales.

La structure des ménages est identique dans toutes les régions. Dans un premier temps, les personnes du groupe d'âge considéré comme étant productifs sur le plan économique (entre 15 et 59 ans) sont majoritaires dans toutes les régions (entre 47 et 50%, avec une moyenne de 49%). Suivent ensuite les personnes dont l'âge est compris entre 6 et 14 ans (entre 23 et 29%, avec une moyenne de 26%). La troisième catégorie est celle des enfants de moins de 6 ans (entre 16 et 22%, avec une moyenne de 19%). La dernière tranche d'âge est celle des personnes qui ont plus de 59 ans (entre 4 et 9%, avec une moyenne de 6%). La structure de la population par sexe suit ces mêmes tendances. Il convient par ailleurs de préciser que les résultats des enquêtes antérieures du PAM (enquêtes VAM 2004, FSMS 2005 et 2006) font ressortir les mêmes tendances.

Le ratio de dépendance démographique¹, rapportant les inactifs aux actifs, est un indicateur permettant de mesurer le nombre des membres du ménage qui dépendent des personnes considérées comme étant productives sur le plan économique. Un ratio de dépendance égal à 100 traduit une égalité parfaite entre le nombre d'inactifs et d'actifs au sein d'un même ménage. Un ratio de dépendance supérieur à 100 signifie par contre que le nombre de dépendants est supérieur à celui des personnes actives.

Le ratio de dépendance moyen est de 104, ce qui signifie que le nombre de dépendants est supérieur à celui de la population active. On constate toutefois des disparités d'une région à une autre, puisque ce ratio varie entre 99 et 121. Ce ratio est supérieur à 100 dans les régions du Worodougou (101), du Bafing (102), du N'Zi Comoé (104), des Lacs (114), du Denguélé (115) et du Zanzan (121). C'est en revanche la situation inverse qui s'observe dans les régions du Moyen Cavally et des Savanes (99), du Hautassandra (94) et de la Marahoué (89).

1.2 Sexe et âge du chef de ménage

Tableau 1 : Sexe et âge du chef de ménage par région			
Région	Sexe du CM		Age moyen du CM (ans)
	Homme	Femme	
Moyen Cavally	91%	9%	51
Savanes	97%	3%	53
Bafing	100%	-	52
Denguélé	97%	3%	53
Hautassandra	96%	4%	45
Lacs	79%	21%	56
Marahoué	92%	8%	52
N'Zi Comoé	84%	16%	52
Zanzan	88%	12%	49
Worodougou	96%	4%	53

La majorité des chefs de ménage sont de sexe masculin (92%). L'analyse par région confirme cette tendance globale, même si on note quelques disparités entre les régions. La proportion des chefs de ménage de sexe féminin est relativement importante dans les régions des Lacs (21%), du N'Zi Comoé (16%) et à un degré moindre du Zanzan (12%). Dans les autres régions, ces proportions sont comprises entre 3 et 9%.

L'âge moyen des chefs de ménage varie entre 45 ans (Hautassandra) et 56 ans (Lacs). Cette moyenne est de 52 ans pour toutes les régions confondues.

1.3 Taille du ménage et statut matrimonial du chef du ménage

La taille moyenne des ménages est comprise entre 11 (Moyen Cavally, Bafing et Hautassandra) et 14 personnes (Denguélé), avec une moyenne globale de 12 personnes pour toutes les régions. Ces moyennes sont légèrement supérieures aux résultats des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire des départements de Man (18 Montagnes : 9 personnes par ménage) et de Bouaké (Vallée du Bandama : 8 à 9 personnes par ménage). (Cf. Tableau 2). La taille moyenne du ménage en milieu rural était estimée à environ 7 personnes selon les résultats du RGPH-98. Les causes probables de cette augmentation sont à rechercher dans le contexte sociopolitique qui prévaut

¹ Ce ratio est obtenu en divisant le nombre de personnes de moins de 15 ans et de plus de 59 ans par celui des personnes de 15 à 59 ans, multiplié par 100.

depuis le déclenchement de la crise (accueil de personnes déplacées) ainsi que dans la « comptabilisation » des ménages polygames. Lorsque les différentes épouses partagent les mêmes repas, elles ont été comptabilisées ainsi que leurs enfants comme appartenant à un seul et même ménage. De même, les membres du ménage migrants pour une durée inférieure à 6 mois ont également été comptabilisés.

Tableau 2 : Taille moyenne des ménages et ratio homme / femme				
Régions	Homme	Femme	Total	Sexe ratio
Moyen Cavally	5,2	5,3	10,6	1,0
Savanes	6,7	6,6	13,3	1,0
Bafing	5,4	5,3	10,7	1,0
Denguélé	7,0	7,1	14,1	1,0
Hautassandra	5,4	5,3	10,6	1,0
Lacs	6,3	6,5	12,8	1,0
Marahoué	6,3	6,5	12,3	1,0
N'Zi Comoé	6,1	6,8	12,5	0,9
Zanzan	6,1	5,7	11,9	1,1
Worodougou	5,9	6,1	12,1	1,0
Vallée Bandama (Bouaké)*	4,4	4,1	8,5	1,1
18 Montagnes (Man)*	4,8	4,6	9,4	1,0

* Données issues du système de suivi de la sécurité alimentaire, PAM, juin 2006.

La proportion des chefs de ménage mariés ou vivant maritalement est de 89% dans l'ensemble de la population enquêtée. On note cependant quelques disparités entre les 10 régions. En effet, dans les régions du N'Zi Comoé et des Lacs, cette proportion est comprise entre 76 et 77%, tandis qu'elle se situe entre 85 et 97% dans les autres régions.

Il est en revanche rare de rencontrer des chefs de ménage célibataires (entre 2 et 5%, avec une moyenne d'ensemble de 1%), divorcés ou séparés (entre 2 et 6%, avec une moyenne d'ensemble de 2%). Quant aux chefs de ménage veufs, ils représentent environ 8% de la population enquêtée. Cette proportion varie d'une région à une autre (entre 2 et 15%). Le Moyen Cavally (9%), le Zanzan (11%), le N'Zi Comoé (13%) et les Lacs (15%) sont les régions où l'on enregistre les taux les plus élevés. La présence des femmes chefs de ménage s'explique en partie par la perte de leur époux. En effet, dans 71% des cas, les femmes qui sont chefs de ménage sont par ailleurs veuves. Cette proportion n'est en revanche que de 2% chez les hommes.

Même si moins de la moitié des chefs de ménage mariés (43%) sont polygames dans l'ensemble, on constate néanmoins que la proportion des hommes en union polygamique est plus élevée dans les régions sous influence de la religion musulmane, à savoir les Savanes (59%), le Zanzan et le Worodougou (53%), le Denguélé (51%) et le Bafing (42%). Dans les autres régions, les proportions de chefs de ménage polygames sont comprises entre 16 et 33%.

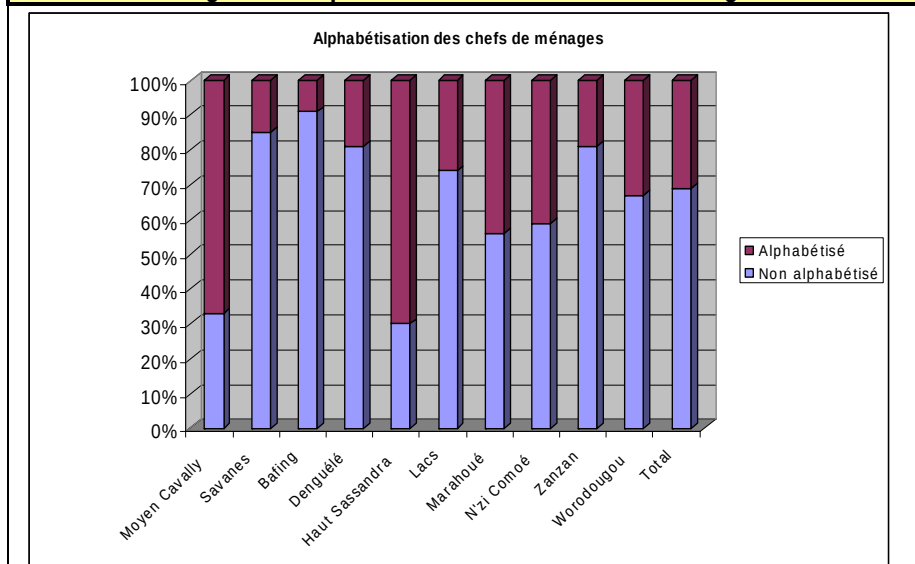
Les hommes en union polygamique ont entre 2 et 4 épouses. La plupart d'entre eux sont mariés à 2 épouses (70%). Ces proportions sont de 24% pour ceux qui ont déclaré 3 épouses et de seulement 6% pour ceux qui ont 4 épouses.

1.4 Niveau d'éducation du chef de ménage

Plus de la moitié des chefs de ménage (69%) n'ont jamais été à l'école. Cette moyenne masque cependant les disparités qui existent entre les régions, étant donné que cette proportion oscille entre 30 et 91%. Les régions où ces proportions sont élevées sont par ordre d'importance le Bafing (91%), les Savanes (85%), le Denguélé et le Zanzan (81%) et les Lacs (74%). Des régions comme le Worodougou (67%), le N'Zi Comoé (59%) et la Marahoué (56%) se situent à un niveau intermédiaire. Dans le Moyen Cavally (33%) et le Hautassandra (30%), ces proportions sont relativement faibles. Ces résultats sont proches de ceux publiés dans le Tableau de bord social de la Côte d'Ivoire de 2003².

² Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. PNUD. Mai 2004

Figure 1 : Alphabétisation des chefs de ménage



La majorité des chefs de ménage qui ont été à l'école se sont limités à l'enseignement primaire (62%). Dans les départements de Man et Guiglo, cette proportion est de 31%. Elle est encore plus basse (11%) dans les départements de Bouaké (Vallée du Bandama) et Korhogo (Savanes). La proportion des chefs de ménage qui ont le niveau de l'enseignement secondaire est de 27%. Rares sont en revanche les ménages qui ont fréquenté l'enseignement supérieur (1%) ou qui ont suivi une formation professionnelle (1%). Certains chefs de ménage ont été à l'école coranique (8%). Ce cas de figure est spécifique aux régions sous influence de la région musulmane, en l'occurrence le Denguélé (37%), le Worodougou (24%), les Savanes (13%) et le Zanzan (11%).

Tableau 3 : Niveau d'éducation des chefs de ménage

Région	Non alphabétisé	Alphabétisé	Type d'éducation				
			Primaire	Secondaire	Supérieur	Coranique	Professionnel
Moyen Cavally	33%	67%	57%	34%		3%	6%
Savanes	85%	15%	73%	13%		13%	
Bafing	91%	9%	67%	33%			
Denguélé	81%	19%	37%	26%		37%	
Haut Sassandra	30%	70%	67%	30%	1%		1%
Lacs	74%	26%	62%	38%			
Marahoué	56%	44%	66%	25%		7%	2%
N'Zi Comoé	59%	41%	63%	29%	2%	2%	2%
Zanzan	81%	19%	63%	26%		11%	
Worodougou	67%	33%	52%	21%	3%	24%	
Total	69%	31%	62%	27%	1%	8%	1%

Le taux d'alphabétisation est très faible chez les épouses ou conjointes des chefs de ménage (seulement 17%). Le Haut Sassandra (47%), le Moyen Cavally (37%), la Marahoué (29%) et à un degré moindre le N'Zi Comoé (23%) et les Lacs (17%) se démarquent des autres régions où les taux d'alphabétisation des épouses sont très faibles (entre 3 et 12%).

1.5 Présence de malades chroniques, d'handicapés ou d'enfants orphelins

La notion de personnes chroniquement malades désigne les membres du ménage qui sont continuellement malades depuis plus de trois mois. Quant aux personnes handicapées, il s'agit des membres du ménage qui souffrent d'une déficience physique ou mentale.

Tableau 4 : Ménages ayant des malades chroniques ou des handicapés ou des orphelins		
Région	Malade chronique ou handicapé	Orphelins
Moyen Cavally	28%	4%
Savanes	37%	2%
Bafing	31%	6%
Denguélé	41%	4%
Hautassandra	31%	5%
Lacs	39%	4%
Marahoué	23%	2%
N'Zi Comoé	36%	2%
Zanzan	20%	6%
Worodougou	34%	6%
Échantillon total	32%	4%

La proportion des ménages qui comptent des personnes handicapées ou chroniquement malades en leur sein varie entre 20 et 41%, avec une moyenne d'ensemble de 32%. Les régions où ces proportions sont relativement faibles sont le Zanzan (20%), le Marahoué (23%) et le Moyen Cavally (28%). Dans les autres régions, ces proportions sont supérieures à 30%. La région du Denguélé est celle où la présence de personnes handicapées ou chroniquement malades est la plus élevée (40%). Suivent ensuite les régions des Lacs (39%), des Savanes (37%), du N'Zi Comoé (36%), du Worodougou (34%), du Hautassandra et du Bafing (31%).

Si la proportion des ménages ayant déclaré la présence de personnes handicapées ou chroniquement malades en leur sein est relativement élevée, il convient en revanche de préciser que le nombre moyen de personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique est relativement faible (une personne en moyenne par ménage). La présence, même insignifiante de ces personnes, pourrait en revanche constituer un fardeau étant donné qu'il s'agit en général des personnes se situant dans la tranche d'âge des individus économiquement actifs (entre 15 et 59 ans).

Environ 4% des ménages enquêtés ont accueilli des enfants orphelins. Cette proportion varie d'une région à une autre. Elle est de 2% dans les régions des Savanes, de la Marahoué et du N'Zi Comoé, de 5% dans la région du Hautassandra et atteint les 6% dans les régions du Worodougou, du Zanzan et du Bafing. Les régions du Moyen Cavally, du Denguélé et des Lacs occupent quant à elles une position intermédiaire (4%). Tous ces enfants orphelins ont un âge compris entre 6 et 14 ans. On compte en moyenne un enfant orphelin par ménage, à l'exception de la région de la Marahoué où l'on en dénombre deux.

1.6 Migration et personnes déplacées

1.6.1 Statut de chef de ménage

Tableau 5 : Statut des ménages		
Région	Résident Habituel	Résidents retournés
Moyen Cavally	97%	3%
Savanes	99%	1%
Bafing	100%	
Denguélé	99%	1%
Hautassandra	97%	3%
Lacs	94%	6%
Marahoué	100%	
N'Zi Comoé	99%	1%
Zanzan	100%	
Worodougou	100%	
Echantillon total	99%	1%

Parmi les chefs de ménage enquêtés, on ne dénombre ni déplacé, ni réfugié. Ces derniers sont majoritairement des résidents habituels (99%) ou dans quelques rares cas des résidents retournés, c'est-à-dire des personnes résidentes qui ont été déplacées, mais qui sont de retour dans leur lieu de résidence habituelle depuis moins de 6 mois (entre avril et août 2006).

Dans les régions du Bafing, de la Marahoué, du Zanzan et du Worodougou tous les chefs de ménage sont des résidents habituels. Il en est quasiment de même en ce qui concerne les régions du Denguélé, des Savanes et du N'Zi Comoé où 99% des chefs de ménage ont un statut similaire. Suivent ensuite les régions du Moyen Cavally et du Hautassandra (97%) et des Lacs (94%). Quand ils ne sont pas des résidents habituels, les chefs de ménage enquêtés sont toujours des retournés récents.

1.6.2 Migration des membres du ménage

Tableau 6 : Ménages ayant un ou plusieurs membres migrants et nombre moyen de migrant			D'une manière globale, 32% des ménages enquêtés ont au moins un de leurs membres qui était en dehors du ménage au moment de l'enquête. C'est dans la région des Lacs que cette tendance migratoire est plus accentuée (63% des ménages sont concernés). Suivent ensuite les régions du Hautassandra et du N'Zi Comoé (36%), du Moyen Cavally (34%), du Bafing (32%), de la Marahoué (29%), des Savanes (28%), du Zanzan et du Worodougou (27%) et du Denguélé (21%). Le nombre moyen de migrants par ménage est de deux personnes pour l'ensemble de la population observée. Le nombre moyen de migrant observé dans les régions du Bafing, du Hautassandra, des Lacs et du N'Zi Comoé (3) est supérieur à la moyenne générale.
Région	Ménages ayant un ou plusieurs migrants	Nombre moyen de migrant par ménage	
Moyen Cavally	34%	2	
Savanes	28%	2	
Bafing	32%	3	
Denguélé	21%	2	
Hautassandra	36%	3	
Lacs	63%	3	
Marahoué	29%	2	
N'Zi Comoé	36%	3	
Zanzan	27%	2	
Worodougou	27%	2	
Echantillon total	32%	2	

Ces migrations ont deux caractéristiques principales. Elles sont dans la majorité des cas des mouvements internes, c'est-à-dire que la majorité des migrants ne vont pas au-delà des frontières du pays. Ensuite, les migrations se font soit à l'intérieur d'une même sous-préfecture ou département, soit en direction d'autres villes de la Côte d'Ivoire et plus spécifiquement en direction d'Abidjan, la plus grande métropole du pays.

Les personnes qui émigrent le font avant tout pour des raisons économiques (recherche de travail) (64%). C'est uniquement dans la région du Denguélé que le facteur économique est secondaire (17%). Dans la majorité des ménages des Lacs et du Zanzan (67%), des Savanes (68%), du Bafing (72%), du N'Zi Comoé (78%) et du Worodougou (85%), les membres du ménage se déplacent avant tout pour des raisons économiques.

Les membres du ménage se déplacent également pour des raisons scolaires (22%). Cette deuxième raison concerne surtout les membres du ménage en âge d'aller à l'école (enseignement secondaire ou supérieur). Des différences plus ou moins importantes existent néanmoins entre les régions. Dans la région du Denguélé, par exemple, seulement 4% des ménages enquêtés ont mentionné cet argument. Respectivement 11 et 15% des ménages des Lacs et du Worodougou expliquent le départ d'au moins un membre de leur ménage pour ces mêmes raisons. Dans les autres régions ces proportions se situent entre 21 et 35%.

Bien qu'étant insignifiantes dans l'ensemble (7%), les raisons sanitaires prennent souvent des proportions relativement élevées dans certaines régions. C'est ainsi le cas des régions du Denguélé (26%) et de la Marahoué (21%). On constate par ailleurs qu'environ 9% des ménages du Moyen Cavally mentionnent l'insécurité comme principale cause. Cette proportion reflète dans une certaine mesure le climat d'insécurité qui règne dans cette zone depuis le déclenchement de la crise, même si la tendance était à la normalisation de la situation dans l'ensemble.

Les événements sociaux (funérailles) sont également mentionnés comme principale cause de migration quelques rares fois (entre 2 et 11% avec une moyenne d'ensemble de 3%). Enfin, si une minorité des ménages ont mentionné les problèmes fonciers (4% des ménages du Denguélé), il n'en était pas de même lors des enquêtes du système de suivi de la sécurité alimentaire (décembre 2005), où ces questions étaient préoccupantes pour respectivement 49 et 53% des ménages des départements de Guiglo et Man.

1.6.3 Envois d'argent des migrants

Tableau 7 : Montant envoyé par migrant	
Région	Montant moyen envoyé (CFA)
Moyen Cavally	10 333
Savanes	136 000
Bafing	41 538
Denguélé	-
Hautassandra	34 500
Lacs	87 667
Marahoué	43 600
N'Zi Comoé	85 909
Zanzan	198 333
Worodougou	28 333
Echantillon total	90 532

Environ un quart des ménages ayant au moins un de leur membre qui a émigré ont reçu un soutien financier. Cette proportion est relativement importante dans les régions du Bafing (42%), des Savanes (33%), du N'Zi Comoé (32%) et du Haut Sassandra (30%). Dans les autres régions, ce taux varie entre 11 et 23%. La contribution financière moyenne des migrants varie entre 10 000 francs³ et 198 000 francs. La région du Moyen Cavally est celle où les contributions moyennes sont les plus modestes (10.000 francs).

A un niveau intermédiaire, on retrouve les régions du Worodougou (28 000 francs), du Haut Sassandra (34 000 francs), du Bafing (41 000) et de la Marahoué (43 000 francs). Les contributions moyennes les plus importantes sont constatées dans les régions du N'Zi Comoé (85 000 francs), des Lacs (87 667 francs), des Savanes (136 000 francs) et du Zanzan (198 000 francs).

1.6.4 Présence des déplacés au sein des ménages

Les déplacés sont des personnes ou groupes de personnes qui ont été contraints de quitter leur lieu de résidence habituel en raison d'un conflit ou de situations de violences générales. L'enquête s'est uniquement intéressée aux déplacements qui se sont produits au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire entre septembre 2005 et août 2006.

Tableau 8 : Accueil de déplacés			
Région	Ménages ayant accueilli déplacés	Nombre moyen de déplacés	Parmi les ménages ayant accueilli des déplacés, % en accueillant encore
Moyen Cavally	43%	6	33%
Savanes	1%	16	-
Bafing	4%	3	-
Denguélé	12%	2	17%
Haut Sassandra	13%	4	46%
Lacs	6%	10	67%
Marahoué	13%	8	8%
N'Zi Comoé	15%	3	60%
Zanzan	8%	4	12,5%
Worodougou	5%	10	20%
Echantillon total	9%	5	33%

Durant la période de référence, 9% des ménages enquêtés ont accueilli des personnes déplacées au sein de leur ménage. Ces chiffres globaux masquent toutefois les disparités qui existent d'une région à une autre. En effet, rares sont les ménages des régions des Savanes (1%), du Bafing (4%), du Worodougou (5%), des Lacs (6%) et du Zanzan (8%) qui ont accueilli des déplacés au cours de 12 derniers mois. Quant aux régions comme le Denguélé (12%), le Haut Sassandra et la Marahoué (13%) et le N'Zi Comoé (15%), elles occupent une position intermédiaire.

Avec 43%, la région du Moyen Cavally est celle où l'on note la proportion la plus importante de ménages qui ont accueilli des personnes déplacées entre septembre 2005 et août 2006. Parmi les régions enquêtées, la région du Moyen Cavally est celle où les populations sont souvent confrontées à des problèmes de sécurité qui les poussent à fuir leur village. Le fait que des déplacements aient eu lieu entre septembre 2005 et août 2006 montre que la situation sécuritaire est encore volatile dans cette région.

Le nombre moyen de personnes déplacées par ménage est de 5 pour l'ensemble de la population enquêtée, avec toutefois des différences plus ou moins importantes. Les moyennes les plus élevées sont observées dans les régions des Savanes (16), des Lacs et du Worodougou (10%) et de la Marahoué (8). Dans la région du Moyen Cavally, on dénombre en moyenne 6 déplacés par ménage. Dans les autres régions, on dénombre en moyenne 3 à 4 déplacés par ménage.

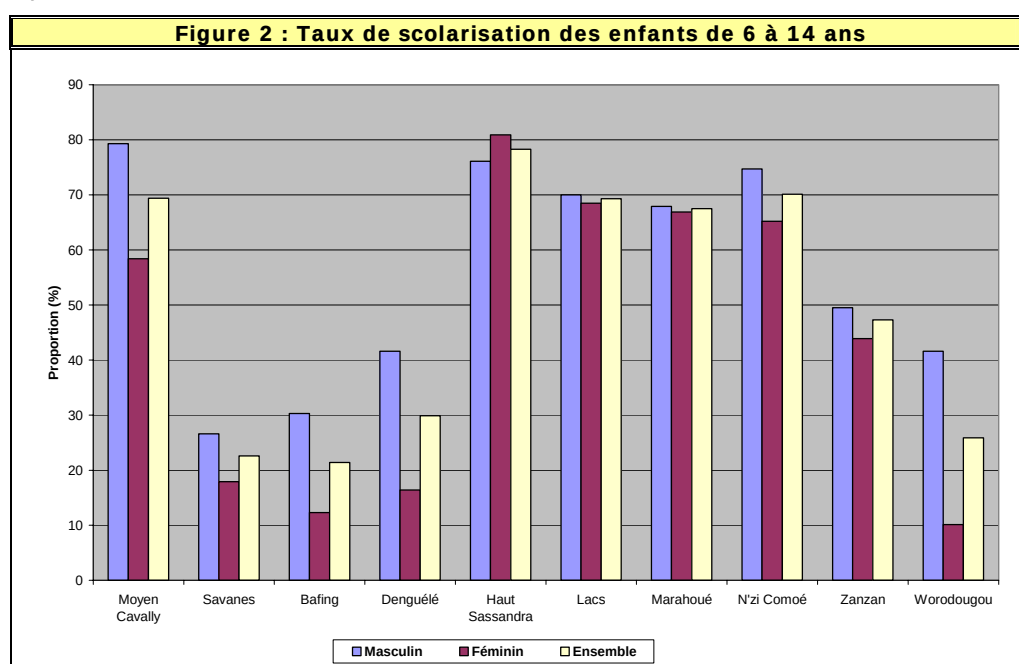
³ L'unité monétaire utilisée est le Franc CFA

Au moment de l'enquête, la présence des déplacés était encore signalée dans 33% des ménages qui les avait accueillis. Cette présence était quasiment nulle dans les régions des Savanes et du Bafing. Dans les régions de la Marahoué (8%), du Zanzan (13%) et à un degré moindre le Worodougou (20%) et le Moyen Cavally (33%) la présence des déplacés était certes signalée, mais elle était moins marquée que dans les régions du Hautassandra (46%), du N'Zi Comoé (60%) et surtout des Lacs (67%).

2 Caractéristiques socio-économiques

2.1 Scolarisation des enfants de 6 à 14 ans

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans est en moyenne de 46%. La proportion des garçons qui vont à l'école (51%) est supérieure à celle des filles (40%). La région du Hautassandra fait exception avec un taux de scolarisation moyen le plus élevé (78%), dont 81% pour les filles et 76% pour les garçons. En général, les taux de scolarisation sont plus bas dans la zone au nord de la zone de confiance que dans la zone située au Sud aussi bien pour les filles que les garçons (figure 2).



Le taux de scolarisation moyen des régions enquêtées est légèrement inférieur au taux net de scolarisation estimé à près de 57% pendant l'enquête MICS 2000⁴ pour l'ensemble du pays. Les résultats du Recensement Général de la population de 1998⁵ donnent un taux net de scolarisation de 51%, également supérieur au taux de 46% de l'évaluation approfondie. Cependant, en comparant le taux de scolarisation moyen des régions nord (Savanes, Worodougou, Bafing et Denguélé) avec le taux de 36% de fréquentation du primaire de la strate Nord du MICS 2000 (qui recouvre à peu près les mêmes régions), on observe la même tendance : les plus faibles taux de scolarisation sont enregistrés dans la zone Nord, ce qui traduirait davantage un problème structurel d'avant la crise que les conséquences ou les effets de celle-ci. En ce qui concerne la disparité entre filles et garçons, selon le MICS 2000, cet état de fait relève « surtout de considérations socioculturelles ».

En moyenne, 54% des enfants en âge d'être scolarisés dans l'enseignement de base (6–14 ans) dans les dix régions enquêtées ne fréquentent pas l'école (49% de garçons, 60% de filles), soit pour cause d'abandon (36%), soit parce qu'ils n'ont jamais été à l'école (64%) (Tableau 9). Les régions du Moyen Cavally et du Bafing semblent plus touchées par les abandons de l'école primaire par les enfants de 6 à 14 ans (entre 53% et 64%). Les régions du Hautassandra, de la Marahoué, des Lacs et du N'Zi Comoé sont également touchées (entre 37 et 44% de taux d'abandon). Dans les régions des Savanes et du Denguélé, les taux sont légèrement plus faibles (entre 33 et 40%).

⁴ République de Côte d'Ivoire - UNICEF. Enquête à Indicateurs Multiples MICS 2000. Rapport final. Décembre 2000.

⁵ Document cité dans le rapport MICS 2000.

En ce qui concerne les enfants qui n'ont jamais été à l'école, la situation est plus diversifiée et dépend des régions. Ainsi dans la région du Zanzan, près de 81% des enfants n'ont jamais été inscrits à l'école primaire. Dans les régions du Hautassandra, de la Marahoué, du N'Zi Comoé, des Savanes et du Denguélé, plus d'un enfant sur deux, voire deux enfants sur trois en âge d'aller à l'école n'ont jamais été à l'école.

Tableau 9 : Proportions des enfants scolarisés et non scolarisés				
Régions	Enfants scolarisés	Enfants non scolarisés	Non scolarisés - Abandon de l'école	Non scolarisés - N'a jamais été à l'école
Moyen Cavally	69%	31%	64%	36%
Savanes	23%	77%	40%	60%
Bafing	21%	79%	53%	46%
Denguélé	30%	70%	33%	67%
Haut Sassandra	78%	22%	44%	56%
Lacs	69%	31%	36%	64%
Marahoué	68%	32%	38%	62%
N'Zi Comoé	70%	30%	42%	58%
Zanzan	47%	53%	19%	81%
Worodougou	26%	74%	38%	62%
Total	46%	54%	36%	64%

De multiples raisons sont avancées par les chefs de ménage pour justifier l'abandon des classes ou la non-inscription de leurs enfants à l'école. Pour les abandons, 21% mentionnent les frais de scolarité jugés trop élevés (11%), l'école trop éloignée ou non fonctionnelle (5%), le manque d'enseignant (1%) ou fin de cycle (0,5%). La négligence des parents (8%) et les travaux agricoles (8%) sont deux autres raisons qui contraignent les enfants à abandonner l'école. Dans les régions des Savanes, du Denguélé et du Bafing, les travaux agricoles, les aspects liés à l'école et la négligence des parents sont les raisons dominantes. L'abandon des classes après la fin du cycle d'enseignement de base est rencontré uniquement dans les trois régions du N'Zi Comoé, des Lacs et de la Marahoué. Les frais de scolarité sont aussi avancés comme arguments, dans ces trois régions, certainement liés aussi à l'arrêt en fin de cycle. La négligence des parents est aussi une raison majeure.

Pour les enfants qui n'ont jamais été à l'école, les mêmes raisons que pour ceux qui ont abandonné l'école sont également avancées par les parents. Ce sont pour l'ensemble des ménages enquêtés : la négligence des parents ou le manque d'intérêt (26%), les frais de scolarité (22%), l'éloignement, le non-fonctionnement et le manque d'enseignants (14%) ainsi que les travaux agricoles (16%).

2.2 Habitat et équipement

2.2.1 Types d'habitat

Les types d'habitat (habitation principale) les plus courants sont les maisons en bois et en terre (39%), en briques de terre pressées (39%) ou en bloc ciment (22%). La ventilation de ces types d'habitat fait ressortir des spécificités régionales. On constate que le premier type d'habitat est courant dans les régions du Moyen Cavally (59%), du N'Zi Comoé (57%), du Zanzan et du Haut Sassandra (54%), du Worodougou (51%), du Denguélé (43%) et de la Marahoué (39%). Les maisons en briques de terre pressées sont dominantes dans les régions du Bafing (77%) et des Savanes (64%). Les maisons en bloc de ciment sont surtout prédominantes dans la région des Lacs (59%).

2.2.2 Accès à l'électricité

Tableau 10 : Accès à l'électricité par région	
Régions	Ménages ayant l'électricité (%)
Moyen Cavally	6%
Savanes	21%
Bafing	8%
Denguélé	27%
Hautassandra	10%
Lacs	38%
Marahoué	30%
N'Zi Comoé	29%
Zanzan	6%
Worodougou	10%
Echantillon total	18%

Seulement 18% des ménages enquêtés ont accès à l'électricité. Cette faible proportion des ménages connectés au réseau électrique est due au fait que l'enquête s'est déroulée en milieu rural. Certains villages enquêtés ne disposaient pas d'installation électrique au moment de l'enquête. Dans d'autres villages, par contre, ces installations existaient, mais certains ménages n'avaient pas les moyens d'accéder à l'électricité, en raison notamment du coût élevé de raccordement.

Certaines régions se démarquent des autres par la proportion relativement importante de ménages qui ont accès à l'électricité. Il s'agit entre autres des régions des Lacs (38%), de la Marahoué (30%), du N'Zi Comoé (29%), du Denguélé (27%) et des Savanes (21%). Ces proportions sont en revanche relativement plus faibles dans les régions du Worodougou et du Hautassandra (10%), du Bafing (8%) et surtout du Zanzan et du Moyen Cavally (6%).

On observe un lien entre l'accès à l'électricité et le type d'habitat. En effet, 46% des ménages qui ont l'électricité sont ceux dont l'habitation principale est en bloc de ciment. Ces proportions sont plus faibles lorsque l'habitation principale est en briques de terre pressées (30%) ou en bois et terre (21%).

2.2.3 Accès à l'eau de boisson

La majorité des ménages (52%) s'approvisionnent en eau de boisson dans les forages ou les pompes villageoises. Les eaux de surfaces (15%), les puits traditionnels (13%), l'eau courante (12%) et les puits améliorés (8%) sont les autres sources d'approvisionnement en eau.

Tableau 11 : Modes d'approvisionnement en eau par région					
Régions	Robinet, eau courante	Forage, Pompe	Puits amélioré	Puits traditionnel	Eau de surface
Moyen Cavally	7%	42%	4%	33%	14%
Savanes	11%	40%	14%	26%	9%
Bafing	6%	72%	4%	2%	16%
Denguélé	2%	52%	11%	18%	17%
Hautassandra	9%	36%	9%	9%	37%
Lacs	26%	66%	3%	3%	2%
Marahoué	5%	71%	1%	21%	2%
N'Zi Comoé	24%	76%			
Zanzan	10%	55%	5%	4%	26%
Worodougou	7%	36%	15%	14%	28%
Echantillon total	12%	52%	8%	13%	15%

Les forages ou les pompes villageoises sont les principales sources d'eau dans les régions du N'Zi Comoé (76%), du Bafing (72%), de la Marahoué (71%), des Lacs (66%), du Zanzan (55%), du Denguélé (52%), du Moyen Cavally (42%), des Savanes (40%) et du Worodougou (36%). Dans la région du Hautassandra en revanche, la proportion des ménages qui ont recours à ce type d'approvisionnement (36%) est inférieure à celle de ceux qui utilisent l'eau de surface (37%).

La proportion des ménages qui ont recours à l'eau de surface est relativement élevée dans les régions du Worodougou (28%), du Zanzan (26%), du Denguélé (17%), du Bafing (16%), du Moyen Cavally (14%) et à un degré moindre des Savanes (9%).

La proportion des ménages qui s'approvisionnent en eau dans les puits traditionnels est plus ou moins importante dans les régions du Moyen Cavally (33%), des Savanes (26%), de la Marahoué (26%), du Denguélé (18%) et du Worodougou (14%).

C'est surtout dans les régions du N'Zi Comoé (24%) et des Lacs (26%) où la proportion des ménages qui ont accès à l'eau courante est la plus élevée.

Le temps mis pour s'approvisionner en eau est un indicateur permettant d'apprécier la pénibilité du travail des femmes et des jeunes filles en milieu rural. D'une manière générale, on constate que le principal point d'eau se trouve dans la concession dans seulement 17% des cas. Dans 56% des

cas, le temps mis pour aller chercher de l'eau à la principale source d'eau est inférieur 30 minutes. Pour 21% des ménages enquêtés, ce temps est compris entre 30 et 60 minutes. Seulement 6% des enquêtés estiment que leur approvisionnement en eau peut prendre entre une et trois heures de temps.

2.2.4 Sources de combustible

La majorité des ménages enquêtés utilisent le bois comme principal combustible pour la cuisson des aliments (99%), les autres ayant recours au charbon de bois. La prédominance du bois comme principal combustible est due au fait que l'accès à cette source d'énergie est gratuit pour des ménages dont la première activité demeure l'agriculture. Le bois utilisé pour la cuisson des aliments est généralement ramené du champ par les femmes ou les jeunes filles. Le temps mis pour s'approvisionner en bois dépend de la distance qui sépare le champ du village.

Ce temps est inférieur à 30 minutes dans seulement 4% des cas. L'approvisionnement en bois peut prendre entre 30 et 60 minutes dans certains cas (15%). Pour la majorité des femmes (65%), la durée mise pour aller chercher du bois est comprise entre une et trois heures, pendant que cette durée a été estimée à plus de trois heures par 14% des femmes. Ces tendances globales sont également celles qui sont observées pour chaque région, à savoir qu'il faut en moyenne entre une et trois heures pour aller chercher du bois.

2.2.5 Niveau d'équipement des ménages

Tableau 12: Nombre moyen de biens possédés par région	
Région	Nombre moyen de biens
Moyen Cavally	4
Savanes	7
Bafing	5
Denguélé	5
Hautassandra	4
Lacs	4
Marahoué	5
N'Zi Comoé	5
Zanzan	5
Worodougou	6
Echantillon total	5

Les équipements peuvent être repartis en trois groupes : les équipements domestiques, les biens productifs et les moyens de locomotion. Les ménages possèdent en moyenne 5 biens. Les moyennes les plus faibles sont observées dans le Moyen Cavally, le Hautassandra et les Lacs (4 biens), suivent ensuite les régions du Bafing, du Denguélé, de la Marahoué, du N'Zi Comoé et du Zanzan (5 biens). Ces moyennes sont respectivement de 6 et 7 dans les régions du Worodougou et des Savanes.

Parmi les équipements domestiques, le poste transistor (radio) est le plus couramment cité (64% des ménages enquêtés en possèdent). Les régions du Bafing (32%) et du Denguélé (48%) sont celles où les proportions de ménages ayant un poste radio sont les plus faibles. Dans les autres régions en revanche, ces proportions sont comprises entre 54 et 77%. Le fait que le poste radio soit plus ou moins répandu est dû d'une part à son coût relativement modeste, et d'autre part au fait que son utilisation ne requiert pas nécessairement l'électricité.

La faible proportion des ménages possédant une télévision (17%) pourrait s'expliquer par le fait que seulement 18% ont accès à l'électricité. La télévision est généralement citée dans les régions où le niveau d'accès à l'électricité est élevé. Il s'agit entre autres des régions de la Marahoué (28%), des Lacs (27%), des Savanes (26%) et du N'Zi Comoé (18%). La région du Denguélé est toutefois une exception à cette règle, puisque 12% des ménages ont une télévision.

Les biens productifs les plus répandus sont les machettes ou les dabs (98%) et la hache ou le petit outillage (85%). Cela est essentiellement dû au fait que la grande majorité des ménages enquêtés pratiquent l'agriculture. Parmi les autres biens productifs, on pourrait également citer les charrues (18%), les pulvérisateurs (15%), les charrettes (13%) et les brouettes (12%).

La région des Savanes est celle où la proportion des ménages possédant des biens comme la charrette (51%), la charrue (60%) et les pulvérisateurs (39%) est la plus élevée. Cela pourrait être dû au fait que la région des Savanes est une importante zone de production cotonnière.

Des biens productifs comme la machine à coudre (6%), la broyeuse (4%), la presse à manioc (5%), la pirogue (2%) et le moulin (1%) sont marginaux. C'est dans la région du N'Zi Comoé que la pirogue a souvent été citée (10%). Cela s'explique par le fait que dans certains des villages enquêtés dans cette région, les populations s'adonnaient à la pêche artisanale. La présence de la presse à manioc dans les régions des Lacs (13%) et du N'Zi Comoé (10%) et celle de la broyeuse dans la région du Hautassandra (10%) est due au fait que les femmes de ces zones s'adonnent à la fabrication de la semoule et de la pâte de manioc.

La proportion des ménages utilisant les foyers améliorés est très faible dans l'ensemble (5%). Les régions des Lacs (12%), du Hautassandra et du Worodougou (12%) ainsi que celle du N'Zi Comoé (11%) se démarquent légèrement des autres. Ce faible recours aux foyers améliorés pose la problématique de l'utilisation rationnelle des énergies domestiques en milieu rural. En effet, étant donné que l'accès au principal combustible (bois) ne constitue pas en soi une véritable contrainte, le recours aux foyers améliorés comme moyen de réduction de la consommation en combustible ligneux reste une stratégie encore marginale. Le coût supplémentaire que pourrait engendrer l'acquisition d'un tel matériel peut également être un facteur limitant dans certains cas. Tout en augmentant la pénibilité du travail des femmes ou des jeunes filles, ce faible recours aux foyers améliorés ne fait qu'accroître la surexploitation de la forêt.

Le principal moyen de locomotion cité par les ménages est la bicyclette (74%). Les régions où ce moyen de locomotion est couramment cité sont les Savanes (91%), le Worodougou (90%), le Denguélé (79%), le Zanzan (76%) et la Marahoué (75%). Les taux de possession de ce bien se situent entre 45 et 65% dans les autres régions.

La moto ou la mobylette est également citée parmi les biens de locomotion, mais dans des proportions moins importantes que la bicyclette (27%). Le taux de possession est plus élevé dans les régions des Savanes (64%), du Worodougou (44%) et du Denguélé (32%). Ces taux sont en revanche très faibles dans les régions du Hautassandra (8%), des Lacs (4%) et surtout du Moyen Cavally (2%). Les autres régions se situent à un niveau intermédiaire (entre 10 et 15%).

2.3 Accès au crédit

2.3.1 Sources de crédit

La majorité des ménages enquêtés dans les 10 régions ont accès au crédit (78%), mais il existe cependant quelques disparités entre les régions. Les proportions les plus faibles sont observées dans les régions du N'Zi Comoé et du Zanzan où l'accès au crédit est plus ou moins garanti pour 60% des ménages. Dans les autres régions en revanche, ces proportions varient entre 78% et 91%.

Tableau 13 : Accès au crédit par type et par région*							
Région	Parents/ Amis	Bienfaisance /ONG	Prêteur local	Banque	Coopérative	Commerçant	Pas accès au Crédit
Moyen Cavally	52%	1%	3%	3%	4%	36%	16%
Savanes	70%		4%		7%	27%	9%
Bafing	82%		5%		1%	14%	15%
Denguélé	58%	5%	2%	4%	23%	29%	12%
Hautassandra	61%		8%	1%	2%	22%	22%
Lacs	76%			1%	5%	5%	16%
Marahoué	41%		11%	3%	16%	26%	15%
N'Zi Comoé	47%		1%	2%	5%	12%	40%
Zanzan	44%		3%		12%	7%	40%
Worodougou	58%		5%		19%	9%	23%
Echantillon total	58%	0,3%	4%	1%	9,5%	18%	22%

* réponses multiples.

Le crédit informel est le principal mode d'accès au prêt dans les zones enquêtées. En effet, pour obtenir un prêt, 58% des ménages s'adressent à leurs parents ou amis. Ces proportions varient entre 41 et 82% d'une région à une autre. La plupart des ménages ont recours à ce type de crédit dans la mesure où il est plus facile d'accès (aucune garantie n'est souvent exigée) et les modalités de remboursement sont souvent allégées (pas d'intérêt).

Certains ménages s'adressent également aux commerçants pour accéder au crédit (18%) ou aux coopératives agricoles (10%). Rares sont les ménages qui ont mentionné comme source les prêteurs locaux (4%).

La proportion des ménages qui ont la possibilité d'accéder au crédit bancaire est très faible (1%). Cette source de crédit est inexistante dans les régions des Savanes, du Bafing, du Zanzan et du Worodougou. Dans les autres régions, entre 1 et 4% des ménages ont recours à ce type de crédit. Ceci est non seulement dû au fait que ce type d'institution financière est inexistant en milieu rural, mais aussi parce que son obtention est souvent rendue complexe par une procédure longue.

La plupart des ménages qui ont accès au crédit ne l'obtiennent qu'à travers une seule source (86%). La proportion des ménages qui ont mentionné une seule source varie entre 76 et 97%. Rares sont les ménages qui ont cité deux ou trois sources (respectivement 12% et 2%).

2.3.2 Recours au crédit pour l'achat de nourriture

Le recours au crédit pour acheter de la nourriture est une pratique plus ou moins répandue dans l'ensemble de la zone enquêtée.

Tableau 14 : Ménages empruntant pour acheter de la nourriture	
Région	Emprunt pour nourriture
Moyen Cavally	70%
Savanes	65%
Bafing	65%
Denguélé	78%
Hautassandra	57%
Lacs	52%
Marahoué	49%
N'Zi Comoé	42%
Zanzan	47%
Worodougou	71%
Echantillon total	59%

En effet, 59% des ménages qui ont accès au crédit achètent de la nourriture avec cet argent. Les régions où ce cas de figure est récurrent sont le Denguélé (78%), le Worodougou (71%), le Moyen Cavally (70%), le Bafing et les Savanes (65%), le Haut Sassandra (57%) et les Lacs (52%). Dans les autres régions, ces proportions se situent entre 42 et 49%.

Entre juin et août 2006, c'est-à-dire les trois derniers mois qui ont précédé l'enquête, 79% des ménages ayant accès au crédit ont acheté au moins une fois de la nourriture avec de l'argent provenant du crédit, les autres (21%) n'ayant jamais eu recours à cette pratique pendant cette période. La proportion des ménages qui ont acheté une seule fois de la nourriture avec l'argent du crédit est de 15%. Elle est respectivement de 23 et 16% pour ceux qui l'ont fait deux ou trois fois. La proportion des ménages qui ont eu recours à ce type de pratique plus de trois fois au cours des trois derniers mois est de 25%.

2.3.3 Niveau d'endettement des ménages

Tableau 15 : Montant des créances par région	
Région	Montant moyen des créances (CFA)
Moyen Cavally	37 129
Savanes	163 395
Bafing	60 829
Denguélé	93 227
Haut Sassandra	22 958
Lacs	77 851
Marahoué	74 376
N'Zi Comoé	61 414
Zanzan	75 083
Worodougou	143 179
Echantillon total	99 180

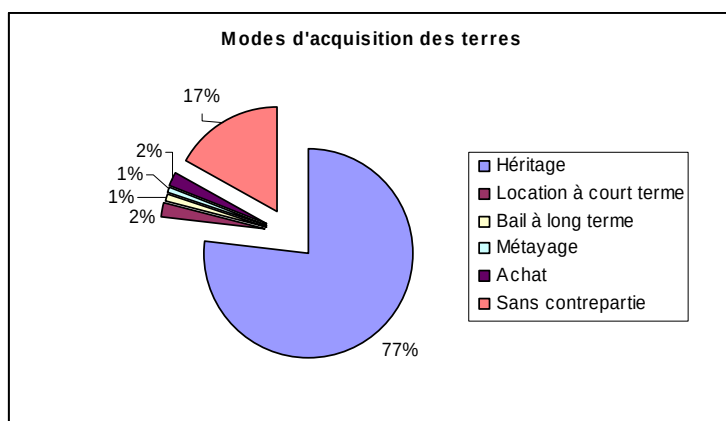
Les créances moyennes des ménages s'élèvent à 99 000 francs. Les régions où ces créances sont inférieures à cette moyenne globale sont le Haut Sassandra (23 000 francs), le Moyen Cavally (37 000 francs), le N'Zi Comoé et le Bafing (61 000 francs), la Marahoué (74 000 francs), le Zanzan (75 000 francs), les Lacs (78 000 francs) et le Denguélé (93 000 francs). Dans les régions des Savanes (163 000 francs) et du Worodougou (143 000 francs), les créances moyennes des ménages sont très élevées.

2.4 Agriculture et élevage

2.5 Les terres agricoles

Dans l'ensemble la quasi-totalité des ménages ont accès à la terre (98 à 100%). L'héritage est de loin le mode d'accès le plus fréquemment cité (77%). Les autres modes d'accès sont l'accès sans contrepartie (17%), la location à court terme (2%), l'achat (2%) et le bail à long terme (1%).

Près 97% des ménages en moyenne ont pratiqué l'agriculture en 2005, ce pourcentage variant de 99% dans les régions des Savanes, de la Marahoué et du Worodougou à 78% dans la région du Moyen Cavally. Cette dernière région est victime d'insécurité et de tensions ethniques liées aux problèmes fonciers, qui empêchent les cultivateurs d'accéder à leurs parcelles, de les entretenir ou d'en récolter la production.



Hormis la région des Savanes où le mode d'accès par le biais de l'héritage est le plus faible (53%), dans les autres régions, ce mode d'accès à la terre prédomine largement (entre 70 et 92%). On constate également que l'accès à la terre sans contrepartie financière dans la région des Savanes compense plus ou moins la faible proportion des ménages qui ont hérité de leurs terres. La combinaison de ces deux modes d'accès permet de différencier les ménages qui accèdent à la terre gratuitement (entre 81 et 100%) des ménages, de ceux qui s'acquittent d'une contrepartie financière ou autre (entre 2 et 19%). L'achat des terres est surtout constaté dans les régions de la Marahoué (13%) et du Moyen Cavally (10%) et à un degré moindre dans la région du Haut-Sassandra (5%). La culture du café et du cacao dans ces régions a attiré des populations allogènes et allochtones. Dans un contexte marqué par la récurrence des conflits fonciers, ce mode d'acquisition permet une certaine sécurisation foncière pour les ménages non originaires de ces régions.

Tableau 16: Mode d'acquisition des terres agricoles par région

Région	Héritage	Location à court terme	Bail à long terme	Métayage	Achat	Sans contrepartie
Moyen Cavally	76%	7%	2%		10%	5%
Savanes	53%	4%				43%
Bafing	84%	1%			1%	14%
Denguélé	89%		1%			10%
Haut Sassandra	92%	1%			5%	2%
Lacs	82%	3%			1%	14%
Marahoué	71%	2%			13%	14%
N'Zi Comoé	85%	1%	4%	3%	1%	6%
Zanzan	92%					8%
Worodougou	78%	5%	4%		1%	12%
Echantillon total	77%	2,4%	1%	1%	2%	17%

2.6 Niveaux d'équipement agricole des ménages

Les biens d'équipement les plus fréquemment détenus par les ménages sont les outils courants pour les travaux agricoles (daba, machette, hache : 81% - 95%). La brouette servant pour les transports de produits agricoles et de bois sur de courtes distances est également détenue par au moins 10% des ménages dans toutes les régions, exception faite de la région du Zanzan (4%). Certains équipements productifs (charrue, charrette, pulvérisateur) sont surtout présents dans les régions plus septentrionales (Savanes, Denguélé) et dans le Bafing (surtout la charrue), là où le développement de grands travaux a favorisé l'usage de ces moyens de production (Projet Coton, Projet Soja, ...). Les autres équipements productifs (presse à manioc, broyeuse, moulin, foyer amélioré, machine à coudre) sont présents dans toutes les régions, mais seulement une minorité de ménages en sont équipés : entre 2% et 7% selon les régions. Ces résultats sont comparables à ceux de l'enquête VAM de 2004⁶.

⁶ Analyse de la sécurité alimentaire en milieu rural dans la zone nord de la Côte d'Ivoire. Juin 2005.

2.7 Possessions d'animaux

Dans toutes les régions, sauf dans le Hautassandra et le Moyen Cavally, au moins 70% des ménages possèdent des animaux d'élevage: bovins, petits ruminants (ovins et caprins), porcins, volaille et animaux de trait.

Tableau 17: Ménages possédant des animaux par région	
Moyen Cavally	58%
Savanes	91%
Bafing	85%
Denguélé	80%
Haut Sassandra	49%
Lacs	79%
Marahoué	73%
N'Zi Comoé	80%
Zanzan	79%
Worodougou	79%
Echantillon total	78%

Chaque ménage possède en moyenne 24 têtes d'animaux, toutes espèces confondues.

L'élevage de bovins se concentre surtout dans la région des Savanes qui comprenait en 2002 plus de 60% de l'effectif national. Cependant, le nombre de ménages possédant des bœufs est très faible (3%), car les troupeaux sont aux mains de grands propriétaires peu nombreux. A l'exception de la région des Savanes où le nombre moyen de bovins par ménage atteint une quinzaine de têtes, ailleurs (Denguélé), ce nombre n'excède pas quatre têtes.

Les petits ruminants sont élevés dans toutes les régions avec une faible prédominance des caprins (45% des ménages) par rapport aux ovins (35%) et le nombre moyen de têtes par ménage varie de 2 à 6.

Tableau 18: Type d'animaux possédés par région					
Région	Bovin	Porcins	Volailles	Ovins	Caprins
Moyen Cavally		40%	83%	12%	10%
Savanes	3%	19%	83%	33%	51%
Bafing			71%	38%	31%
Denguélé	2,5%		77,5%	49%	42,5%
Haut Sassandra		26,5%	96%	31%	26,5%
Lacs		15%	86%	30%	35%
Marahoué		18%	89%	36%	51%
N'Zi Comoé		6%	86%	49%	27,5%
Zanzan		6%	80%	27%	70%
Worodougou			82%	44%	39%
Echantillon total	1%	12%	83%	35,5%	45%

Près de 70% des ménages du Zanzan possèdent des caprins et seulement 50% dans la région des Savanes qui comptait pourtant les plus grands effectifs lors du recensement général de l'agriculture de 2001. Ces chiffres confirment les résultats de l'enquête VAM 2004 (Annexe 7). On ne peut exclure qu'une décapitalisation ait eu lieu depuis 2002. La vente d'animaux caractérise la région des Savanes (52% des ménages ayant des animaux en ont vendu un récemment), pour satisfaire les besoins en vivres ou autres besoins quotidiens.

Cette possible décapitalisation doit également être couplée à l'absence de vaccination depuis plusieurs années, à la migration des troupeaux dans les pays limitrophes pour se soustraire aux taxations abusives et au vol de bétail resté impunis. Dans les autres régions, plus de 20% des ménages ne possèdent pas de petits ruminants. Ce taux est particulièrement élevé dans le Moyen Cavally et le Haut – Sassandra (42% et 51%). Ces ménages ne sont pas en position de vendre des animaux pour faire face à un besoin urgent d'argent.

La proportion des ménages possédant des porcs est élevée dans le Moyen Cavally (40%) et limitée dans le Haut-Sassandra (27%) et les Savanes (19%). Elle est très faible, voire nulle dans les régions du Bafing, du Denguélé et du Worodougou pour des raisons religieuses.

L'élevage de volailles est une activité très répandue dans toutes les régions. A l'exception du Bafing et du Denguélé, plus de 80% des ménages possèdent au moins 9 volailles.

2.8 Production agricole et stocks

2.8.1 Généralités

L'agriculture est pratiquée dans les dix-neuf régions du pays. La position géographique et les conditions agro-climatiques rendent possible une agriculture diversifiée et intensive, voire industrielle pour certaines spéculations, mais la majorité des ménages pratiquent une agriculture de subsistance. Les services d'accompagnement de l'agriculture (investissement, encadrement,

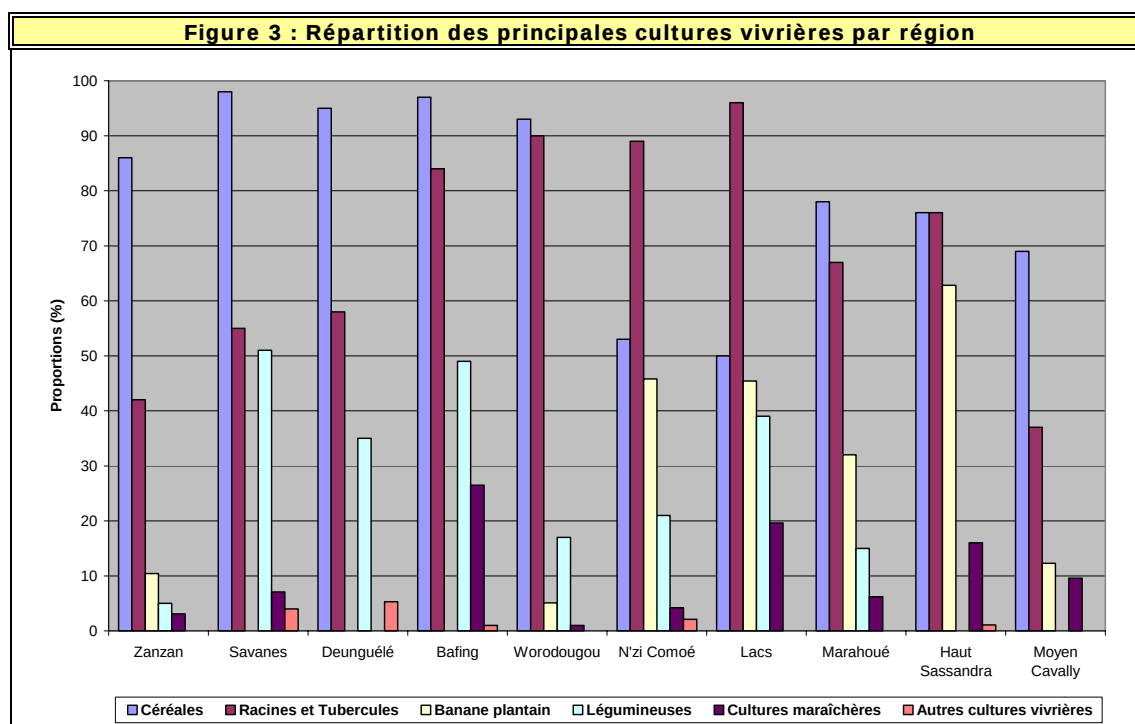
vulgarisation, recherche, formation, transformation, stockage, commercialisation) souffrent de la crise.

De façon générale, l'agriculture procure des ressources alimentaires aux populations, complétées par l'aide alimentaire et les importations de riz (600 000 tonnes en 2005). Les conditions d'accès, les différentes formes de consommation des aliments et leur utilisation par les catégories au sein des ménages présentent également des variations importantes induisant des différenciations des statuts alimentaires des ménages et des différentes régions.

2.8.2 Les productions vivrières

2.8.2.1 Répartition géographique

Les cultures vivrières sont cultivées partout (Figure 3). Les régions du nord sont les principales zones de culture céréalières (*cf. recensement national de l'agriculture, 2001*). Les tubercules sont surtout cultivés à l'est des régions enquêtées : Zanzan, N'Zi Comoé, Lacs et dans le Worodougou et la banane plantain au sud du pays.



Concernant le riz, on observe une grande disparité d'une région à l'autre. Les ménages qui pratiquent le riz pluvial comme culture principale sont localisés dans les régions du centre-ouest, de l'ouest, du nord et du nord-ouest. Les régions où cette culture est la plus pratiquée par les ménages sont : le Bafing (96%), le Denguélé et le Worodougou (84%), le Moyen Cavally (74%), le Haut Sassandra (64%) et les Savanes (60%). En revanche, très peu de ménages pratiquent cette culture dans le Zanzan (3%), les Lacs (13%) et le N'Zi Comoé (29%) davantage orientées vers les tubercules. Le riz de bas-fonds n'est pas une culture traditionnellement pratiquée (pas plus de 22% des ménages s'adonnent à cette culture). Les régions où cette culture est la plus répandue sont le Moyen Cavally (22%), le Haut – Sassandra (20%), les Savanes (15%) et le Worodougou (14%).

La culture du maïs présente également des disparités importantes d'une région à l'autre. Les ménages qui pratiquent le maïs comme culture principale se retrouvent dans la partie extrême nord du pays connue comme la zone productrice de maïs. Les régions où les ménages cultivent le plus le maïs sont les Savanes (98%), le Denguélé (93%) et le Zanzan (84%). Le maïs est également cultivé dans le Worodougou, la Marahoué et le N'Zi Comoé par la moitié des ménages interrogés.

Les autres céréales sont essentiellement le mil dans les régions des Savanes, le Denguélé et le Zanzan, le sorgho dans les régions des Savanes et du Zanzan, et le fonio dans le Denguélé.

La banane plantain est surtout cultivée dans le sud de la Côte d'Ivoire, où le climat est beaucoup plus humide et se retrouve donc dans les régions les plus méridionales de la zone d'enquête, à savoir le Haut- Sassandra, le N'Zi Comoé, la Marahoué et les Lacs.

Les régions productrices de manioc sont traditionnellement celles situées au sud et à l'ouest du pays et dans la vallée du Bandama. L'enquête montre que le manioc est cultivé par une majorité de ménages des régions des Lacs (73%), du Haut – Sassandra (68%), du N'Zi Comoé (54%), du Worodougou (50%) et du Moyen Cavally (49%). Il semble que cette culture se développe dans la région du Zanzan (54%). A l'exception de la région du Moyen Cavally, la culture de l'igname est pratiquée dans toutes les régions et plus d'un ménage sur deux pratique cette culture. Les zones où ce tubercule est le plus cultivé sont le Zanzan, les Lacs, le Worodougou, et le N'Zi Comoé.

L'arachide est traditionnellement cultivée dans les Savanes, le Worodougou et le Denguélé. L'enquête met en évidence le développement de cette spéculation comme nouvelle source de revenus, en particulier dans les régions où les cultures de rente n'assurent plus de revenus suffisants (régions des Lacs, du Bafing et de N'Zi Comoé).

La culture du haricot reste peu développée en Côte d'Ivoire. La région où cette culture est la plus pratiquée est le Zanzan, où seulement un ménage enquêté sur cinq a cultivé cette spéculation.

De même, les cultures maraîchères ne sont pas pratiquées comme activité principale. Seuls le Bafing (25% des ménages), les Lacs (20%) et le Haut Sassandra (16%) sont les régions où plus de 10% des ménages pratiquent cette activité de façon importante.

2.8.2.2 Accès aux semences

Les trois quarts des ménages ont accès aux semences de céréales grâce à la réserve d'une partie de la récolte précédente. Cependant, des disparités existent entre les régions ; la moitié seulement des ménages du Moyen Cavally conservent une partie des récoltes de riz pour les semences. L'insécurité, les mouvements de population et les rendements sont à l'origine de cette situation. L'intervention des organisations du secteur comble en partie le déficit (13% des ménages), les autres ménages devant acheter les semences (19%) ou les emprunter (4%). Le riz étant autogame, ce mode d'accès aux semences permet d'obtenir des rendements potentiellement satisfaisants pendant plusieurs années. En revanche, le maïs étant allogame, les bénéfices de semences améliorées sont perdus (une à deux années), de sorte que les rendements potentiels diminuent même si l'accès aux autres facteurs de production est satisfaisant. L'accès aux boutures de manioc ne pose pas de problèmes pour plus de 92% des ménages. Les autres ménages empruntent ou achètent les boutures dont ils ont besoin. La situation est similaire pour les semences d'igname (cf. Annexe 7).

2.8.2.3 Productions des ménages

La production moyenne en riz pluvial est de 1250 kg par ménage en moyenne et varie de moins de 700 kg dans les régions du Zanzan, des Lacs et du Moyen Cavally, à plus de 1 500 kg dans les régions de Worodougou, du Bafing et du N'Zi Comoé. Les régions du Zanzan et des Lacs ne sont pas des grandes régions productrices de riz pluvial, considéré comme culture moins essentielle et cultivé sur des surfaces limitées. En revanche, les faibles quantités produites dans le Moyen Cavally sont dues à l'insécurité, à l'accès limité aux intrants agricoles et au manque de main d'œuvre disponible (départ des populations allogènes depuis 2002).

Tableau 19 : Productions moyennes des quatre principales cultures vivrières par région en kg							
Région	riz pluvial	riz bas fond	maïs	autres céréales	banane plantain	manioc	igname
Moyen Cavally	697	899	1214	60	1621	2797	1386
Savanes	1212	819	2330	833	0	22846	3525
Bafing	1550	1186	433	500	0	2732	1764
Denguélé	1056	810	1027	465	.	1106	2770
Haut Sassandra	820	800	598	.	1945	1854	1283
Lacs	562	772	650	.	1696	2684	2347
Marahoué	1143	1937	1942	9000	2223	3020	1709
N'Zi Comoé	1860	.	1053	3000	2025	2006	2105
Zanzan	477	450	815	1242	971	2393	2934
Worodougou	1552	1521	1331	263	517	2062	4308
Echantillon total	1244	970	1494	967	1763	3769	2846

La production moyenne en riz de bas-fonds est de 970 kg par ménage. Elle varie de moins de 800 kg dans les régions du Zanzan, des Lacs et du Haut-Sassandra à plus de 1500 kg dans les régions du Worodougou et de la Marahoué.

La production de maïs est de 1500 kg par ménage en moyenne et varie de moins de 1000 kg dans les régions du Zanzan, des Lacs, du Haut-Sassandra, Bafing et Denguélé à plus de 2000 kg dans la région des Savanes. Les faibles quantités produites dans le Denguélé sont dues aux surfaces emblavées limitées, la plupart des ménages pratiquant la polyculture de céréales (système riz, maïs, sorgho et fonio). Dans le Zanzan, la surface réservée au maïs est limitée, l'essentiel des surfaces étant réservé à la culture de l'igname. Les quantités plus importantes produites dans la région des Savanes correspondent à des surfaces emblavées plus grandes, nécessaires pour nourrir des familles plus nombreuses. Elles cachent des rendements généralement faibles, faute de semences de qualité et d'engrais.

La production moyenne de manioc atteint environ 2300 kg par ménage. C'est une culture pratiquée dans toutes les régions de Côte d'Ivoire. A l'exception du Denguélé où la production est faible à cause des petites surfaces emblavées (système de polyculture), les productions ne présentent pas de variance importante, le manioc constituant souvent l'aliment de soudure pendant plusieurs mois.

La production moyenne d'igname dépasse 2400 kg par ménage. Cette culture est moins tributaire des aléas climatiques que les céréales et les rendements sont souvent plus stables. Les productions des ménages reflètent généralement les superficies emblavées, plus grandes dans les grandes régions de production (Worodougou, Zanzan, Savanes) et plus petites dans les zones mineures (Bafing et Moyen Cavally).

La production de banane plantain est également élevée avec près de 1600 kg par ménage. Les productions des cultures sont relativement élevées et comparables à celles de l'évaluation VAM 2004. Elles traduisent également des disponibilités alimentaires suffisantes par rapport aux besoins des populations (Annexe 7).

2.8.2.4 Utilisation des récoltes

En moyenne 54% de la production céréalière est autoconsommée, avec des variations par spéculation et par région (Annexe 7).

- Dans les zones où une majorité de ménages pratiquent la culture du riz pluvial (Bafing, Denguélé, Worodougou, Moyen Cavally, Haut Sassandra et Savanes), son utilisation principale est la consommation (entre 51 et 64% de la production) et la réserve pour les semences de la saison suivante (de 15 à 20% de la production). Le reste (10 à 15% de la production) est prêté. Le Bafing est la seule région où plus de 10% du riz pluvial produit est vendu. Les 42% des ménages du N'Zi Comoé qui pratiquent cette culture n'en consomment que 34% et en vendent près de 40%.
- Dans les zones où la culture du riz de bas-fonds est la plus répandue (Moyen Cavally, Haut Sassandra et Savanes), l'utilisation principale du riz de bas-fonds est la consommation (entre 47 et 71% de la production) et la réserve pour les semences de la saison suivante (de 15 à 20% de la production). Le Haut Sassandra est la seule région où plus de 15% du riz de bas-fonds produit est vendu.
- Dans les zones où la culture du maïs est très largement pratiquée (Savanes, Denguélé, Zanzan, Worodougou), l'utilisation principale du maïs est la consommation (entre 50 et 64% de la production) et la réserve pour les semences de la saison suivante (de 5 à 15% de la production). Une faible partie est vendue (6 à 12% de la production). Dans les régions où une moitié seulement des ménages pratique cette culture (Marahoué et N'Zi Comoé), une plus grande quantité est vendue (environ 30%).

Pour les tubercules une bonne part de la production est autoconsommée avec de fortes variations par culture et par région.

- La patate douce, cultivée principalement à Denguélé, est entièrement autoconsommée.
- Le manioc, souvent considéré comme un aliment de soudure (d'avril à juillet) est autoconsommé par près de 50% des ménages en moyenne, mais plus du quart (27%) de la production est vendue. Des différences régionales existent également : Dans le Moyen Cavally, le Bafing et le Haut Sassandra, 35 à 45% de la production est vendue et 30% à 40% seulement est autoconsommée. Dans la région des Lacs, exportatrice de manioc, plus de la moitié de la production est vendue ou stockée.
- En ce qui concerne l'igname, la répartition est relativement plus homogène entre les différentes formes d'utilisation des productions : 35 à 55% autoconsommée (surtout dans les régions du centre : N'Zi Comoé, Lacs, Marahoué et Haut Sassandra où plus de 50% est

autoconsommée), 20 à 40% de réserve de semences, 10 à 20% vendue (surtout dans les régions « périphériques » : Zanzan, Savanes, Denguélé, Bafing et Moyen Cavally).

- La production de tarot dans le Haut Sassandra et le Zanzan est également autoconsommée en majorité.

L'arachide est utilisée comme culture de rente dans la Marahoué où la production est vendue à 50% ou stockée pour des semences (40%) ; 10% de la production est échangée ou donnée. Ailleurs (Denguélé, Lacs, N'Zi Comoé et Zanzan), c'est une culture vivrière dont la majorité est autoconsommée : 100% aux Lacs, 65% dans le N'Zi Comoé, 20 à 45% dans les autres régions. Cependant, une partie est vendue (40% dans le Moyen Cavally). Les réserves de semences sont également importantes : 15 à 20% de la production dans toutes les régions.

Pour la banane plantain, en moyenne 41% de la production est autoconsommée, 21% vendue. Dans les régions du Moyen Cavally et de la Marahoué, plus de la moitié de la production est vendue.

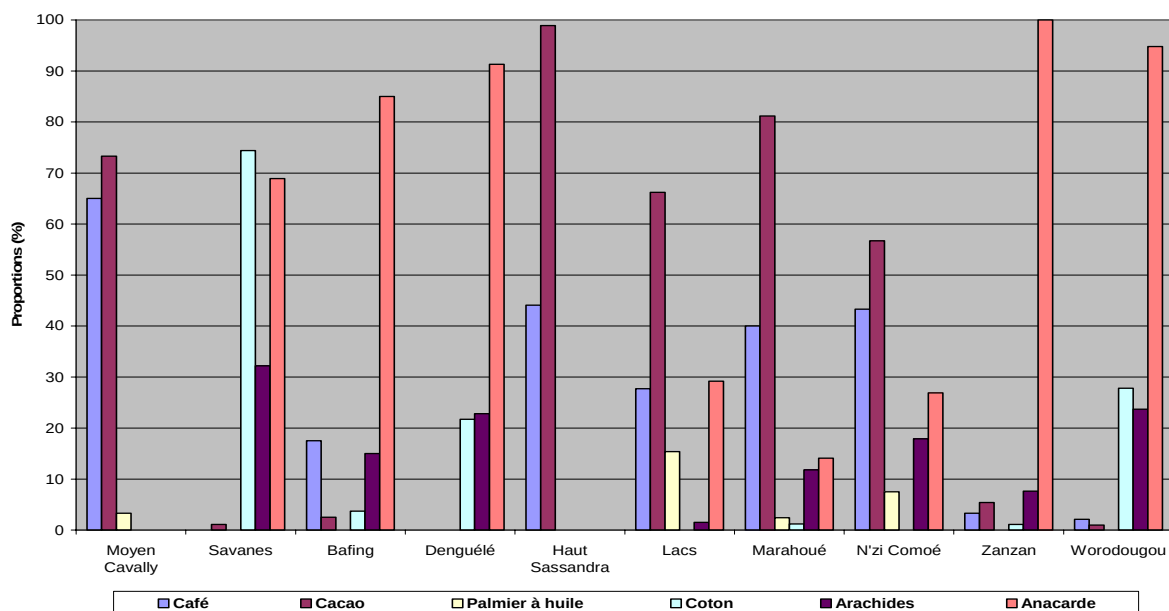
2.8.3 Les cultures de rente

2.8.3.1 Répartition géographique

La majorité des ménages enquêtés (85%) combinent les cultures vivrières avec diverses cultures de rente comme le café, le cacao, le palmier à huile, le coton, l'arachide et l'anacarde. Les autres cultures comme le cocotier, le colatier, l'hévéa ainsi que les agrumes sont pratiquées par un nombre limité de ménages. Dans les régions de Worodougou, Haut Sassandra, Denguélé, Zanzan et Savanes, au moins 90% des ménages enquêtés ont pratiqué une culture de rente en 2005. Les proportions sont plus faibles dans le Moyen Cavally (60%), les Lacs (65%) et le N'Zi Comoé (67%).

Le cacao, première culture de rente en Côte d'Ivoire, est pratiqué par tous les ménages de la région du Haut – Sassandra et par une majorité de ménages du Moyen Cavally (73%), des Lacs (66%) et de la Marahoué (81%). La région du N'Zi Comoé n'est pas connue comme grande productrice de cacao, mais les résultats de l'enquête montrent que plus d'un ménage sur deux pratique cette culture (figure 4). Cette différence provient certainement de la localisation méridionale des ménages interrogés où le cacao est plus répandu qu'au nord de cette région. Dans l'ouest du pays, au cours de la saison 2005-2006, le prix moyen payé aux producteurs était de 350 FCFA/kg au moment de la grande traite (octobre à mars).

Figure 4 : Répartition et proportion des principales cultures de rente par région



Les régions de l'ouest sont les plus grandes productrices de café, à savoir le Moyen Cavally, où une majorité de ménages pratique cette culture (65%). Les autres régions productrices sont le Haut – Sassandra, le N'Zi Comoé et la Marahoué. Au cours de la saison 2005/2006, le prix moyen aux producteurs était de 205 FCFA/kg durant la traite. La hausse des prix en fin de traite (janvier-mars

2006) a motivé bon nombre de planteurs à entretenir les parcelles qui avaient été abandonnées à cause de la crise.

Le coton est surtout cultivé par les trois quarts des ménages des Savanes (74%) et par un quart des ménages de Worodougou (28%) et du Denguélé (21%). Ces résultats sont en concordance avec les résultats du RGA 2001. La crise du coton a été accentuée pendant la saison 2005/2006 par la chute des cours. Le premier choix se vendait à 140 CFA/kg et le second choix à 110 CFA/kg. Le seuil de rentabilité passait donc de 1 à 1,4 t/ha. A l'exception d'Ivoire Coton, les sociétés cotonnières ne sont pas en mesure de régler les arriérés de paiement.

L'anacarde est plantée par quasiment tous les ménages du Zanzan, du Worodougou et du Denguélé et par 85% des ménages des Savanes. Une évolution depuis 2002 peut être soulignée, en particulier le développement de cette culture dans le Bafing et le Worodougou probablement à la suite de la crise cotonnière et l'arrêt du Projet Soja. Dans ces deux régions, les plantations sont en effet plus jeunes et ne produisent que des quantités limitées de noix.

En tant que culture de rente, l'arachide est surtout cultivée dans les régions des Savanes (32% des ménages), du Denguélé (23%) et du Worodougou (24%). Ces résultats confirment les régions traditionnellement productrices d'arachide. Les nouvelles zones de production sont le N'Zi Comoé, le Bafing et la Marahoué.

2.8.3.2 Quantités récoltées par ménage

Les productions moyennes des cultures de rente varient fortement selon la région.

- La production moyenne de cacao varie entre 840 kg et 1200 kg par ménage dans les régions de plus grande production. Dans les régions peu favorables à cette culture, dans le Zanzan et le Worodougou, la production n'atteint que 200 à 270 kg par ménage.
- Concernant le café, la production moyenne est de 640 kg par ménage, échelonnée entre 213 kg à Zanzan et près de 940 kg à Marahoué.
- Dans les principales zones cotonnières, la production de coton atteint près de 4000 kg dans le Worodougou et 3135 kg par ménage dans les Savanes ; elle atteint 1837 kg dans le Denguélé.
- La production d'anacarde récoltée par les ménages est également relativement élevée dans les régions plus au nord (Zanzan, Savanes, Denguélé) et au centre dans les Lacs, avec des quantités variant entre 850 kg et plus de 1570 kg par ménage.
- La production de mangues est aussi importante, surtout dans les trois régions du nord Savanes, Denguélé et Bafing, avec respectivement 1100 kg, 1500 kg et 7000 kg par ménage.

Tableau 20 : Productions moyennes des quatre principales cultures de rentes par région en kg							
Région	café	cacao	coton	agrumes	anacarde	ananas	mangues
Moyen Cavally	885	840	.	.	.	.	.
Savanes	.	5000	3135	.	945	.	1100
Bafing	605	200	733	700	848	750	7000
Denguélé	.	.	1837	.	1208	.	1500
Hautassandra	795	1092	.	.	.	.	.
Lacs	513	1031	.	1000	1215	.	.
Marahoué	938	1216	284	.	874	.	.
N'Zi Comoé	770	1058	.	.	325	.	700
Zanzan	213	272	.	.	1293	.	.
Worodougou	400	200	3957	5000	1574	120	.
Echantillon total	780	1078	3015	2233	1211	435	2280

Ces productions sont relativement plus élevées comparées à celles de l'enquête VAM 2004, pour ce qui concerne le café à Bafing (605 kg en 2006 contre 223 kg en 2005) le coton (1837 kg contre 1383 kg), l'anacarde (1208 kg contre 614 kg) et les mangues (1500 kg contre 74 kg) à Denguélé, l'anacarde à Zanzan (1293 kg contre 740 kg) et à Worodougou (1574 kg contre 1131 kg). Ces fortes variations pourraient s'expliquer en partie par une amélioration de la productivité correspondant à une adaptation des ménages à la situation de crise. L'annexe 7 donne par région les proportions de cultures par région et les productions moyennes par ménage comparées à l'enquête VAM 2004.

3 Sources de revenus et dépenses

3.1 Sources de revenus

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'agriculture et la vente des produits vivriers ainsi que des cultures de rentes (cacao, café, arachide) sont une pratique commune chez les ménages ruraux. Cependant, pour un tiers des ménages interrogés, ces deux activités ne fournissent pas un revenu constant, les conduisant ainsi à l'adoption d'autres stratégies non agricoles. Dans ce contexte, cinq groupes principaux de moyens d'existence se dégagent comme principales sources de revenus. Il s'agit des cultures de rentes, des cultures vivrières, du petit commerce et des petits métiers, du travail journalier et enfin, des envois d'argent et de l'aide extérieure.

Comme le montre le tableau 21, **46 %** des ménages dépendent principalement des cultures de rentes. Cette activité contribue à hauteur de 70% du revenu annuel des ménages. La production/vente des cultures vivrières est la deuxième source de revenu pour ces ménages, comptant pour 18% des revenus annuels. Les 12% restants émanent d'une combinaison d'autres activités, notamment l'élevage, le petit commerce et les contrats journaliers.

Tableau 21 : Groupes de moyens d'existence					
Sources de revenus	N. HH	% HH	1 ^{ère} part	2 ^{ème} part	3 ^{ème} part
Cultures de rentes	460	46%	Cultures de rentes – 70%	Cultures vivrières – 18%	Autres (l'élevage, petit commerce, journalier) – 12%
Cultures vivrières	230	23%	Cultures vivrières – 75%	Cultures de rentes – 14%	Autres (élevage, petit commerce, journalier) – 11%
Petit commerce et petits métiers	166	17%	Petit métiers – 35%	Petit commerce – 18%	Autres (cultures vivrières, cultures de rente, chasse, l'élevage) – 47%
Travail journalier et services	78	8%	Pensions de retraite – 26%	Transport – 18%	Autres (journalier, cultures vivrières, cultures de rentes) – 56%
Envois d'argent et aide extérieure	67	7%	Envois d'argent – 38%	Aide/Dons – 27%	Autres (cultures vivrières, journalier, cultures de rentes, petit commerce) – 35%

Un deuxième groupe de ménages représentant **23 %** de l'échantillon dépend de la production/vente des cultures vivrières comme première source de revenu. Cette dernière activité fournit 75% de leur revenu annuel. Les cultures de rentes apportent une part moindre pour ce groupe de ménages (14% de leur revenu annuel). Comme pour le groupe précédent, la combinaison d'élevage, petit commerce et contrats journaliers représente les autres sources de revenu annuel – contribuant approximativement à 11%.

Le troisième groupe de moyens d'existence est constitué des ménages qui dépendent, en grande part, des petits métiers et du petit commerce comme principales sources de revenus. Ces ménages représentent **17 %** de l'échantillon total. 35% du revenu annuel de ces ménages proviennent de petits métiers (maçons, menuisiers, charpentiers). Environ 18% de leur revenu annuel est obtenu à travers des activités de petit commerce. L'agriculture (à la fois de rente et vivrière), la chasse/cueillette et l'élevage, une fois combinés, fournissent une 3^{ème} part des revenus plus large que pour les deux groupes précédents. 47% du revenu annuel sont générés par ces quatre activités additionnelles.

Le travail journalier est exercé par environ **8 %** des ménages de l'échantillon. Alors que ce dernier groupe ne représente qu'une faible proportion de l'échantillon, ces derniers constituent néanmoins un groupe bien distinct. Les pensions de retraite comptent pour un peu plus d'un quart du revenu annuel. Presque 1/5^{ème} du revenu annuel additionnel provient des services de transport. Afin de compléter ces principales sources de revenus, les ménages travaillent également dans le domaine agricole, principalement à travers des travaux de main d'œuvre (contrats journaliers avec paiement en espèces), de production et vente de cultures vivrières et de vente de petites quantités de cultures de rentes. Ensemble, ces activités deviennent d'autant plus importantes qu'elles constituent les 56% restants des revenus annuels des ménages.

Enfin, **7 %** des ménages interrogés se situent dans la dernière catégorie qui dépend essentiellement des **envois d'argent par des parents et de l'aide extérieure** comme principale source de leur revenu. La première activité compte pour 38% des revenus annuels, tandis que la dernière constitue 27%, sous la forme de dons et de solidarité. Les 35% restants sont issus d'une

combinaison d'activités de production et vente de cultures vivrières, contrats journaliers, vente de culture de rente et petit commerce. Bien que le nombre de ménages dans ce groupe soit infime, ces ménages méritent l'attention. Le fait qu'environ 2/3 de leurs revenus soient dépendants de transferts extérieurs pose la question de la viabilité de ces envois et de la solidarité de la part des parents, amis et voisins.

3.2 Distribution des activités principales par région

Le tableau 22 ci-dessous résume la distribution géographique des groupes des activités principales par région. Les ménages qui appartiennent au groupe « **cultures de rentes** » sont les plus communément répandus à Worodougou et dans le Haut-Sassandra- représentant respectivement 69% et 65% des groupes d'activités observés dans ces deux régions.

Tableau 22 : Distribution des activités principales par région					
Région (% HH)	Cultures de Rentes	Cultures Vivrières	Petit métiers et petit commerce	Travail journalier	Envois d'argent et aide extérieure
Moyen Cavally	23%	16%	32 %	14 %	16 %
Savanes	44%	12%	26 %	13 %	5 %
Bafing	24%	42 %	24 %	8%	3%
Denguélé	49%	28%	11 %	11%	2%
Haut Sassandra	65 %	8%	16%	6%	5%
Lacs	22%	18%	20%	13 %	26 %
Marahoué	49%	26%	13%	4%	7%
N'Zi Comoé	35%	35 %	16%	5%	9%
Zanzan	52%	36 %	6%	4%	2%
Worodougou	69 %	17%	9%	2%	3%

Les **cultures vivrières** sont une source de revenu prédominante dans le Bafing, Zanzan et N'Zi Comoé, représentant respectivement 42%, 36% et 35% de toutes les sources de revenus. La dépendance aux activités de petits métiers et petit commerce est particulièrement importante pour 32% des ménages dans le Moyen Cavally, 26% dans les Savanes et 24% dans le Bafing.

Le **travail journalier** est le moins répandu à travers les régions, en majorité concentré dans le Moyen Cavally (14% des ménages), les Savanes (13%) et les Lacs (13%). Enfin, les ménages qui dépendent des **envois d'argent et de l'aide extérieure** sont très concentrés dans les Lacs (26%) et le Moyen Cavally (16%).

3.3 Modèles de dépenses des ménages

Les ménages de l'échantillon ont été invités à détailler leurs dépenses monétaires et à crédit, parmi toute une gamme de postes de dépenses alimentaires et non alimentaires (par exemple, la santé, l'éducation, la viande, le poisson, le riz, etc.). Toutes les dépenses alimentaires, quelles soient en espèces ou à crédit, étaient basées sur une période de rappel d'un mois tandis que les dépenses en espèces et à crédit non alimentaires ont été collectées pour la période des 6 derniers mois.

La raison pour l'utilisation de périodes de rappel différentes est que de nombreux produits/services non alimentaires sont des postes de dépenses qui n'arrivent qu'une ou deux fois en six mois. Par exemple, les frais de scolarité sont généralement payés au début du trimestre. La santé et les frais médicaux tendent également à être des paiements isolés pour le traitement ou les médicaments. Ceci dit, toutes les dépenses non alimentaires ont été ensuite rapportées à un mois, afin de permettre la comparaison avec les dépenses alimentaires.

3.3.1 Dépenses monétaires alimentaires et non alimentaires mensuelles

Au cours du mois précédent l'enquête, la médiane des dépenses monétaires alimentaires et non alimentaires mensuelles pour les ménages interrogés était de 52 700 francs – soit environ 105 USD (tableau 23).

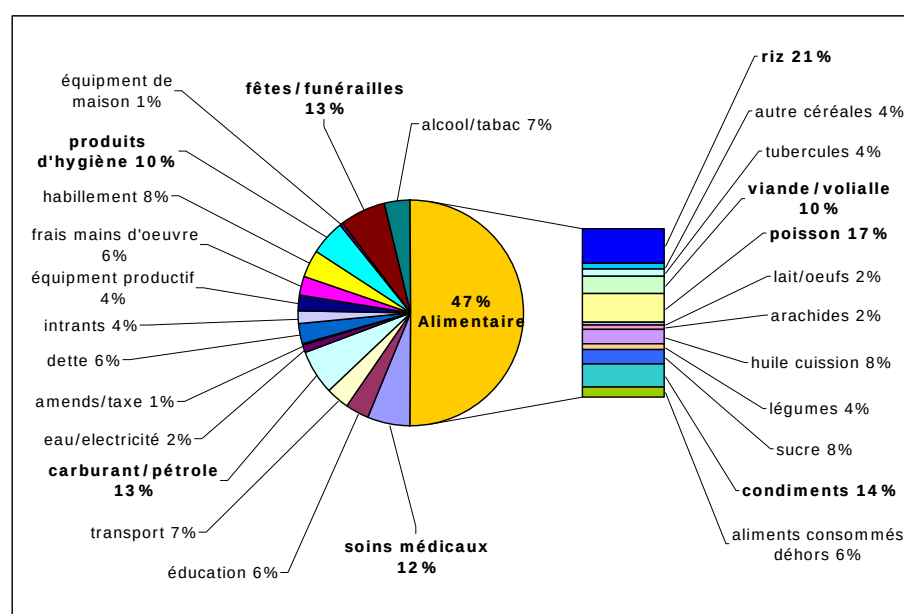
Tableau 23 : Dépenses monétaires mensuelles

Région	Médiane des dépenses monétaires totales (en CFA)	Médiane des dépenses par tête (en CFA)
Moyen Cavally	55 119	5 854
Savanes	56 992	4 901
Bafing	34 614	3 097
Denguélé	54 860	4 226
Haut Savannah	44 863	4 773
Lacs	53 433	4 664
Marahoué	57 963	5 552
N'Zi Comoé	61 525	5 630
Zanzan	47 650	4 464
Worodougou	50 850	4 693
Total	52 700	4 825

La médiane des dépenses mensuelles était plus élevée dans le N'Zi Comoé (61 525 francs), la Marahoué (57 936 francs) et les Savanes (56 992 francs) et plus faible dans le Bafing (34 614 francs), le Haut-Sassandra (44 863 francs) et Zanzan (47 650 francs).

Les dépenses par tête sont également plus faibles dans le Bafing (3 097 francs), mais supérieures dans le Moyen Cavally (5 854 francs), suivi du N'Zi Comoé (5 630 francs) et de la Marahoué (5 552 francs).

47% de la médiane des dépenses mensuelles totales sont alloués aux achats de nourriture. La figure 5 illustre la distribution de ces dépenses, par produits alimentaires et non alimentaires.

Figure 5 : Distribution des dépenses alimentaires et non alimentaires

En ce qui concerne la médiane des dépenses alimentaires, le riz représente la plus grande proportion des dépenses monétaires (21%), suivi du poisson (17%), des condiments (14%) et de la viande (10%). La structure des dépenses alimentaires indique que, dans l'ensemble, les principales cultures vivrières de base (le riz) ne semblent pas produites en quantité suffisante pour couvrir la demande du ménage. D'un autre côté, les autres cultures vivrières (maïs, sorgho et mil) semblent cultivées pour couvrir les déficits en riz et sont, pour cela d'importantes sources de nourriture. De plus, la possession limitée de bétail contribue également à une large part des dépenses alimentaires mensuelles allouées à l'achat de viande et de poisson, tous deux d'importantes sources de protéines.

En terme de dépenses non alimentaires (53% des dépenses mensuelles totales), les fêtes et funérailles ainsi que le carburant et le pétrole représentent chacun 13%. Soins médicaux et produits d'hygiène sont également des postes de dépenses importants parmi les priorités non alimentaires- comptant pour environ 1/5^{ème} des dépenses non alimentaires totales. La médiane de la part de l'éducation reste faible (6%), tout comme les équipements productifs (4%), les frais de main d'œuvre (6%) et les intrants (4%).

Etant donné que les pourcentages ci-dessus sont basés sur les médianes pour l'échantillon total, il y a bien sûr, des variations parmi les ménages dans différentes régions. Par exemple, les dépenses mensuelles pour l'achat de riz sont supérieures (et égales) parmi les ménages dans le Moyen Cavally, les Lacs et Worodougou – 26% des dépenses alimentaires totales mensuelles. Les dépenses monétaires pour l'achat de poisson sont aussi très au-dessus de la médiane pour les ménages du Haut-Sassandra (32%), des Lacs (24%) et de la Marahoué (24%).

En ce qui concerne les dépenses non alimentaires, le carburant et/ou le pétrole représente 20% des dépenses non alimentaires pour les ménages des Savanes et 18% pour ceux de Worodougou. La priorité à l'éducation parmi les dépenses non alimentaires est quasiment le double du montant

de la médiane de l'échantillon dans le Moyen Cavally (10%) et dans les Lacs (10%). Enfin, bien que le remboursement de dettes soit une dépense marginale pour l'échantillon total, il s'élève à 8% dans la région du Worodougou.

Des informations détaillées sur les dépenses par région sont fournies en annexe 8.

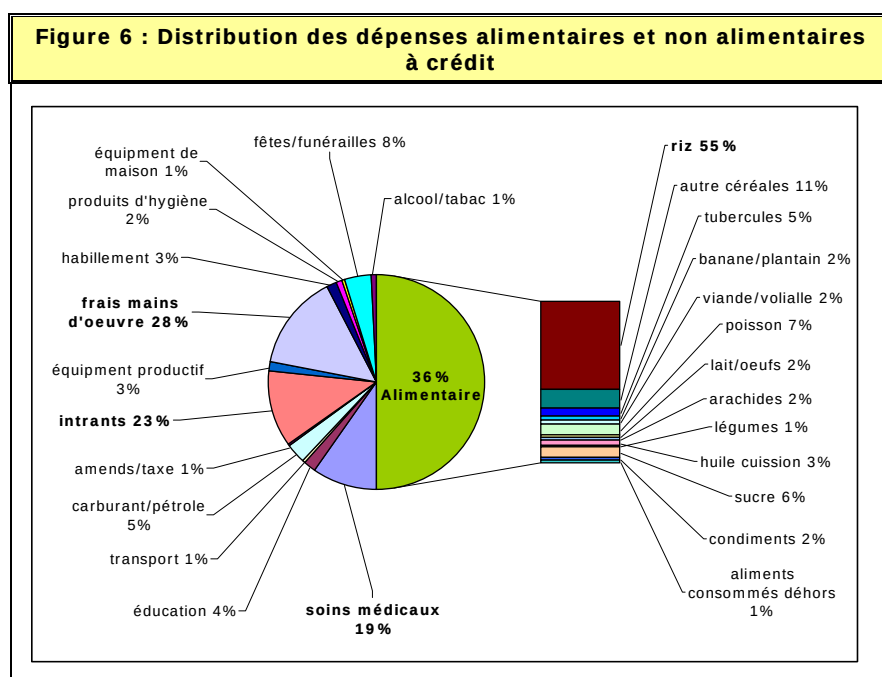
3.3.2 Dépenses alimentaires et non alimentaires mensuelles à crédit

Le crédit est un aspect important de la vie rurale en Côte d'Ivoire. Seuls 23% des ménages enquêtés ont déclaré ne pas avoir accès au crédit. Les données collectées sur l'utilisation du crédit sont particulièrement révélatrices lorsqu'on les compare aux dépenses monétaires.

Les dépenses alimentaires et non alimentaires moyennes à crédit pour l'échantillon sont d'environ 12 850 francs. De ce montant, 64% sont consacrés à des produits non alimentaires. La figure 8 souligne la distribution des dépenses à crédit. Par exemple, le crédit pour les produits non alimentaires tend à porter sur des investissements productifs que les ménages ne peuvent se permettre en espèces et qui sont étroitement liés aux principales activités et sources de revenus développées par ces mêmes ménages. Les investissements en intrants (23%) et en frais de main d'œuvre (28%) en particulier, sont des composants importants – et ceux qui contribuent directement à la production de cultures vivrières et de cultures de rentes. Il y a, cependant, le risque que le remboursement de ces dettes ne puissent être possible, notamment si les récoltes ne donnent pas de rendements suffisants pour couvrir les coûts des intrants et de la main d'œuvre.

Les soins médicaux sont prédominants, représentant 19% des dépenses non alimentaires mensuelles faites à crédit. Etant donné que la médiane monétaire pour le même poste est de 12%, les autres dépenses sur les soins médicaux impliquent que les maladies récurrentes sont un phénomène courant. Les dépenses à crédit pour les fêtes et funérailles sont légèrement inférieures (8%) à celles que les ménages dépensent en espèces (13%), mais restent élevées si l'on considère l'ensemble des coûts associés à de tels événements.

En ce qui concerne la nourriture qui est achetée à crédit, le riz est le principal aliment – comptant pour 55% des dépenses alimentaires mensuelles à crédit. Les autres aliments achetés à crédit sont d'autres céréales (11%), mais aussi du poisson (7%) et du sucre (6%).



Comme c'est le cas pour les dépenses monétaires, les achats à crédit montrent une variation considérable parmi les ménages des différentes régions géographiques. Par exemple, les ménages des Savanes, Denguélé, et Worodougou ont des dépenses à crédit très supérieures à la moyenne de l'échantillon – respectivement 24 410 francs, 22 621 francs, et 20 587 francs. Dans ces trois cas, les produits non alimentaires représentent 70% des dépenses totales à crédit dans les Savanes, 53% dans le Denguélé et 57% dans Worodougou.

Les ménages des Savanes consacrent 52% de leurs dépenses non alimentaires à crédit à l'achat d'intrants, suivis des soins médicaux (15%) et des frais de main d'œuvre (14%). Le riz constitue la majorité des achats de nourriture à crédit pour les ménages des Savanes, représentant 53% de ces dépenses. Les ménages interrogés dans le Denguélé allouent 23% de leurs dépenses non

alimentaires à crédit aux frais de main d'œuvre, suivis des soins médicaux (21%) puis des fêtes et funérailles (13%). En ce qui concerne les achats de nourriture à crédit, le riz est le principal aliment (34%) et le maïs, aussi, est acheté à crédit -représentant 20% des dépenses alimentaires à crédit.

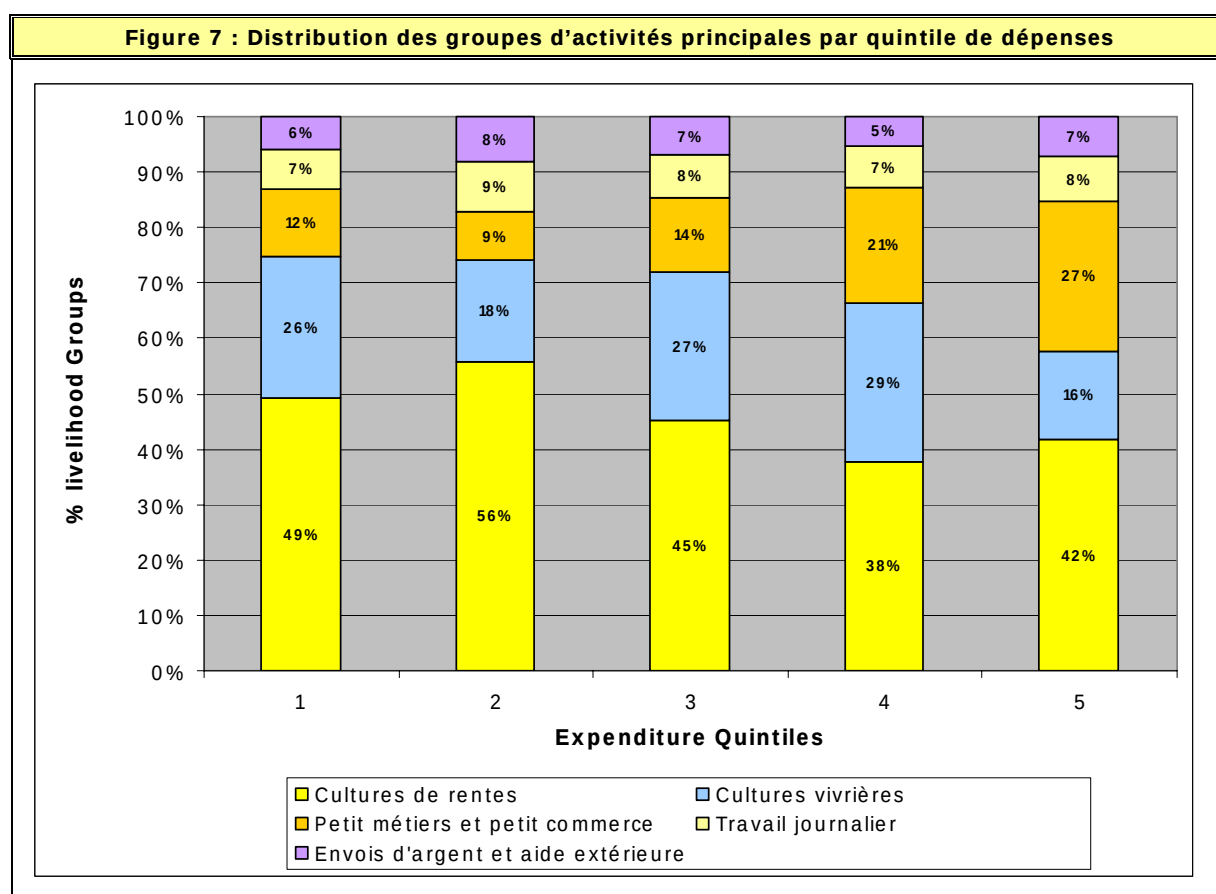
Pour les ménages de Worodougou, les investissements dans les frais de main d'œuvre agricole sont le principal poste de dépense non alimentaire à crédit (27%), suivi de près par les intrants (24%). Le carburant/pétrole est également acheté à crédit et représente 11% des dépenses non alimentaires à crédit. Enfin, à l'instar des autres régions citées, les frais associés aux soins médicaux représentent 10% des dépenses non alimentaires à crédit. Les rendements insuffisants en riz signifient qu'environ 55% de cet aliment de base est acheté à crédit- complétant ainsi ce qui est payé en espèces (Cf. Annexe 8).

3.3.3 Quintiles des dépenses et groupes d'activités principales

En utilisant les données à la fois sur les sources de revenu/activités principales et sur les dépenses, il est possible de mesurer le pouvoir d'achat relatif des ménages de l'échantillon, basé sur leurs différentes sources de revenus.

Tableau 24 : Quintiles de dépenses		
Quintile	N	Moyenne en CFA
1	200	20 265
2	201	38 258
3	199	55 192
4	202	82 576
5	198	154 776

La première étape est de créer les quintiles des dépenses. Ces derniers sont une mesure de la distribution des dépenses (ou consommation) parmi l'échantillon. Le quintile le plus bas (1) représente les 20% les plus pauvres de la population en termes de dépenses/consommation absolues, tandis que le quintile le plus élevé (5) représente les 20% les plus riches.



Bien que chaque quintile de dépenses ait une large part de ménages qui dépendent des cultures de rentes et des cultures vivrières, les quintiles 1 et 2 ont les plus grandes concentrations de ces ménages- 74% et 75% respectivement.

Ceci implique qu'aucune de ces activités ne peut générer suffisamment de ressources pour assurer les besoins de consommation et cela indique également que ces ménages peuvent avoir un

problème d'accès à la nourriture. D'un autre côté, les quintiles 4 et 5 comprennent eux aussi une part importante de ménages pratiquant les mêmes types d'activités. Dans leur cas, cependant, d'autres variables entrent en jeu. Cela peut inclure un meilleur accès aux intrants et une plus grande part de biens productifs (à vérifier) dans la mesure où il y a un plus grand montant des dépenses absolues qui peut être alloué à ces facteurs.

4 Consommation alimentaire des ménages

Le nombre d'aliments consommés par un ménage reflète sa diversité alimentaire et fournit une mesure de la qualité du régime alimentaire du ménage. La variété des aliments et des groupes d'aliments consommés par les membres du ménage est un indicateur de substitution de la sécurité alimentaire des ménages. Des classes de consommation alimentaire des ménages ont ainsi été créées à partir de la diversité alimentaire et de la fréquence de consommation des aliments ainsi que la source des aliments de base consommés.

Les 5 classes de consommation alimentaire obtenues sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 25 : Distribution des classes de consommation alimentaire		
Classes	N	% ménages
Très pauvre consommation	85	8%
Pauvre consommation	106	11%
Consommation moyenne	248	25%
Bonne consommation	299	30%
Très bonne consommation	262	26%

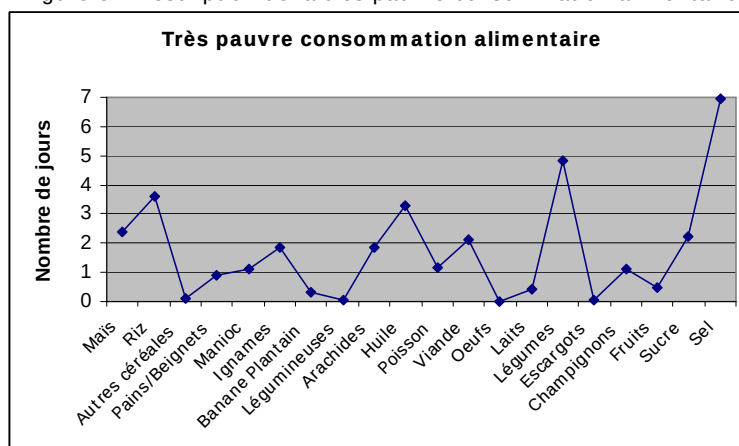
4.1 Description des classes de consommation alimentaire

▪ Très pauvre consommation alimentaire :

Les ménages appartenant à cette classe de consommation représentent 8% de l'échantillon. Ils sont caractérisés par une consommation alimentaire nutritionnellement inadéquate. Aucun aliment n'est consommé plus de 5 jours par semaine.

Des aliments comme les légumineuses, la banane plantain, le lait, les escargots et les fruits ne sont quasiment pas consommés, et le pain, le manioc, le poisson, les champignons, l'igname, l'arachide, le maïs, le sucre et la viande n'apparaissent que rarement dans le menu hebdomadaire (entre 1 et 2 jours). Les aliments les plus consommés sont l'huile (3 jours), le riz (un peu plus de 3 jours) ainsi que les légumes (quasiment 5 jours).

Figure 8 : Description de la très pauvre consommation alimentaire

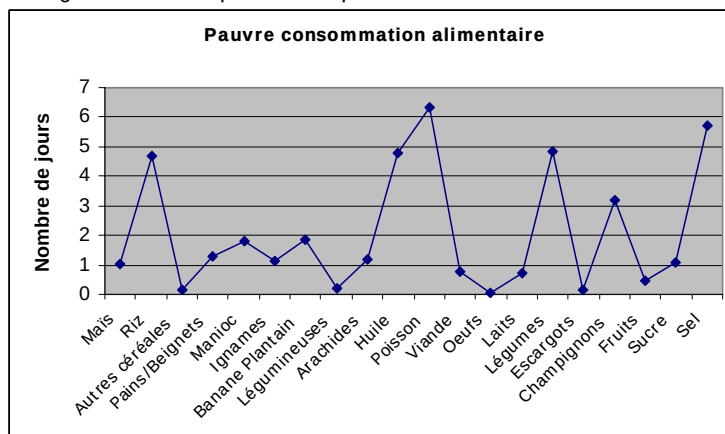


▪ Pauvre consommation alimentaire

11% des ménages interrogés ont une consommation alimentaire pauvre.

A la différence de la classe précédente, les ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment régulièrement du poisson (un peu plus de 6 jours), du riz, de l'huile (un peu plus de 4 jours). Ces ménages ne consomment quasiment pas de légumineuses, de viande, d'œufs, de lait, d'escargots, de fruits et de sucre. Le maïs, le pain, le manioc, l'igname, la banane plantain et l'arachide sont rarement consommés (entre 1 et 2 jours). La fréquence de consommation des légumes est plus ou moins identique à celle des ménages de la classe précédente.

Figure 9 : Description de la pauvre consommation alimentaire

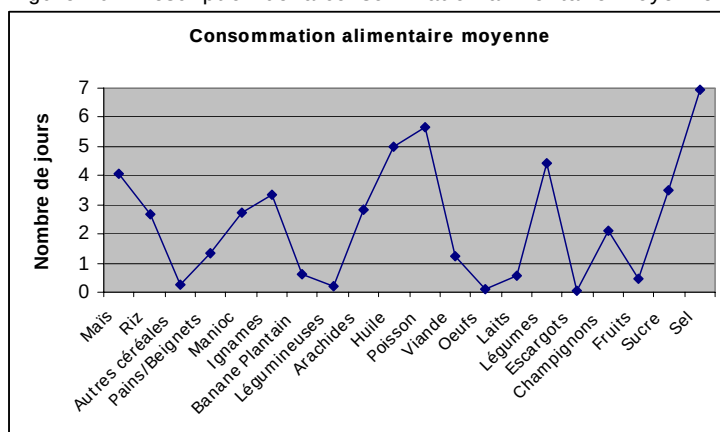


▪ Consommation alimentaire moyenne

Un quart de l'échantillon est caractérisé par une consommation alimentaire moyenne.

Les ménages appartenant à cette classe ne consomment quasiment pas de banane plantain, de légumineuses, d'œufs, de lait, d'escargots ni de fruits, et des aliments comme le pain, la viande et les champignons le sont rarement (entre 1 et 2 jours). Des aliments comme le riz, le manioc, l'igname, l'arachide et le sucre sont consommés pendant quasiment 3 jours de la semaine. Le maïs (4 jours), l'huile (5 jours) et le poisson (quasiment 6 jours) sont les aliments les plus consommés.

Figure 10 : Description de la consommation alimentaire moyenne

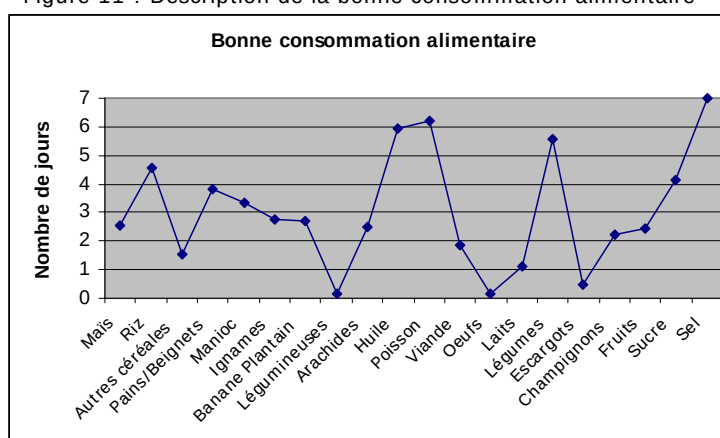


▪ Bonne consommation alimentaire

30% des ménages sont caractérisés par une bonne consommation alimentaire.

A l'exception des légumineuses, des œufs et des escargots, les autres aliments apparaissent au moins pendant un jour de la semaine dans le menu hebdomadaire. Le lait n'est consommé que pendant un seul jour de la semaine, ce qui n'est pas le cas pour l'arachide, la viande, le maïs, les champignons et les fruits (2 jours chacun). L'igname, la banane plantain, le manioc sont consommés pendant quasiment 3 jours. Les aliments les plus consommés sont le pain, le sucre, le riz (4 jours chacun) ainsi que l'huile, le poisson et les légumes (quasiment 6 jours)

Figure 11 : Description de la bonne consommation alimentaire

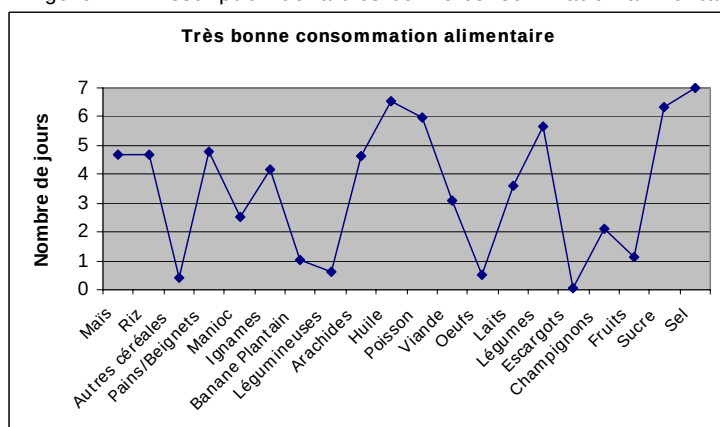


▪ Très bonne consommation alimentaire

26% des ménages sont caractérisés par une très bonne consommation alimentaire.

En plus d'avoir une alimentation diversifiée, les ménages de cette classe consomment plus régulièrement des aliments que les autres classes ne consomment jamais ou rarement. En effet, à l'exception des escargots, tous les aliments (y compris les légumineuses et les œufs) font leur apparition dans le menu hebdomadaire. Les ménages de cette classe se distinguent des autres par une consommation plus prononcée de viande (3 jours), d'igname et surtout de lait (quasiment 4 jours). Les aliments les plus consommés sont le pain, l'arachide, le riz et le maïs (quasiment 5 jours chacun), le sucre et le poisson (un peu plus de 6 jours).

Figure 12 : Description de la très bonne consommation alimentaire



Sources des aliments consommés

Tableau 26 : sources des aliments consommés – Très pauvre consommation alimentaire

	Production	Achat	Dons	Chasse/Cueillette
Céréales	65%	33%	3%	0%
Tubercules	72%	22%	6%	0%
Viande	2%	82%	0%	16%
Arachides	63%	37%	0%	0%
Légumes	63%	37%	0%	0%
Huile	15%	85%	0%	0%

Tableau 27 : sources des aliments consommés – Pauvre consommation alimentaire				
	Production	Achat	Dons	Chasse/ Cueillette
Céréales	54%	38%	8%	0%
Tubercules	81%	17%	1%	2%
Viande	10%	72%	0%	18%
Arachides	61%	39%	0%	0%
Légumes	68%	32%	0%	0%
Huile	10%	84%	0%	6%

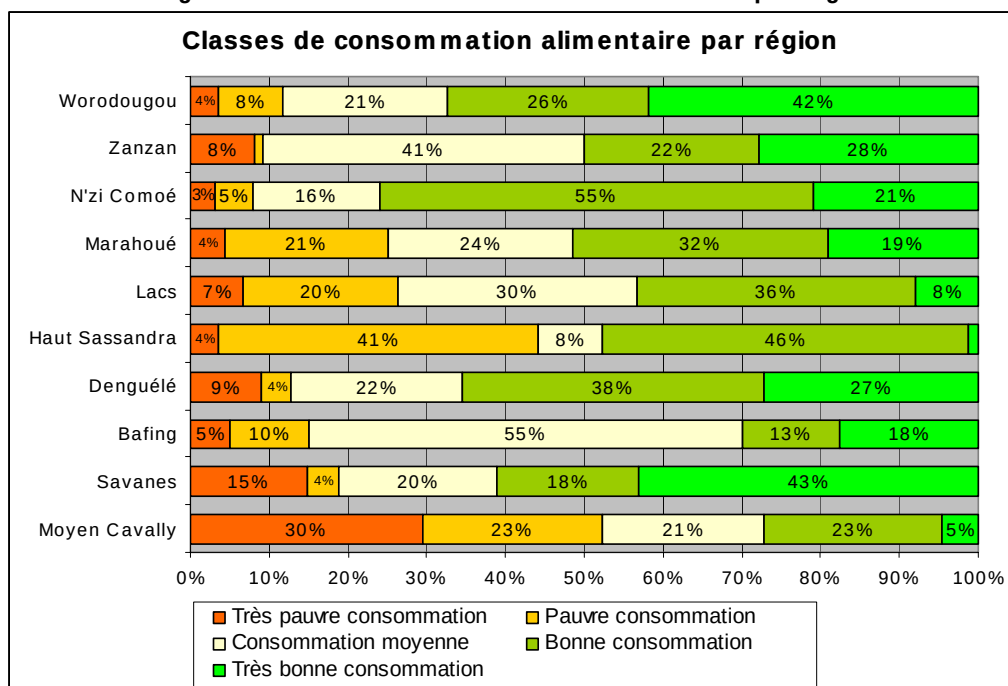
4.2 Répartition géographique des classes de consommation alimentaire

La répartition géographique des classes de consommation alimentaire permet de faire ressortir les disparités qui existent d'une région à une autre. Les régions du Moyen Cavally (53%) et du Haut Sassandra sont celles où les proportions de ménages avec une consommation alimentaire très pauvre ou pauvre sont les plus élevées. Des régions comme les Lacs (27%), la Marahoué (25%) et à un degré moindre les Savanes (19%) se situent à un niveau intermédiaire. Dans les autres régions, les proportions des deux premières classes cumulées oscillent entre 8% et 15%.

En ce qui concerne les ménages avec une consommation alimentaire moyenne, leur proportion est plus élevée dans la région du Bafing (55%). Ces proportions sont également importantes dans les régions du Zanzan (41%) et des lacs (30%). A un niveau intermédiaire, on retrouve les régions de la Marahoué (24%), du Denguélé (22%), du Moyen Cavally et du Worodougou (21%) et des Savanes (20%). Ces proportions sont respectivement de 8% et 16% pour les régions du Haut Sassandra et du N'Zi Comoé.

Les régions avec les plus faibles proportions de ménages avec une bonne et très bonne consommation alimentaire sont le Moyen Cavally (28%) et le Bafing (31%). Les Lacs (44%), le Haut Sassandra (47%) se situent plus ou moins à un niveau intermédiaire. Les régions où ces proportions sont les plus élevées sont par ordre d'importance le Zanzan (50%), la Marahoué (51%), les Savanes (61%), le Denguélé (65%), le Worodougou (68%) et le N'Zi Comoé (76%).

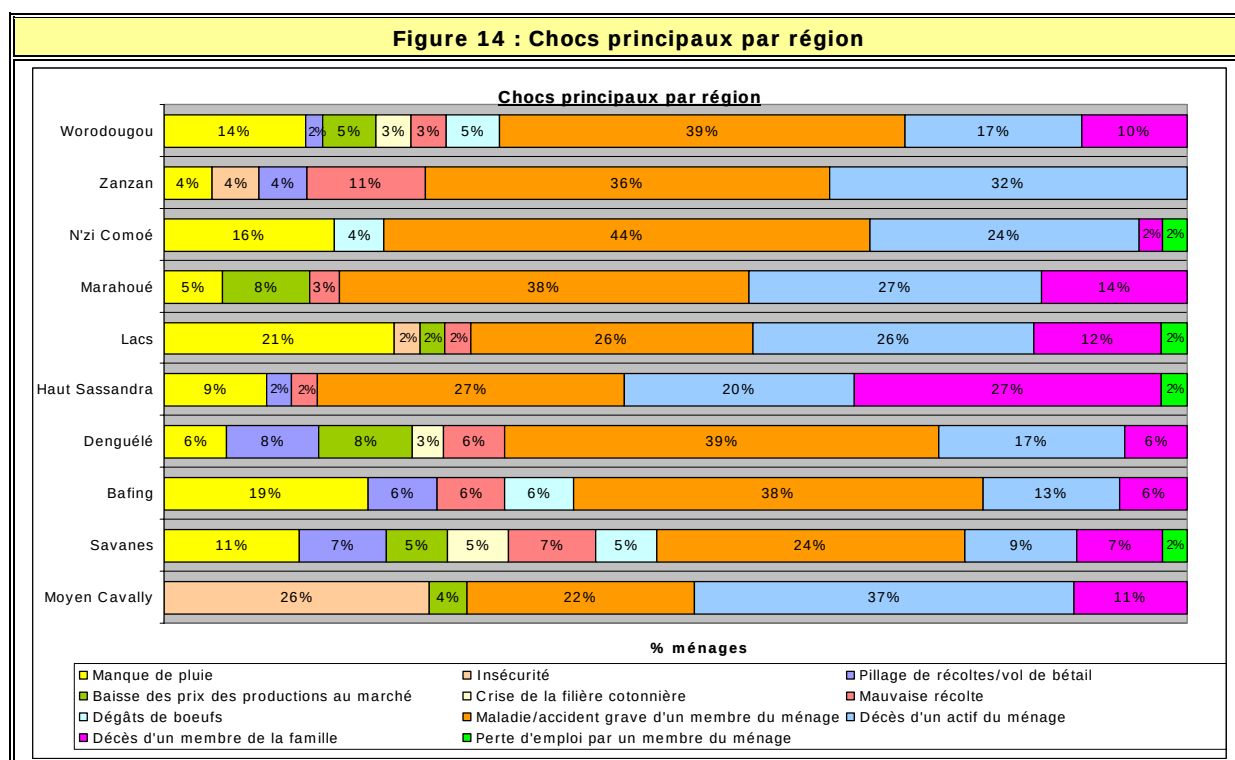
Figure 13 : Classes de consommation alimentaire par région



5 Risques, chocs et stratégies

5.1 Risques et chocs subis

45% des ménages interrogés ont déclaré avoir subi un choc au cours des 12 derniers mois. Les techniques d'analyse des réponses multiples ont permis d'identifier les trois chocs les plus importants : (a) maladie grave ou décès d'un ou plusieurs membre du ménage, (b) décès d'un actif du ménage et (c) manque de pluie.



De façon générale, le choc qui a le plus été cité par les ménages (entre 22 et 44%) est la maladie ou accident grave d'un membre du ménage. C'est dans le N'Zi Comoé que ce phénomène est le plus cité (44%) et reste très présent dans les régions comme Worodougou, Zanzan, Marahoué, Denguélé et Bafing avec au moins un tiers des ménages.

Le second choc ayant le plus affecté les ménages est le décès d'un actif du ménage, avec 37% des ménages du Moyen Cavally et près du tiers des ménages du Zanzan. Dans les régions comme le N'Zi Comoé (24%), la Marahoué (27%) et les Lacs (26%), environ un quart des ménages déclarent avoir été affectés par la perte d'un membre actif.

L'insécurité est très localisée et n'est signalée que dans trois régions. C'est essentiellement dans le Moyen Cavally que l'on note une proportion significative de ménages qui ont cité l'insécurité comme choc, ce qui s'explique par les tensions intercommunautaires et ethniques récurrentes dans cette région.

C'est dans la région du Hautassandra que l'on note le plus de ménages déclarant avoir subi de mauvaises récoltes (27%). Ce problème est cité dans toutes les autres régions mais dans des proportions moindres (2 à 14%).

Les difficultés rencontrées par les ménages liées au « manque de pluie » apparaissent dans la plupart des régions. Le phénomène est plus présent dans la région des Lacs et du Bafing (respectivement 21% et 19%). Dans une moindre mesure, les ménages des régions de Worodougou, N'Zi Comoé et Savanes déclarent avoir été confrontés à ce problème.

Tableau 28 : Effets des chocs par région					
Région	Nb. Ménages	Revenu	Actifs/biens	Revenu et Actifs/biens	Pas de changement
Moyen Cavally	28	71%	4%	25%	0%
Savanes	102	72%	16%	11%	2%
Bafing	17	71%	6%	18%	6%
Denguélé	36	78%	8%	11%	3%
Hautassandra	43	70%	16%	12%	2%
Lacs	41	81%	5%	12%	2%
Marahoué	35	77%	9%	14%	0%
N'Zi Comoé	47	85%	15%	0%	0%
Zanzan	46	89%	7%	4%	0%
Worodougou	59	76%	15%	7%	2%

L'analyse de l'effet des chocs sur les acquis des ménages (revenus, actifs/biens), laisse apparaître que les revenus des ménages ont été les plus touchés. En effet, dans 70% des cas, les chocs ont affecté les revenus des ménages. Cette situation est plus accentuée dans les régions comme le Zanzan, le N'Zi Comoé, et les Lacs (plus de 85%). L'effet sur les biens et actifs des ménages n'est pas très important mais reste présent dans au moins 10% des cas dans les régions comme les Savanes, le Haut Sassandra, le N'Zi Comoé et le Worodougou.

Certains chocs, ont par ailleurs eu des effets à la fois sur les revenus et les actifs/biens. C'est dans le Moyen Cavally qu'une plus grande proportion de ménages a déclaré des effets simultanés (25%), suivi du Bafing (18%) et de la Marahoué (14%).

Il est rare de trouver des ménages qui affirment que les chocs qu'ils ont vécu n'ont eu aucun effet sur leurs acquis : 6% des ménages du Bafing et au plus 2% dans les autres régions déclarent que le choc n'a eu aucun changement sur leurs biens ou revenus.

5.2 Réponses et stratégies développées face aux chocs

Face aux chocs, certains ménages ont tendance à modifier leur comportement ou à chercher les moyens pour combler ou atténuer le déficit causé par le choc. Ces stratégies sont décrites dans le tableau 29 ci-dessous.

De façon générale, on note que les stratégies développées sont diversifiées et leur mise en œuvre dépend de la volonté et de la capacité des ménages ainsi que de la région. Dans certaines régions, des ménages ayant subi des chocs n'ont développé aucune stratégie. Ce phénomène est plus présent dans le N'Zi Comoé (36%), le Zanzan (43%), le Worodougou (30%).

La consommation d'aliments moins préférés a été plus utilisée comme stratégie dans la région des Lacs et environ 1 ménage sur 10 y a eu recours dans le N'Zi Comoé et le Zanzan.

Les stratégies comme, « diminuer la quantité de la nourriture », « réduire le nombre de repas », « travailler contre la nourriture » ou « dépendre de l'aide des parents ou amis » ne sont citées que par moins de 10% des ménages dans toutes les régions.

Une proportion importante des ménages du Bafing (29%) et du Worodougou (21%) ont acheté des aliments à crédit. C'est dans les régions des Savanes (20%) et du Denguélé (21%) que les ménages ont eu le plus recours aux emprunts auprès d'amis ou de la famille pour lutter contre leurs difficultés.

Le Moyen Cavally (32%) est la région où une plus grande partie des ménages a eu recours à la solidarité de la communauté pour faire face aux chocs. Dans les autres régions, cette proportion ne dépasse pas les 13%.

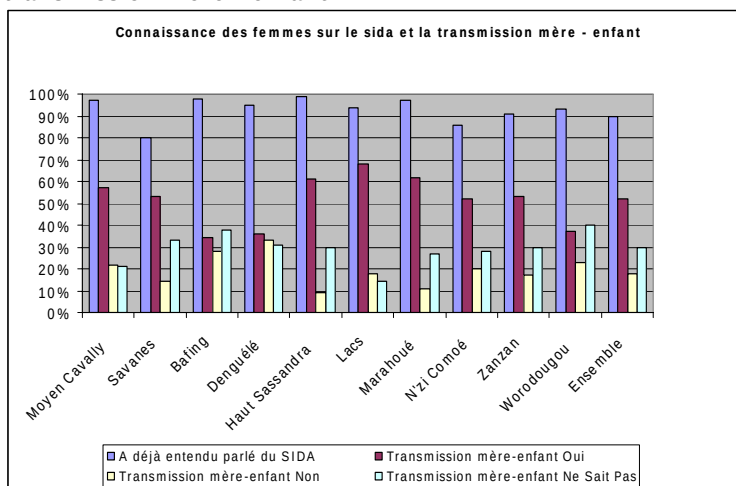
Tableau 29: Principales stratégies développées par région									
Région	Aucune stratégie	Consommer des aliments moins préférés	Diminuer la quantité de la nourriture	Réduire le nombre de repas	Travailler contre la nourriture	Acheter des aliments à crédit	Emprunt auprès d'amis ou de la famille	Solidarité	Dépendre des aides des parents ou des amis
Moyen Cavally	4%	0%	8%	4%	8%	12%	12%	32%	4%
Savanes	14%	7%	5%	0%	2%	17%	20%	5%	2%
Bafing	21%	7%	7%	0%	0%	29%	14%	7%	7%
Denguélé	11%	3%	8%	3%	3%	8%	21%	13%	0%
Haut Sassandra	15%	9%	6%	2%	2%	13%	4%	13%	2%
Lacs	19%	23%	5%	0%	5%	14%	7%	7%	0%
Marahoué	6%	3%	6%	3%	0%	9%	15%	12%	9%
N'Zi Comoé	36%	11%	5%	2%	0%	16%	0%	5%	9%
Zanzan	43%	10%	4%	0%	4%	4%	4%	10%	0%
Worodougou	30%	2%	5%	2%	4%	21%	5%	2%	5%

6 Connaissances du VIH/Sida

Les résultats pour l'ensemble de l'échantillon sur la connaissance du SIDA (90%) sont identiques aux résultats obtenus dans l'enquête sur les Indicateurs du Sida en Côte d'Ivoire (EIS-CI 2005) où **90 %** des femmes enquêtées déclaraient avoir déjà entendu parler du SIDA.

C'est dans la région des Savanes que l'on trouve le pourcentage le plus faible avec 80% des femmes de l'échantillon.

Figure 15 : Connaissance des femmes sur le sida et la transmission mère - enfant.



Parmi les femmes qui ont déjà entendu parler du VIH-SIDA, seulement **52 %** reconnaissent la transmission mère - enfant comme un des trois modes de transmission du VIH. Dans les régions de Bafing, Denguélé et de Worodougou, le pourcentage de femmes qui ont entendu parler du VIH/SIDA et qui connaissent la transmission mère – enfant est inférieur à 50% (respectivement 34% 36% et 37%). Dans ces trois régions, le pourcentage de femmes de 15-49 ans séropositives est de 2,7% d'après EIS-CI, 2005⁷, soit le plus bas parmi les 10 régions enquêtées lors de l'évaluation de la sécurité alimentaire. En effet, le pourcentage de femmes de 15-49 ans séropositives dans les autres régions est de :

- 5,1% dans les Lacs et N'Zi Comoé
- 5,5% dans le Haut-Sassandra et la Marahoué
- 4,2% dans les Savanes.
- 4,4% dans le Zanzan
- 4,6% dans le Moyen Cavally.

Parmi les femmes qui ont bénéficié d'une consultation prénatale avec un personnel de santé qualifié, les taux sont supérieurs à la moyenne de l'échantillon global: 97% de ces femmes ont déjà entendu parlé du SIDA (>90%) et 58% connaissant la TME (>52%).

Parmi les femmes qui ont bénéficié d'une consultation prénatale avec un personnel de santé qualifié et qui connaissent la TME, les taux sont très légèrement supérieurs à la moyenne de l'échantillon :

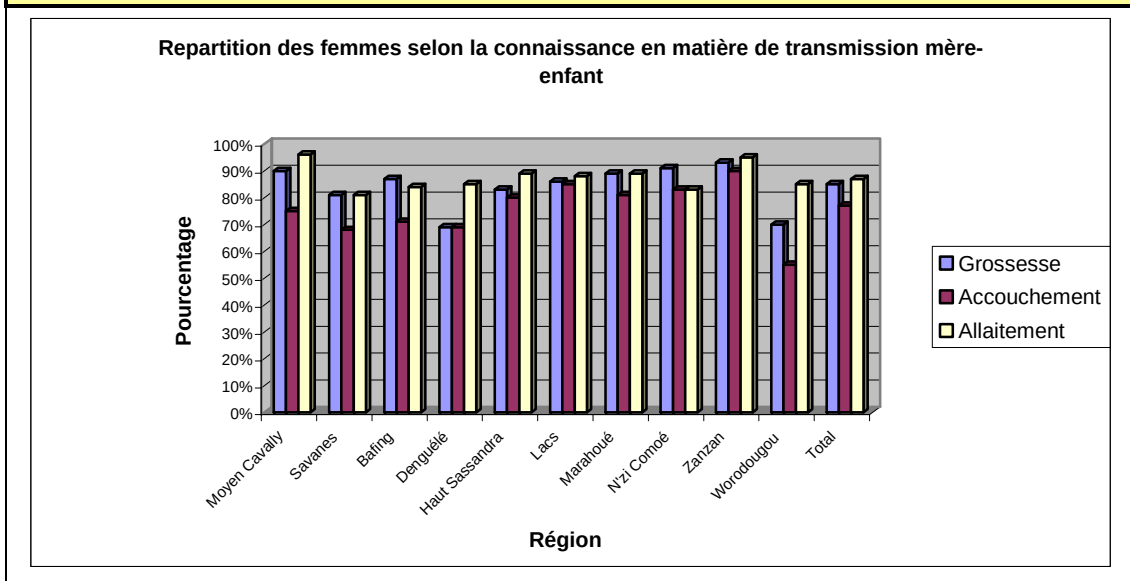
86% TME grossesse (85%)

79% TME accouchement (77%)

91% TME allaitement (87%)

⁷ Enquête Indicateurs Sida – Côte d'Ivoire, 2005

Figure 16 : Répartition des femmes selon leur connaissance en matière de transmission mère - enfant



La transmission par allaitement est le mode de transmission le plus connu dans l'ensemble de l'échantillon (**87 %**). Au-dessous de la moyenne de l'échantillon nous trouvons les régions de : Savanes, Bafing, Denguelé, N'Zi Comoé et Worodougou.

La transmission pendant l'accouchement est le mode de transmission le moins connu dans l'ensemble de l'échantillon (77%). Au-dessous de la moyenne de l'échantillon nous trouvons les régions de : Savanes, Bafing, Denguelé, Moyen Cavally et Worodougou.

Les meilleures connaissances sur les différents moments possibles de la transmission mère - enfant s'observent dans la région de Zanzan.

D'après le Rapport National sur le Suivi du Sommet Mondial pour les Enfants Directives techniques pour l'annexe statistique UNICEF, 2000, la connaissance de la transmission du VIH de la mère à son enfant est égale à la proportion de femmes ayant correctement identifié les moyens de transmission du VIH de la mère à son enfant. Ici, le taux est de 32%.

PARTIE 2 :
ANNEXES

Annexe 1 : Chronologie des principaux événements

Dates	Evènements
7 août 1960	Proclamation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire
27 novembre 1960	Félix Houphouët-Boigny est élu Président de la république et restera au pouvoir jusqu'à sa mort.
7 décembre 1993	Décès du Président Houphouët-Boigny. Le président de l'Assemblée nationale Henri Konan Bédié achève le mandat présidentiel.
8 décembre 1994	Adoption d'un nouveau Code électoral qui impose aux candidats aux élections de prouver leur ascendance et leur nationalité ivoiriennes.
22 octobre 1995	Henri Konan Bédié est élu Président de la République
8 août 1997	Remaniement de la Constitution et du Code électoral.
30 juin 1998	Une nouvelle modification constitutionnelle renforce le pouvoir présidentiel. La campagne pour l'élection présidentielle de l'an 2000 annonce une dimension "ethnique" de la vie politique.
24 décembre 1999	A la suite d'un coup d'Etat, l'ancien chef d'état-major Robert Gueï destitue Henri Konan Bédié et prend le pouvoir. Il dissout les institutions républicaines et crée un Comité national de salut public (CNSP). L'opposant Alassane Ouattara, chef du Rassemblement des républicains (RDR), rentre de son exil en France.
23 juillet 2000	Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum. Elle dispose que le candidat à l'élection présidentielle "doit être ivoirien de père et de mère eux-mêmes ivoiriens et qu'il ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité", ce qui élimine Alassane Ouattara.
22-28 octobre 2000	Après que Robert Gueï se soit autoproclamé président à l'issue de l'élection présidentielle du 22 octobre, des soulèvements populaires, auxquels se joint l'armée, aboutissent à la reconnaissance par la Commission électorale de la victoire de Laurent Gbagbo, investi le 26.
9 oct. – 18 déc. 2001	Un Forum de réconciliation nationale réunissant tous les responsables politiques reconnaît la nationalité ivoirienne d'Alassane Ouattara ainsi que la légitimité du gouvernement de M. Gbagbo.
5 août 2002	Formation d'un gouvernement réunissant toutes les forces politiques du pays, dont le RDR.
19 septembre 2002	Une tentative de coup d'Etat à Abidjan dégénère en soulèvement armé. Les villes de Bouaké et Korhogo tombent entre les mains de rebelles. Le général Robert Gueï est tué.
22 septembre 2002	Arrivée des premiers renforts français pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers. Le dispositif français est baptisé "Opération Licorne".
29 septembre 2002	La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) crée un groupe de contact et décide l'envoi d'une force de paix.
Octobre 2002	Les mutins, regroupés en un Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), déclarent leur intention de renverser le régime. Après des combats à Bouaké, un cessez-le-feu est signé le 17 et des négociations commencent le 30 entre les rebelles et le gouvernement.
28 novembre 2002	Deux nouveaux groupes rebelles, le Mouvement populaire ivoirien du grand ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP), revendiquent la prise des villes de Man et Danané.
15-26 janvier 2003	La Conférence de Linas-Marcoussis réunit, près de Paris, l'ensemble des parties du conflit. L'accord signé le 24 janvier prévoit le maintien au pouvoir de l'actuel Président Laurent Gbagbo et un gouvernement formé de toutes les parties, y compris les rebelles qui obtiennent les ministères de la Défense et de l'Intérieur. Le sommet est conclu par une Conférence des Chefs d'Etat sur la Côte d'Ivoire
4 février 2003	Alors qu'éclatent à Abidjan des manifestations anti-françaises hostiles aux accords de Marcoussis, l'ONU autorise le déploiement de forces appartenant à la France et à la CEDEAO (résolution 1464 , adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité).
8 mars 2003	Rebelles et représentants des partis politiques s'accordent, au terme d'une réunion inter-ivoirienne à Accra (Ghana), sur l'entrée au gouvernement des rebelles.
10 mars 2003	Le Président Laurent Gbagbo délègue certains de ses pouvoirs au Premier ministre Seydou Diarra, nommé à l'issue de la Conférence de Marcoussis, pour une durée de six mois renouvelables. Le chef de l'Etat nomme le 25 mars à titre intérimaire deux personnalités respectivement issues du FPI et du RDR aux ministères de la Défense et de la Sécurité intérieure.
3 avril 2003	Les ministres issus des mouvements rebelles participent pour la première fois au Conseil des ministres depuis la formation du gouvernement de réconciliation nationale.
3 mai 2003	Un cessez-le-feu est conclu entre les forces gouvernementales et les rebelles.
13 mai 2003	Le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1479 qui crée "pour une période initiale de six mois, une Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) avec mandat de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Linas-Marcoussis et comprenant une composante militaire (...), en complément des opérations menées par les forces françaises et celles de la CEDEAO".
4 juillet 2003	24 heures après le commencement du déploiement de la MINUCI, "les Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire et les Forces armées des Forces nouvelles" déclarent dans un communiqué commun la fin officielle de la guerre civile. La situation reste néanmoins tendue dans le pays, divisé par une ligne de cessez-le-feu entre le sud loyaliste et le nord contrôlé par les ex-rebelles.
27 février 2004	Le conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 1528 qui autorise le déploiement de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour une durée de douze mois. Formée de 6 240 militaires et de 350 policiers, cette force a pour mission d'observer le cessez-le-feu, d'aider au désarmement et au retour à la vie civile des combattants, de mettre en sûreté ou de détruire les armements confisqués, et de contribuer à la préparation de l'élection présidentielle prévue en 2005 par les accords de Marcoussis.
25 mars 2004	Alors que toute manifestation de rue est interdite jusqu'au 30 avril, une "grande marche pacifique" organisée par l'opposition à Abidjan pour protester contre le blocage des accords de Marcoussis, dégénère en affrontements avec les forces de l'ordre. A la suite de ces événements les partis d'opposition annoncent leur retrait du gouvernement.
30 juillet 2004	Un sommet d'une dizaine de chefs d'Etat africains, sous la présidence de Kofi Annan, à Accra (Ghana) - dit Accra III -, dicte un échéancier pour une solution à la crise ivoirienne, sous peine de sanctions de l'ONU. Laurent Gbagbo promet d'étudier la réforme de l'article 35 de la Constitution, qui conditionne l'éligibilité à

Dates	Evènements
	la présidence et empêche Alassane Ouattara de se porter candidat.
9 août 2004	Le président Gbagbo ayant réintégré les trois ministres de l'opposition limogés le 19 mai, le gouvernement de réconciliation nationale se réunit au complet pour la première fois depuis quatre mois. Ce même jour Laurent Gbagbo signe un décret portant délégation au Premier ministre, au terme de l'article 53 de la Constitution, d'une partie de ses pouvoirs pour la mise en œuvre de l'accord de Linas-Marcoussis jusqu'en octobre 2005.
4-8 novembre 2004	Les 4 et 5 novembre les localités de Bouaké et de Korhogo (zones sous contrôle des Forces Nouvelles) sont bombardées par l'armée régulière. Le camp des forces de l'Opération Licorne à Bouaké est touché le 6 novembre par ces bombardements faisant 9 morts et 34 blessés parmi les soldats français. Après la riposte de l'armée française, qui a détruit tous les aéronefs ivoiriens, des pillages et des manifestations anti-françaises à Abidjan conduisent Paris à augmenter de 600 hommes l'effectif de l'Opération Licorne.
Mi-novembre 2004	Rapatriement de 8 332 ressortissants français
15 novembre 2004	Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 1572 dans laquelle il condamne les frappes aériennes conduites par l'armée ivoirienne, renouvelle son appui aux actions de l'ONUCI et des forces françaises, et décide d'un embargo sur les armes à effet immédiat ainsi que de mesures restreignant les mouvements et gelant les avoirs des personnes désignées par un comité créé à cet effet comme constituant une menace pour la paix dans le pays.
8 janvier 2005	Nommé médiateur de l'Union Africaine, après les violences de novembre 2004, le Président Sud-Africain Thabo Mbeki réussit à convaincre les ministres FN à revenir dans le gouvernement.
2 février 2005	Le conseil de sécurité de l'ONU renforce l'embargo sur les armes en Côte d'Ivoire
28 février 2005	Les milices pro-gouvernementales attaquent un poste avancé des rebelles sur le front de l'ouest.
6 avril 2005	Signature d'un nouvel accord de paix, dénommé «les accords de Pretoria», par le Président Laurent Gbagbo et les Forces Nouvelles, sur l'initiative du Président Mbeki.
26 avril 2005	Des différends entre immigrés et autochtones Guéré dans la ville de Guiglo, à l'ouest, s'étendent à la ville de Duékoué. En quelques jours, au moins 15 personnes seront tuées et des milliers déplacés
27 avril 2005	Le Président Gbagbo autorise Alassane Ouattara à participer aux élections
14 mai 2005	Un accord entre l'armée et les forces rebelles est signé le 14 mai aux termes duquel le désarmement des milices doit intervenir entre le 27 juin et le 10 août 2005. Il concerne 42 500 rebelles et 5 500 loyalistes et prévoit la mise en place d'une armée "refondée et restaurée" à partir du 26 septembre.
Juin 2005	Des violences interethniques font 70 morts les 1er et 2 juin à Duékoué. Pouvoir et opposition s'accusent mutuellement d'être à l'origine de ces massacres.
24 juin 2005	Le Conseil de Sécurité adopte à l'unanimité la résolution 1609 , qui proroge le mandat de l'ONUCI et de l'Opération Licorne jusqu'au 24 janvier 2006 et renforce numériquement les contingents.
29 juin 2005	Gouvernement et mouvement rebelle signent de nouveaux accords connus sous le nom de «Pretoria II» et acceptent le désarmement immédiat. Un calendrier est établi pour la révision de plusieurs lois fondamentales, y compris les textes sur l'identité nationale
9 juillet 2005	Le précédent calendrier de désarmement n'ayant pas été appliqué, un nouvel accord est signé à Yamoussoukro entre le gouvernement et les rebelles. Il est un préalable à l'organisation de l'élection présidentielle.
9 septembre 2005	Koffi Annan déclare que les élections ne pourront pas se tenir le 30 octobre 2005
21 Octobre 2005	La résolution 1633 formellement adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU a prorogé le mandat du Président Ivoirien Laurent Gbagbo de 12 mois maximum, jusqu'à octobre 2006, et recommande la nomination d'un Premier ministre acceptable par tous.
5 décembre 2005	M. Charles Konan Banny, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est nommé au poste de Premier Ministre et chargé du désarmement, de résoudre la question de la citoyenneté, et d'organiser des élections présidentielles au plus tard en octobre 2006
15 décembre 2005	Le conseil de sécurité approuve à l'unanimité une nouvelle résolution interdisant l'import des diamants bruts de Côte d'Ivoire et renouvelle l'embargo sur les armes existant
29 décembre 2005	Le Premier Ministre Charles Konan Banny présente son nouveau cabinet, formé de 32 membres qui représentent toutes les parties en présence.
2 janvier 2006	Attaque du camp militaire d'Akouédo à l'est d'Abidjan par des assaillants non-identifiés.
14 janvier 2006	Alassane Ouattara, président du RDR, annonce sa candidature à la prochaine élection présidentielle
15 janvier 2006	Le Groupe de travail international (GTI) estime que le mandat des députés qui a expiré le 16 décembre "n'a pas à être prolongé". Cette recommandation va à l'encontre de la volonté du Conseil constitutionnel qui souhaite que l'Assemblée nationale demeure en fonction et conserve ses pouvoirs jusqu'à la tenue de nouvelles élections.
16–20 janvier 2006	Manifestations violentes des jeunes patriotes pro-Gbagbo contre la décision du GTI relative à la dissolution de l'Assemblée nationale, à Abidjan, Daloa, Guiglo, Gagnoa, Yamoussoukro et San Pedro
17 janvier 2006	Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, annonce le retrait de son parti "du processus de paix" puis y reviendra le 21 janvier.
18 janvier 2006	Rencontre à Abidjan entre Olusegun Obasanjo (président en exercice de l'Union africaine (UA)), Laurent Gbagbo et Charles Konan Banny. Le communiqué final stipule que le Groupe de travail international (GTI) n'a pas l'autorité de dissoudre l'Assemblée nationale ivoirienne et incite MM. Gbagbo et Banny à trouver un accord politique en vue de l'organisation des élections.
25 janvier 2006	Prolongation par le Conseil de sécurité de l'ONU des mandats respectifs de l'Onuci et de l'opération Licorne jusqu'au 15 décembre 2006.
6 février 2006	Après les violentes manifestations anti-ONU du mois de janvier, le Conseil de sécurité des Nations unies décide d'envoyer en Côte d'Ivoire une compagnie de casques bleus de la MINUL (Mission des Nations unies au Liberia).
7 février 2006	Conformément à la résolution 1572 adoptée le 15 novembre 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies décide de sanctionner Charles Blé Goudé (chef des Jeunes patriotes), Eugène Djué (président de l'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire) et Fofié Kouakou (commandant des Forces

Dates	Evènements
	Nouvelles à Korhogo) pour obstacle au processus de paix. Les sanctions portent sur l'interdiction de voyager et le gel des avoirs financiers de ces trois personnalités
8 février 2006	Le président américain George W. Bush décide de geler les avoirs des trois opposants à la paix déjà visés par des sanctions des Nations unies.
9 février 2006	Ouverture à Yamoussoukro, par le Premier ministre Charles Konan Banny d'un "séminaire" gouvernemental.
16 février 2006	L'Assemblée nationale ivoirienne adopte une loi prorogeant le mandat des maires et conseillers généraux jusqu'à la "proclamation des résultats de la prochaine élection les concernant".
17 février 2006	Le Groupe de travail international (GTI) approuve l'arbitrage du Haut représentant de l'Onu pour les élections, validant la composition du bureau de la commission électorale ivoirienne (CEI), contestée par le Front populaire ivoirien (FPI).
1er mars 2006	Laurent Gbagbo, le Premier ministre Charles Konan Banny, les opposants Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, ainsi que le chef de la rébellion Guillaume Soro se réunissent à Yamoussoukro. Il s'agit de la première rencontre en terre ivoirienne des principaux acteurs de la crise depuis septembre 2002.
2 mars 2006	Après une interruption de plus de deux ans, les examens scolaires débutent dans les zones sous contrôle FN
7 mars 2006	Reprise des activités de la Commission électorale indépendante (CEI) ivoirienne à l'issue de la passation des charges entre l'ancien et le nouveau bureau, après plusieurs mois de blocage dû à des divergences politiques sur sa composition.
11 mars 2006	Désignation de Henri Konan Bédié comme candidat officiel du PDCI à l'élection présidentielle.
13 mars 2006	Début d'une grève des enseignants qui devrait durer jusqu'au 24 mars
15 mars 2006	Guillaume Soro, (FN), ministre d'Etat chargé du programme de la reconstruction et de la réinsertion, participe à son 1 ^{er} conseil des ministres après 16 mois d'absence.
1er avril 2006	Première rencontre depuis le 19 juillet 2005, à Yamoussoukro, entre les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (Fanci) et les Forces armées des forces nouvelles (Fafn).
3 avril 2006	Nommé le 22 mars par décret présidentiel, le nouveau coordonnateur du Programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (PNDDR), prend officiellement ses fonctions.
8 avril 2006	Au terme de sa visite en Côte d'Ivoire, le président congolais, Denis Sassou Nguesso, président en exercice de l'Union africaine et nouveau médiateur de la crise ivoirienne, déclare: " qu'il est important que les processus de désarmement et d'identification soient engagés concomitamment sans tarder." Cette décision va à l'encontre des vœux du camp présidentiel qui souhaitait le désarmement avant l'identification, et les Forces nouvelles qui exigeaient l'inverse.
3 mai 2006	Après l'annonce le 26 avril, par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de la présence en Côte d'Ivoire de foyers de grippe aviaire, le gouvernement confirme officiellement la nouvelle.
13 mai 2006	Le Premier ministre Charles Konan Banny prend la décision de lancer l'opération concomitante d'identification et de DDR, suite à l'accord du 8 avril entre les " cinq grands " leaders politiques ivoiriens, confirmé lors de la réunion du GTI du 20 avril. Au cours des audiences foraines, les magistrats et les fonctionnaires de l'état civil délivreront, après audition des notables locaux et sur la foi de témoins, des actes de naissance aux personnes de plus de 13 ans sans papiers ayant pu prouver leur naissance dans la localité concernée. Ces opérations - pilotes seront lancées simultanément dans 7 villes du 18 au 24 mai.
16 mai 2006	Dans une déclaration, les partisans de Laurent Gbagbo, regroupés au sein du Congrès national de la résistance pour la démocratie (CNRD), remettent en cause la concomitance des processus de DDR et d'identification et appellent à des actions pour "s'opposer de façon résolue à toute opération d'identification avant le désarmement et la réunification du pays".
1er juin 2006	A l'issue d'une réunion tenue à Yamoussoukro, les états-majors des forces armées loyalistes et des forces nouvelles annoncent le début du désarmement à partir du 8 juin.
13 juin 2006	Publication d'un décret présidentiel interdisant les marches et autres manifestations sur la voie publique dans le district d'Abidjan du 14 juin au 14 décembre 2006. Néanmoins, les réunions et manifestations organisées par les partis politiques ou associations légalement constituées échappent aux dispositions du décret, à condition, qu'elles se déroulent dans des lieux clos et soient déclarées au ministère de l'Intérieur
15 juin 2006	Annnonce de la mise en grève illimitée des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire pour de meilleures conditions de travail et une augmentation des salaires. Le gouvernement adopte le projet de budget de l'Etat pour l'année 2006 qui s'élève à 1965,3 milliards de FCFA, en hausse de 13,3% par rapport à 2005.
20 juin 2006	Le gouvernement décide la réouverture des marchés de volailles fermés depuis la découverte le 3 mai de deux foyers de grippe aviaire à Abidjan et dans sa banlieue
23 juin 2006	Les députés de l'opposition réunis au sein du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) décident de siéger à nouveau à l'Assemblée nationale qu'ils boycottaient depuis janvier.
30 juin 2006	Lancement à Yamoussoukro du Forum de dialogue national, par le Premier ministre Konan Banny, en présence des membres du gouvernement et des principaux partis politiques, à l'exception du FPI.
Début juillet 2006	Nouveau report de la date butoir fixée pour le démantèlement des milices.
5 juillet 2006	Réunion à Yamoussoukro entre Kofi Annan secrétaire général de l'Onu, plusieurs dirigeants africains et les acteurs de la crise. Le communiqué final fixe le début des "audiences foraines" au plus tard le 15 juillet, demande " la publication d'un décret présidentiel d'ici le 15 juillet, autorisant la commission électorale indépendante (CEI) à procéder à tout ajustement nécessaire du code électoral pour les élections de transition " et prévoit d'examiner mi-septembre une éventuelle prolongation du mandat du président Gbagbo après le 31 octobre.
13 juillet 2006	Le FPI déclare son opposition au démarrage des audiences foraines.
19 juillet 2006	Les "jeunes patriotes", partisans de Laurent Gbagbo, paralysent Abidjan en érigeant des barricades pour protester contre les audiences foraines.
20 juillet 2006	Levée des barricades dressées la veille à Abidjan.

Dates	Evènements
	Réunion du groupe de travail international (GTI) qui dénonce les oppositions et les entraves à l'organisation des audiences foraines. Dans un communiqué, les partisans de Laurent Gbagbo, réunis au sein du CNRD, dénoncent la fraude qui caractérise les audiences foraines, considérées comme "un nouveau coup d'Etat électoral".
23 juillet 2006	Le président du directoire du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Alphonse Djédjé Mady demande aux militants de l'opposition de "débloquer les audiences foraines par tous les moyens". De violents affrontements, entre jeunes patriotes opposés à la tenue des audiences foraines et militants de l'opposition qui sont favorables à ladite tenue, ont lieu
26 juillet 2006	Désarmement des milices : 150 ex-combattants (sur 2000 recensés) déposent les armes dans la région ouest, contrôlée par les forces gouvernementales.
4 août 2006	Les Nations unies et l'armée ivoirienne annoncent l'interruption du processus de désarmement des milices de l'ouest, en raison du faible nombre d'armes récupérées
5 août 2006	Laurent Gbagbo signe un décret portant nomination de nouveaux présidents de juridictions (127 magistrats), appelés à remplacer les magistrats désignés pour superviser les audiences foraines.
6 août 2006	A la veille de la fête de l'indépendance, Laurent Gbagbo déclare que les audiences foraines ne peuvent pas délivrer de certificats de nationalité. De plus, il n'est pas question de créer une nouvelle liste d'électeurs, mais simplement de mettre à jour l'ancienne (datant de 2002). Enfin, M. Gbagbo affirme qu'il restera au pouvoir jusqu'aux prochaines élections, quelle que soit leur date.
8 août 2006	En réaction au discours du Président, la rébellion décide de suspendre sa participation au dialogue militaire sur le désarmement pour protester contre les modifications concernant l'identification des populations.
17 août 2006	Réunis à Daoukro, les dirigeants du G7 "dénoncent et condamnent avec fermeté les nombreuses entraves au processus de paix suscitées par le chef de l'Etat, Laurent Gbagbo, son Parti, le FPI et leurs partisans". Ils "rejetent toute idée de prorogation du mandat de Monsieur Laurent Gbagbo au-delà du 31 octobre 2006" et exigent la poursuite des audiences foraines conformément aux modalités définies lors de la réunion du 5 juillet 2006.
26 août 2006	Les Forces nouvelles interdisent l'accès du territoire qu'ils contrôlent aux délégations des missions de paix dépêchées par le Premier ministre.
31 août - 1er septembre 2006	Violents affrontements au cours d'une expédition punitive menée par des policiers contre des étudiants sur le campus de l'université de Cocody (3 morts et plusieurs blessés graves).
Septembre 2006	Des déchets toxiques, convoyés à Abidjan par un navire étranger et déversés dans des décharges publiques, intoxiquent près de 1500 personnes et font plusieurs morts.
5 septembre 2006	Echec du sommet de Yamoussoukro sur le désarmement et l'actualisation des listes électorales réunissant Charles Konan Banny, Laurent Gbagbo, Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Guillaume Soro
6 septembre 2006	Démission du gouvernement suite au "scandale des déchets toxiques".
8 septembre 2006	Le GTI reconnaît l'échec de la mise en œuvre de la résolution 1633 et demande au Conseil de sécurité de mettre en place "de nouveaux arrangements institutionnels et de gouvernance pour la période postérieure au 31 octobre".
16 septembre 2006	Nomination d'un nouveau gouvernement : reconduction de l'ancienne équipe à l'exception du ministre des Transports et du ministre de l'Environnement, à la suite du scandale des déchets toxiques. Création de deux ministères : des Droits de l'Homme et de l'Administration du territoire et de deux nouveaux secrétariats d'Etat : à la "bonne gouvernance" et à la protection civile
20 septembre 2006	Après le mini-sommet de l'Onu, le chargé des opérations de maintien de la paix, confirme que les élections ne pourront avoir lieu avant le 31 octobre, en raison de "l'existence de blocages graves".
17 octobre 2006	L'Union africaine préconise le maintien à son poste de Laurent Gbagbo pour une période de douze mois, mais en renforçant les pouvoirs du Premier ministre.
1 ^{er} novembre 2006	Adoption de la résolution 1721 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Annexe 2 : Références bibliographiques

Banque Mondiale. Rapport d'Etat du système éducatif ivoirien : Eléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP. Septembre 2005.

Conseil de sécurité. Dixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire - 17 octobre 2006.

INS/RETROCI/ Ministère de lutte contre le SIDA. Côte d'Ivoire : Enquête sur les indicateurs du SIDA 2005. Résultats préliminaires. Juin 2006.

INS. Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires. Août 2002.

INS/UNICEF. Résultats de l'enquête nationale à indicateurs multiples Côte d'Ivoire 2006 (MICS3). Rapport préliminaire. Décembre 2006.

International Crisis Group. Côte d'Ivoire: La paix comme option. 17 mai 2006

Ministère de l'Agriculture/FAO. Recensement national de l'agriculture 2001. Juillet 2003.

Ministère de l'Agriculture / Ministère de la production animale et des ressources halieutiques / FAO / PAM. Evaluation des récoltes de l'année 2006 : rapport de mission. Janvier 2007.

OCHA. Processus d'appel consolidé Côte d'Ivoire 2007. 2^{ème} version. Septembre 2006

PAM Côte d'Ivoire. Evaluation de la sécurité alimentaire en milieu rural dans la zone nord de la Côte d'Ivoire d'avril à juin 2004. Octobre 2005.

PAM Côte d'Ivoire. Evolution du prix des produits alimentaires et non alimentaires dans les localités sous contrôle des Forces Nouvelles en Côte d'Ivoire. Premier semestre 2006. Août 2006.

PNUD. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Mai 2004.

UNICEF. Côte d'Ivoire : Enquête à indicateurs multiples (MICS). Rapport final. Décembre 2000.

UNICEF. La situation des enfants dans le monde. 2006.

Université Catholique de Louvain / WFP-SENAC. Côte d'Ivoire : profil des marchés pour les évaluations d'urgence de la sécurité alimentaire, Janvier 2006.

WFP. Emergency Food Security Assessment Handbook (First Edition). June 2005

Annexe 3 : Carte des villages enquêtés



Annexe 4 : Liste des villages enquêtés

Région	Département	Sous-préfecture	Village	Date
BAFING	TOUBA	BOOKO	MAHANDOUGOU	12/09/2006
BAFING	TOUBA	BOOKO	SILAKOBO-MOAMBASSO	12/09/2006
BAFING	TOUBA	BOOKO	FARAKO MOAMBASSA	13/09/2006
BAFING	TOUBA	BOROTOU	NIOKOSSO	13/09/2006
BAFING	TOUBA	BOROTOU	BOROTOU	14/09/2006
BAFING	TOUBA	BOROTOU	MASSABOUEDOUGOU	14/09/2006
BAFING	TOUBA	FOUNGBESSO	DOLLA	15/09/2006
BAFING	TOUBA	KOONAN	TOGBADOUGOU	15/09/2006
BAFING	TOUBA	KORO	GOUAKE	15/09/2006
BAFING	TOUBA	FOUNGBESSO	BAKANDESSO	16/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	BAKO	SOKORODOUGOU	12/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	MINIGNAN	SOKOURABA	12/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	ODIENNE	LASSOGO	13/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	ODIENNE	NIAMANA	13/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	ODIENNE	BOGODOUGOU	14/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	SEGUELON	NIANZONGO	14/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	SEYDOUGOU	SEYDOUGOU	14/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	MADINANI	KOROUMBA	15/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	SEGUELON	GBONGAHA	15/09/2006
DENGUELE	ODIENNE	ODIENNE	KADIOLA	16/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	GBOGUHE	GOKRA	19/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	GBOGUHE	NOUMOUSSERIA 3	19/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	ZOUKOUGBEU	DAHOUNGBEU	19/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	DALOA	GOGOGUHE	20/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	GBOGUHE	KOREA 1	20/09/2006
HAUT-SASSANDRA	DALOA	ZOUKOUGBEU	DEBO I	21/09/2006
HAUT-SASSANDRA	ISSIA	ISSIA	BOROTAPIA	21/09/2006
HAUT-SASSANDRA	ISSIA	ISSIA	DEPA	22/09/2006
HAUT-SASSANDRA	ISSIA	SAIOUA	BOGOULOBOUA	22/09/2006
HAUT-SASSANDRA	ISSIA	SAIOUA	GROVEHIO	22/09/2006
LACS	TIEBISSOU	TIEBISSOU	KONANKRO	25/09/2006
LACS	YAMOOUSSOUKRO	DIDIEVI	ALANIKRO	26/09/2006
LACS	YAMOOUSSOUKRO	DIDIEVI	BOUNGUE	26/09/2006
LACS	TOUMODI	TOUMODI	ZAHAKRO	27/09/2006
LACS	YAMOOUSSOUKRO	TIE N'DIEKRO	NIENEKRO	27/09/2006
LACS	TIEBISSOU	TIEBISSOU	ADIKRO	28/09/2006
LACS	TOUMODI	DJEKANOU	MOUGNAN	28/09/2006
LACS	TOUMODI	TOUMODI	ABLI ALOUKRO	29/09/2006
LACS	YAMOOUSSOUKRO	ATTIEGOUAKRO	DJAMA-SAKASSOU	29/09/2006
LACS	TOUMODI	KPOUEBO	OUSSOU	30/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BONON	DABOUZRA	22/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	FETEKRO	22/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	KOUELA	23/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	TIBEIFLA	23/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BONON	LAOFLA	25/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	AKOWUEBO	26/09/2006
MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	ZEOATA YAOURE	26/09/2006
MARAHOUÉ	SINFRA	SINFRA	DIALLODOUGOU	27/09/2006
MARAHOUÉ	SINFRA	SINFRA	MEH-TANOKRO	27/09/2006

Région	Département	Sous-préfecture	Village	Date
MARAHOUÉ	ZUENOULA	GOHITAFLA	IREFLA	28/09/2006
MOYEN-CAVALLY	DUEKOUÉ	DUEKOUÉ	DAHOUA	19/09/2006
MOYEN-CAVALLY	DUEKOUÉ	GUEHIEBLY	DELOBLY	19/09/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	GUIGLO	GOYA 2	19/09/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	TAI	GOULEGUI-BEOUE	20/09/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	TAI	ZAPOBLY	20/09/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	GUIGLO	GLOPAUDY	02/10/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	GUIGLO	ZEBLY	03/10/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	BLOLEQUIN	DOUANDROU	04/10/2006
MOYEN-CAVALLY	TOULEPLEU	PEHE	DIAIBLY	05/10/2006
MOYEN-CAVALLY	GUIGLO	BLOLEQUIN	DEDJEAN	06/10/2006
N'ZI-COMOE	BOCANDA	BOCANDA	TCHIMOUKRO	21/09/2006
N'ZI-COMOE	DIMBOKRO	DIMBOKRO	KROKOKRO	21/09/2006
N'ZI-COMOE	DAOUKRO	DAOUKRO	BENDIE KOMENANKRO	22/09/2006
N'ZI-COMOE	DAOUKRO	ETTROKRO	OUAKABESSI	22/09/2006
N'ZI-COMOE	DAOUKRO	OUELLE	DENGBE-PEPRESSOU	23/09/2006
N'ZI-COMOE	DAOUKRO	OUELLE	N'TEKLEFE	24/09/2006
N'ZI-COMOE	BONGOUANOU	BONGOUANOU	NIANDIAN	25/09/2006
N'ZI-COMOE	BONGOUANOU	M'BATTO	DIEKADIOKRO	26/09/2006
N'ZI-COMOE	BONGOUANOU	M'BATTO	KOUAKRO	27/09/2006
N'ZI-COMOE	BONGOUANOU	ANOUMABA	KONGOTTI	28/09/2006
SAVANES	BOUNDIALI	BOUNDIALI	PONONDOUGOU	02/10/2006
SAVANES	BOUNDIALI	BOUNDIALI	SISSEDOUGOU	02/10/2006
SAVANES	BOUNDIALI	KASSERE	NONGANA	03/10/2006
SAVANES	BOUNDIALI	KOUTO	BLESSEGUE	03/10/2006
SAVANES	KORHOGO	M'BENGUE	TIOROTIERIE	03/10/2006
SAVANES	BOUNDIALI	GBON	MAHALE	04/10/2006
SAVANES	FERKESSEDOUGOU	NIELLE	NALOGO	04/10/2006
SAVANES	FERKESSEDOUGOU	KONG	KOLON	05/10/2006
SAVANES	FERKESSEDOUGOU	FERKESSEDOUGOU	SODESUCRE B	06/10/2006
SAVANES	KORHOGO	DIKODOUGOU	OUATTARADOUGOU	06/10/2006
WORODOUGOU	SEGUELA	MASSALA	DIOBALA	11/09/2006
WORODOUGOU	SEGUELA	DJIBROSSO	TOTE	12/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	DIANRA	FARABA	13/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	DIANRA	TOUTEY	13/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	SARHALA	KODOUM	14/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	SARHALA	SIRIHO	14/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	KOUNAHIRI	KOUATTA	15/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	MANKONO	FIZANLOUMA	15/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	MARANDALLAH	KOUASSIDOUUGOU	16/09/2006
WORODOUGOU	MANKONO	TIENINGBOUE	KAMORO	16/09/2006
ZANZAN	BOUNA	BOUNA	DAMALDOUO	02/10/2006
ZANZAN	BOUNA	DOROPO	TOBOURA 1	02/10/2006
ZANZAN	BOUNA	DOROPO	TIMBIELA	03/10/2006
ZANZAN	BOUNA	NASSIAN	GOUMERE	03/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	SAPLI	LAOUDIGAN	04/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	SAPLI	TIEMOKODOUGOU	04/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	SAPLI	SANANGA	05/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	TABAGNE	AMODI	05/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	SANDEGUE	DALEWARE	06/10/2006
ZANZAN	BONDOUKOU	TABAGNE	OUAKIALA	06/10/2006



Annexe 5 : Questionnaire

1. A compléter par l'enquêteur

A remplir avant l'entretien

0.1 - |__|__|
Code enquêteur

0.2 - Date: |__|__| / |__|__| / 2006
Jour Mois

0.3 - Code région |__|__|

0.4 - Code département |__|__|

0.5 - Code sous-préfecture |__|__|__|

0.6 - Code village |__|__|__|

0.7 Code ménage |__|__|__|

Avant de commencer l'entretien, et après les salutations d'usage, énoncer le paragraphe suivant :

"Mon Nom est [Nom enquêteur].

Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Nous poserons des questions au chef de ménage, aux mamans des enfants ou à celle qui prépare la cuisine. L'entretien durera environ **1h30 min**.

Toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles. La participation à cette étude est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à tout ou partie des questions.

Nous espérons cependant que vous accepterez de participer à cette étude car votre opinion nous permettra de mieux apprécier les besoins d'assistance dans le pays. Vos réponses n'affecteront en aucune façon votre accès aux programmes d'assistance. Veuillez répondre sincèrement aux questions. Il n'y a pas de réponses fausses. Avez-vous des questions particulières ? "

Langue de l'entretien |__|
1 = Français
2 = Langue traditionnelle

Présence d'un interprète |__|
1 = oui
2 = non

Signature de l'enquêteur:

2. A compléter par le Superviseur:

0.0- Numéro du questionnaire: _____

0.8 - Date: |__|__| / |__|__| / 2006
Jour Mois

0.9- Code superviseur |__|__|

Remarques:

Signature du superviseur:

3. A compléter par l'agent de saisie

0.10 - Date |__|__| / |__|__| / 06
jour mois

0.11- _____ |__|__|
Nom et code de l'agent de saisie

Remarques:

Signature de l'agent de saisie:



SECTION 1 – DEMOGRAPHIE:																			
1.1	Sexe du chef de ménage	1	Masculin	2 Féminin															
1.2	Age du chef de ménage	_ _ _ _ ans																	
1.3	Groupe ethnique du chef de ménage	Mettre le code correspondant _ _ _																	
	<table border="1"> <tr> <td>1 = Sénoufo</td> <td>6 = Wobé</td> <td>11 = Lobi</td> </tr> <tr> <td>2 = Baoulé</td> <td>7 = Bété</td> <td>12 = Koulango</td> </tr> <tr> <td>3 = Malinké/Dioula</td> <td>8 = Gouro</td> <td>13 = Dida</td> </tr> <tr> <td>4 = Yacouba</td> <td>9 = Kroumen</td> <td>14 = Non ivoirien</td> </tr> <tr> <td>5 = Guéré</td> <td>10 = Abbey</td> <td>15 = Autre</td> </tr> </table>	1 = Sénoufo	6 = Wobé	11 = Lobi	2 = Baoulé	7 = Bété	12 = Koulango	3 = Malinké/Dioula	8 = Gouro	13 = Dida	4 = Yacouba	9 = Kroumen	14 = Non ivoirien	5 = Guéré	10 = Abbey	15 = Autre			
1 = Sénoufo	6 = Wobé	11 = Lobi																	
2 = Baoulé	7 = Bété	12 = Koulango																	
3 = Malinké/Dioula	8 = Gouro	13 = Dida																	
4 = Yacouba	9 = Kroumen	14 = Non ivoirien																	
5 = Guéré	10 = Abbey	15 = Autre																	
1.4	Education du chef de ménage <u>Encercler la réponse.</u> Se référer au niveau d'éducation achevé	1	Aucun																
		2	Primaire																
		3	Secondaire																
		4	Supérieur																
		5	Coranique																
		6	Professionnel																
1.5	Statut matrimonial du chef de ménage <u>Encercler la réponse</u>	1	Marié ou vivant maritalement																
		2	Divorcé/séparé → 1.8																
		3	Veuf → 1.8																
		4	Célibataire → 1.8																
1.6	Education de l'épouse du chef de ménage <u>Encercler la réponse.</u> Se référer au niveau d'éducation achevé	1	Aucun																
		2	Primaire																
		3	Secondaire																
		4	Supérieur																
		5	Coranique																
		6	Professionnel																
1.7	Si chef de ménage est un homme : Le chef de ménage est-il polygame ?	1	Oui	Combien de femmes ? _ _															
		2	Non																



Membres	Prénom	Age (années ou mois)	Sexe		1.8 Est-ce que [prénom] va à l'école (pour les 6-14 ans) 1 = Oui 2 = Non	1.9 Si non, pourquoi (utiliser les codes à droite)	1.10 Si la réponse est « 15 », demandez pourquoi
1 = CM			M	F			
2			M	F			
3			M	F			
4			M	F			
5			M	F			
6			M	F			
7			M	F			
8			M	F			
9			M	F			
10			M	F			
11			M	F			
12			M	F			
13			M	F			
14			M	F			
15			M	F			
16			M	F			
17			M	F			
18			M	F			
19			M	F			
20			M	F			
21			M	F			
22			M	F			
23			M	F			

1. Cycle complété
2. Frais de Scolarité
3. Travaux agricoles
4. Autres Travaux
5. Ecole non fonctionnelle
6. Ecole éloignée,
7. Ecole détruite
8. Pas assez d'enseignants
9. Maladies
10. Prise en charge d'un malade
11. Mariage/grossesse
12. Négligence, Pas intéressé
13. Insécurité
14. Pas de cantine
15. N'a jamais été à l'école
16. Autres, préciser

1.11	Composition du ménage :		Masculin	Féminin	Total
	Nombre de membres par sexe et par tranche d'âge, y compris les migrants de courte durée (maximum 6 mois) et qui ont l'intention de revenir pour la campagne agricole	0-5 ans			
		6 – 14 ans			
		15 - 59 ans			
		60 ans et +			
		Total			



Côte d'Ivoire

Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire – Septembre 2006

1.12	Y a-t-il un membre de votre ménage qui est chroniquement malade ou handicapé ?	1	Oui	2	Non → 1.14
1.13	Si oui, combien sont-ils par classe d'âge ?	0-5 ans _ _ _	6 – 14 ans _ _ _	15-59 ans _ _ _	60 ans et + _ _ _
1.14	Y a-t-il un enfant orphelin de père et de mère dans votre ménage ?	1	Oui → 1.15	2	Non → SECTION 2
1.15	Si oui, combien sont-ils par classe d'âge ?	0-5 ans _ _ _	6 – 14 ans _ _ _		

SECTION 2 – MIGRATION ET MOUVEMENT

2.1	Etes-vous résident dans ce village ?	1	Résident habituel ➔ 2.3	2	Résident retourné (6 derniers mois) ➔ 2.3	3	Non
2.2	Si non, êtes-vous :	1	Déplacé	3	Réfugié		
		2	Immigré				
2.3	Y a t-il un ou plusieurs membres de votre ménage vivant en dehors du village en ce moment ?	1	Oui	2	Non ➔ 2.9		
2.4	Si oui, combien?	_ _ personnes					
2.5	Où sont-ils actuellement? Entourer la/les réponses	1	Campagne / Autre Village				
		2	Abidjan				
		3	Autres villes de Côte d'Ivoire				
		4	Autres pays d'Afrique				
		5	Hors d'Afrique				
2.6	Pourquoi sont-ils en dehors du village ? Entourer la/les réponses	1	Insécurité				
		2	Travail/opportunités économiques				
		3	Soins médicaux				
		4	Funérailles				
		5	Etude				
		6	Problèmes fonciers				
2.7	Au cours des 12 derniers mois, ces personnes vous ont-elles envoyé de l'argent ?	1	Oui	2	Non ➔ 2.9		
2.8	Si oui, combien ? (en FCFA)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _					
2.9	Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il accueilli des déplacés ? Si oui, combien ?	1	Oui _ _	2	Non ➔ Section 3		
2.10	Si oui, ces personnes vivent-elles encore avec le ménage ?	1	Oui	2	Non		



SECTION 3 – HABITAT ET EQUIPEMENT DU MENAGE

3.1	En quoi est faite votre maison (habitation PRINCIPALE) ?		1 = En bois et terre		2 = En briques de terre pressée	
			3 = En blocs ciments		4 = Abri provisoire	
			5 = Autre (<i>préciser</i>) :			
3.2	Est-ce que vous avez l'électricité ?		1 = Oui		2 = Non	
3.3	Votre ménage possède-t-il l'un des actifs/équipements suivants ? Encercler la/les réponses		1	Radio	7	Mobylette/moto
			2	Télévision	8	Automobile
			3	Machine à coudre	9	Charrette
			4	Moulin	10	Daba/Machette
			5	Pirogue	11	Charrue
			6	Bicyclette	12	Broyeuse/Râpeuse
			13	Foyer amélioré	14	Brouette
			15	Presse à manioc	16	Pulvérisateur
			17	Hache/Petit Outillage		
3.4	Quelle est la PRINCIPALE source d'eau de votre ménage?		Mettre le code correspondant __			
	1 = Robinet, eau courante	5 = Puits				
	2 = Forage, pompe	6 = Eau de surface				
	3 = Puits amélioré	7 = Autre, préciser				
	4 = Puits traditionnel					
3.5	Combien de temps faut-il pour aller chercher l'eau de boisson du ménage ? (aller-retour)		Mettre le code correspondant __			
	1 = Concession, cour	4 = 1 à 3 heures				
	2 = Moins de 30 minutes	5 = Plus de 3 heures				
	3 = 30 à 60 minutes	6 = Autre, préciser				
3.6	Quelle est la PRINCIPALE source de combustible pour la cuisson ?		Mettre le code correspondant __			
	1 = Bois	4 = Pétrole				
	2 = Charbon de bois	5 = Autre, préciser				
	3 = Gaz					
3.7	Combien de temps faut-il pour aller chercher le combustible ?		Mettre le code correspondant __			
	1 = Concession, cour	4 = 1 à 3 heures				
	2 = Moins de 30 minutes	5 = Plus de 3 heures				
	3 = 30 à 60 minutes	6 = Autre, préciser				



SECTION 4 – ACCES AU CREDIT					
4.1	Avez-vous accès au crédit? Encercler la/les réponses (plusieurs réponses possibles)	1	OUI – Parents / amis		
		2	OUI – Bienfaisance / ONGs		
		3	OUI – Prêteur local		
		4	OUI – Banque		
		5	OUI – Coopératives		
		6	OUI – Commerçant		
		7	Pas d'accès au crédit → SECTION 5		
4.2	Achetez-vous souvent par crédit ou empruntez-vous de l'argent pour acheter de la nourriture?	1 = OUI 2 = NON → SECTION 5			
4.3	Si oui, au cours des 3 derniers mois, combien de fois avez-vous recouru à l'emprunt ou au crédit pour acheter de la nourriture?	1	1 seule fois		
		2	2 fois		
		3	3 fois		
		4	Plus que 3 fois		
		5	Jamais/Pas dans les 3 derniers mois		
4.4	Combien devez-vous à vos créanciers actuellement ?	FCFA :			
SECTION 5 – AGRICULTURE ET ELEVAGE					
5.1	Avez-vous accès à la terre?	1 = OUI 2 = NON → 5.7			
5.2	Si, oui, de quelle manière? (PRINCIPALE)	1	Héritage		
		2	Location à court terme		
		3	Bail à long terme		
		4	Métayage		
		5	Achat		
5.3	Avez-vous pratiqué l'agriculture l'année dernière (2005) ?	1 = OUI 2 = NON → 5.6			
5.4	Quelles sont les 4 PRINCIPALES cultures vivrières que vous avez pratiquées sur votre terre? (Utiliser les codes de production ci-dessus)	5.4a. __ __ 5.4b __ __ 5.4c __ __ 5.4d __ __			
5.5	Quelles sont les 4 PRINCIPALES cultures de rentes que vous avez pratiquées sur votre terre? <i>Codes</i>	5.5a. __ __ 5.5b __ __ 5.5c __ __ 5.5d __ __			
				1 = Riz pluvial	14 = Café vert
				2 = Riz bas-fonds	15 = Cacao
				3 = Maïs	16 = Palmier à huile (régimes)
				4 = Autres céréales (mil, sorgho)	17 = Colatier
				5 = Banane plantain	18 = Hévéa (balles de caoutchouc)
				6 = Manioc	19 = Agrumes
				7 = Igname	20 = Coton
				8 = Cultures maraîchères	21 = Arachides décortiquées
				9 = Arachides	22 = Anacarde
				10 = Tarot	23 = Mangue
				11 = Haricot	24 = Ananas
				12 = Patates douces	25 = Autres cultures de rentes (précisez)
				13 = Autres cultures vivrières (précisez)	



Production 2005	Combien avez-vous récolté durant la dernière campagne (en kg)	Part autoconsommée (en %)	Part vendue (en %)	Part remboursée (en %) ?	Part en stock (en %)	Part réservée pour les semences (%)	Part donnée ou prêtée (%)
Cultures vivrières							
5.4a -	a1 -	a2 -	a3 -	a4 -	a5 -	a6 -	a7-
5.4 b -	b1 -	b2 -	b3 -	b4 -	b5 -	b6-	b7
5.4c -	c1 -	c2 -	c3 -	c4 -	c5 -	d6 -	c7-
5.4d -	d1 -	d2 -	d3 -	d4 -	d5 -	d6 -	d7-
Cultures de rentes							
5.5a -	a1 -	a2 -	a3 -	a4 -	a5 -	a6 -	a7-
5.5 b -	b1 -	b2 -	b3 -	b4 -	b5 -	b6-	b7
5.5c -	c1 -	c2 -	c3 -	c4 -	c5 -	C6 -	c7-
5.5d -	d1 -	d2 -	d3 -	d4 -	d5 -	d6 -	d7-

5.6	Pour 2006 , quelle est la PRINCIPALE source de semences des cultures suivantes 1 = Achat 2 = Propre stock (réserves) 3 = Achat et propre stock 4 = Gouvernement 5 = SNU/ONGs 6 = Emprunt 7 = Autre (travail contre les semences, etc..)	5.6a – Riz 	5.6b – Maïs 	5.6c – Manioc 	5.6d – Igname
5.7	Est-ce que votre ménage a des animaux ?	1 = OUI		2 = NON → SECTION 6	
5.8	Si oui, combien votre ménage possède t-il d'animaux parmi les types d'animaux suivants ? (Entourer le code de chaque type d'animal possédé, puis noter le nombre à côté)	1 = Bovins 1a. dont attelage 2 = Porcins 4 = Ovins 3 = Volailles 5 = Caprins		6 = Autre (préciser) : 	
5.9	Est-ce que vous avez vendu les animaux dans les 6 derniers mois ?	1 = OUI		2 = NON → SECTION 6	
5.10	Si oui, pourquoi ? (PRINCIPALE RAISON)	1 = achats nourriture 2 = remboursement de dette 3 = soins médicaux 4 = frais scolaires		5 = dépenses journalière 6 = achats intrants agricoles 7 = autres (préciser) :	



SECTION 6 – REVENUS

Utiliser les codes des activités. Ces activités sont celles effectuées au cours des 12 derniers mois. Utiliser la méthode des cailloux pour aider les ménages à estimer les proportions

Quelles sont les principales activités, sources de revenus de votre ménage? (utiliser les codes des activités)		Quelle est la part proportionnelle de chacune de ces sources dans les revenus du ménage?
6.1 - Première activité	_ _	a - _ _ _ _ %
6.2 - Deuxième activité	_ _	b - _ _ _ _ %
6.3 - Troisième activité	_ _	c - _ _ _ _ %
6.4 - Quatrième activité	_ _	d - _ _ _ _ %
		TOTAL _ _ _ _ %

Codes des activités et sources de revenus

1 - Agriculture et vente de produits agricoles vivriers	11 - Travail journalier avec paiement en espèces
2 - Elevage et vente de produits d'élevage (lait, œufs, volailles)	12 - Transport
3 - Vente de bétail	13 - Fonctionnaires (y compris pension)/salariés
4 - Pêche et vente des produits de la pêche	14 - Transformation de produits naturels
5 - Chasse/cueillette et vente des produits de la chasse/cueillette	15 - Aide, dons, mendicité (en nature/vivres/non vivres)
6 - Maraîchage et vente de produits maraîchers	16 - Envoi d'argent de l'extérieur
7 - Agriculture de rentes et vente de produits agricoles de rentes	17 - Envoi d'argent de parents en Côte D'Ivoire
8 - Petit commerce/commerce	18 - Emprunt
9 - Petits métiers (maçon, charpentier, etc.)	19 - Autres (préciser) :
10 - Travail journalier avec paiement en nature	



<u>Dépenses alimentaires effectuées au cours des 30 derniers jours</u>		a. – Estimation des dépenses monétaires au cours des 30 derniers jours (FCFA)	b. – Estimation des dépenses à crédit les 30 derniers jours (FCFA)
<i>Si achat à crédit, estimer la valeur en CFA</i>			
7.1	Riz		
7.2	Maïs		
7.3	Autres Céréales (mil, sorgho)		
7.4	Manioc / Igname		
7.5	Banane Plantain		
7.6	Viande/volaille		
7.7	Poisson		
7.8	Lait/Œuf		
7.9	Arachides		
7.10	Légumineuses (Haricots, lentilles)		
7.11	Huile de cuisson		
7.12	Légumes et feuilles vertes		
7.13	Fruits		
7.14	Sucre		
7.15	Condiments (Sel, Piments, Cube, etc.)		
7.16	Aliments consommés en dehors de la maison		

	<u>Dépenses non alimentaires effectuées au cours des 6 derniers mois</u>	a. – Estimation des dépenses monétaires au cours des <u>6 derniers mois</u> (FCFA)	b. – Estimation des dépenses à crédit les <u>6 derniers mois</u> (FCFA)
7.17	Soins Médicaux		
7.18	Éducation/Frais Scolaires		
7.19	Transport		
7.20	Carburant/pétrole/Bois de chauffe		
7.21	Eau/Électricité		
7.22	Amendes ou taxe		
7.23	Remboursement de dettes		
7.24	Semences/engrais/intrants		
7.25	Équipement productif/outils		
7.26	Frais de main d'œuvre		
7.27	Habillement/Chaussures		
7.28	Produits d'hygiène (savon, pâte dentifrice, etc.)		
7.29	Équipement de maison		
7.30	Fêtes/événements sociaux / funérailles		
7.31	Alcool ou tabac		



SECTION 8 – CONSOMMATION ALIMENTAIRE

8.1	Nombre de repas pris hier par le ménage (<i>se référer au nombre de fois où le ménage a mangé le repas principal, pas nombre de repas cuisinés</i>)	a. Enfants		b. Adultes					
Combien de jours durant les 7 derniers JOURS, votre ménage a-t-il consommé les produits suivants ? Comment ces produits ont-ils été acquis ?									
	Produits alimentaires	JOURS avant aujourd'hui						a. Nombre total de jours de consommation durant les 7 derniers jours	b. Source PRINCIPALE des aliments consommés
		7	6	5	4	3	2	1	
8.2	Maïs								
8.3	Riz								
8.4	Autres céréales (Mil / sorgho)								
8.5	Manioc								
8.6	Igname								
8.7	Banane Plantain								
8.8	Légumineuses /haricots								
8.9	Arachides								
8.10	Huile végétale/palme/matières grasses								
8.11	Poisson								
8.12	Viande (y compris volaille)								
8.13	Œufs								
8.14	Lait / produits laitiers								
8.15	Légumes (+ Feuilles)								
8.16	Sucre								
8.17	Sel								
8.18	Fruits								
8.19	Pain/Beignets/pâtes								
8.20	Escargots								
8.21	Champignons								
		0 = 0 jours 1 = 1 jour 2 = 2 jours 3 = 3 jours 4 = 4 jours		5 = 5 jours 6 = 6 jours 7 = 7 jours		1 – Propre production 2 – Dons – Achat 6 – Chasse, pêche ou cueillette 3 – Emprunt 4 – Aide alimentaire			



SECTION 9 – AIDE EXTERIEURE					
9.1	Est-ce que votre ménage (un membre) a reçu de l'aide alimentaire du PAM au cours des 12 derniers mois?	1	Oui	2	Non → 9.4
9.2	Si oui, quel type d'assistance ? Réponses multiples	1	Cantine scolaire		
		2	Protection des semences		
		3	Centre nutritionnel		
		4	Santé maternelle et infantile		
		5	Période de soudure		
		6	Vivres contre travail		
		7	Autre, préciser:		
9.3	Est-ce que vous recevez encore cette aide actuellement ?	1	Oui	2	Non
9.4	Est-ce qu'un membre de votre ménage a reçu un autre type d'assistance (non-alimentaire) au cours des 12 derniers mois?	1	Oui	2	Non → Section 10
9.5	Si oui, de quelle organisation ? Réponses multiples	1	FAO		
		2	Autre agence des Nations Unies		
		3	CICR		
		3	ONG internationale		
		4	ONG locale		
		5	Gouvernement		
		6	Autre, préciser:		
9.6	Quel type d'assistance/programme ? Réponses multiples	1	Intrants agricoles (outils, semences)		
		2	Education (matériel, livres, uniformes)		
		3	Services médicaux		
		4	Matériaux de construction		
		5	Cash / Prêt		
		6	Autre, préciser		
9.7	Est-ce que ce membre du ménage reçoit encore cette aide actuellement ?	1	Oui	2	Non

**SECTION 10 – CHOCS ET SECURITE ALIMENTAIRE**

10. 1 - Pendant les 12 derniers mois, est-ce que le ménage a subi un choc?		1	Oui	2	Non → Section 11
Si oui, par ordre d'importance, quels sont les 3 principaux chocs qui ont affecté votre ménage durant les 12 derniers mois ? Ne pas lire les options. Ecrire le code du risque.					
	Est-ce que [choc] a créé pour votre ménage une diminution ou une perte de : 1 = revenu 2 = actifs/biens 3 = revenus et actifs/biens 4 = pas de changement	Est-ce que [choc] a diminué la capacité de votre ménage à produire ou acheter de la nourriture ? 1 = Oui 2 = Non 3 = Ne sait pas	Qu'est-ce que votre ménage a fait pour compenser les effets de [chocs] ?		Est-ce que le ménage a récupéré des effets de [choc] ? 1 = pas du tout 2 = en partie récupéré 3 = entièrement récupéré
10.2 Premier choc	a.	b.	c. , d. ,		e.
10.3 Deuxième choc	a.	b.	c. , d. ,		e.
10.4 Troisième choc	a.	b.	c. , d. ,		e.

CODES POUR LES CHOCS

01 = Manque de pluies / pluies irrégulières
02 = Inondations / fortes pluies
03 = Maladies des cultures
04 = Maladie du bétail (épizooties)
05 = Insécurité /violence / combats
06 = Pillage de récoltes/vol de bétail
07 = Déplacement forcé des populations
08 = Baisse considérable des prix aux producteurs
09 = Inflation ou hausse de prix
10 = Crise de la filière cotonnière
11 = Maladie grave d'un ou plusieurs membres du ménage
12 = Décès d'un actif du ménage
13 = Perte d'emploi par un membre du ménage
14 = Non disponibilité d'aliments sur le marché
15 = Non disponibilité de semences/intrants agricoles
16 = Autre, préciser _____

CODES POUR LES STRATÉGIES

Stratégies alimentaires	01 = Consommer des aliments moins préférés car moins chers (substitution)
	02 = Dépendre de l'aide alimentaire des parents ou des amis
	03 = Acheter des aliments à crédit
	04 = Dépendre de l'aide alimentaire extérieure
	05 = Consommer des aliments sauvages ou culturellement non acceptés
	06 = Diminuer la quantité consommée au cours de chaque repas
	07 = Consommer les semences
	08 = Aller mendier
	09 = Envoyer les enfants manger ailleurs
	10 = Réduire les quantités consommées par les adultes/mères au profit des jeunes enfants
	11 = Réduire le nombre de repas/jour
	12 = Passer des journées sans manger
	13 = Consommer des récoltes précoces
	14 = Travailler contre de la nourriture
	15 = Vente de biens non- productifs (ex : mobilier, bijoux, etc)
Stratégies non alimentaires	16 = Vente de biens productifs (ex : charrue, charrette, semences)
	17 = Emprunt auprès d'amis ou de la famille
	18 = Emprunt auprès de prêteurs sur gages
	19 = Migration inhabituelle courte (<6 mois)
	20 = Migration inhabituelle longue (>6 mois)
	21 = Migration définitive
	22 = Vente d'animaux (déstockage)
	23 = Vente d'animaux reproducteurs
	24 = Solidarité
	25 = Aucune stratégie mise en oeuvre

Lire: Maintenant j'aimerais vous poser des questions sur vos enfants de moins de 24 mois

SECTION POUR LES ENFANTS de MOINS DE 24 MOIS

En commençant par le plus jeune des enfants de moins de 24 mois, poser la question suivante pour chacun des enfants	1^{er} enfant < 24 Mois	2^{ème} enfant < 24 Mois
---	---	--

11.7d	Qu'avez-vous donné à cet enfant [Nom] comme nourriture ou boisson avant que ne commence à couler normalement le lait maternel?		
	Code produit		
	1 = Suppléments vitaminés ou médicaments		
	2 = Eau simple		
	3 = Eau sucrée		
	4 = Jus de fruit		
	5 = Thé ou infusion		
	6 = Lait frais ou en poudre		
	7 = Solution de réhydratation orale (SRO)		
	8 = Lait + glucose		
	9 = Formule nourrisson		
10= Aliments solides/semi solides			
11=Autres :			



11.8a	[Nom] est-il toujours sous allaitement?	1 = Oui → 11.10a 2 = Non			1 = Oui → 11.10a 2 = Non		
11.8b	S'il n'est plus allaité, à quel âge avez-vous arrêté d'allaiter [Nom]?	Jours Mois 77 = Ne sait pas			Jours Mois 77 = Ne sait pas		
11.8c	Pour quelles raisons avez-vous arrêté d'allaiter [Nom]?	1: Mère malade/fatiguée 2: Enfant malade/fatigué 3 Problèmes d'allaitement 4 Pas assez de lait 5 Mère travaillant 6: L'enfant refuse de téter 7 Age de sevrage 8: Nouvelle grossesse 9: Début d'utilisation de contraceptifs 10: Autre (préciser)			1: Mère malade/fatiguée 2: Enfant malade/fatigué 3 Problèmes d'allaitement 4 Pas assez de lait 5 Mère travaillant 6: L'enfant refuse de téter 7 Age de Sevrage 8: Nouvelle grossesse 9: Début d'utilisation de contraceptifs 10: Autre (préciser)		
11.10a	A quel âge avez-vous commencé à [Nom] donner des aliments solides ?	jours mois			jours mois		
11.10b	L'enfant est-il actuellement inscrit dans un Centre de nutrition thérapeutique (centre pour enfants sévèrement malnutris)	1 Oui	2 Non	77 Ne sait pas	1 Oui	2 Non	77 Ne sait pas
11.10c	L'enfant est-il actuellement inscrit dans un Programme d'alimentation complémentaire? (pour les enfants modérément malnutris)	1 Oui	2 Non	77 Ne sait pas	1 Oui	2 Non	77 Ne sait pas



11.11	ALIMENTATION DE L'ENFANT DURANT LES DERNIERES 24h :			
	Depuis hier à cette heure, Combien de fois [Nom] a consommé les aliments suivants?			
	1= Allaitement	fois	fois	
	2 = Jus de fruits	fois	fois	
	3 = Laits pour nourrissons	fois	fois	
	4 = Lait frais d'animaux	fois	fois	
	5 = Autre laits/produits laitiers	fois	fois	
	6= Eau	fois	fois	
	7= Eau + sucre	fois	fois	
	8 = Solution sucre – sel - eau - SRO	fois	fois	
	9 = Thé/infusions	fois	fois	
	10 = Farine de tubercules (gari, pâte d'igname...)	fois	fois	
	11 = Céréales (riz, maïs, sorgho etc.)	fois	fois	
	12 = Racines et tubercules	fois	fois	
	13 = Huile/graisse dans les aliments	fois	fois	
	14 = Poisson	fois	fois	
	15 = Œufs	fois	fois	
	16 = Légumes	fois	fois	
	17 = Fruits	fois	fois	
	18= Légumineuses (haricot, pois, etc.)	fois	fois	
	19 = Viande	fois	fois	
	20 = Sucre	fois	fois	
	21 = CSB (farine enrichie)	fois	fois	
	22 = Autre – préciser _____	fois	fois	

SECTION 12 – VIH SIDA

12.1	Avez-vous déjà entendu parlé d'une maladie appelée SIDA ?	1	Oui	2	Non → Fin de l'entretien		
12.2	Est-ce que le virus du SIDA peut être transmis de la mère à l'enfant?	1	Oui	2	Non	3	Ne sait pas
12.3	Est-ce que le virus du SIDA peut être transmis de la mère à l'enfant pendant la grossesse ?	1	Oui	2	Non	3	Ne sait pas
12.4	Est-ce que le virus du SIDA peut être transmis de la mère à l'enfant pendant l'accouchement ?	1	Oui	2	Non	3	Ne sait pas
12.5	Est-ce que le virus du SIDA peut être transmis de la mère à l'enfant par l'allaitement?	1	Oui	2	Non	3	Ne sait pas

OBSERVATIONS / COMMENTAIRES

Annexe 6 : Liste des membres de l'évaluation

Nom	
Samir Wanmali	VAM - Rome
Mamadou Diouf	SENAC – ODD
Anne-Claire Mouilliez	VAM - Côte d'Ivoire
Marie Ndiaye	VAM - ODD
Patrick David	FAO, Cellule des urgences - Côte d'Ivoire
Moustapha Touré	VAM assistant - Côte d'Ivoire
Ali Coulibaly	VAM Database - Côte d'Ivoire
Clémence Vitiano	Assistant programme - Côte d'Ivoire
Jean Yao	Assistant programme - Côte d'Ivoire
Philippe Séone	Assistant programme - Côte d'Ivoire
Mawa Coulibaly	Assistant programme - Côte d'Ivoire
Jean Bosco Liadé	Assistant programme - Côte d'Ivoire
Yéo Koronan	Assistant logistique/Compas - Côte d'Ivoire
Soro Koundiélé	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Alphonsine Dion	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Bernard Djê	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Suzanne Dieng	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Pierre Tahé	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Michel Hulaïs	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Olivier Séi bi	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Jean-Paul Gaodé	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Hortense Bah	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Gabriel Atchadé	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Evelyne Lébri	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Ahoua Touré	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Péyogori Ouattara	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Nansira Kéita	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Lucrèce Dadjo	Moniteur de terrain - Côte d'Ivoire
Nicolas Konan	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Abdoulaye Fanny	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Amani Kouamé	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Constant Koula	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Moussa Diomandé	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Kouakou Yao	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Thomas Acka	Chauffeur - Côte d'Ivoire
Sylvain N'guessan	Chauffeur - Côte d'Ivoire

Annexe 7 : Tableaux complémentaires

Section Démographie

Région	Moyenne	Médiane
Moyen Cavally	11	10
Savanes	13	11
Bafing	11	9
Denguélé	14	13
Haut Sassandra	11	10
Lacs	13	12
Marahoué	12	11
N'Zi Comoé	12	11
Zanzan	12	10
Worodougou	12	10
Echantillon total	12	11

Moyen Cavally	99
Savanes	99
Bafing	102
Denguélé	115
Haut Sassandra	94
Lacs	114
Marahoué	89
N'Zi Comoé	104
Zanzan	121
Worodougou	101
Echantillon total	104

(Ratio de dépendance = Nombre de personnes 0-14 ans et de 60+ pour 100 Personnes 15-59 ans)

Région	Nombre malade chronique ou handicapé				NB orphelin	
	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60 et plus	0-5 ans	6-14 ans
Moyen Cavally	0	0	1	0	0	1
Savanes	0	0	1	0	0	1
Bafing	0	0	1	0	0	1
Denguélé	0	0	1	0	0	1
Haut Sassandra	0	0	1	0	0	1
Lacs	0	0	0	0	0	1
Marahoué	0	0	1	0	0	2
N'Zi Comoé	0	0	1	1	0	1
Zanzan	0	0	1	0	0	1
Worodougou	0	0	1	0	0	1
Échantillon total	0	0	1	0	0	1

Section migration

Région	Ménages ayant un ou plusieurs migrants	Nombre moyen de migrant par ménage
Moyen Cavally	34%	2
Savanes	28%	2
Bafing	32%	3
Denguélé	21%	2
Haut Sassandra	36%	3
Lacs	63%	3
Marahoué	29%	2
N'Zi Comoé	36%	3
Zanzan	27%	2
Worodougou	27%	2
Echantillon total	32%	2

Tableau 34 : Montant envoyé par migrant	
Région	Montant moyen envoyé (CFA)
Moyen Cavally	10 333
Savanes	136 000
Bafing	41 538
Denguélé	-
Hautassandra	34 500
Lacs	87 667
Marahoué	43 600
N'Zi Comoé	85 909
Zanzan	198 333
Worodougou	28 333
Echantillon total	90 532

Tableau 35 : Destination des migrants					
Régions	Campagne / village	Abidjan	Autres villes de CI	Autres pays d'Afrique	Hors Afrique
Moyen Cavally	29%	29%	47%	3%	-
Savanes	11%	39%	64%	4%	-
Bafing	28%	41%	59%	3%	-
Denguélé	13%	17%	48%	4%	-
Hautassandra	30%	65%	35%	3%	3%
Lacs	35%	33%	46%	3%	2%
Marahoué	24%	41%	59%	-	-
N'Zi Comoé	25%	56%	36%	6%	-
Zanzan	44%	26%	33%	-	-
Worodougou	41%	33%	26%	4%	-
Echantillon total	28%	40%	45%	3%	1%

Tableau 36 : Raisons de la migration par région						
Régions	Insécurité	Travail / opportunité éco	Soins Médicaux	Funérailles	Etude	Problèmes fonciers
Moyen Cavally	9%	29%	6%	6%	23%	-
Savanes	-	68%	11%	-	21%	-
Bafing	3%	72%	-	3%	22%	-
Denguélé	-	17%	26%	4%	4%	4%
Hautassandra	-	49%	5%	8%	35%	-
Lacs	-	67%	-	2%	11%	-
Marahoué	-	45%	21%	3%	24%	-
N'Zi Comoé	-	78%	6%	-	28%	-
Zanzan	-	67%	4%	4%	30%	-
Worodougou	-	85%	-	11 %	15%	-
Echantillon total	0,5%	64%	6,5%	3%	22%	0,2%

Section Scolarisation des enfants

Tableau 37 : Scolarisation des 6-14 ans			
Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Moyen Cavally	79%	58%	69%
Savanes	27%	18%	23%
Bafing	30%	12%	21%
Denguélé	42%	16%	30%
Hautassandra	76%	81%	78%
Lacs	70%	68,5%	69%
Marahoué	68%	67%	67,5%
N'Zi Comoé	75%	65%	70%
Zanzan	49,5%	44%	47%
Worodougou	42%	10%	26%
Echantillon total	51%	40%	46%

Tableau 38 : Non scolarisation des 6-14 ans			
Région	Ne va pas à l'école	Raison : A abandonné l'école	Raison : N'a jamais été à l'école
Moyen Cavally	31%	64%	36%
Savanes	77%	40%	60%
Bafing	79%	53%	46%
Denguélé	70%	33%	67%
Hautassandra	22%	44%	56%
Lacs	31%	36%	64%
Marahoué	32%	38%	62%
N'Zi Comoé	30%	42%	58%
Zanzan	53%	19%	81%
Worodougou	74%	38%	62%
Echantillon total	54%	36%	63%

Section Biens et possessions

Tableau 39 : Type d'habitat par région				
Régions	Bois et terre	Brique de terre pressée	Blocs Ciments	Autres
Moyen Cavally	53%	26%	14%	7%
Savanes	12%	62%	22%	4%
Bafing	15%	73%	4%	8%
Denguélé	30%	32%	25%	13%
Haut Sassandra	46%	33%	11%	10%
Lacs	14%	22%	59%	5%
Marahoué	35%	25%	34%	6%
N'Zi Comoé	57%	14%	29%	
Zanzan	49%	35%	10%	6%
Worodougou	51%	35%	14%	
Echantillon total	36%	38%	22%	5%

Tableau 40 : Type de biens possédés par région

Région	Radio	Télé	Machine à Coudre	Moulin	Pirogue	Vélo	Moto	Voiture	Charrette	Daba machette	Charrue	Broyeuse	Foyer amélioré	Brouette	Presse à manioc	Pulvérisateur	Hache/Petit Outillage
Moyen Cavally	54%	9%	8%			45%	2%			96%		3%	3%	12%	6%	5%	61%
Savanes	66%	26%	5%	2%	1%	91%	64%		51%	98%	60%	4%		13%	1%	39%	92%
Bafing	32%	4%		4%		59%	15%	1%	4%	97%	39%	5%	2%	14%	2%	11%	91%
Denguélé	48%	12%	3%	1%	1%	79%	32%		7%	97%	24%	4%	2%	14%	1%	18%	86%
Haut Sassandra	69%	8%	5%			54%	8%			95%		10%	3%	18%	8%	4%	70%
Lacs	62%	27%	9%			49%	4%		2%	94%		9%	12%	13%	13%	2%	65%
Marahoué	77%	28%	8%	1%		75%	14%			97%	1%	3%	5%	17%	8%	18%	72%
N'Zi Comoé	64%	18%	9%		10%	65%	13%			99%	1%	1%	11%	10%	10%	4%	82%
Zanzan	63%	8%	6%	2%		76%	10%			99%	3%		4%	4%	2%	1%	94%
Worodougou	71%	13%	7%			90%	44%		7%	100%	9%	4%	12%	15%	2%	18%	97%
Echantillon total	64%	17%	6%	1%	1,5%	74%	27%	0%	13%	98%	18%	4%	5%	12%	5%	15%	85%

Tableau 41 : Temps mis pour l'approvisionnement en eau					
Région	Concession, cour	< 30 minutes	30 à 60 minutes	1 à 3 heures	> 3 heures
Moyen Cavally	20%	65%	12%	3%	
Savanes	32%	43%	21%	4%	
Bafing	8%	68%	17%	7%	
Denguélé	10%	68%	14%	8%	
Hautassandra	17%	55%	18%	9%	1%
Lacs	23%	58%	17%	2%	
Marahoué	11%	80%	5%	4%	
N'Zi Comoé	12%	57%	21%	10%	
Zanzan	5%	63%	26%	6%	
Worodougou	12%	40%	38%	9%	1%
Echantillon total	17%	56%	21%	6%	0,2%

Tableau 42 : Mode d'approvisionnement en combustible				
Région	Bois	Charbon de bois	Gaz	Pétrole
Moyen Cavally	100%			
Savanes	99%		1%	
Bafing	96%	4%		
Denguélé	98%	2%		
Hautassandra	99%	1%		
Lacs	99%	1%		
Marahoué	99%	1%		
N'Zi Comoé	99%	1%		
Zanzan	100%			
Worodougou	94%	4%	1%	1%
Echantillon total	99%	1%	0%	0%

Tableau 43 : Temps aller-retour pour l'approvisionnement en combustible					
Région	Concession, cour	< 30 minutes	30 à 60 minutes	1 à 3 heures	> 3 heures
Moyen Cavally	3%	7%	17%	53%	20%
Savanes	1%	1%	13%	73%	12%
Bafing	4%	7%	32%	53%	4%
Denguélé	3%	2%	5%	57%	33%
Hautassandra	3%	7%	16%	68%	6%
Lacs	1%	5%	16%	63%	15%
Marahoué	3%	2%	12%	63%	20%
N'Zi Comoé		4%	18%	60%	18%
Zanzan	2%	5%	11%	66%	15%
Worodougou		3%	23%	66%	8%
Echantillon total	2%	4%	15%	65%	14%

Section crédit

Tableau 44 : Nombre d'emprunt pour nourriture au cours des 3 derniers mois (par région)					
Régions	1 fois	2 fois	3 fois	> 3 fois	Jamais
Moyen Cavally	14%	17%	21%	40%	9%
Savanes	19%	24%	17%	15%	25%
Bafing	16%	20%	16%	38%	9%
Denguélé	6%	30%	22%	36%	6%
Haut Sassandra	7%	20,5%	9%	43%	20,5%
Lacs	19%	14%	14%	33%	21%
Marahoué	21%	12%	19%	21%	28%
N'Zi Comoé	8%	32%	20%	20%	20%
Zanzan	11%	21%	11%	18%	39%
Worodougou	19%	26%	13%	24,5%	17%
Echantillon total	15%	23%	16%	25%	21%

Section agriculture

Tableau 45 : Pourcentage de ménage ayant accès à la terre	
Région	Accès à la terre
Moyen Cavally	99%
Savanes	100%
Bafing	100%
Denguélé	99%
Haut Sassandra	100%
Lacs	100%
Marahoué	98%
N'Zi Comoé	99%
Zanzan	100%
Worodougou	100%
Echantillon total	99,6%

Tableau 46: Ménages ayant pratiqué l'agriculture en 2005 par région	
Moyen Cavally	78%
Savanes	99%
Bafing	98%
Denguélé	98%
Haut Sassandra	96%
Lacs	97%
Marahoué	99%
N'Zi Comoé	97%
Zanzan	96%
Worodougou	99%
Echantillon total	97%

Tableau 47 : Ménages pratiquant les cultures de rentes par région	
Moyen Cavally	60%
Savanes	90%
Bafing	80%
Denguélé	92%
Haut Sassandra	93%
Lacs	65%
Marahoué	85%
N'Zi Comoé	67%
Zanzan	92%
Worodougou	97%
Echantillon total	85%

Tableau 48 : Utilisation de la production vivrière par région				
Région	Auto-consommée	Stock	vendue	semences
Moyen Cavally	30%	11%	17%	14%
Savanes	44%	5%	16%	19%
Bafing	41%	5%	19%	14%
Denguélé	58%	3%	8%	15%
Haut Sassandra	38%	11%	16%	11%
Lacs	40%	9%	18%	15%
Marahoué	39%	7%	23%	13%
N'Zi Comoé	43%	6%	21%	14%
Zanzan	50%	7%	16%	16%
Worodougou	51%	6%	13%	14%
Echantillon total	45%	7%	17%	15%

Tableau 49 : Principales cultures vivrières

Région	Riz Pluvial	Riz Bas-Fond	Maïs	Autres céréales	Céréales	Banane plantain	Manioc	Igname	Tarot	Patate	Tubercule	Arachides	Haricot	Légumineuse	Autres cultures vivrières	Cult. maraîchères
Moyen Cavally	74%	22%	25%	1%	69%	12%	49%	10%	1%	1%	37%					10%
Savanes	60%	15%	98%	31%	98%		13%	54%		1%	55%	49%	4%	51%	4%	7%
Bafing	97%	7%	36%	4%	97%		44%	59%		21%	84%	41%	14%	49%	1%	27%
Denguélé	84%	4%	93%	53%	95%		21%	53%		3%	58%	36%	2%	35%	5%	
Haut Savannah	64%	20%	15%		76%	63%	68%	43%	10%		76%				1%	16%
Lacs	13%	8%	34%		50%	45%	73%	98%	2%		96%	40%		39%		20%
Marahoué	45%	6%	52%	1%	78%	32%	40%	64%	2%		67%	12%	4%	15%		6%
N'Zi Comoé	29%		44%	1%	53%	46%	54%	90%	23%		89%	21%	1%	21%	2%	4%
Zanzan	3%	4%	85%	40%	86%	10%	54%	99%	16%	1%		8%	22%	5%		3%
Worodougou	84%	14%	65%	2%	93%	5%	50%	91%		24%	90%	15%	2%	17%		1%
Echantillon total	48%	10%	65%	18%	82%	19%	43%	72%	7%	4%	76%	25%	6%	29%	2%	7%

Tableau 50 : Principales cultures de rentes

Région	Café vert	Cacao	Palmier à huile	Colatier	Hévéa	Coton	Arachides décortiquées	Anacarde	Mangue	Ananas	Agrumes	Ensemble Fruits	Autres cultures de rentes
Moyen Cavally	65%	73%	3%	2%	7%								
Savanes		1%				74%	32%	69%	3%			2%	1%
Bafing	18%	3%				4%	15%	85%	1%	1%	1%	3%	
Denguélé						22%	23%	91%	1%			1%	
Haut Savannah	44%	99%		2%									1%
Lacs	28%	66%	15%				2%	29%			2%		6%
Marahoué	40%	81%	2%			1%	12%	14%					
N'Zi Comoé	43%	57%	8%		2%		18%	27%	2%			1%	2%
Zanzan	3%	5%				1%	8%	100%					2%
Worodougou	2%	1%				28%	24%	95%	1%	1%	2%	3%	
Echantillon total	16%	28%	2%	0%	0%	23%	17%	61%	1%	0%	0%	1%	1%

Tableau 51 : Accès aux semences de riz par région en 2006					
Région	Achat	Propre stock	Achat et propre stock	SNU/ ONGs	Emprunt
Moyen Cavally	19%	55%	8%	14%	4%
Savanes	13%	82%	4%		1%
Bafing	17%	71%	11%		1%
Denguélé	10%	74%	7%	5	4%
Haut Sassandra	22%	62	13%		3%
Lacs	23%	71	6		
Marahoué	16	82%	2%		
N'Zi Comoé	21	62	15		2%
Zanzan	30%	60%	10%		
Worodougou	8%	84%	6%		1%
Echantillon total	15	75	7%	1%	2

Tableau 52 : Accès aux semences de maïs par région en 2006					
Région	Achat	Propre stock	Achat et propre stock	SNU/ ONGs	Emprunt
Moyen Cavally	20%	56%	8%	12%	4%
Savanes	5,5%	92%	1%		1%
Bafing	28%	64%	2%		7%
Denguélé	7%	83%	3%	3%	3%
Haut Sassandra	45%	44%	3%		7%
Lacs	28%	64%	6%		2%
Marahoué	13%	78%	3%		5%
N'Zi Comoé	38%	52%	5%		5%
Zanzan	8%	86%	4%		2%
Worodougou	10%	85%	3%		3%
Echantillon total	14%	80%	3%	,4%	3%

Tableau 53: Accès aux semences de manioc par région en 2006				
Région	Achat	Propre stock	SNU /ONGs	Emprunt
Moyen Cavally	3%	86%	3%	7%
Savanes	14%	86%		
Bafing		100%		
Denguélé	12%	79%		9%
Haut Sassandra		96%		4%
Lacs	3%	85%		12%
Marahoué	3%	89%		8%
N'Zi Comoé		98%		2%
Zanzan	3%	91%		6%
Worodougou	2%	98%		
Echantillon total	3%	92%	0,1%	4,5%

Tableau 54 : Accès aux semences d'igname par région en 2006				
Région	Achat	Propre stock	Achat et propre stock	Emprunt
Moyen Cavally	20%	60%	20%	
Savanes	9%	85%	6%	
Bafing	7%	83%	10%	
Denguélé	9%	86%	5%	
Hautassandra	32%	62%	5%	
Lacs	9%	65%	25%	1%
Marahoué	10%	90%		
N'Zi Comoé	9%	82%	9%	
Zanzan	3%	86%	11%	
Worodougou	9%	87%	3%	1%
Echantillon total	9%	82%	9%	0,3%

Tableau 55 : Utilisation du riz pluvial						
	Auto-consommation	Vente	Remboursement	Stock	Semences	Prêt
Moyen Cavally	62%	4%	-	-	17%	10%
Savanes	57%	8%	-	2%	20%	13%
Bafing	51%	12%	6%	2%	17%	12%
Denguélé	64%	6%	3%	-	16%	11%
Hautassandra	54%	5%	-	2%	22%	17%
Lacs	33%	30%	-	-	20%	17%
Marahoué	54%	20%	1%	1%	14%	10%
N'Zi Comoé	34%	38%	3%	3%	16%	7%
Zanzan	60%	20%	-	-	-	20%
Worodougou	58%	9%	3%	5%	15%	10%

Tableau 56 : Utilisation du riz de bas-fonds						
	Auto-consommation	Vente	Remboursement	Stock	Semences	Prêt
Moyen Cavally	71%	3%	-	-	13%	14%
Savanes	64%	9%	-	-	16%	11%
Bafing	40%	28%	13%	-	8%	13%
Denguélé	60%	-	-	-	15%	25%
Hautassandra	47%	16%	4%	-	11%	21%
Lacs	30%	20%	-	-	20%	30%
Marahoué	45%	25%	-	-	20%	10%
N'Zi Comoé	-	-	-	-	-	-
Zanzan	100%	-	-	-	-	-
Worodougou	58%	9%	2%	3%	17%	11%

Tableau 57 : Utilisation du maïs						
	Auto-consummation	Vente	Remboursement	Stock	Semences	Prêt
Moyen Cavally	56%	16%	-	2%	18%	8%
Savanes	50%	12%	1%	6%	16%	15%
Bafing						
Denguélé	64%	6%	1%	1%	14%	14%
Hautassandra	43%	40%	-	-	13%	3%
Lacs	38%	15%	-	9%	18%	19%
Marahoué	53%	28%	-	1%	11%	7%
N'Zi Comoé	40%	31%	1%	1%	19%	7%
Zanzan	61%	11%	-	7%	16%	5%
Worodougou	50%	13%	10%	3%	11%	13%

Tableau 58 : Utilisation des autres céréales						
	Auto-consummation	Vente	Remboursement	Stock	Semences	Prêt
Moyen Cavally	90%	-	-	-	10%	-
Savanes	-	-	-	-	-	-
Bafing	40%	50%	-	-	10%	-
Denguélé	66%	8%	-	-	16%	10%
Hautassandra	-	-	-	-	-	-
Lacs	-	-	-	-	-	-
Marahoué	-	-	-	-	-	-
N'Zi Comoé	40%	20%	-	20%	10%	10%
Zanzan	50%	16%	-	3%	19%	12%
Worodougou	-	-	-	-	-	-

Tableau 59 : Productions vivrières moyennes par ménage en 2005 (comparaison avec enquête VAM 2004)											
Régions	Enquête approfondie 2006						Enquête VAM 2004				
	Riz	Maïs	Autres céréales	Plantain	Manioc	Igname	Riz	Maïs	Autres céréales	Manioc	Igname
Zanzan	927	815	1 242	971	2 393	2 934	174	1 101	1 811	1 921	3 828
Savanes	2 031	2 330	833			3 525	1 495	3 096	624	356	882
Denguélé	1 866	1 027	465		1 106	2 770	1 098	1 688	544	1 727	4 042
Bafing	2 735	433	500		2 732	1 764	4 152	647	67	2 946	982
Worodougou	3 074	1 331	263	517	2 062	4 308	2 857	1 438	66	1 852	4 244
N'Zi Comoé	1 860	1 053	3 000	2 025	2 006	2 105					
Lacs	1 334	650		1 696	2 684	2 347					
Marahoué	3 080	1 942		2 223	3 020	1 709					
Hautassandra	1 620	598		1 945	1 854	1 283					
Moyen Cavally	1 596	1 214	60	1 621	2 797	1 386					
Vallée de Bandama							230	235	13	3 673	3 221
Echantillon total	2 214	1 494	967	1 571	2 295	2 413	1 935				

Tableau 60 : Proportions des ménages pratiquant les cultures de rente par région

Région	Café vert	Cacao	Palmier à huile	Colati er	Hévéa	Coton	Arachides	Anacarde	Mangue	Ananas	Agrumes	Autres cultures de rentes
Moyen Cavally	65%	73%	3,3%	2%	6,7%							
Savanes		1%				74%	32%	69%	3%			1%
Bafing	17,5 %	2,5%				4%	15%	85%	1%	1%	1%	
Denguélé						22%	23%	91%	1%			
Hautassandra	44%	99%		2%								1%
Lacs	28%	66%	15%				1,5%	29%			1,5%	6%
Marahoué	40%	81%	2%			1%	12%	14%				
N'Zi Comoé	43%	57%	7,5%		1,5%		18%	27%	1,5%			1,5%
Zanzan	3%	5%				1%	8%	100%				2%
Worodougou	2%	1%				28%	24%	95%	1%	1%	2%	
Echantillon total	16%	28%	2%	0,2 %	0,4%	23%	17%	61%	1%	0,2%	0,4%	1%

Tableau 61 : Productions moyennes des cultures de rente (kg) par ménage ; comparaison avec l'enquête VAM 2004

Région	Production moyenne des cultures de rente (Enquête approfondie)							Productions moyennes des cultures de rente (VAM 2004)				
	Café	Cacao	Coton	Agrumes	Anacarde	Ananas	Mangues	Café	Coton	Mangues	Agrumes	Anacarde
Moyen Cavally	885	840							3 523	236	32	479
Savanes		5 000	3 135		945		1 100					
Bafing	605	200	733	700	848	750	7 000	223				
Denguélé			1 837		1 208		1 500		1 383	74		614
Hautassandra	795	1 092										
Lacs	513	1 031		1 000	1 215							
Marahoué	938	1 216	284		874							
N'Zi Comoé	770	1 058			325		700					
Zanzan	213	272			1 293				5		2	740
Worodougou	400	200	3 957	5 000	1 574	120		21	2 144	35		1 131
Echantillon total	640	1 212	1 989	2 233	1 035	435	2 575	122	1 764	115	17	74

Section Elevage

Tableau 62 : Nombre moyen d'animaux par ménage et par région : résultats comparés de 2006 et 2004

Régions	Nombre moyen de tête								Total	
	Bovins		Petits ruminants		Porcins		Volailles			
	EA 2006	VAM 2004	EA 2006	VAM 2004	EA 2006	VAM 2004	EA 2006	VAM 2004	EA 2006	VAM 2004
Moyen Cavally	-	-	-	-	3	-	9	-	12	-
Savanes	15	11	5	5	1	1	14	11	35	28
Bafing	4	1	3	2	-	-	10	10	17	13
Denguélé	3	5	4	5	-	-	10	9	17	19
Haut Sassandra	-	-	2	-	2	-	13	-	17	-
Lacs	-	-	4	-	1	-	10	-	15	-
Marahoué	-	-	5	-	2	-	14	-	21	-
N'Zi Comoé	-	-	6	-	1	-	14	-	21	-
Zanzan	2	4	4	8	1	3	16	15	23	31
Worodougou	2	2	4	3	-	-	13	11	19	15
Echantillon total	5	5	5	5	1	1	13	11	24	21

Tableau 63: Nombre moyen d'animaux possédés					
Région	Bovins	Porcins	Volailles	Ovins	Caprins
Moyen Cavally	0	3	9	0	0
Savanes	15	1	14	2	3
Bafing	4	0	10	2	1
Denguélé	3	0	10	2	2
Haut Sassandra	0	2	13	1	1
Lacs	0	1	10	2	2
Marahoué	0	2	14	2	3
N'Zi Comoé	0	1	14	4	2
Zanzan	2	1	16	1	3
Worodougou	2	0	13	2	2
Echantillon total	5	1	13	2	3

Tableau 64 : Nombre moyen d'animaux		
Région	Nombre moyen de bétails	Nombre moyens d'animaux
Moyen Cavally	4	12
Savanes	21	35
Bafing	8	18
Denguélé	8	18
Haut Sassandra	4	18
Lacs	5	15
Marahoué	7	21
N'Zi Comoé	7	21
Zanzan	7	22
Worodougou	7	20
Echantillon total	10	24

Tableau 65 : % Ménages ayant vendu des animaux	
Régions	% ménages ayant vendu des animaux
Moyen Cavally	38%
Savanes	52%
Bafing	46%
Denguélé	47%
Haut Sassandra	41%
Lacs	30%
Marahoué	49%
N'Zi Comoé	42%
Zanzan	28%
Worodougou	60%
Echantillon total	56%

Tableau 66: Raisons de la vente d'animaux									
Région	Achat nourriture	Remb. dette	Soins médicaux	Frais scolaires	Dépenses journalières	Intrants agricoles	Evénements sociaux	Salaire, dette	Autres
Moyen Cavally	50%	14%	5%	9%	14%				9%
Savanes	22%	7%	15%	4%	37%	7%	4%		4%
Bafing	46%	5%	8%	5%	21%		10%	3%	3%
Denguélé	41%	5%	5%	8%	30%	3%	8%		
Haut Sassandra	26%		26%	16%	21%				11%
Lacs	38%	4%	21%	17%	17%				4%
Marahoué	31%	3%	25%	11%	25%	3%	3%		
N'Zi Comoé	39%		15%	6%	30%	3%	3%		3%
Zanzan	8%	8%	29%	17%	21%	4%	4%	8%	
Worodougou	49%	4%	4%	2%	28%	4%	9%		
Echantillon total	44%	5%	16%	8%	28%	4%	5%	1%	3%

Section connaissance sur le VIH/Sida et nutrition

Tableau 67 : Connaissance des femmes en âge de procréer sur le VIH / SIDA et la TME

Région	A déjà entendu parlé du SIDA	Transmission mère-enfant		
		Oui	Non	Ne Sait Pas
Moyen Cavally	97 %	57%	22%	21%
Savanes	80 %	53%	14%	33%
Bafing	98%	34 %	28%	38%
Denguélé	95%	36 %	33%	31%
Hautassandra	99%	61%	9%	30%
Lacs	94%	68%	18%	14%
Marahoué	97%	62%	11%	27%
N'Zi Comoé	86%	52%	20%	28%
Zanzan	91%	53%	17%	30%
Worodougou	93%	37 %	23%	40%
Échantillon total	90%	52%	18%	30%

Tableau 68 : Connaissance des femmes en âge de procréer sur les étapes de transmission du VIH – SIDA de la mère à son enfant**

Région	Grossesse			Accouchement			Allaitement		
	Oui	Non	NSP*	Oui	Non	NSP*	Oui	Non	NSP*
Moyen Cavally	90%	6%	4%	75%	12%	13%	96%	4%	-
Savanes	81%	-	19%	68%	5%	27%	81%	8%	11%
Bafing	87%	6%	7%	71%	3%	26%	84%	3%	13%
Denguélé	69%	16%	15%	69%	9%	22%	85%	6%	9%
Hautassandra	83%	8%	9%	80%	15%	5%	89%	6%	5%
Lacs	86%	10%	4%	85%	12%	3%	88%	5%	7%
Marahoué	89%	5%	6%	81%	9%	10%	89%	7%	4%
N'Zi Comoé	91%	2%	7%	83%	10%	7%	83%	14%	3%
Zanzan	93%	5%	2%	90%	5%	5%	95%	3%	2%
Worodougou	70%	9%	21%	55%	18%	27%	85%	6%	9%
Echantillon total	85 %	6 %	10 %	77 %	10 %	14 %	87 %	7 %	6 %

*NSP : Ne sait pas

**Parmi les femmes qui ont répondu OUI à la question sur la TME,

Tableau 69 : Pourcentage de femmes ayant rencontré du personnel médical qualifié lors des soins prénatals

Type de personnel rencontré	%
Infirmier	20%
Sage Femme	45%
Parent/ami	3%
Accouchement traditionnel	16%
Personne	11%
Aide-soignante, fille de salle	5%
Echantillon total	100%

Tableau 70: Raison pour arrêt de l'allaitement															
Age		Mère malade		Enfant malade		Problèmes Allaitement		Pas assez du lait		Enfant refuse de téter		Age de sevrage		Nouvelle grossesse	
	N	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0 – 3 mois	2	-	-	-	-	1	50	-	-	1	50	-	-	-	-
4 – 5 mois	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 – 8 mois	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	100
9 – 11 mois	2	-	-	-	-	2	100	-	-	-	-	-	-	-	-
12 – 24 mois	23	3	13	1	4	-	-	3	13	2	9	11	48	3	13
Total	28	3	11%	1	4%	3	11%	3	11%	3	11%	11	39%	4	14%

Tableau 71: Introduction alimentation solide par tranche d'âge	
Tranche d'âge	%
0-3 mois	18
4-5 mois	24
6-8 mois	36
9-11 mois	10
> 11 mois	11
Total	100%

Tableau 72 : Recommandations du Programme National de Nutrition pour l'alimentation des enfants <24 mois	
Entre 0 et 5 mois	Ne rien donner d'autre en dehors du lait. Allaiter aussi souvent que l'enfant réclame, jour et nuit, au moins 8 fois en 24 heures
Entre 6 et 8 mois	Continuer à allaiter à la demande nuit et jour, au moins 8 fois par 24 heures. En plus : donner 2 bouillies de céréales enrichies au lait, à l'huile, à l'œuf, à la pâte d'arachide ou au beurre de karité ou bien d'autres aliments tels que l'igname sous forme de pâte enrichie à l'huile ou au beurre de karité. En plus, donner un repas de famille sans épice et donner 2 goûters : yaourt, œuf dur, galette, pain garni, fruit de saison, etc.
Entre 9 et 24 mois	Continuer à allaiter à la demande nuit et jour. Donner 1 bouillie de céréales enrichie au lait, à l'huile, à l'œuf, à la pâte d'arachide ou au beurre de karité ou bien d'autres aliments tels que l'igname sous forme de pâte enrichie à l'huile ou au beurre de karité. Donner en plus 2 repas de famille sans épice et 2 goûters : yaourt, œuf dur, galette, pain garni, fruit de saison, etc.

Tableau 73: Age moyen des enfants de l'échantillon par région			
Région	N	Age (en mois)	Ecart type
Moyen Cavally	38	10,87	6,630
Savanes	44	9,20	5,881
Bafing	44	8,18	6,366
Denguélé	56	10,04	5,743
Hautassandra	45	11,93	7,448
Lacs	49	8,24	7,025
Marahoué	45	8,58	5,971
N'Zi Comoé	46	9,26	6,252
Zanzan	46	9,46	6,131
Worodougou	55	9,64	5,880
Echantillon total	468		

Annexe 8 : Dépenses par région

Tableau 74 : Dépenses monétaires par région

Région	Dépenses totales monétaires (1 mois)			dépenses par tête		% alimentaire monétaire		% non alimentaire monétaire	
	N	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Moyen Cavally	43	67 813	55 119	7 363	5 854	53%	55%	47%	45%
Savanes	228	75 395	56 992	5 975	4 901	47%	44%	53%	56%
Bafing	39	42 011	34 614	4 822	3 097	51%	53%	49%	47%
Denguélé	56	66 179	54 860	5 075	4 226	49%	50%	51%	52%
Haut Savannah	83	58 303	44 863	6 288	4 773	46%	48%	54%	52%
Lacs	76	70 324	53 433	5 877	4 664	50%	51%	50%	49%
Marahoué	68	71 134	57 963	6 248	5 552	44%	41%	56%	59%
N'Zi Comoé	124	83 936	61 525	7 116	5 630	46%	43%	54%	57%
Zanzan	170	65 495	47 650	6 282	4 464	43%	42%	57%	58%
Worodougou	111	72 057	50 850	7 130	4 693	53%	52%	47%	48%
Echantillon total	998	70 143	52 700	6 299	4 825	47%	47%	53%	53%

Figure 17 : Distribution des dépenses monétaires alimentaires et non alimentaires

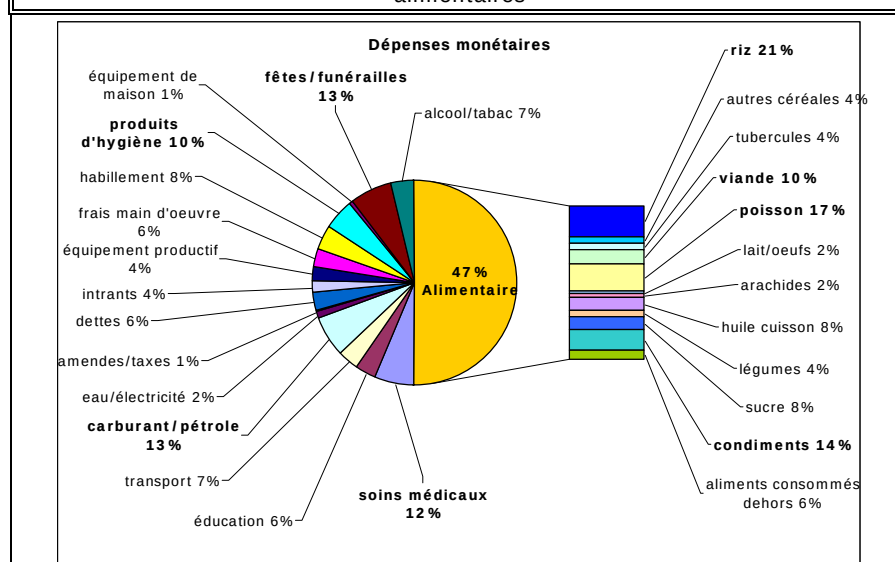
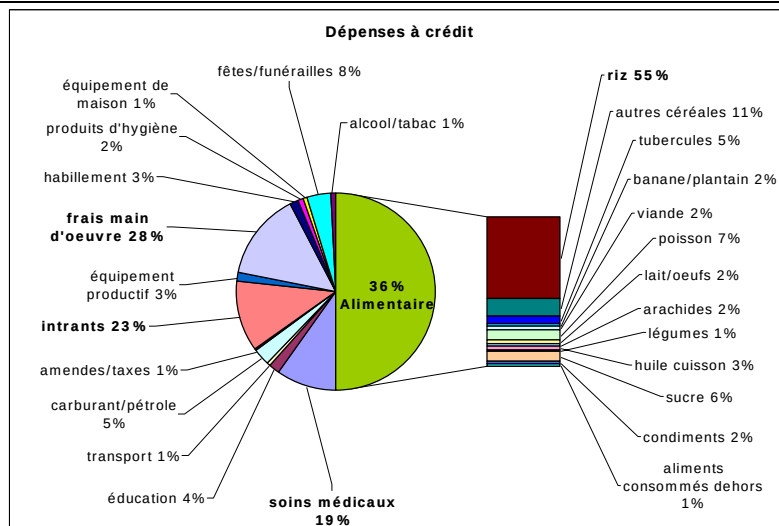
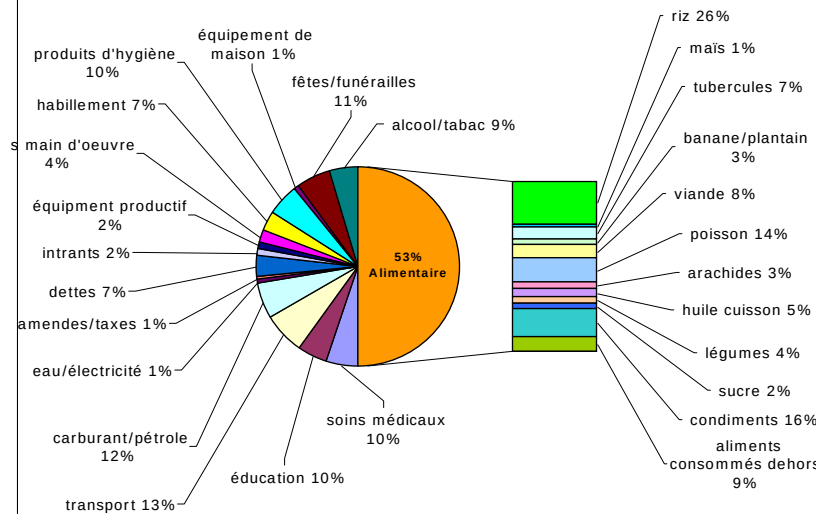


Tableau 75 : Dépenses à crédit par région				
Région	N	Dépenses totales à crédit (Moyenne en CFA)	% Alimentaire à crédit	% Non Alimentaire à crédit
Moyen Cavally	22	5 196	60%	40%
Savanes	130	24 410	30%	70%
Bafing	21	12 900	62%	37%
Denguélé	43	22 621	47%	53%
Hautassandra	29	4 029	41%	58%
Lacs	40	10 113	33%	67%
Marahoué	30	7 464	27%	73%
N'Zi Comoé	35	3 629	36%	64%
Zanzan	53	5 349	17%	83%
Worodougou	66	20 587	43%	57%
Echantillon Total	469	12 850	36%	64%

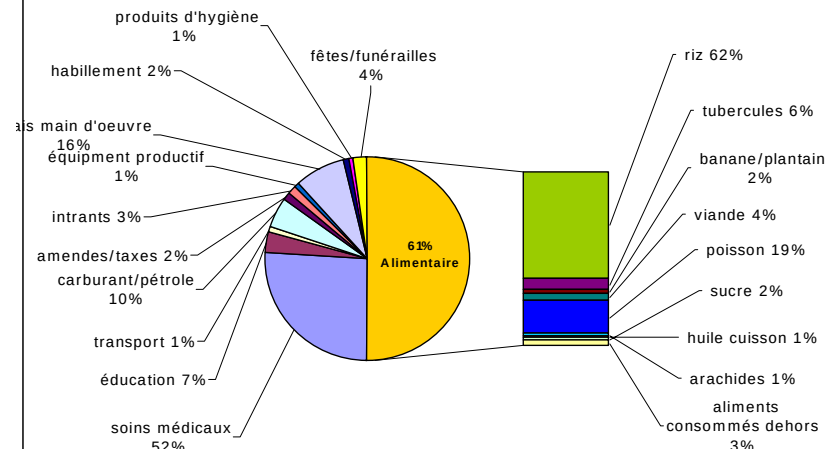
Figure 18 : Distribution des dépenses à crédit alimentaires et non alimentaires



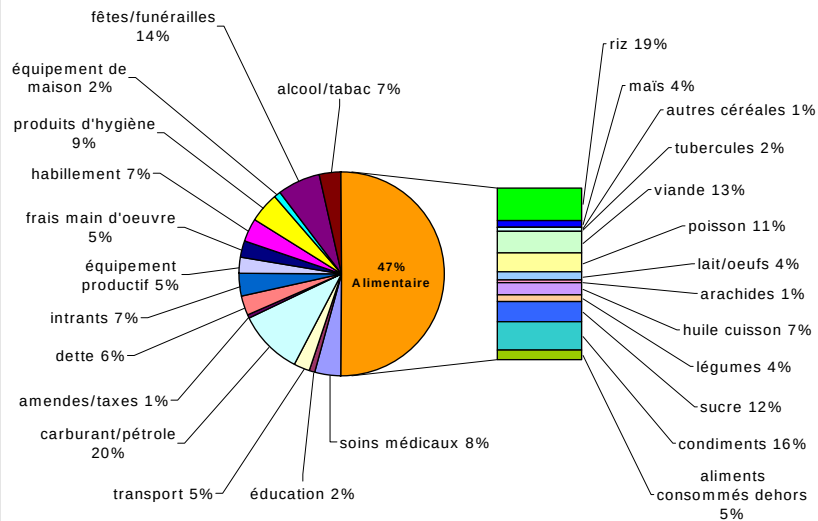
Dépenses monétaires - Moyen Cavally



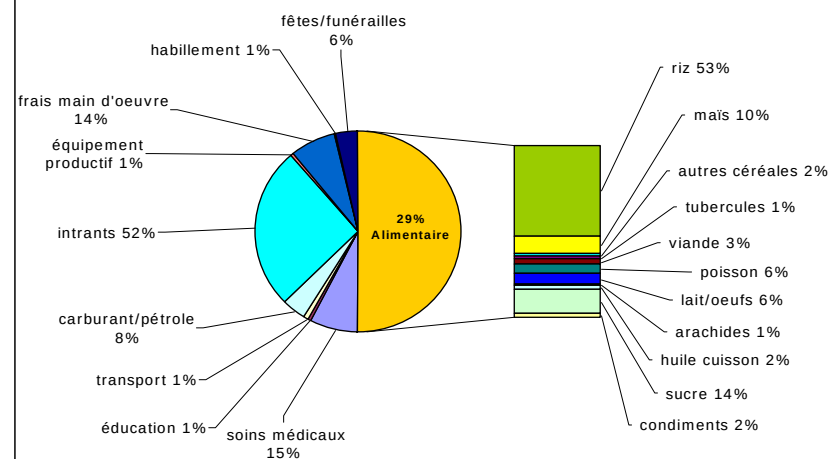
Dépenses à crédit - Moyen Cavally



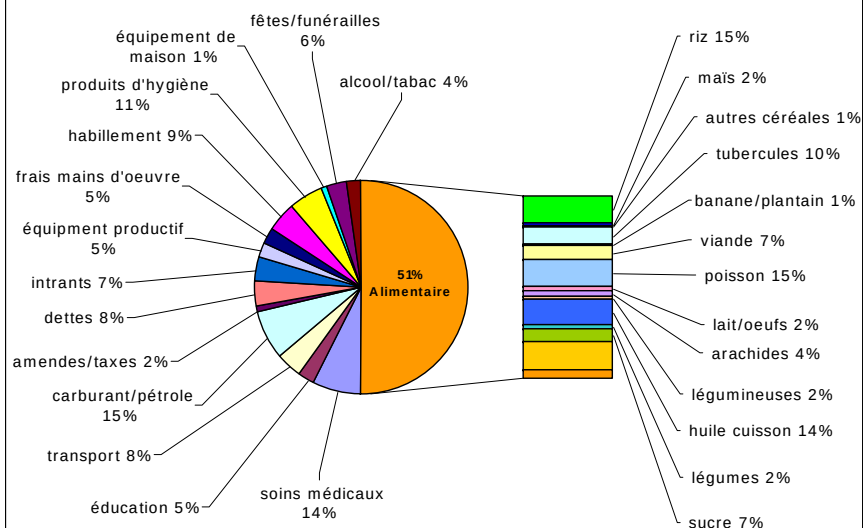
Dépenses monétaires - Savanes



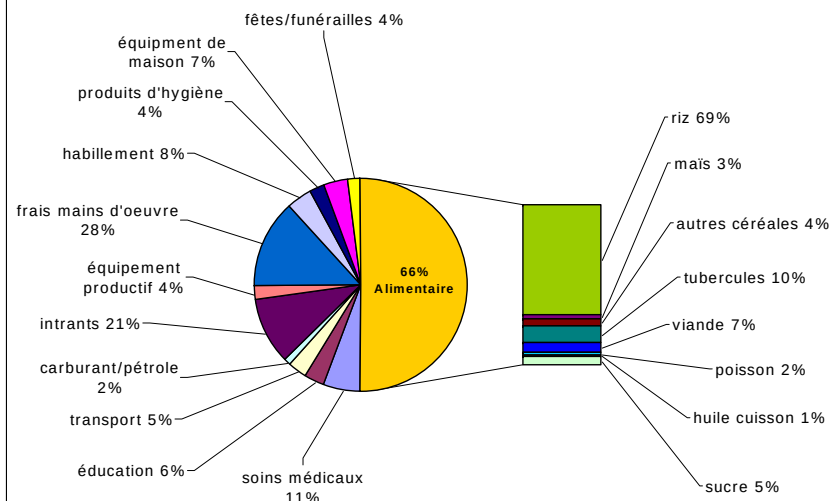
Dépenses à crédit - Savanes



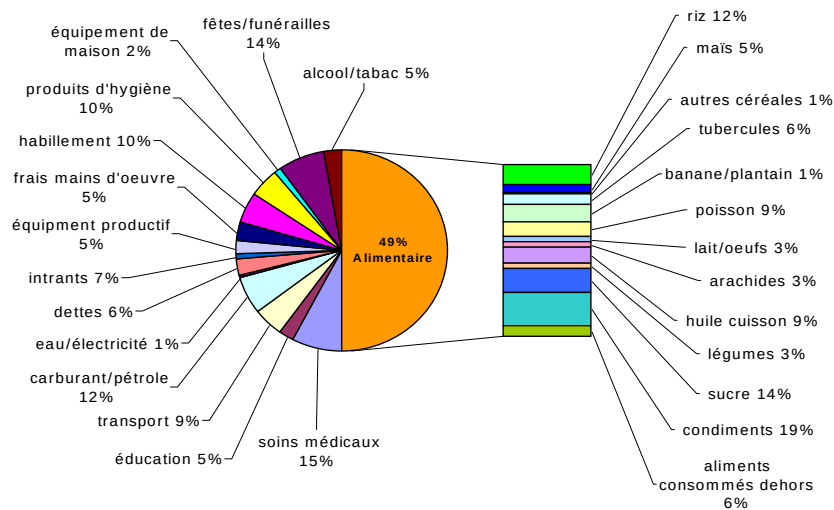
Dépenses monétaires - Bafing



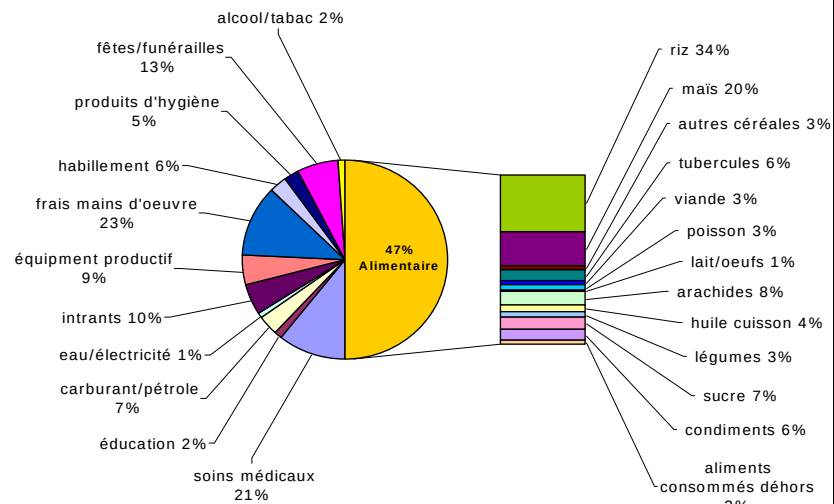
Dépenses à crédit - Bafing



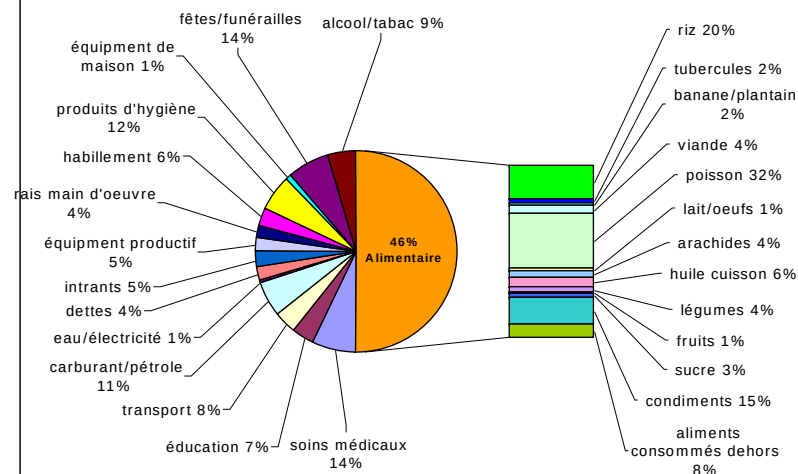
Dépenses monétaires - Denguélé



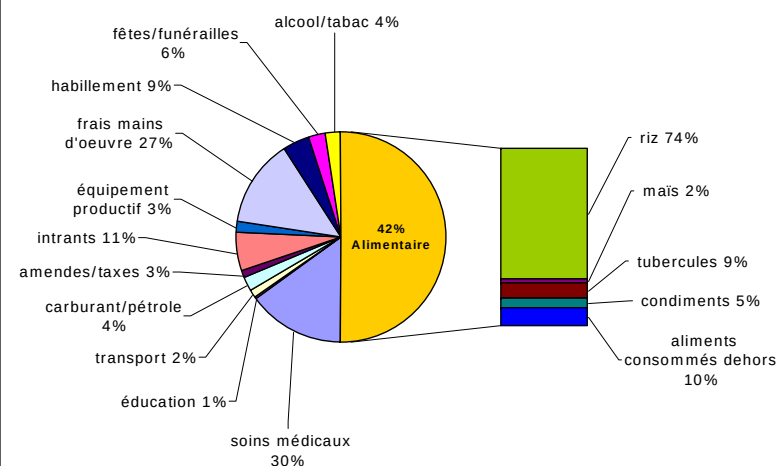
Dépenses à crédit - Denguélé



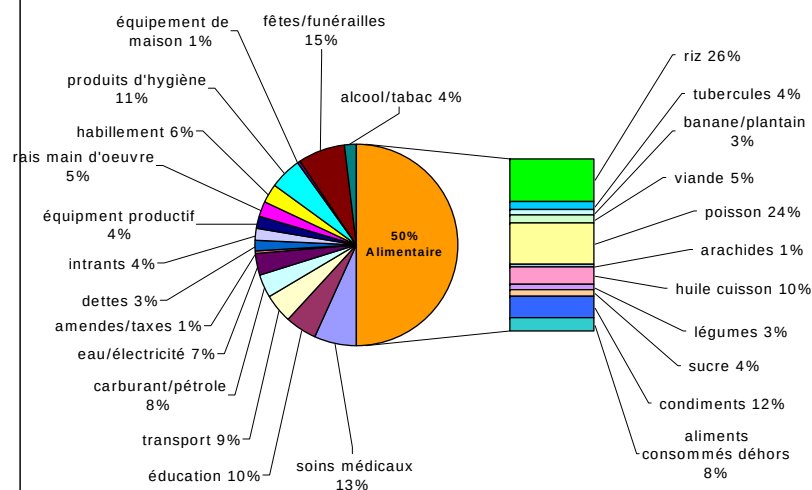
Dépenses monétaires - Hautassandra



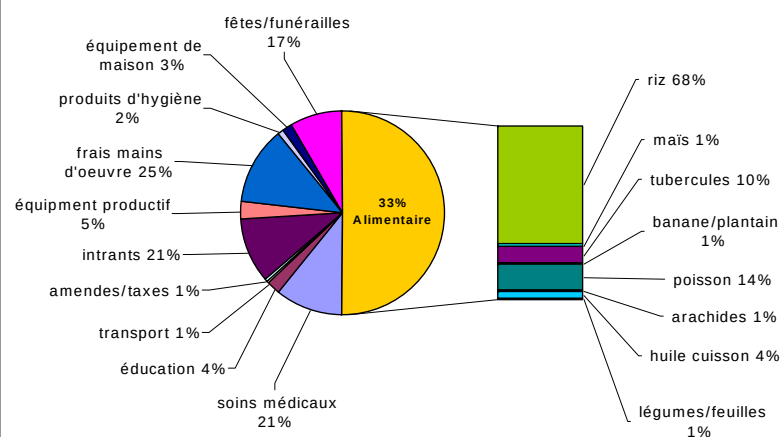
Dépenses à crédit - Hautassandra



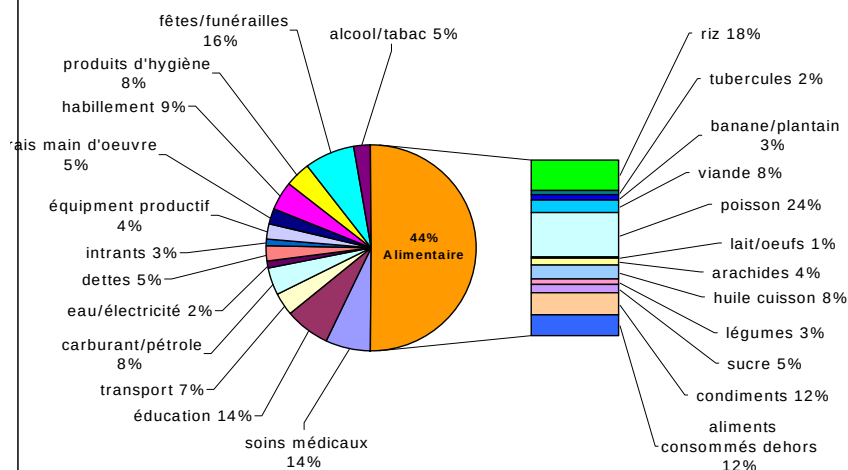
Dépenses monétaires - Lacs



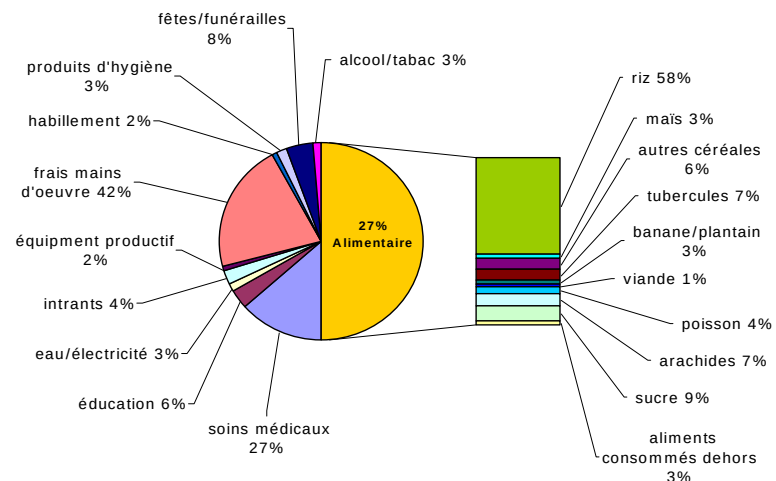
Dépenses à crédit - Lacs



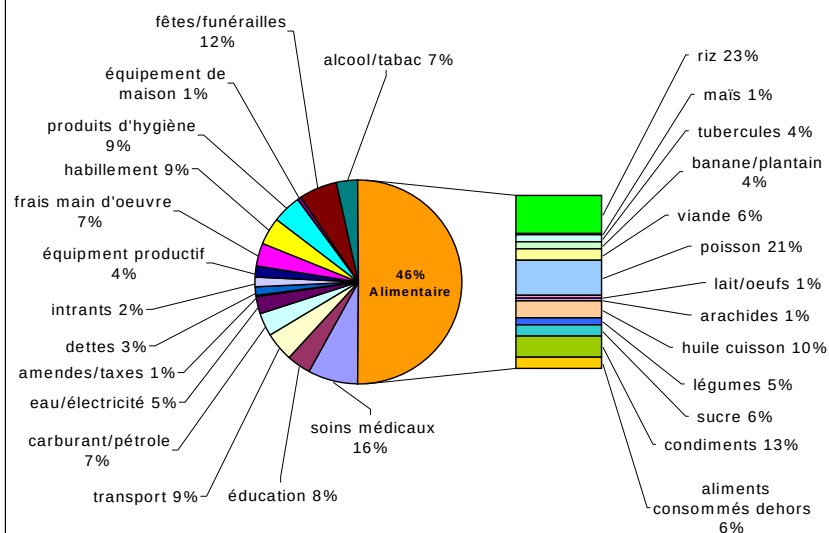
Dépenses monétaires - Marahoué



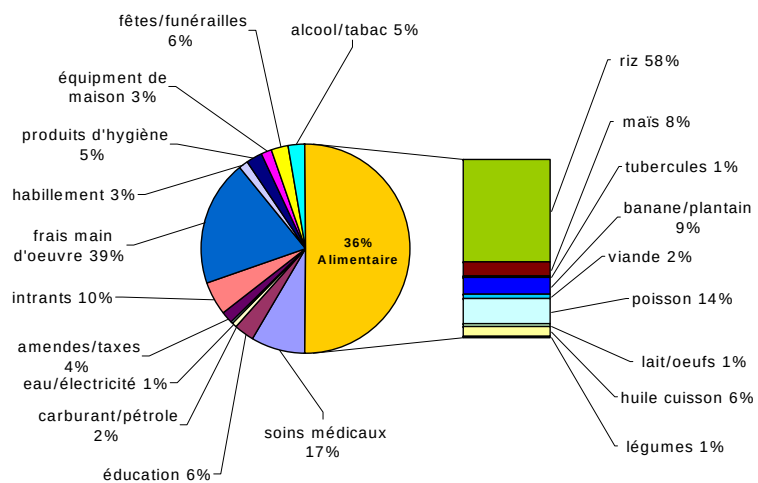
Dépenses à crédit - Marahoué



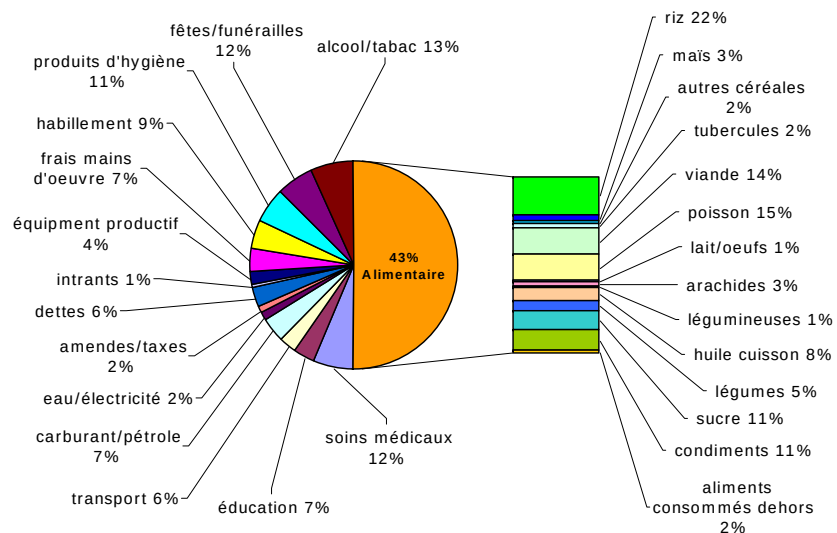
Dépenses monétaires - N'zi Comoé



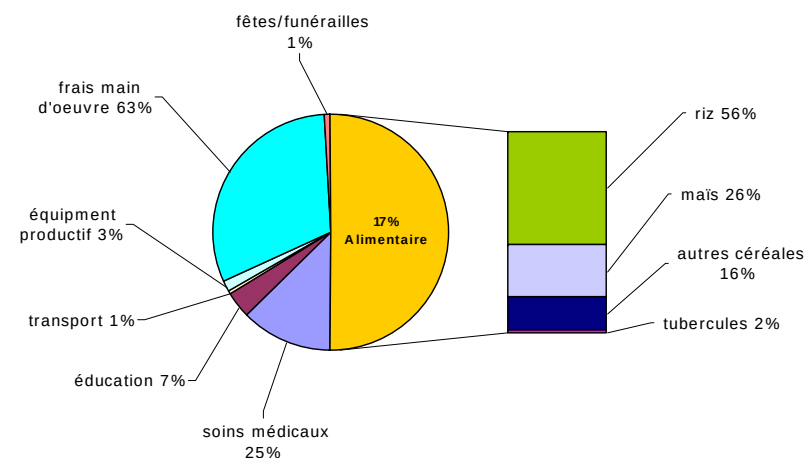
Dépenses à crédit - N'zi Comoé



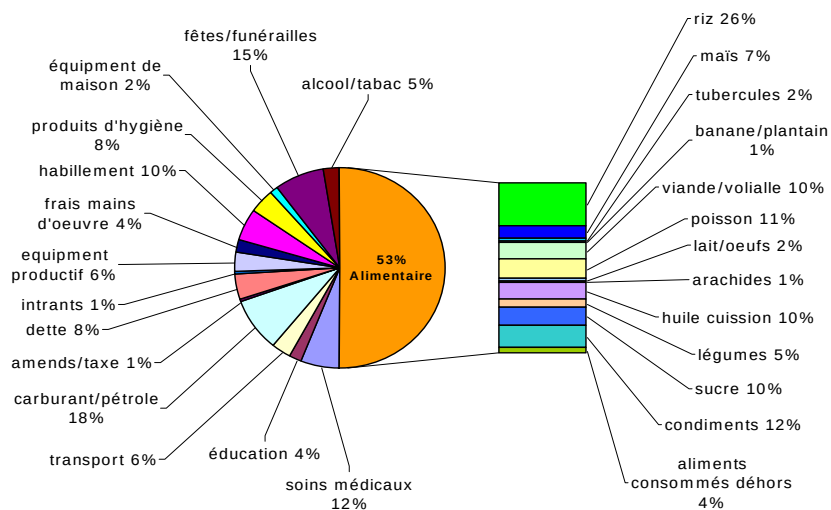
Dépenses monétaires - Zanzan



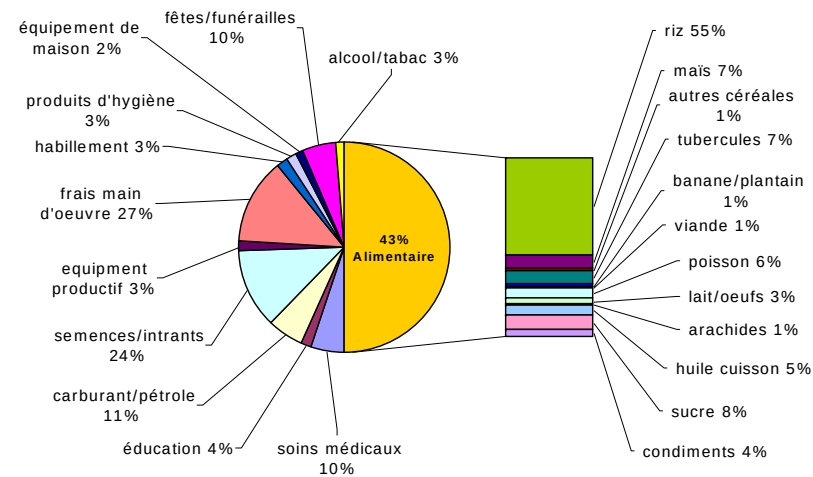
Dépenses à crédit - Zanzan



Dépenses monétaire - Worodougou

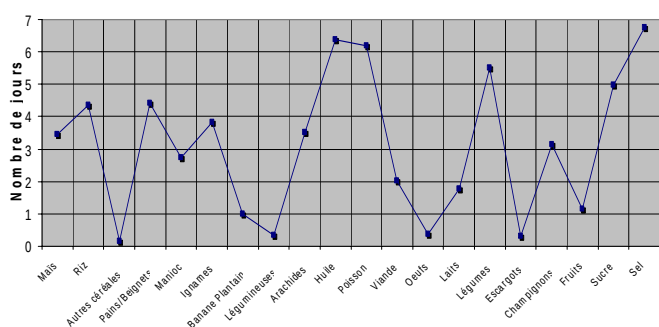


Dépenses à crédit - Worodougou

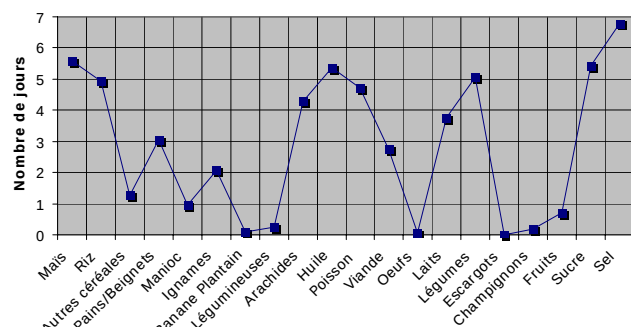


Annexe 9 : Consommation alimentaire par région

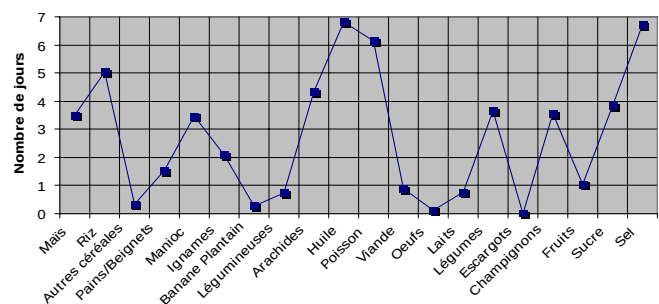
Worodougou



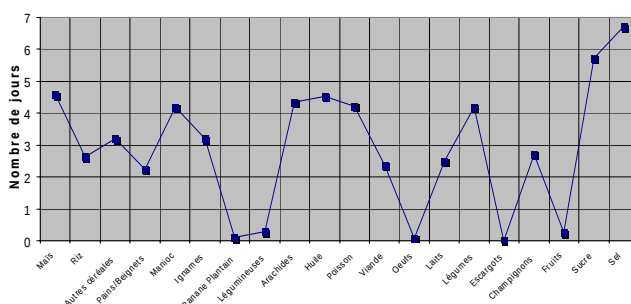
Savanes



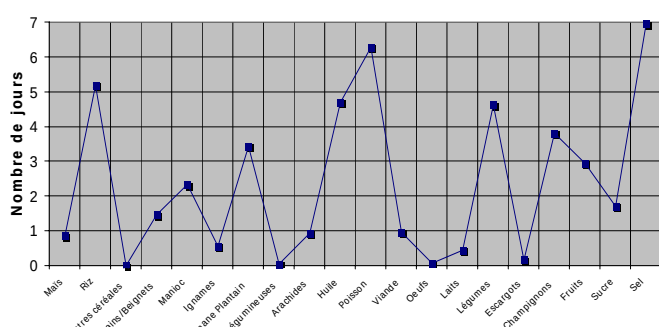
Bafing



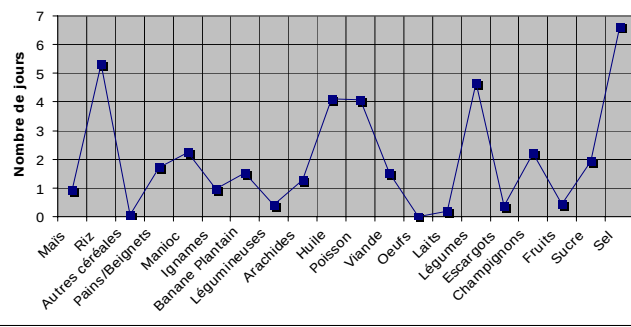
Denguélé



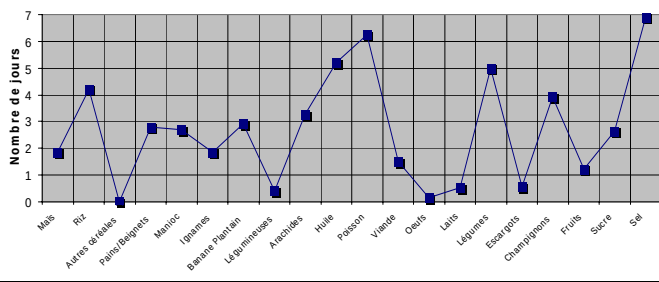
Haut-Sassandra



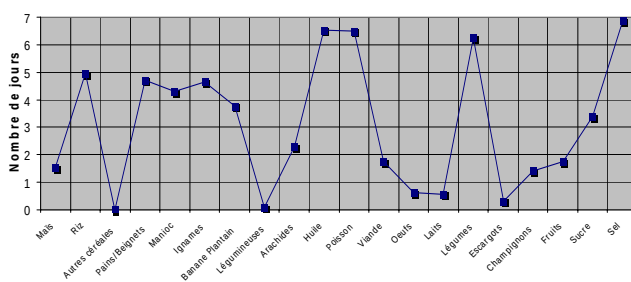
Moyen Cavally



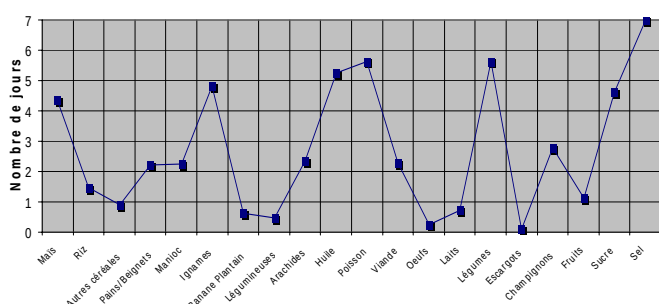
Marahoué



N'zi Comoé



Zanzan



Lacs

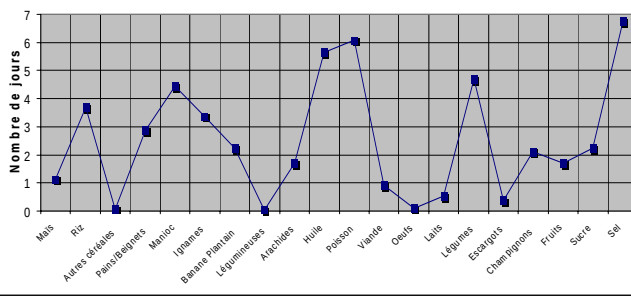
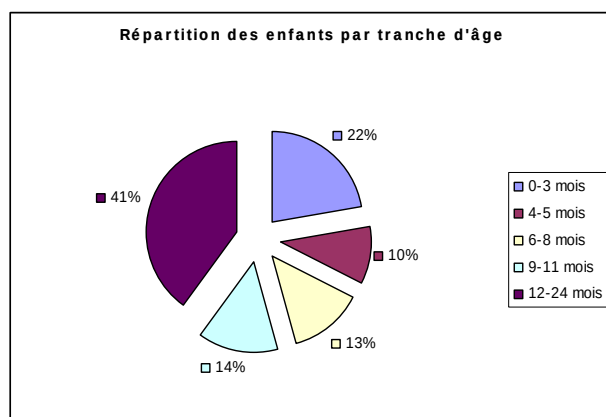


Tableau 76 : Classes de consommation alimentaire par région					
Région	Très pauvre consommation	Pauvre consommation	Consommation moyenne	Bonne consommation	Très bonne consommation
Moyen Cavally	30%	23%	21%	23%	5%
Savanes	15%	4%	20%	18%	43%
Bafing	5%	10%	55%	13%	18%
Denguélé	9%	4%	22%	38%	27%
Haut Sassandra	4%	41%	8%	46%	1%
Lacs	7%	20%	30%	36%	8%
Marahoué	4%	21%	24%	32%	19%
N'Zi Comoé	3%	5%	16%	55%	21%
Zanzan	8%	1%	41%	22%	28%
Worodougou	4%	8%	21%	26%	42%

Annexe 10 : Utilisation des aliments et statut nutritionnel

Dans le cadre de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des informations complémentaires ont été collectées afin d'aider le bureau de pays à affiner sa proposition d'activités dans le cadre de la nutrition et de la santé maternelle et infantile.



Ainsi, quelques questions portant sur les soins prénatals, les pratiques d'allaitement et la consommation alimentaire des enfants de moins de 24 mois ont été posées, fournissant des données pour un total de 468 enfants.

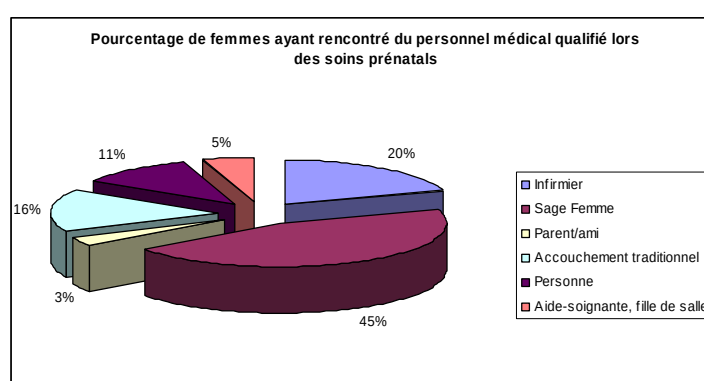
Les classes d'âge choisies visent à répartir l'échantillon selon le calendrier recommandé pour les bonnes pratiques alimentaires du bébé et du jeune enfant.

L'âge et le sexe des enfants enquêtés, ainsi que le sexe ratio (rapport entre le nombre de garçons et de filles) sont présentés dans le tableau 77. Ceci nous permet non seulement de donner un descriptif très précis de la population enquêtée, mais aussi de vérifier la répartition aléatoire de l'échantillon. D'après les résultats, toutes les tranches d'âge sont suffisamment représentées. Le sexe ratio total de l'échantillon (0,97) ne montre pas de déséquilibre significatif, les seuils acceptables étant fixés entre 0,8 et 1,2. On peut donc dire que la sélection de l'échantillon a été correctement réalisée.

Age (en mois)	Garçons		Filles		Total		Sexe ratio
	N	%	N	%	N	%	
0 – 3 mois	46	44	58	56	104	22,2	0,79
4 – 5 mois	24	50	24	50	48	10,3	1,00
6 – 8 mois	31	49	32	51	63	13,5	0,97
9 – 11 mois	35	53	31	47	66	14,1	1,13
12 – 24 mois	95	51	92	49	187	40,0	1,03
Total	231	49%	237	51%	468	100%	0,97

6.1.1 Soins prénatals

Le graphique ci-contre indique le type de personnel ayant prodigué les soins prénatals aux femmes âgées de 15 – 49 au moins une fois durant leur grossesse. Les résultats montrent que **65 % des femmes de 15 à 49 ans ont rencontré un praticien pour les soins prénatals au moment de la grossesse**. Le pourcentage augmente jusqu'à **70 %** si on prend en compte « l'aide-soignante ou fille/garçon de salle » comme personnel de santé qualifié. Néanmoins, par rapport à la référence internationale, l'indicateur sur les soins prénatals classe les niveaux comme « faibles » s'ils sont inférieurs à 75% et comme « élevés » s'ils sont entre 90 et 100%.



Les aides-soignantes et filles/garçons de salles ont été pris en considération étant donné que le personnel de santé qualifié dans les zones nord et ouest du pays est en majorité parti en raison de la crise. Dans certaines zones, des ONG locales et internationales ainsi que des centres confessionnels assurent un minimum d'assistance sanitaire, mais dans un nombre important d'établissements sanitaires de l'Etat, seules les aides - soignantes sont restées dans la zone et ont essayé de soulager le manque d'assistance sanitaire.

Selon les résultats de l'enquête, dans la région du Denguélé le pourcentage de femmes qui ont reçu des soins prénatals des aides-soignantes ou fille/garçon de salle (27%) est supérieur au pourcentage en ayant reçu de personnel médical qualifié (16%).

Les régions **Hautassandra, Lacs, Marahoué et N'Zi Comoé** peuvent être classées avec un niveau de soins prénatals « **élevés** ». De plus, aucune des femmes enquêtées n'a répondu avoir rencontré une aide-soignante ou fille/garçon de salle. Dans la région du Moyen Cavally, le pourcentage de femmes qui ont rencontré un personnel médical pendant la grossesse est supérieur à 75%. C'est donc dans la zone située au nord de la zone de confiance que les résultats de l'enquête montrent que l'indicateur de soins prénatals, est classé comme « faible », selon la référence internationale.

6.1.2 Pratiques d'allaitement

Tableau 78 : Temps mis pour commencer l'allaitement après l'accouchement	
	%
Moins d'1 heure	19%
1-24 heure	62%
Plus de 24 heures	19%
Total	100%

81% des enfants enquêtés ont été allaités dans les 24 heures qui ont suivi leur naissance. Par conséquent, ils ont bénéficié du colostrum qui contient les anticorps de la mère et qui leur sont essentiels pour éviter de nombreuses maladies. Selon les résultats par région, c'est dans le Zanzan (41%) et le Worodougou (67%) que l'on trouve les pourcentages inférieurs à la moyenne de l'échantillon total de l'enquête.

Une des mauvaises pratiques d'allaitement les plus courantes est de donner des substituts du lait en attendant que le lait de la mère ne « coule normalement », c'est-à-dire en ayant la texture, couleur et odeur habituelles. C'est au cours des 3 premiers jours après la naissance que ce risque est le plus important. Dans ce cas, soit le colostrum est jeté et la mère donne des tisanes ou de l'eau sucrée, soit le colostrum est accompagné de ces préparations. Ces divers liquides risquent de mettre en contact le nouveau-né avec les agents pathogènes et s'il ne reçoit pas le colostrum le nouveau-né sera encore plus « déprotégé ». Les résultats de l'enquête montrent que **seulement 13% des enfants sont « exclusivement » allaités durant les trois premiers jours après l'accouchement.**

Les résultats de cette mauvaise pratique d'allaitement par région sont tout aussi préoccupants que ceux de l'ensemble de l'échantillon. Le résultat le pire est observé dans la région de Worodougou avec la totalité des mères ayant donné des aliments ou de l'eau autre que le lait maternel à leur enfant au cours des 3 premiers jours. Les régions de Savanes (93%), Lacs (92%), N'Zi Comoé (96%) et Zanzan (87%) ont également des résultats supérieurs à la moyenne de l'échantillon (>87%).

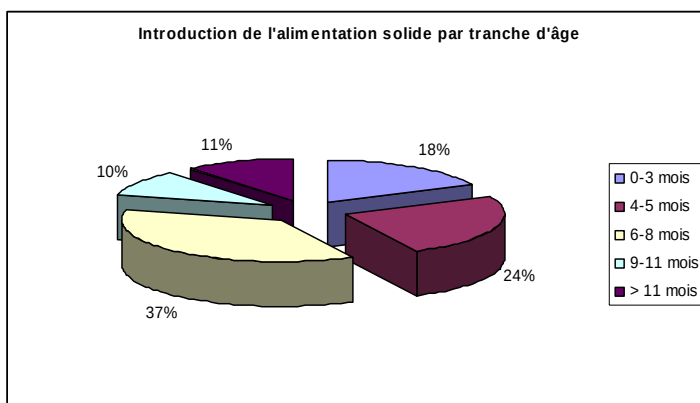
C'est en général de l'eau simple (93%) que les femmes enquêtées ont donnée aux enfants avant que le lait maternel ne commence à couler « normalement ». Les infusions d'herbes médicinales occupent la troisième position (11%).

Du total de réponses, 94% des enfants sont toujours allaités et 6% ont déjà arrêté. Parmi les enfants de moins de 4 mois, les raisons de l'arrêt de l'allaitement sont les problèmes d'allaitement et l'enfant qui refuse de téter (2 cas). Dans la tranche d'âge de 6 à 8 mois, les raisons sont la nouvelle grossesse de la mère et pour les enfants entre 9 et 11 mois les problèmes d'allaitement. Parmi les 23 enfants de plus d'un an, plusieurs raisons ont été mentionnées : l'âge de sevrage est arrivé (48%), mère malade ou fatiguée (13%), pas assez de lait (13%), nouvelle grossesse (13%), l'enfant refuse de téter (9%) et enfant malade ou fatigué (4%).

L'introduction précoce d'une alimentation de complément a des implications particulièrement importantes sur l'état de santé et l'état nutritionnel des enfants. En marge de l'allaitement, cette pratique expose les nouveau-nés aux agents pathogènes, surtout aux maladies diarrhéiques. Par ailleurs, en recevant autre chose que le sein, les enfants sont en partie rassasiés et, compte tenu de la capacité limitée de leur estomac, ils ont tendance à moins téter, ce qui peut réduire la production de lait maternel. Cette pratique peut donc entraîner également le ralentissement de la fréquence de l'allaitement maternel qui, en diminuant la durée de l'aménorrhée post-partum, augmente le risque pour la femme de retomber enceinte⁸.

⁸ Extrait du rapport EDS 1998

Selon la répartition par tranche d'âge du total de l'échantillon, 316 enfants entre 6 et 24 mois devaient être sous alimentation de complément. **Cependant, seulement 161 enfants ont commencé à recevoir des aliments solides, soit 51 %.**



Ainsi, pour le total de l'échantillon, **11 % des enfants ont souffert d'une introduction précoce de l'alimentation de complément, avant les 4 mois d'âge**, si on considère l'âge le plus indiqué pour l'introduction des aliments à partir du 6^{ème} mois le pourcentage augmente jusqu'à 25%. On trouve également parmi les enfants enquêtés un enfant d'âge supérieur à 11 mois exclusivement allaité.

6.1.3 Consommation : rappel des 24 heures

Un rappel de la consommation alimentaire des dernières 24 heures a été réalisé pour les enfants de moins de 24 mois.

- **Entre 0 et 5 mois : Pas de pratique d'allaitement exclusif**

Dans toutes les régions, l'allaitement maternel chez les enfants de moins de 4 mois est toujours accompagné d'autres boissons comme l'eau simple, l'eau sucrée et les infusions. Pour les régions de Bafing, Lacs et Zanzan l'alimentation des enfants de 4 à 5 mois ne change pas ; c'est seulement à partir de 6 mois qu'il y a introduction d'autres aliments.

Dans les régions de Moyen Cavally, Haut Sassandra et Marahoué, d'autres laits et produits laitiers ainsi que le lait pour nourrisson, sont introduits à partir du 4^{ème} mois d'âge. Les céréales sont présentes dans l'alimentation des enfants à partir de 4 mois dans les régions de Savanes et de Denguélé et on trouve de la viande dans la zone de N'Zi Comoé.

- **Entre 6 et 8 mois : Un seul repas par jour (alimentation insuffisante)**

Dans les régions de Moyen Cavally et Bafing, on trouve une bouillie complète à base de céréales ou farine de tubercules + huile ou graisses + source de protéine (légumineuses ou poisson).

Dans les régions de Denguélé, Haut Sassandra, Lacs et Marahoué, la qualité de la bouillie diminue car elle est préparée à base de céréales ou farine de tubercules + huile ou graisses. Aussi dans les régions de Savanes et Zanzan, les céréales ou la farine de tubercules est seulement enrichie à base de sucre. Dans le N'Zi Comoé, on introduit seulement les céréales comme aliment solide sans aucun accompagnement. Cependant, la situation la plus préoccupante au niveau nutritionnel, se trouve dans la région de Worodougou où les aliments autres que le lait maternel, l'eau et les infusions ne sont inclus dans l'alimentation de l'enfant qu'à l'âge de 9 mois.

- **Entre 9 et 24 mois : Sources de protéines insuffisantes**

Dans toutes les régions, on trouve tous les groupes d'aliments représentés à l'exception du Bafing où l'on n'inclut les protéines qu'à partir de 12 mois. Les œufs, source de protéine de haute valeur biologique, n'est pas présente dans l'alimentation des enfants des régions de Moyen Cavally, Savanes, Bafing, Zanzan et Worodougou.

L'alimentation la plus variée (plus d'un type d'aliment par groupe d'aliments) dans la tranche d'âge de 12 à 24 mois est observée dans les régions de Denguélé, Lacs, Marahoué et N'Zi Comoé.

A Worodougou, il n'y aucune différence dans l'alimentation des enfants entre 9 et 11 mois et ceux de plus d'un an. Tous les groupes d'aliments sont présents dans les deux repas par jour.

Conclusions générales sur l'alimentation des enfants < 24 mois :

- L'allaitement maternel exclusif n'est respecté dans aucune région, comme le souligne le Taux d'Allaitement Exclusif qui est de 9% pour l'ensemble de l'échantillon ;
- L'allaitement maternel continue avec une fréquence minimum de 4 fois par jour jusqu'à l'âge de 24 mois ;
- Le nombre de repas par jour conseillé par le Programme National de Nutrition (Tableau 72) n'est respecté dans aucune région ni aucune tranche d'âge ;
- Il n'y a pas de consommation de fruits ;
- La consommation de légumes est très faible ;
- Les sources de protéines n'incluent pas la viande, sauf dans le N'Zi Comoé.